TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 049 — 34 PAGES — SAMEDI 21 MAI 1977

Aggravation du déficit des Neuf envers le Japon

LIRE PAGE 34

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 30 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 26

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

LES RELATIONS EST-OUEST ET LE CONFLIT DU PROCHE-ORIENT

Le président Carter restreint les ventes d'armes américaines

Fidèle à l'une de ses promesses électorales, le président Carter a défini, jeudi 19 mai, une nouvelle politique de ventes d'armes à l'étranger. Les dispositions annoncées visent à réduire les exportations américaines, car « la dissémination non contrôlée d'armements classiques menace la stabilité mondiale ».

Les nouvelles dispositions posent en principe que les Etats-Unis ne favoriseront pas l'exportation des armements les plus modernes dans les régions du monde qui en sont dépourvues et que les industriels américains devront obtenir l'accord du département d'Etat pour toute entreprise de prospection à l'étranger.

Ces mesures ne seront toutefois pas applicables aux pays alliés des Etats-Unis et signataires de traités de défense avec Washington.

D'autre part, les nouvelles dispositions ne devraient pas affecter l'activité des industries américaines de la défense en 1977, puisque, selon notre correspondant à Washington, les commandes à l'exportation, déjà conclues mais non encore exécutées, représentant un total de 160 milliards de francs, ne sont pas concernées.

Une promesse tenue

Au terme de trois mois de réflexions, le président Carter a édicté une série de dispositions pour mieux réglementer la part des Etats-Unis dans le commerce mondial des armes. Les industriels américains détiennent, à l'heure actuelle, 49 % du marché mondial, devant l'Union soviétique (28 %), la France (4,5 %) et la Grande-Bretagne (3,4 %). Désormais, les Etats-Unis ne seront plus le premier pays à introduire des armes perfectionnées dans des régions qui n'en disposent pas, ce dont on peut douter du fait de l'incroyable prolifération des nouveaux armements classiques dans le monde. La fabrication ou le perfectionnement d'armes destinées à la seule exportation ne seront plus autorisés. Les accords de coproduction d'armements perfectionnés avec un pays étranger seront interdits.

Pour certains contrats de vente, les Etats-Unis renforceront les clauses interdisant formellement à un client étranger de réexporter des armes américaines vers un pays tiers. Les représentants de fabricants privés d'armements devront désormais être munis d'une autorisation du département d'Etat pour promouvoir leurs produits à l'étranger. A l'avenir enfin, il appartiendra aux pays clients d'apporter la preuve de la nécessité dans laquelle ils estiment se trouver de devoir renforcer leur défense.

Les mesures envisagées n'annoncent pas de réductions sévères des ventes d'armes destinées aux alliés des Etats-Unis, puisque les « clients privilégiés » sont exemptés des nouveaux contrôles. Cette expression recouvre les pays liés aux Etats-Unis par des traités de défense, comme les pays de l'OTAN, le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. De surcroît, le président Carter se réserve le droit d'accorder, dans des circonstances exceptionnelles, des exemptions à des pays qui seraient désavantagés par une rupture des équilibres militaires régionaux. Cette disposition pourrait viser, par exemple, la sécurité de l'Etat d'Israël.

A vrai dire, la politique ainsi définie est un mélange habile de dispositions déjà en vigueur — mais souvent peu appliquée en raison de la concurrence internationale qui sert d'alibi permanent aux industriels de l'armement — et de mesures nouvelles assorties de si nombreuses possibilités d'exception que la règle générale paraît vidée de toute substance.

La notion du « client privilégié », posée du reste par tous les pays exportateurs d'armes et reprise par les Etats-Unis, revient à instaurer une politique commerciale « au coup par coup » et à laisser à chaque gouvernement sa liberté d'action assimilée, officiellement, à un acte de pleine souveraineté nationale. Il n'en demeure pas moins que le président Carter réitère l'idée qu'à l'avenir toutes les ventes d'armes ne seront plus également désirables dans n'importe quel pays, en n'importe quelles quantités et à n'importe quel moment.

M. Carter rompt ainsi avec le laxisme de l'un de ses prédécesseurs à la Maison-Blanche, M. Nixon, et il apporte quelques retouches à la politique de M. Ford, qui s'était laissé imposer, au début de 1975, par le Congrès une limitation des responsabilités reconnues au président en cette matière.

En réalité, l'initiative américaine a valeur d'exemple et elle est aussi un appel aux autres pays exportateurs pour qu'ils réduisent leur participation dans ce commerce mondial de la mort. Un appel qui devra être entendu de pays habitués, par leurs ventes d'armes ou par la cession de technologie militaire à l'étranger, à équilibrer leur balance des paiements, à maintenir l'emploi et à « recycler les pétro-dollars », puisque, pour une large part, c'est l'apparition d'acheteurs nouvellement très enrichis, notamment au Proche-Orient, qui a redonné leur vitalité aux usines de la défense dans les pays industrialisés.

Un compromis paraît possible dans la négociation SALT

MM. Gromyko et Vance, ministres des affaires étrangères de l'U.R.S.S. et des Etats-Unis, ont repris, vendredi 20 mai, à Genève, leurs entretiens sur la limitation des armements stratégiques (SALT), après une pause qui leur a permis, jeudi, de consulter leurs gouvernements. Un compromis paraît possible entre les deux thèses en présence, les Soviétiques acceptant une légère réduction des plafonds fixés à Vladivostok en 1974, et une limitation du déploiement géographique de leur nouveau bombardier Backfire, en échange d'une restriction du développement des missiles américains de croisière.

Jeudi après-midi, MM. Vance et Gromyko s'étaient entretenus du conflit du Proche-Orient, et avaient réaffirmé que leur objectif reste de réunir à l'automne la conférence de Genève. Moins optimiste, M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, qui s'est entretenu avec les deux ministres, a dit ses doutes quant à la possibilité de réunir cette conférence dès cette année ; il a même évoqué le risque d'un nouvel affrontement militaire.

De notre envoyé spécial

Genève. — Un communiqué et peut-être des déclarations faites ensemble devant la presse par les deux ministres des affaires étrangères, MM. Gromyko et Vance, devraient mettre fin, samedi après-midi, aux conversations américano-soviétiques de Genève.

Selon toute apparence, et bien qu'aucune indication ne soit donnée sur la substance des discussions, un projet de compromis pour la limitation des armements stratégiques (accord SALT) est à l'étude à Moscou et à Washington. Après l'entretien de jeudi matin, le porte-parole américain, M. Hodding Carter, a indiqué que les deux ministres avaient décidé de marquer « *une pause* » jusqu'à ce vendredi matin pour « *réfléchir* » après les échanges de vues sur les SALT qui, depuis les retrouvailles de Genève, ont duré plus de cinq heures en tout.

MM. Gromyko et Vance ont mis à profit cette pause, jeudi après-midi, pour parler du Proche-Orient. Il a suffi d'une heure et quarante-cinq minutes pour épuiser le sujet. On présume que MM. Gromyko et Vance ont tenté de se persuader de la nécessité pour chacun de leurs protégés — Palestiniens et Israéliens — de se reconnaître mutuellement, mais ils ne pouvaient aller très loin, en raison de l'incertitude où les a placés le résultat des élections en Israël. Le communiqué dira, en tout cas, que pour les Etats-Unis et l'U.R.S.S. qui la président, la conférence de Genève sur le Proche-Orient devrait se réunir à l'automne. « *C'est*, a dit M. Gromyko aux journalistes, *l'instance la plus pratique pour traiter la question.* »

MAURICE DELARUE.

(Lire la suite page 3.)

M. Begin ne veut pas céder les « provinces » de Cisjordanie

Les travaillistes refusent de participer au cabinet

Tandis que le Likoud, sorti vainqueur des élections israéliennes du 17 mai, se heurtait jeudi au refus du front travailliste de participer au prochain gouvernement, M. Begin se rendait dans une « colonie sauvage » de Cisjordanie et y proclamait sa volonté de conserver les « provinces de Judée et de Samarie », *qu'il qualifiait de* « terres d'Israël libérées ».

La victoire électorale de la droite nationaliste suscite toujours des réactions extrêmement hostiles dans le monde arabe, où l'éventualité d'une « cinquième guerre » est évoquée. Elle provoque de vifs remous au sein de la communauté juive des Etats-Unis, qui redoute une sérieuse crise entre Washington et Jérusalem (voir en page 2).

Les chefs d'Etat d'Arabie Saoudite, d'Egypte et de Syrie, réunis jeudi à Ryad, ont décidé de faire appel au président Carter pour que celui-ci accélère le processus de paix au Proche-Orient.

M. Menahem Begin a esquissé, dans diverses déclarations, le jeudi 19 mai, les termes d'un règlement de paix qu'il a l'intention de proposer aux Etats arabes après la formation du nouveau gouvernement israélien. « *Nous sommes ici en terre d'Israël libérée !* » s'est-il exclamé à Kaddoum, colonie « *sauvage* » fondée en Cisjordanie par des militants du Goush Emounim (le Bloc de la foi). Au réseau de télévision américain N.B.C., il a précisé que « *la Judée et la Samarie* (la Cisjordanie) *font partie de la patrie de nos ancêtres et nous n'entendons l'abandonner à quiconque* ». « *Ces deux provinces,* a-t-il dit à T.F. 1, *ont été, sont et resteront parties intégrantes d'Israël, et cela, chaque responsable arabe doit le savoir ou l'apprendre.* »

Le chef du Likoud a cependant indiqué que l'intensification de la colonisation juive en Cisjordanie n'entraînera pas la « *spoliation des Arabes* », qui auront la possibilité d'opter, sous certaines conditions, pour la citoyenneté israélienne. Il a laissé entendre qu'il serait disposé à des « *compromis* » dans l'élaboration de nouvelles frontières dans le Golan et au Sinaï. Il a déclaré encore qu'il est « *prêt à diriger la délégation à Genève* », où il représenterait « *Israël, le mouvement sioniste et le mouvement de libération du peuple juif* ».

L'opinion la plus répandue dans le monde arabe est qu'une cinquième guerre israélo-arabe est inéluctable. Les organisations palestiniennes du « *front du refus* » se félicitent, en quelque sorte, de la victoire en Israël de la droite nationaliste, car ils y trouvent confirmation de leur thèse selon laquelle seule la lutte armée est susceptible de venir à bout de l' « *expansionnisme sioniste* ». En revanche, les « modérés » au sein de l'O.L.P. estiment que leurs chances de faire prévaloir leurs vues concernant un règlement négocié ont été singulièrement affaiblies. Les organes d'information du monde arabe dénoncent l' « *arrivée de terroristes au pouvoir* » en Israël.

Réunis à Ryad le jeudi 19 mai, le roi Khaled d'Arabie Saoudite, le président égyptien Sadate et le chef de l'Etat syrien, M. Assad, se sont concertés pour établir leur stratégie diplomatique. Ils sont convenus de poursuivre leurs efforts en faveur de la paix, en insistant notamment sur la reprise de la conférence de Genève. Ils ont chargé le prince Fahd, chef du gouvernement saoudien, attendu la semaine prochaine à Washington, d'expliquer au président Carter l'urgence d'un règlement au Proche-Orient.

ÉRIC ROULEAU.

(Lire la suite page 2.)

AVANT LA JOURNÉE DU 24 MAI

Actualité de la politique contractuelle

par MAURICE LIGOT *

Les discussions menées dans la fonction publique au cours des trois derniers mois entre les sept organisations syndicales et le secrétariat d'Etat auprès du premier ministre chargé de la fonction publique ont été suspendues après la réunion du 29 avril. Faut-il y voir la fin de la politique contractuelle ?

Une telle analyse ne correspond pas à la réalité, car la politique contractuelle n'est pas inconciliable avec un constat de non accord. Rappelons à cet égard que, depuis 1968, à deux reprises, en 1969 et en 1972, aucun accord n'avait été conclu. En 1974, l'accord n'était intervenu qu'au mois de juillet. Enfin, certaines organisations syndicales se sont en règle générale refusées à donner leur adhésion.

Pourtant la politique contractuelle a continué. Les accords conclus en 1973, 1974, 1975 et 1976 ont sans doute renforcé l'attachement des partenaires sociaux au rythme annuel des discussions et rendent plus sensibles une interruption dans cette succession. L'intérêt porté à cette politique par les organisations syndicales, même quand elles en refusent la conclusion normale, met en évidence l'efficacité des mécanismes définis en commun et progressivement améliorés au fil des années.

(*) Secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique.

(Lire la suite page 31.)

Le mythe de la grève générale

par PIERRE DROUIN

Dans le subconscient collectif, Georges Sorel a laissé des traces. Ses *Réflexions sur la violence* ont magnifié le « mythe de la grève générale ». Après mai 1968, le 24 mai 1977 renouera avec la grande idée. Il y a neuf ans, le « cœur innombrable » des étudiants et des ouvriers avait fait battre une espérance folle, celle d'une société libérée de ses contraintes, de ses grisailles et de ses castes. Pas de romantisme cette fois : le mouvement est canalisé, organisé, réfléchi. Dans la communion des bras croisés du 24 mai, se lit une froide résolution, une volonté de prouver à la face du pays qu'il n'y a pas de langage commun possible entre les représentants des travailleurs et le gouvernement, tant que ce dernier maintiendra le cap de sa politique.

Rarement on a senti pareil déphasage entre l' « homme de l'art » gouvernemental, bardé de ses certitudes, et l'aspiration du peuple à retrouver dès maintenant les habitudes et les espoirs d'avant la crise. Le plan Barre, son auteur le répète à qui veut l'entendre, ne peut réussir que dans la durée. Or c'est en terme de semaines que le public attend des améliorations. Celles que l'on ne peut nier, et notamment la réduction sensible et graduelle du commerce extérieur, ainsi que la tenue du franc ne sont pas populaires, elles ne « parlent » pas à la ménagère.

C'est sur la réduction de l'inflation et du chômage que le gouvernement est attendu. Là, il faut bien le dire, si l'opération menée avec une détermination peu commune par le gouvernement aboutit, ce ne sera qu'avec lenteur. Au fil des mois, on ne verra, hélas ! que peu de changements. L'essentiel, bien sûr, c'est qu'ils aillent tous dans le bon sens.

(Lire la suite page 30.)

LA CHARENTE-MARITIME

Trop riche pour être prospère ?

« Le Monde » publiera dans son prochain numéro (daté 22-23 mai) un supplément de six pages sur le département de la Charente-Maritime.

AU JOUR LE JOUR

LES CAPRICES DE MARIANNE

Soupçonnerait-on M. Marchais et M. Mitterrand d'être des monarchistes infiltrés ? Voilà que, deux siècles après la proclamation de la Ire République et vingt ans après le démarrage de la Ve, on fonde un parti républicain. Il était temps !

Déjà, M. Chirac, avec son sens inné de l'anticipation, avait entrepris de rassembler les Français pour la République, ce qui sous-entendait que celle-ci n'était pas encore bien solide malgré tout le mal que se sont donné Robespierre, Guillotin et tant d'autres.

Reste à savoir si le parti républicain va se rassembler dans le Rassemblement ou si le Rassemblement va faire partie du parti. Mais, enfin, l'essentiel, c'est la République ; et si possible héréditaire...

PABLO DE LA HIGUERA.

« LA FORTUNE DE GASPARD » A CHAILLOT

La naïveté du parvenu

Les images des livres pour la jeunesse sont dessinées bien nettes sur des pages lisses et coloriées gaiement. Les bons ont de bonnes têtes, les méchants sont affreux, mais entre les pauvres et les riches il n'y a pas beaucoup de différence. Les uns habitent de grandes maisons, les autres des cabanes. Pourtant, le soleil fait briller les misérables meubles astiqués et les joues rondes des enfants pieux. Il est le même pour tous, Dieu fait bien ce qu'il fait.

C'est donc dans un décor de saine innocence — dû à François Cabanat et à Dominique Bourde — que les Athévains présentent, salle Gémier, « la Fortune de Gaspard », roman de la comtesse de Ségur, adapté et mis en scène par Anne-Marie Lazzarini et Viviane Théophilidès. Tout se passe devant des panneaux à plusieurs faces qui se tournent et se combinent pour désigner les différents lieux, un peu comme des jeux de construction faits de cubes illustrés. Le spectacle suit fidèlement la fable : Gaspard (Christian Colin) est un jeune paysan qui, au grand dam de son père (Claude Guedj), n'aime pas aller aux champs. Il préfère l'école, il est intelligent, ambitieux, récolte tous les prix, se fait « acheter » par Ferreor (Raymond Jourdan), industriel qui exploite ses ouvriers mais procure du travail à tout le pays. Gaspard n'est pas un bon garçon. Par flagornerie et délation, il gagne les faveurs de son patron qui l'adopte, lui lègue ses bien. Par intérêt, il épouse Mina (Monique Fabre), la fille d'un concurrent. Miracle : elle est si douce, si jolie, si charitable — une vraie sainte — qu'elle transforme son mari et son beau-père en « bons riches ».

Dieu est le plus fort, il a toujours raison ; obéissez lui, vous serez les plus forts et vous aurez raison, dit la comtesse avec un franc cynisme.

COLETTE GODARD.

(Lire la suite page 26.)

PROCHE-ORIENT

LA VICTOIRE DE LA DROITE NATIONALISTE AUX ÉLECTIONS ISRAÉLIENNES

Les résultats des élections israéliennes ont été au centre des entretiens qu'ont eus, jeudi 19 mai, à Ryad, les présidents Sadate d'Egypte, Assad de Syrie, et le roi Khaled d'Arabie Saoudite. Aucun communiqué n'a été publié à l'issue des conversations qui ont duré près de trois heures, mais la radio saoudienne y voit « l'une des plus importantes réunions tenues récemment au Proche-Orient, car elle s'est déroulée à l'un des moments les plus décisifs pour la cause des Arabes ».

Ce petit « sommet » de Ryad avait été, à l'origine, décidé dans la perspective de la visite, la semaine prochaine à Washington, du prince Fahd ben Abdel Aziz, prince héritier saoudien. Ce dernier a déclaré peu de temps avant le début des entretiens que « les Etats arabes ne doivent pas hésiter à prendre part à la conférence de Genève sur le Proche-Orient ou à toute autre conférence internationale afin de mieux faire connaître à l'opinion internationale le point de vue arabe ». Il a, en outre, exprimé l'espoir que sa prochaine rencontre avec le président Carter « servira la cause arabe ».

● A TRIPOLI (Libye), M. Farouk Kaddoumi, *chef du département* politique de l'O.L.P., a estimé que la victoire du Likoud avait pour conséquence d' « amener au pouvoir un terroriste » *dont toute l'action « sera orientée vers* la guerre ». M. Kaddoumi a affirmé que les Etats-Unis avaient une responsabilité particulière dans cette affaire : « Les Américains, qui dénoncent les violations des droits de l'homme, feraient bien de surveiller de près le nouveau gouvernement israélien, qui va multiplier les colonies juives dans les territoires occupés ».

● EN CISJORDANIE, les personnalités arabes des territoires occupés sont unanimes à prévoir un nouveau conflit. Le maire de Ramallah, M. Karim Khalaf, a affirmé qu'une « cinquième guerre » était « inévitable ». M. Georges Hasboun, maire adjoint de Bethléem, a déclaré pour sa part qu'Israël, « qui n'a cessé de provoquer le monde entier, met un comble à ses provocations ». Enfin, le Père Loutfi Laham, qui dirige le patriarcat melchite à Jérusalem-Est, a affirmé que « les faibles espoirs de voir l'occupation prendre fin se sont évanouis. Nous sommes à la veille d'une nouvelle guerre ».

● A BAGDAD, M. Samir Ghocha, secrétaire général du Front du refus palestinien, regroupant les organisations de fedayin hostiles à toute solution négociée du conflit du Proche-Orient, estime que la victoire du Likoud va « placer dans une impasse » les régimes arabes engagés « dans la voie de la capitulation » et que « la recherche d'un règlement par les parties arabes et palestinienne, ainsi que l'abandon de la lutte armée, ont donné un sentiment de sécurité au corps électoral israélien », rendant ainsi possible la victoire du « fasciste Begin ». — (A.F.P., U.P.I.)

Le front travailliste repousse l'offre du Likoud de participer au prochain gouvernement

De notre correspondant

Jérusalem. — La *« révolution »* du 17 mai s'enlise quelque peu dans les chemins tortueux de la tradition parlementaire. M. Menahem Begin et ses amis ne sont pas encore parvenus à s'assurer les concours nécessaires à la constitution d'une majorité. Les travaillistes, réunis jeudi, ont décidé, entre deux *mea culpa* pour la déroute subie, de repousser l'offre du Likoud. Le Dash reste évasif et préfère attendre, sans qu'on sache trop pourquoi, de *« connaître les résultats définitifs »* du scrutin.

Au Likoud, on manifeste une certaine impatience et on laisse entendre que, même sans le concours de M. Ygaël Yadin et de ses amis, les soixante et un mandats nécessaires pourraient être réunis, avec l'adhésion du parti national religieux, du Parti des religieux rigoristes et des deux députés de la liste du général Arik Sharon. Mais on ne cache pas, dans l'entourage de M. Begin, que le consentement du Dash est vivement souhaité. Les divergences au sujet de l'avenir de la Cisjordanie et de la réforme électorale ne sont pas insurmontables, dit-on aussi bien au Likoud qu'au Dash, et un début d'accord pourrait intervenir dans les prochains jours.

C'est dans une dizaine de jours que seront publiés les résultats officiels des élections du 17 mai et c'est alors que le chef de l'Etat, le professeur Ephraïm Katzir, chargera M. Begin de former le gouvernement. Ce dernier aura vingt et un jours, et éventuellement un délai supplémentaire d'une même durée, pour présenter son gouvernement à l'approbation de la Knesset. Jusqu'à cette date, c'est le gouvernement sortant, dirigé théoriquement par M. Itzhak Rabin, mais en fait par M. Shimon Pérès, qui conserve la responsabilité des affaires.

M. Begin a demandé à M. Pérès, qui lui a *immédiatement donné* son accord, que lui soient communiquées les informations importantes relatives à la défense nationale. Les deux hommes se rencontrent ce vendredi pour mettre au point les modalités de la *passation des pouvoirs*.

« Vaincus par nous-mêmes »

Après avoir perdu, le 17 mai, le contrôle des leviers de commande de l'Etat, les travaillistes voient avec inquiétude le Likoud se lancer à l'assaut de leurs positions secondaires. C'est ainsi que les amis de M. Begin réclament la démission du président de l'Organisation sioniste mondiale, qui est travailliste, pour le remplacer par une personnalité du Likoud, et cela conformément à un principe établi par les travaillistes eux-mêmes, selon lequel *« le président du peuple juif »* doit appartenir au même parti que le chef du gouvernement israélien.

D'autre part, le parti travailliste avait voulu que les sièges des délégués israéliens aux congrès sionistes mondiaux fussent répartis dans la même proportion que les mandats à la Knesset ; les travaillistes devront donc renoncer à près de 40 % de leurs mandats dans les congrès sionistes et dans les diverses instances de l'organisation sioniste mondiale.

Même au sein de la puissante centrale des syndicats, l'Histadrouth, fief travailliste de toujours, on s'attend à des remous à l'occasion des élections qui doivent s'y dérouler le 21 juin prochain.

Devant le comité central travailliste, le jeudi 19 mai, M. Shimon Pérès n'a pas cherché à minimiser l'étendue du désastre qui venait de s'abattre sur le parti. La veille, à la radio, M. David Hacohen, l'un des rares survivants du groupe des pères fondateurs, avait stigmatisé avec une rare violence le parti travailliste, qui, dit-il, avait laissé se développer dans le pays *« la corruption, le gangstérisme et la maffia »*. *« Nous n'avons pas été vaincus par le Likoud, qui n'a eu que deux mandats supplémentaires,* s'est exclamé le vieux militant, *nous avons été vaincus par nous-mêmes. »*

ANDRE SCEMAMA.

UN VRAI PATRIOTE

Des dizaines de milliers de voix ont été accordées à M. Flatto-Sharon, recherché par les autorités françaises pour escroquerie. Un inconnu qui n'a découvert Israël et le sionisme qu'à la suite de ses ennuis avec la justice française, éveille soudainement l'admiration des Israéliens, avec qui il ne peut même pas dialoguer, ignorant totalement l'hébreu.

Le providentiel chauffeur de taxi des journalistes nous a expliqué pourquoi : « Il y a tant de dirigeants qui ont envoyé à l'étranger de l'argent volé en Israël... au moins, Flatto est un patriote: il place en Israël l'argent qu'il a volé à l'étranger. »

A. K.

LE PROGRAMME ÉLECTORAL DU LIKOUD

Le programme présenté par le Likoud aux électeurs israéliens comporte les principaux points suivants :

● POLITIQUE ETRANGERE ET SECURITE.

« *La Judée et la Samarie* (la Cisjordanie) *ne seront livrées à aucun pouvoir étranger. Entre la mer et le Jourdain, la souveraineté sera exclusivement israélienne.*

» *Tout plan prévoyant une renonciation à la moindre parcelle de la partie occidentale d'Eretz-Israël* (le territoire palestinien s'étendant sur les deux rives du *Jourdain* est considéré comme « Terre d'Israël », Eretz-Israël) *entraînera inévitablement la création d'un Etat palestinien qui sera une menace à la sécurité de la population civile, mettra en danger l'existence d'Israël et sera une menace pour toute chance de paix.*

» *En dépit des préparatifs de guerre des ennemis d'Israël, le Likoud considère que la guerre peut être évitée. Le gouvernement du Likoud réalisera une synthèse de moyens politiques et de sécurité (...) qui permettra d'éviter une nouvelle agression et de nouvelles guerres.*

» *Les initiatives de paix du gouvernement du Likoud seront positives. Israël invitera ses voisins à une négociation directe en vue de la conclusion de traités de paix sans condition préalable et sans s'appuyer sur des solutions proposées par des tiers.*

» *Avec la signature des traités de paix qui mettra un terme à l'état de belligérance, les frontières seront fixées et des relations diplomatiques et commerciales s'établiront sur la base de la réciprocité entre tous les pays de la région.*

» *Le gouvernement du Likoud demandera à la jeunesse, en Israël et dans la diaspora, de s'installer dans toutes les parties d'Eretz-Israël et aidera tous les groupes et individus désirant prendre part au peuplement du pays, et cela sans que quiconque soit spolié de sa terre.*

» *L'O.L.P. n'est pas un mouvement de libération nationale, mais une organisation d'assassins qui est un instrument politique et une arme au service des Etats arabes et qui sert les ambitions de l'impérialisme soviétique. Le gouvernement du Likoud s'emploiera à la faire disparaître.*

● POLITIQUE ECONOMIQUE

» *Les Arabes d'Eretz-Israël qui solliciteraient la citoyenneté israélienne et s'engageraient à être fidèles à l'Etat seront admis dans la communauté nationale. Nous appliquerons une égalité absolue des droits et des devoirs pour tous les citoyens et résidents, sans distinction de race, de nationalité, de religion et de sexe, et une autonomie culturelle, religieuse et traditionnelle sera appliquée dans une pleine intégration économique de tous les éléments de la population.*

» *Le gouvernement du Likoud créera une infrastructure nouvelle pour l'économie nationale, s'emploiera à faire disparaître les entraves qui gênent le développement et l'assainissement de l'économie (...), et établira une économie libre fondée sur l'efficacité, l'initiative et la compétitivité.*

» *Il est possible de réduire l'inflation à des limites bien inférieures aux taux atteints ces quatre dernières années, et cela par la réduction du déficit des dépenses publiques. Le Likoud réduira les dépenses et les activités gouvernementales et publiques qui ne sont pas indispensables, ainsi que les appareils administratifs superflus.*

» *L'indépendance économique nécessitera une réduction du déficit de la balance des paiements jusqu'à près de 40 % en l'espace de quatre ans. Il faudra instituer une politique monétaire qui encouragera les exportations, limitera les importations et donnera à la livre israélienne sa valeur réelle sur le marché international.*

» *Le Likoud simplifiera le régime fiscal et supprimera les doubles impositions.*

» *La politique sociale sera fondée sur des accords entre employés et employeurs. L'anarchie qui a régné dans les rapports entre employés et employeurs, anarchie née de la faiblesse du régime travailliste, nécessitera l'institution de l'arbitrage obligatoire dans les domaines vitaux afin de mettre un terme aux conflits sociaux qui donnent naissance aux grèves sauvages et entraînent la ruine de toute l'économie. »*

[Ce programme expose les positions d'un groupe de partis politiques unis sous le nom de Likoud dans une sorte de fédération. La principale composante en est le Herouth, issu de l'organisation clandestine militaire Irgoun Zvei Leoumi, et dont le président est M. Menahem Begin. Ses deux partenaires sont le parti libéral, dont le président est M. Simha Erlich, et le mouvement Laam, que préside M. Ygal Horowitz, ancien dirigeant travailliste, et qui est né de la fusion de deux petites formations : le centre indépendant et le mouvement pour l'intégrité d'Eretz-Israël. Les 41 mandats obtenus le 17 mai par le Likoud se partagent de la façon suivante : Herouth, 18 ; libéraux, 14 ; Laam, 19.]

« Nous sommes ici en terre libérée »

déclare M. Begin en Cisjordanie

Entouré de dirigeants des partis religieux et nationalistes, M. Menahem Begin s'est rendu le jeudi 19 mai à Kaddoum, la colonie « *sauvage* » implantée en Cisjordanie, près de Naplouse, par des militants du mouvement « *Goush Emounim* (le Bloc de la Foi). C'était la première apparition publique du chef du Likoud depuis la victoire de sa formation aux élections du 17 mai. Il était accompagné notamment par le général Ariel Sharon, dirigeant du parti Shlomzion, et par le docteur Bourg, président du Mafdal (religieux), qui feront vraisemblablement partie du gouvernement que se propose de constituer M. Begin.

Les colons de Kaddoum avaient fondé leur village le 31 décembre 1975, en violation d'une décision prise par le gouvernement de M. Rabin. Cependant, M. Shimon Pérès, à l'époque ministre de la défense, leur avait offert sa protection et l'appui de l'armée, qui leur avait aménagé un terrain à l'intérieur d'un camp militaire. La visite de M. Begin revêt donc la valeur d'un symbole.

Après avoir fait le tour de la petite place, précédé des rouleaux de la Thora enfermés dans des étuis de velours rouge et or, M. Begin a participé aux prières dites dans une moderne synagogue de bois. Puis, toujours accompagné de danseurs et de chanteurs, le chef du Likoud s'est rendu sur la petite place pour prendre la parole et pour affirmer : *« Nous sommes ici en terre d'Israël libérée, nous sommes revenus sur cette terre qui est la nôtre depuis des milliers d'années. »*

M. Begin a promis d'intensifier la colonisation juive de *« Judée et de Samarie »* (Cisjordanie). *« Il y aura de nombreux autres Kaddoum ! »,* s'est-il exclamé, avant d'ajouter que les juifs d'Israël et de la Diaspora n'auront plus besoin d'autorisations gouvernementales pour s'installer dans cette partie de la *« patrie ancestrale ». — (A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter.)*

Les juifs américains craignent d'avoir à choisir entre Washington et Jérusalem

De notre correspondant

New-York. — La victoire du Likoud — *ou plutôt, comme le soulignent* la plupart des éditorialistes américains, la défaite du parti travailliste — a fait l'effet d'une bombe dans la communauté juive américaine et ne manquera pas d'avoir, sur son unité et ses rapports avec Israël, des répercussions sérieuses.

Officiellement, les porte-parole des principales organisations juives *(Conference of Presidents of Major Jewish Organizations et American Jewish Committee) déclarent « n'être pas émus outre mesure par le verdict démocratique rendu en Israël ».* Faisant peut-être de nécessité vertu, ils assurent même que M. Begin, en tant que conservateur, sera peut-être mieux placé qu'un libéral pour convaincre, le cas échéant, ses concitoyens de la nécessité de faire des concessions territoriales aux Arabes dans le cadre d'un règlement global. *Et de citer par exemple Nixon,* qui alla à Pékin et de Gaulle qui *« accorda »* l'indépendance à l'Algérie. *Derrière cette sérénité de façade* et cet optimisme de commande, règne toutefois une grande nervosité.

Le refus de participation

Nombre de dirigeants des organisations juives craignent que leurs communautés n'éclatent après la formation du gouvernement Begin. Compte tenu de l'intransigeance de son chef, — beaucoup plus profonde, selon ceux qui ici le connaissent de longue date, qu'on peut l'imaginer. Les juifs américains pourraient bientôt être placés devant un choix difficile : soutenir Israël ou Washington. Jusqu'à présent, la plupart des juifs américains « *moyens* » qui sont favorables à un règlement de la crise par une solution de compromis qui réponde aux exigences de la sécurité d'Israël, s'étaient fait une raison face à l'intransigeance souvent manifestée par Jérusalem : il s'agissait, selon eux, de tactique, et le gouvernement israélien, bien que disposé à faire des concessions le moment venu, n'avait pas intérêt à abattre trop tôt *ses atouts diplomatiques. L'inflexibi*lité fondamentale de M. Begin, encore réaffirmée depuis la victoire électorale, pourrait les diviser entre colombes et faucons. Pour la première fois, ils devront assumer leurs responsabilités et cesser de louvoyer autour de la question centrale : Israël doit-il, oui ou non, restituer peu ou prou les territoires occupés en 1967 en échange de la paix ? Le rabbin Alexander Schindler, président de la Conférence des présidents des principales organisations juives et chef de file du groupe « réforme », doit se rendre en Israël dans les jours qui viennent. Il tentera de rendre sensible à M. Begin la réalité américaine.

Le « hobby juif » à Washington (Israel American Action Committee) risque, lui aussi, d'être pris prochainement entre le marteau et l'enclume. Un de ses membres nous a confié, en privé, que si M. Begin lui demandait de mobiliser ses amis au Congrès en faveur des thèses telles que celle selon laquelle *« la rive gauche du Jourdain est une zone libérée »,* il se verrait obligé de lui répondre : *« Impossible. »*

Pour beaucoup de dirigeants d'organisations juives, la victoire du Likoud a été un véritable « choc culturel ». Sans être institutionnellement liés au parti travailliste, ils étaient en effet habitués, depuis vingt-cinq ans, à travailler avec ses chefs, et lui portaient, pour des raisons historiques, un très grand respect. Cela étant, le Likoud compte ici des amis solides au sein de la ZOA (zionist Organization of America), dont les membres, issus des classes moyennes, se distinguent par *leur hostilité au socialisme. Ce que* craignent par-dessus tout les juifs américains, c'est qu'en tirant trop *sur la corde, en exigeant de leur* communauté de se démarquer par rapport à la politique d'un président qui bénéficie aujourd'hui d'un large soutien dans l'opinion, M. Begin n'aboutisse à attiser l'antisémitisme, toujours latent aux Etats-Unis.

M. Kissinger, lorsqu'il était secrétaire d'Etat, avait mis en garde à plusieurs reprises des personnalités juives américaines contre ce danger, et les déclarations du général Brown, chef d'état-major des forces américaines, faites en 1974 à la Duke University *« L'influence juive au Congrès est incroyablement forte, les juifs dominent les banques et les médias. »)* furent, à cet égard, symptomatiques.

LOUIS WIZNITZER.

● RECTIFICATIF. — Deux lignes omises ont altéré le sens de la fin de l'article d'Amnon Kapeliouk, « Le lent déclin du mouvement travailliste » *(le Monde* du 20 mai). Après *« l'Histadrouth jouera alors à nouveau un rôle de premier plan et ne sera plus soumise à la volonté du gouvernement »,* il convient de rétablir : *« Comme l'a toujours préconisé son énergique secrétaire général entre 1969 et 1974, M. Itzhak Ben Ahron. Ce dirigeant socialiste avait déjà prévu, il y a une quinzaine d'années, le déclin du mouvement travailliste israélien. »*

LE SORT DES « PROVINCES »

(Suite de la première page.)

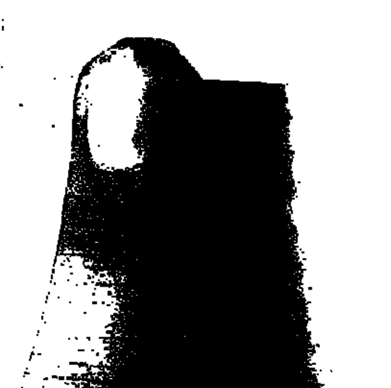
« Les Etats-Unis disposent encore d'une unique chance d'établir la paix dans la région », a déclaré à David Hirst, envoyé spécial du *Guardian* à Ryad, le prince Seoud, ministre saoudien des affaires étrangères. Si elle n'est pas saisie, a-t-il ajouté, la situation *« échapperait à tout contrôle, définitivement ».*

M. Begin a exprimé jeudi sa conviction qu'il pourra aisément convaincre le président Carter — *« qui connaît la Bible par cœur »* — du bien-fondé de sa thèse selon laquelle la Judée et la Samarie font partie intégrante d'Israël. Plusieurs journaux israéliens ne partagent pas l'optimisme du dirigeant nationaliste, et certains, comme *Haaretz,* l'incitent à introduire dans son gouvernement des représentants de formations susceptibles de *« gagner la confiance de Washington ».*

Le Maarakh (front travailliste) a rejeté officiellement, jeudi, l'offre faite par M. Begin de participer au prochain gouvernement. Expliquant la décision de son parti, M. Skimon Pérès a déclaré que le programme du Likoud, en particulier son projet de « judaïser » toute la Cisjordanie, n'était acceptable ni par le Maarakh ni par le gouvernement américain...

En attendant la formation du prochain gouvernement, qui pourrait exiger de longues tractations, les dirigeants du Maarakh s'inquiètent de la volonté que manifeste le Likoud de s'assurer le contrôle non seulement des rouages de l'Etat — d'importantes épurations et mutations sont déjà prévues aux ministères-clés de l'éducation, des affaires étrangères et de la défense — mais aussi de diverses organisations sionistes d'Israël et de la diaspora que dirigent des responsables favorables aux travaillistes.

ÉRIC ROULEAU.





PROCHE-ORIENT

L'Égypte favorise le regroupement sur son sol des opposants au régime libyen

Dans une déclaration faite à Rome, le commandant Abdel Sallam Jalloud, « numéro deux » du régime libyen, a assuré, jeudi 19 mai, que l'Egypte préparait son opinion à une attaque armée contre la Libye. « A mon avis, a-t-il dit, les accusations égyptiennes selon lesquelles les trois cent mille Egyptiens de Libye sont maltraités n'ont pas d'autre but que de préparer les esprits à une telle agression. Le président Sadate tente de s'en servir pour détruire notre pays. »

De notre correspondant

Le Caire. — Les autorités égyptiennes ont donné le maximum de publicité à l'arrivée au Caire, le mardi 17 mai, de M. Mohamed Bakkouche, personnalité qui dirigeait le gouvernement royal libyen lors du coup d'Etat du colonel Kadhafi, en septembre 1969.

Des contacts préliminaires entre le Caire et M. Bakkouche avaient eu lieu par l'intermédiaire d'un vice-premier ministre égyptien en exercice, M. Hafez Ghanem. M. Bakkouche a donc obtenu le bénéfice de l'asile politique dès son entrée en Egypte. L'ancien premier ministre, qui avait été jugé et acquitté en Libye après le renversement du roi Idriss, avait quitté son pays pour l'Europe il y a trois mois.

A peine âgé de quarante ans, dynamique et disponible, M. Bakkouche paraît tout indiqué pour prendre, avec le soutien du Caire, la tête d'une opposition modérée — en exil — au régime radical du colonel Kadhafi. Dans sa première déclaration publique en Egypte, l'ancien chef de gouvernement, s'appuyant notamment sur les informations données par *Amenesty International* au sujet de vingt-sept récentes exécutions sommaires (*le Monde* du 14 avril), a affirmé que *« la liberté, la justice et la souveraineté de la loi avaient disparu en Libye »*.

L'arrivée en Egypte de M. Bakkouche avait été précédée, le 7 mai dernier, de celle d'un cadet de l'armée de l'air libyenne, M. Rouhoum Asfar, qui a atterri sur le sol égyptien à bord de son avion d'entraînement et a obtenu l'asile politique. Selon M. Asfar, *« trois officiers de la base de Tobrouk ont été fusillés, car le colonel Kadhafi les soupçonnait d'être partisans du commandant Omar Meheichi »*. Ce dernier, ancien membre du Conseil libyen de la révolution et ancien ministre, s'est réfugié dès août 1975 en Egypte, où il se livre à une activité politique sporadique.

Les journaux cairotes de jeudi matin annonçaient d'autre part à la « une » qu'un officier de l'armée de l'air libyenne, venant de Tobrouk, a trouvé asile en Egypte depuis une semaine. Dans une déclaration à la prese, il a évoqué *« le massacre des officiers de Tobrouk »*, assurant que ce qui l'avait conduit à s'enfuir de son pays était *« l'exécution du capitaine Mohamed Mansouri pour un malentendu avec un proche du cholonel Kadhafi »*.

Notons enfin que, si l'ancien roi Idriss Ier, installé également au Caire depuis son renversement, n'est plus à même de jouer un rôle politique actif en raison de son âge (il est né en 1890), il continue de recevoir secrètement l'allégeance de tribus libyennes fidèles à la confrérie islamique Senoussia, dont il n'a jamais cessé d'être le chef.

A Tripoli, après les émeutes de janvier dernier en Egypte, le régime libyen a suscité l'apparition sur les ondes d'un « Front de libération de l'Egypte ». De son côté, Le Caire favorise désormais ouvertement le regroupement sur son sol des opposants libyens.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

DIPLOMATIE

Un compromis paraît possible dans la négociation SALT

(Suite de la première page.)

Le communiqué devrait annoncer aussi que Moscou et Washington se consulteront désormais régulièrement sur le Proche-Orient. Le gouvernement de M. Carter tient ainsi à ce que l'U.R.S.S. reprenne ses responsabilités dans une affaire qui redevient brûlante et dont elle avait été écartée par M. Kissinger.

MM. Gromyko et Vance ont surtout voulu dissiper le vent de pessimisme que M. Waldheim a fait souffler jeudi. Venu à Genève pour la signature de la convention contre la « guerre écologique », reçu une heure par M. Gromyko et deux heures par M. Vance, le secrétaire général des Nations unies a dit au cours d'une conférence de presse qu'il ne fallait pas attendre sur les SALT une *« solution rapide »*. Il est évident, a-t-il souligné, que les *« divergences profondes »* apparues lors du voyage du secrétaire d'Etat à Moscou en mars n'ont pas été surmontées. Mais, a-t-il ajouté, *« une nouvelle ébauche est peut-être possible »*, et il a estimé *« logique »* qu'un *« compromis »* soit tenté. Cette indication, qui avait les apparences d'une indiscrétion, a quelque peu irrité les Américains

Sur le fond, M. Waldheim n'a sans doute pas tort : un accord SALT définitif demandera encore, dans la meilleure hypothèse, beaucoup de temps. Mais le fait que MM. Vance et Gromyko poursuivent pendant quatre jours des discussions *« complètes, sérieuses et confiantes »* (pour reprendre les mots du porte-parole américain), est le signe d'un progrès très sensible par rapport aux conversations de Moscou.

Sur le Proche-Orient, M. Waldheim a été plus pessimiste encore. *« La situation nouvelle* (créée par l'arrivée au pouvoir à Jérusalem des nationalistes du Likoud) *ne facilitera certainement pas le processus de négociations »*, a dit le secrétaire général de l'ONU, qui doute beaucoup que la conférence de Genève puisse être convoquée cette année.

A plusieurs reprises, en anglais et en français, M. Waldheim a répété ce raisonnement, insistant à la fois sur la difficulté de réunir rapidement la conférence de Genève et sur la nécessité de le faire, sur la *« rigidité »* du Likoud, son refus de prendre contact avec l'O.L.P. et d'évacuer les territoires occupés, sur le danger d'une reprise des hostilités *« non pas immédiatement mais dans l'avenir »*, etc.

Il est vraisemblable que MM. Gromyko et Vance partagent ses craintes. Du moins ont-ils voulu se montrer décidés à unir leurs efforts pour conjurer le destin. Tandis que le secrétaire d'Etat américain (qui l'avait reçu à son hôtel) le reconduisait à sa voiture, M. Gromyko déclara aux journalistes : *« L'Union soviétique et les Etats-Unis croient que la situation au Proche-Orient est potentiellement dangereuse »*, et il annonça spontanément leur accord sur la nécessité de convoquer la conférence de Genève.

MAURICE DELARUE.



AMÉRIQUES

Brésil

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS 1968

Les étudiants manifestent dans la rue pour le retour de la démocratie

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — Les étudiants ont manifesté, le jeudi 19 mai, contre le régime militaire. Des meetings ont eu lieu dans plusieurs universités du pays. A Sao-Paulo, des centaines de jeunes ont défilé pendant une demi-heure en dépit de l'interdiction officielle et alors qu'un énorme dispositif policier avait été déployé pour les intimider. Des étudiants avaient décidé de faire du 19 mai une *« Journée nationale de combat »*. C'est la première fois depuis 1968 qu'un tel mot d'ordre a pu être lancé et suivi. Préparé, coordonné à l'échelon national, le mouvement est né de revendications universitaires, mais il s'est vite politisé. Les rassemblements de jeudi ont été organisés autour de deux thèmes principaux : l'amnistie des prisonniers politiques, le rétablissement des libertés démocratiques. Souvent, les slogans ont dénoncé la nature policière et oppressive du régime (*le Monde* du 20 mai).

A Rio-de-Janeiro, environ trois mille étudiants se sont réunis dans le préau de l'université catholique (PUC) et ont déployé des banderoles qui, partout ailleurs, passeraient pour académiques, mais qui, au Brésil, ont une saveur quasi révolutionnaire. Car il y a bien longtemps que les militaires au pouvoir ont découragé les porteurs de pancartes. *« Travailleurs, étudiants, unis contre l'oppression » :* on n'écrit pas ces quelques mots de la même façon à Rio qu'à Paris. Leur nouveauté plaide pour leur sincérité. D'autres proclamations, oubliées depuis longtemps, étaient affichées à bout de bras dans le campus : *« Résistance populaire »*, par exemple, ou *« Fin des tortures et de l'arbitraire policier ! »* Mais la vraie devise de la journée était celle que les étudiants de Sao-Paulo avaient donnée comme titre à un de leurs manifestes : *« Aujourd'hui, qui ne dit mot consent »*. Le 19 mai a été, en effet, la journée de la « reprise de la parole » après une longue période de silence et de répression.

Le soutien des professeurs

Les étudiants évaluent à quatre cents le nombre de prisonniers politiques pour lesquels ils réclament une amnistie et à plusieurs milliers celui des exilés dont ils demandent le retour au pays. La « journée de combat » a été lancée en réplique à une dizaine d'arrestations opérées le 1er mai par la police de Sao-Paulo, qui détient depuis cette date des ouvriers et des étudiants surpris alors qu'ils distribuaient des tracts. Des « comités du 1er mai » se sont formés aussitôt, composés de dirigeants universitaires, de parlementaires de l'opposition, de parents de prisonniers politiques.

Ce sont eux, avec les directoires étudiants, qui ont lancé la journée d'action. Comme on pouvait s'y attendre, le porte-parole de la présidence de la République, le colonel Toledo Camargo, également chargé de la propagande du régime, a parlé d' *« infiltration subversive »*. Le ministre de l'éducation, M. Ney Braga, s'en est pris, lui, aux « agitateurs ». Complainte classique qui a donné le prétexte au branle-bas de combat dans les casernes de la police militaire.

Le gouvernement, qui avait interdit les manifestations non seulement dans la rue mais aussi dans les enceintes universitaires, s'est efforcé d'éviter des heurts trop violents. Après avoir dénoncé l'accord militaire qui le liait aux Etats-Unis pour éviter toute ingérence américaine dans la façon dont il applique chez lui la charte des droits de l'homme, il n'entend apparemment pas relancer la polémique sur un thème si cher à l'administration Carter. Une telle prudence a, évidemment, ses limites. Le 19 mai, néanmoins, elle a eu une double conséquence : à Brasilia, à Rio-de-Janeiro et à Sao-Paulo, la police n'est pas intervenue pour dissoudre les meetings qui avaient lieu sur les campus universitaires. A Sao-Paulo, où la tension était la plus vive car le comité organisateur avait maintenu son mot d'ordre de défilé dans la rue, les forces de police ont dispersé avec des bombes lacrymogènes une manifestation éclair. Une trentaine d'étudiants ont été arrêtés. Le secrétaire à la sécurité publique, le colonel Erasmo Dias, avait donné l'ordre de les relâcher après interrogatoire. Le mouvement pauliste a été appuyé par un manifeste de six cents professeurs, dont certains comptent parmi les intellectuels les plus brillants du pays. En quelques phrases, ceux-ci se sont prononcés en faveur du rôle nécessairement critique de l'Université et de l'exercice d'une liberté qui, à leurs yeux, doit pouvoir être pratiquée *« dans tous les domaines de la vie sociale »*.

La contestation étudiante naît, ou plutôt renaît, dans une Université qui a beaucoup changé en dix ans. Ses effectifs se sont en effet décuplés depuis le coup d'Etat militaire de 1964 ; elle connaît donc une crise de croissance aggravée par les méthodes autoritaires, la censure intellectuelle, les mesures d'intimidation qui ont la faveur des militaires au pouvoir.

Les mouvements marxistes-léninistes qui ont essayé de s'implanter en milieu étudiant ont, sans doute, contribué à organiser et à encadrer la journée d'action du 19 mai. Mais celle-ci n'aurait pas réussi sans la grogne qui s'empare des facultés comme du reste du pays. L'Eglise, les intellectuels, une bonne partie des classes moyennes, même certains milieux d'affaires, sont maintenant dans l'opposition au gouvernement. Le sachant, celui-ci a changé, en avril, les règles du jeu politique et électoral pour éviter une défaite cuisante aux législatives de 1978. Il n'a fait que démontrer, une fois de plus, son caractère arbitraire au moment même où il révèle quelques-unes de ses failles les plus graves : malgré de nombreuses mesures d'austérité, l'inflation continue en effet de plus belle (16 % de janvier à avril), plusieurs scandales financiers ont éclaté et montré la corruption qui règne dans une partie de la bureaucratie.

Le général Geisel tente de surmonter ces difficultés en utilisant un style populiste : il a allongé à un mois les congés des salariés et il n'a pas craint, au mépris des apparences, d'affirmer, à propos d'une récente réforme judiciaire, que celle-ci était destinée à rendre la justice plus populaire. L'inflation, la corruption et le populisme étaient quelques-uns des maux que les militaires dénonçaient dans le gouvernement Goulart lorsqu'ils l'ont renversé. Il est curieux de les rencontrer treize ans après dans leur propre régime.

CHARLES VANHECKE.

Cuba

M. FIDEL CASTRO INVITE LES PETITS PAYSANS A SE REGROUPER DANS DES COOPÉRATIVES

La Havane *(A.F.P.)*. — Au cours d'un discours prononcé devant le cinquième congrès de l'Association nationale des petits agriculteurs (ANAP), M. Fidel Castro a encouragé, mercredi 18 mai, les petits paysans à se regrouper dans des coopératives. Il a cependant assuré ces derniers qu'il ne serait pas fait pression sur eux et que *« leur volonté serait respectée »*.

L'ANAP regroupe deux cent trente mille propriétaires et copropriétaires de parcelles ne dépassant pas 67,5 hectares, superficie maximum autorisée par la loi. M. Castro a révélé que les membres de l'ANAP possédaient 21 % de la terre cultivable et que l'Etat était propriétaire des 79 % restants, ce qui constitue, selon lui, le plus fort pourcentage de terre socialisée au monde.

Il a ajouté que la situation de Cuba est *« assez préoccupante »*, car, si le pays disposait de 11 000 mètres carrés de terre cultivable par habitant en 1959, ce chiffre est tombé à 7 000 en raison de l'augmentation de la population.

La solution consiste à mécaniser les campagnes et à créer des coopératives de production, ce devrait permettre aux paysans de disposer de revenus supérieurs à ceux des ouvriers agricoles, a ajouté M. Castro.

États-Unis

DANS SON TROISIÈME ENTRETIEN TÉLÉVISÉ

M. Nixon a fait l'apologie de l'intervention américaine au Vietnam

Washington. — Dans sa première interview télévisée, l'ancien président Nixon se considérait victime de son bon cœur pour avoir tenté de protéger ses proches collaborateurs des retombées du Watergate. Mercredi soir 18 mai, apparaissant pour la troisième fois sur le petit écran, il s'est présenté devant son interlocuteur, le journaliste britannique David Frost, comme l'homme de la paix, entraîné par la fatalité à étendre la guerre et à réprimer par des moyens détournés la protestation contre la guerre du Vietnam.

Cette fois-ci, M. Nixon ne s'est pas présenté en pêcheur repentant. Très sûr de lui, il a estimé que l'intervention américaine au Vietnam était justifiée. *« Kennedy et Johnson ont eu raison de s'engager dans la guerre, mais ils auraient pu la mener avec plus d'énergie »*, déclara-t-il. Au sujet de l'invasion du Laos et du Cambodge, l'ancien président n'a qu'un seul regret, celui *« de n'avoir pas agi plus vigoureusement plus tôt... »*. *« Une des plus efficaces opérations de la guerre »*, a déclaré M. Nixon, en parlant du Cambodge, après avoir noté cependant que la C.I.A. avait failli à sa mission en donnant des renseignements insuffisants.

Il a soutenu que l'intervention américaine au Cambodge avait retardé *« l'extermination d'un peuple par la plus cruelle des dictatures communistes »*. Il ne répondit pas à la question de David Frost qui lui demandait si, justement, *« l'hideux carnage »* accompli par les bombardiers américains n'avait pas provoqué la violente et inacceptable réaction des Khmers rouges. M. Nixon dit seulement que la politique américaine excluait le bombardement des populations civiles. *« Sinon, nous aurions pu terminer la guerre certainement d'une manière sanglante, mais beaucoup plus rapide... »*, ajouta-t-il.

M. Carter réagit

Et c'est bien pour mettre fin à la guerre que ce champion de la paix tente de justifier les abus de pouvoir et le recours à des pratiques illégales (tables d'écoute, effractions, interceptions de courriers, etc.), condamnés par le Congrès et les tribunaux. *« La guerre aurait pris fin deux ans plus tôt, sans les divisions intérieures aux Etats-Unis »*, a-t-il avancé, soulignant qu'il ne voulait pas suivre l'exemple des Français *« qui ont perdu la guerre à Paris plutôt qu'à Dien-Bien-Phu »*. Il a expliqué qu'il voulait mobiliser la majorité silencieuse pour empêcher l'ennemi de gagner à Washington ce qu'il n'avait pu obtenir sur le terrain. D'où son approbation des opérations clandestines menées contre les contestataires de la guerre du Vietnam qu'il qualifia *« d'hypocrites et de cagots »*, et dont l'activité, selon lui, a prolongé la guerre.

Quant à l'effraction du cabinet du psychiatre de M. Ellsberg (un *« minable »*, selon M. Nixon), qui avait subtilisé et divulgué les dossiers « secrets » du Pentagone, l'ancien président ne se rappelle pas en avoir été informé au préalable par ses adjoints, mais concéda qu' *« en tout cas, je leur ai dit : allez-y... »*

A plusieurs reprises, M. Nixon a admis qu'il se conduisait en paranoïaque envers ses adversaires, mais *« un paranoïaque de la paix »*. Il a développé ensuite sa conception d'une *« présidence impériale »*. Pourquoi ne pas avoir lutté contre vos adversaires de manière légale, soit par des mesures législatives, soit par la voie de poursuites judiciaires, lui demanda en substance David Frost ? *« Ce que vous dites est parfait en théorie, mais était impossible à réaliser »*, répondit M. Nixon. Il ne pouvait pas demander au Congrès l'autorisation d'utiliser des tables d'écoute, de procéder à des cambriolages, sans provoquer un tollé général et, surtout, alerter les suspects. Harcelé par son interlocuteur, qui lui faisait remarquer que ce raisonnement aboutissait à sanctionner une action illégale, Richard Nixon répondit : *« Quand le président le décide ainsi, cela signifie que l'action n'est pas illégale, et ceux qui exécutent la décision ne violent pas la loi... »*

Bref, pour M. Nixon, le président des Etats-Unis est au-dessus de la loi, non seulement quand il estime que la sécurité nationale est en jeu, mais aussi s'il pense que la paix et l'ordre intérieurs sont menacés. *« Vous pourriez ainsi justifier un ordre d'assassiner »*, déclara M. Frost. *« Il y a des degrés, des nuances difficiles à expliquer »*, répliqua M. Nixon.

Le président Carter n'a pas manqué l'occasion qui lui était offerte de condamner avec éclat cette conception politique. Le porte-parole de la Maison Blanche a déclaré, en effet, selon le chef de l'exécutif, qu'aucun président n'a le droit d'enfreindre la loi... *« Une telle philosophie est une erreur tragique, comme les derniers événements l'ont démontré d'une manière dramatique »*, ajouta-t-il.

A la fin de l'interview, M. Richard Nixon révéla qu'il ne pardonnait pas à ceux qui l'avaient dédaigné. *« Tenez, les Kennedy... Savez-vous que Mme Nixon et moi-même n'avons jamais été invités à la Maison Blanche pour un déjeuner ou un dîner ? En revanche, une fois élu président, je mis un point d'honneur à inviter Jackie Kennedy, ses enfants, Rose Kennedy, la mère du président défunt, le sénateur Humphrey, ancien vice-président, etc. Oui, par moment, j'ai haï des gens... Mais la haine ne doit pas gouverner les individus... »*, conclut-il, ajoutant qu'il se considérait comme *« la dernière victime du Vietnam... »*.

HENRI PIERRE.

Le prix d'une interview

M. John Lee, député travailliste à la Chambre des communes, avait écrit mardi 3 mai à Sir Michael Swann, président de la B.B.C., pour lui demander d'annuler la diffusion des interviews télévisées de l'ancien président Nixon par le journaliste David Frost. Un homme qui a causé un tort inappréciable à son pays doit-il bénéficier d'une telle publicité, demandait M. Lee, d'autant que le seul motif de toute l'opération semble bien être l'appât du gain ?

Vedette du show-business télévisé et interlocuteur des célébrités de toutes sortes, M. Frost a atteint, dans le genre qu'il affectionne, une sorte de perfection formelle. M. Nixon, qui n'était alors que candidat à la présidence, n'avait eu, pendant l'été 1968, qu'à se louer de ses services et avait conservé un excellent souvenir de l'interview qu'il lui avait alors accordée.

Dès la démission du président, le 9 août 1974, M. Frost se mettait en chasse et décrochait le contrat, après d'innombrables tractations par hommes d'affaires interposés, en juillet 1975 (les trois grandes chaînes de radio-télévision américaines A.B.C., N.B.C. et C.B.S. avaient refusé de se mettre sur les rangs pour des raisons de moralité, car elles n'ont pas l'habitude de payer les interviews des hommes politiques).

Le « journalisme du carnet de chèques », selon l'expression sévère de nos confrères anglo-saxons, ne laisse rien au hasard. Les droits et les devoirs du présentateur et de son client sont soigneusement codifiés : M. Nixon n'a pas eu communication des questions qui lui ont été posées et il n'a pu exercer aucune censure sur les enregistrements réalisés.

La société Paradine, fondée et dirigée par M. David Frost (il l'a baptisée de son second prénom, d'origine huguenote), fait un chiffre d'affaires annuel de 20 millions de dollars. Elle produit, sur une échelle planétaire, des « séries » télévisées, des comédies musicales filmées, etc. Elle a également d'autres projets en vue, notamment une interview de l'ancien premier ministre britannique, M. Harold Wilson.

Il reste que M. Nixon, dont on connaît le peu d'estime qu'il a pour la presse en général, et la presse américaine en particulier, a choisi un journaliste britannique, la plupart des candidats américains s'étant récusés. Le formidable battage publicitaire qui a accompagné toute l'opération, les fuites soigneusement organisées au moment où l'intérêt se relâchait, les chiffres des droits de diffusion tantôt dissimulés comme des secrets d'Etat et tantôt complaisamment étalés, bref tout l'appareil destiné à « vendre » le produit avant même qu'il ne soit créé est-il, en tout cas, de nature à rehausser l'idée que le public se fait de l'information ?

On dit souvent que la politique est un « show-business » comme les autres et que les exigences du « spectacle » ont dénaturé les rapports normaux que les simples citoyens doivent avoir avec ceux qu'ils ont élevé, par leur vote, aux plus hautes positions, le « coup » journalistique de M. Frost risque de contribuer à accréditer davantage encore cette thèse pessimiste...

DOMINIQUE DHOMBRES.

ASIE

Inde

UN ACCORD COMMERCIAL A ÉTÉ SIGNÉ AVEC PÉKIN

Quinze ans après avoir interrompu leurs échanges commerciaux en raison du conflit frontalier qui les opposait, l'Inde et la Chine ont signé cette semaine un accord aux termes duquel New-Delhi achètera du zinc et du mercure à la Chine et lui vendra de la laque. Cet accord ne porte que sur des sommes modestes — environ 10 millions de francs — mais il pourra être étendu à d'autres matières si les premiers échanges sont satisfaisants, indique le *Financial Times*, de Londres.

Le correspondant de ce quotidien à New-Delhi précise que les dirigeants indiens sont prêts à étudier la reprise des relations commerciales avec Pékin en tenant compte des objectifs du plan chinois de développement en cinq ans.

L'Inde a également signé cette semaine un accord avec la Corée du Nord en vue du développement des échanges, encore modestes, entre les deux pays.

AFRIQUE

Zaïre

Selon Kinshasa

LES CORPS DE 259 « ENNEMIS » ONT ÉTÉ INHUMÉS DANS LE SHABA

Les corps de deux cent cinquante-neuf « ennemis » ont été inhumés au Shaba par une mission de la Croix-Rouge internationale, a indiqué jeudi 19 mai l'Agence zaïroise de presse (AZAP). Les corps, ajoute l'agence, « faisaient partie d'un lot de cadavres que devait photographier la presse internationale », mais les journalistes n'ont pu se rendre sur place, la Croix-Rouge s'étant, semble-t-il, opposée à ce « reportage ». Selon Kinshasa, les cadavres sont ceux de « cent soixante-huit soldats ennemis » et de « quatre-vingt-onze civils incorporés de force et tués sommairement par les rebelles pour éliminer tout témoignage ». Ces chiffres constituent la première estimation officielle faite à Kinshasa des pertes subies par les « rebelles » depuis le début des combats au Shaba.

La progression des forces zaïro-marocaines vers le poste-frontière de Diolo se poursuit ; celles-ci se trouvent maintenant à mi-chemin entre Kasaji et l'Angola. Toutefois, selon certains observateurs militaires à Kinshasa, la reconquête totale du Shaba ne serait pas effectuée avant « quatre à six semaines ».

● A LUANDA, le ministère angolais de la défense a annoncé jeudi que deux opérations militaires avaient été menées récemment contre son pays, l'une par l'« armée zaïroise au Cabinda, l'autre par une « unité d'hélicoptères » sud-africaine à Cunene, au sud de l'Angola. Ces deux opérations auraient fait cinq morts et deux blessés dans les rangs de l'armée angolaise.

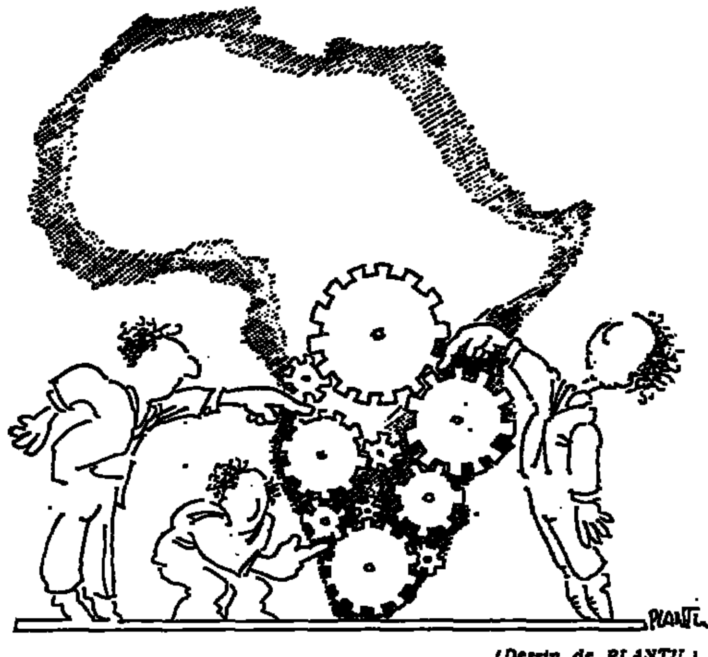
● A NDOLA, dans la « ceinture de cuivre » zambienne, le président Kaunda a déclaré jeudi que plusieurs Zambiens avaient été tués mercredi par des mines placées par les forces de sécurité rhodésiennes en territoire zambien. C'est cet incident qui, selon M. Kaunda, est à l'origine des échanges de tirs à Victoria-Falls (« le Monde » du 20 mai). — (A.F.P., Reuter, A.P.)

A LA CONFÉRENCE DE MAPUTO

M. Young n'a pas convaincu les délégués africains en leur conseillant la non-violence

De notre envoyé spécial

Maputo. — Une rencontre entre un Occident plus attentif et une nouvelle Afrique noire, ainsi pouvait-on résumer l'esprit de la *« Conférence internationale pour le soutien aux peuples du Zimbabwe (Rhodésie) et de la Namibie »*, avant-même la clôture des travaux, prévue pour le 21 mai. M. Andrew Young, chef de la délégation américaine, s'est employé, jeudi 19 mai, à convaincre les Africains de la sincérité de son gouvernement au moment où le vice-président Mondale s'expliquait, à Vienne, avec M. Vorster. Mais, faute d'avoir présenté des propositions nouvelles dans son allocution, il a laissé ses auditeurs quelque peu sur leur faim, et n'a pas contribué à faciliter la recherche d'un compromis entre les participants à cette conférence, réunie sous l'égide des Nations unies et de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.)



(Dessin de PLANTU.)

Objet de la curiosité de tous et de l'agacement de quelques-uns, se voulant l'interprète d'un « *new-deal* » entre l'Afrique noire et l'Amérique, M. Young a posé le problème en termes de crédibilité. *« Dans quelle mesure pouvez-vous nous croire ? »*, a-t-il dit aux Africains, non sans ajouter qu'il comprenait leur « *scepticisme* » et même leur « *cynisme* » face aux initiatives des cinq puissances occidentales qui négocient avec la République sud-africaine un règlement en Namibie : l'Allemagne fédérale, les Etats-Unis, le Canada, la Grande-Bretagne et la France.

M. Young a rappelé la lutte pour les droits civiques aux côtés de Martin Luther King dans le cadre de la « *révolution silencieuse et non violente* ». L'intérêt du diplomate noir américain pour la lutte des peuples africains face à l'apartheid était évident.

Il a eu plus de mal, en revanche, à convaincre, en établissant un parallèle entre la lutte des Noirs américains pour leurs droits civiques et la libération de l'Afrique australe. En fait, en évoquant le « *défi du développement* » et en proposant une « *combinaison de pressions et d'appâts* » pour faire céder les « *pouvoirs pâles* » d'Afrique australe, il a suggéré que la « *guerre économique* » pouvait être plus efficace que la lutte armée.

Il en aurait sans doute fallu davantage pour persuader les Africains, même ceux qui n'appartiennent pas à la « *ligne de front* ». « *Je l'aurais écouté avec patience voilà dix ans à Atlanta* », a déclaré le délégué du Nigeria, soulignant ainsi que l'allocution s'adressait autant au public américain qu'à celui d'Afrique noire. *Nombreux sont ceux qui se sont* étonnés de l'absence de toute proposition nouvelle.

Le moins convaincu de tous a sans doute été M. Robert Mugabe, qui faisait un peu grise mine depuis le début de la conférence. Le coprésident du Front patriotique du Zimbabwe a dit, en sortant de la salle : « *Je ne vois pas dans le discours de Yong, un changement de la politique américaine. Il nous demande d'accepter le nouvel establishment américain. La non-violence ? Nous avons essayé ce genre de solution, nos gens se sont fait descendre...* »

M. Young a sans doute voulu éviter de porter préjudice aux discussions engagées le même jour à Vienne entre le vice-président américain et le premier ministre sur-africain. Mais, du coup, il a pris le risque de relancer à Maputo le débat sur l'intérêt des efforts concertés des Occidentaux en faveur de règlements négociés en Namibie et en Rhodésie. En tout cas, si M. Young demeure le principal artisan d'une meilleure compréhension entre l'Occident et l'Afrique noire combat- pas entièrement tort de penser, de son côté, que la guérilla y est également pour quelque chose...

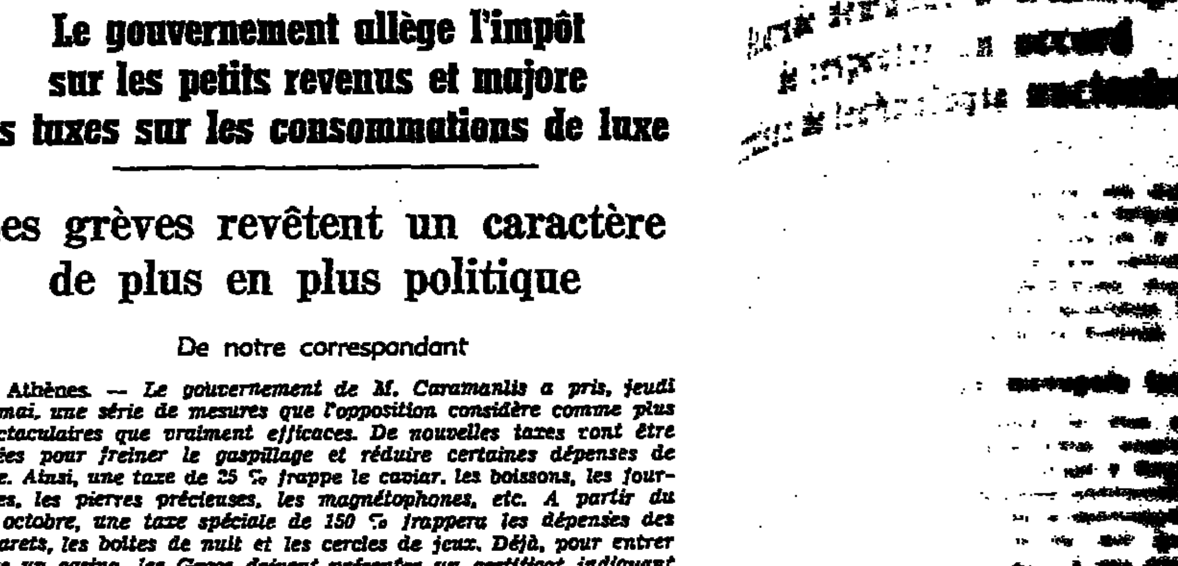
JEAN-CLAUDE POMONTI.

LES ENTRETIENS MONDALE-VORSTER ONT PRIS FIN A VIENNE

Les entretiens sur la situation en Afrique australe entre le vice-président américain Walter Mondale et le premier ministre sud-africain, M. Vorster, se sont terminés à Vienne vendredi 20 mai en fin de matinée. Les deux chefs de délégations devaient, à l'issue de leur dernière séance de travail, tenir deux conférences de presse séparées afin de faire le point sur l'état des négociations. Aucun communiqué commun ne sera publié à l'issue de la rencontre. Jeudi, MM. Vorster et Mondale se sont entretenus à plusieurs reprises en tête-à-tête. Le vice-président américain a informé M. Carter de l'évolution des pourparlers. — (A.F.P., Reuter.)

EUROPE

Grèce



Le gouvernement allège l'impôt sur les petits revenus et majore les taxes sur les consommations de luxe

Les grèves revêtent un caractère de plus en plus politique

De notre correspondant

Athènes. — *Le gouvernement de M. Caramanlis a pris, jeudi 19 mai, une série de mesures que l'opposition considère comme plus spectaculaires que vraiment efficaces. De nouvelles taxes vont être créées pour freiner le gaspillage et réduire certaines dépenses de luxe. Ainsi, une taxe de 25 % frappe le caviar, les boissons, les fourrures, les pierres précieuses, les magnétophones, etc. A partir du 1er octobre, une taxe spéciale de 150 % frappera les dépenses des cabarets, les boîtes de nuit et les cercles de jeux. Déjà, pour entrer dans un casino, les Grecs doivent présenter un certificat indiquant qu'ils ont payé leurs impôts. Le premier résultat est qu'hier soir, au casino du Mont-Parnès, il n'y avait que trois étrangers devant les tables de jeux.*

A partir du 1er janvier, la taxe de circulation sur les voitures augmentera en outre de 100 % ; l'impôt frappant les grosses cylindrées progressera de son côté de 150 % dès octobre. Le gouvernement envisage également d'interdire la vente à crédit pour les automobiles. Les nouvelles taxes, qui frappent surtout les classes moyennes, n'affecteront pas outre mesure l'oligarchie de ce pays.

A l'inverse, l'exemption d'impôts concerne tous les revenus inférieurs à 60 000 drachmes par an (environ 9 000 F) au lieu de 30 000 (4 500 F) jusqu'ici. L'opposition estime que cette mesure, qui satisfera environ trois cent cinquante mille contribuables, est équitable mais qu'elle ne couvrira pas le prélèvement opéré par l'inflation depuis trois ans sur le pouvoir d'achat et supporté par des ouvriers et des employés.

Commentant, mardi 17 mai, la vague des grèves qui déferle sur le pays depuis le début de l'année, le premier ministre, M. Caramanlis, a souligné les dangers qu'elle pouvait présenter pour l'économie mais aussi pour la défense nationale. Déjà, le 2 mars dernier, M. Caramanlis avait déclaré que beaucoup de grèves « *étaient inutiles ou absurdes* », et que, si le gouvernement cédait par démagogie, l'inflation serait inévitable. Son appel à la modération et à l'autodiscipline des syndicats et des organisations professionnelles ne semble pas avoir été entendu, car la Grèce connaît aujourd'hui une série de grèves qui illustrent un climat social et politique pour le moins agité.

La grève des agents de l'aviation civile entraîne l'interdiction des vols de nuit pour tous les aérodromes grecs, et cela au début d'un important mouvement touristique. Le gouvernement a dû faire appel à trois cents officiers et sous-officiers de l'armée de l'air. D'autre part, la grève des médecins des hôpitaux et celle des infirmières donnent lieu à des controverses dans la presse. M. Miky Theodorakis a l'intention de porter plainte contre les médecins d'une clinique athénienne, qui, par suite de la grève, n'auraient pas donné à son père, décédé samedi dernier, les soins indispensables qu'exigeait un accident cardiaque.

A propos de la grève des médecins, les milieux gouvernementaux notent qu'elle fut décidée par trois cent soixante et un membres sur un total de quatre mille. D'autre grèves, comme celles des architectes et des ingénieurs électriciens, entre autres, auraient également été décidées par des minorités obéissant à des considérations politiques beaucoup plus qu'à des motifs strictement professionnels.

Le premier ministre a relevé aussi toutes les mesures prises en faveur des travailleurs et insisté sur les charges écrasantes dues ces trois dernières années au quadruplement des dépenses militaires.

En fait, M. Caramanlis et son gouvernement se heurtent à une « *opposition réelle* » bien plus dynamique que l'« *opposition légale* » représentée par les partis politiques. Déjà, la grève des professeurs de l'enseignement secondaire en mars dernier a bouleversé l'année scolaire et créé un malaise qui n'est pas encore dissipé. De même des grèves comme celle des mineurs des entreprises du groupe Bodosakis, qui dure depuis soixante-quatre jours, illustrent les difficultés que rencontrent les autorités dans leurs efforts d'arbitrage. Or les préavis de grève se multiplient.

Dans les milieux de gauche, on estime que les déclarations de M. Caramanlis visent essentiellement les organisations professionnelles qui échappent au contrôle d'une C.G.T. grecque considérée comme trop proche du pouvoir. On estime également que ces déclarations laissent prévoir des mesures tendant à réglementer plus strictement le droit de grève. Un projet de loi retirerait pratiquement ce droit au corps des fonctionnaires. L'extrême gauche dénonce les licenciements de cadres syndicalistes.

Cette « *opposition réelle* » ne se limite pas aux seuls syndicats et organisations professionnelles mais semble s'étendre aux pêcheurs en eau trouble qui aimeraient bien créer des difficultés à M. Caramanlis. Ce dernier doit tenir compte des sourdes menées de certains armateurs, industriels, hommes d'affaires et divers milieux de droite, qui cachent de moins en moins leur hostilité.

MARC MARCEAU.

EUROPE

Yougoslavie

LA VISITE DU VICE-PRÉSIDENT MONDALE

Belgrade demande à Washington de respecter un accord de livraison de technologie nucléaire civile

De notre correspondant

Belgrade. — M. Mondale, vice-président des Etats-Unis — la plus importante personnalité américaine à se rendre en Yougoslavie depuis que M. Carter est au pouvoir, — était attendu, vendredi 20 mai dans *l'après-midi, à Belgrade. Il* aura des entretiens avec le vice-président yougoslave, M. Doronjski, et sera *reçu par le président* Tito.

Lors de sa campagne électorale, M. Carter avait, à plusieurs reprises, parlé de la Yougoslavie, et ses déclarations étaient sensiblement différentes de celles de M. Ford. Le candidat démocrate prenait une certaine distance vis-à-vis du gouvernement de Belgrade. Néanmoins, une fois élu, M. Carter semble avoir évolué, et sa déclaration du 4 mai sur la tournée européenne de M. Mondale a été accueillie ici avec satisfaction : « *Les Etats-Unis*, a-t-il dit, *accordent une importance exceptionnelle à l'indépendance de la Yougoslavie, à son unité politique et son intégrité territoriale, et ont une haute opinion du rôle exceptionnel joué par le président Tito dans le monde des pays non alignés.* »

Le dossier des rapports bilatéraux des deux pays, estime-t-on à Belgrade, comporte « *des aspects positifs* » : accroissement équilibré des échanges commerciaux (en 1976, ils ont atteint le chiffre record de 730 millions de dollars), coopération dans le secteur industriel, investissements de l'ordre de 150 millions de dollars. En outre, un contrat de plusieurs centaines de millions de dollars a été signé entre la Dow Chemical américaine et l'INA de Zagreb, portant sur la construction en Yougoslavie d'un très moderne complexe pétrochimique, dont la réalisation se poursuit sans difficultés majeures.

En revanche, des divergences se manifestent entre Belgrade et Washington à propos de la construction de la première centrale nucléaire yougoslave à Krsko, ville située à la limite des républiques fédérées de *Croatie* et de *Slovenie*.

Un monopole technique

En *février*, M. Vest, assistant du secrétaire d'Etat américain, avait, lors d'un voyage à Belgrade, exigé des garanties additionnelles pour le transfert de la technologie, invoquant la volonté de son gouvernement d'empêcher « *à tout prix* » les risques de prolifération nucléaire. *Il* lui fut répondu que la Yougoslavie avait accepté, par l'accord de 1974, les garanties prévues par l'organisation internationale de Vienne et celles que demandait à l'époque l'administration Ford. Elle exigeait donc l'exécution intégrale des projets et rendrait, le cas échéant, les Etats-Unis responsables des éventuels dommages qui pourraient découler de la non-livraison par la compagnie Westinghouse des équipements commandés. Le mois dernier, le chef du gouvernement de la Républiqeu fédérée de Croatie, M. Sirotkovitch, s'est rendu à Washington et a essayé, sans succès, de convaincre les autorités américaines de revenir sur leur décision.

Les Yougoslaves semblent déterminés à rejeter toute modification de l'accord de 1974. Ils estiment que, sous prétexte d'empêcher la prolifération des armes, les puissances nucléaires cherchent à conserver également le monopole de la technologie civile, facteur important de progrès des pays en voie de développement.

PAUL YANKOVITCH.

Espagne

L'ETA aurait décidé de passer à l'action directe au Pays basque avant le début de la campagne électorale

La situation était de nouveau tendue, le vendredi 20 mai, au Pays basque espagnol, alors que les manifestations de solidarité se multiplient dans le reste du pays, particulièrement à Madrid et à Barcelone.

Deux policiers de faction devant la gare de Pampelune ont échappé à un attentat dans la nuit de jeudi à vendredi 20 mai. Ils ont essuyé plusieurs coups de feu. Leurs agresseurs ont réussi à prendre la fuite. D'autre part, l'assassinat ayant coûté la vie à un jeune policier de Saint-Sébastien (*le Monde* du 20 mai) a été revendiqué par la branche politico-militaire de l'ETA. Tout indique que cette organisation, qui avait lancé un ultimatum fixé au 24 mai, au gouvernement, a décidé de repasser à l'action directe avant même le début d'une campagne électorale qui s'annonce agitée.

Décidés à venger la mort du policier de Saint-Sébastien, des commandos d'extrême droite ont multiplié jeudi les agressions et les intimidations. A Saint-Sébastien, ils ont blessé par balles deux jeunes gens et ont matraqué des passants dans les rues de la vieille ville. Un commando a été encerclé par la foule et la police a dû tirer des balles de caoutchouc pour délivrer les jeunes gens, membres du commando, menacés d'être lynchés.

Pendant toute la soirée de jeudi, des heurts ont eu lieu entre des groupes de manifestants de gauche et des civils armés appartenant à des organisations d'extrême droite.

Cependant, les trois plus importantes centrales syndicales basques ont lancé un appel aux travailleurs leur demandant de ne pas participer à des mouvements de mobilisation ouvrières dans les prochains jours

L'Union générale des travailleurs (U.G.T., socialiste), les commissions ouvrières (communistes) et Solidarité des travailleurs basques (S.T.B., nationaliste), tout en condamnant la répression policière et en exigeant l'amnistie, ont, en même temps, implicitement condamné l'ETA, en s'en prenant à la « *violence individuelle* » qui dévalue la « *lutte pacifique des travailleurs* ».

« *Devant l'acharnement de différents groupes à appeler à des manifestations, mobilisations et grèves générales pour les prochains jours* », les syndicats estiment que dans les circonstances présentes, « *chaque mobilisation générale peut être interprétée de manière tendancieuse et conduire à une augmentation de la violence* ».

Les centrales syndicales invitent les partis démocratiques à adopter la même position.

Le gouvernement de Madrid aurait décidé d'expulser un certain nombre des prisonniers politiques basques. La Belgique serait prête à les accueillir (*le Monde* du 20 mai). Cinq des six Basques condamnés à mort pendant le procès de Burgos, auraient, en particulier, accepté par écrit de s'expatrier, apprend-on de source informée à Saint-Sébastien.

On précise, de même source, que la libération des prisonniers et leur départ, en principe pour la Belgique, pourraient intervenir entre le 5 et le 10 juin, soit quelques jours avant les élections du 15 juin. On ajoute cependant que les partis nationalistes, et plus particulièrement l'ETA, ne sont pas prêts à accepter cette formule, qui est loin, selon eux, « *des exigences actuelles de la population* » du Pays basque et qui permet, en outre, au gouvernement de gagner du temps.

Au cours d'un entretien avec un groupe de maires basques, le ministre espagnol de l'intérieur, M. Rodolfo Martin Villa, a précisé qu'un calendrier avait été fixé pour la libération des prisonniers politiques basques, mais qu'en aucun cas « *les derniers détenus ne seraient relâchés avant les élections* ».

Grande-Bretagne

SELON LE « DAILY MAIL »

La firme automobile British Leyland aurait versé 11 millions de livres de pots-de-vin en 1976

De notre correspondant

Londres. — La Grande-Bretagne va-t-elle connaître un scandale aussi retentissant que celui de la société Lockheed aux Etats-Unis ? C'est ce que suggère une enquête que le *Daily Mail* a commencé de publier, jeudi 19 mai, et dont il relève, ce vendredi 20 mai, de nouveaux éléments. Le journal affirme que, pour favoriser ses affaires, en particulier au Proche-Orient, la firme automobile British Leyland a dépensé des sommes considérables en pots-de-vin à divers intermédiaires.

Ces pratiques auraient été acceptées, ou même approuvées, par lord Ryder, le président du Conseil national d'entreprise, l'organisme qui contrôle British Leyland au nom du gouvernement. La Banque d'Angleterre aurait également joué un rôle en autorisant des transferts de fonds à l'étranger — à Lausanne notamment — en vue de faciliter ces versements illégaux. Le journal rappelle que, lors du récent « sommet » de Londres, les Sept avaient promis de mettre fin aux « illégalités » dans le monde bancaire et commercial.

Le *Daily Mail* indique que les pots-de-vin se seraient élevés à plus de 11 millions de livres (une livre vaut 8,50 francs) en 1975-1976. Le budget prévu pour 1977-1978 pourrait aller jusqu'à 25 millions de livres. Les auteurs de l'enquête citent le cas d'un versement de 1 372 000 livres, destiné à obtenir une commande de Land-Rover pour la garde nationale d'Arabie Saoudite. Une somme de 1 400 000 livres, versée à une société iranienne, aurait permis d'arracher un contrat de fourniture de camions et d'autobus.

Le *Daily Mail* énumère les diverses méthodes qui auraient été utilisées par la direction internationale de British Leyland : pots-de-vin à des agents et intermédiaires sans lesquels certaines commandes n'auraient pas été obtenues ; violation délibérée de la réglementation fiscale et du contrôle des changes dans de nombreux pays ; gonflement artificiel des prix dans les contrats, la différence étant versée sur des comptes numérotés en Suisse ; paiement en espèces à des intermédiaires qui seraient venus au quartier général de British Leyland pour y prendre livraison de valises remplies de billets de banque.

Les accusations du *Daily Mail* sont basées sur des documents, dont une lettre du 15 octobre 1976, signée par lord Ryder et adressée au directeur général de British Leyland, M. Park. Cette lettre indique que le gouvernement aurait approuvé, de façon discrète, les « arrangements » de British Leyland, et que la Banque d'Angleterre aurait reçu des instructions spéciales à ce sujet. Le signataire comme le destinataire nient catégoriquement l'« *existence* » de cette lettre, dont le *Daily Mail* reproduit pourtant, ce vendredi, un fac-similé.

Un démenti

Dans les lettres citées par le journal, les dirigeants de la société justifient ces versements illégaux en arguant du fait que les concurrents de British Leyland ont recours aux mêmes méthodes. Tout en reconnaissant les risques sérieux qu'impliquent de telles opérations, ils indiquent que, dans bien des cas, les gouvernements des pays intéressés « *ferment les yeux* » sur ces pratiques corruptrices.

Aux Communes, le ministre de l'industrie, M. Varley, a démenti de façon catégorique que le gouvernement ait joué un rôle dans l'affaire. Il a même laissé l'impression que l'un des documents cités par ce journal pourrait être un faux. D'autre part, cependant, la société automobile ne nie pas l'authenticité des autres pièces du dossier, suggérant que British Leyland dispose bien de « fonds spéciaux » servant à verser des pots-de-vin.

De façon générale, les milieux industriels britanniques se gardent de condamner British Leyland. Le président du conseil britannique pour le commerce extérieur, Sir Fred Catherwood, n'a pas craint de dire que corruption et pots-de-vin « *font partie de la vie* » dans certaines régions du globe. D'autres précisent que des centaines de milliers d'ouvriers anglais seraient très vite réduits au chômage si les firmes britanniques « *cessaient de jouer le jeu et abandonnaient ainsi les marchés du Moyen-Orient à leurs concurrents* ».

Le problème immédiat est de savoir quelle forme va prendre l'enquête sur les affaires de British Leyland, que tout le monde estime indispensable. Pour l'instant, le ministre de l'industrie a convoqué à Londres lord Ryder, qui se trouvait en vacances à Corfou. Il semble douteux que le gouvernement puisse se contenter d'une enquête qui serait menée seulement par le Conseil national d'entreprise et la société automobile elle-même. Le *Times* n'est pas seul à estimer que l'affaire serait assez sérieuse pour exiger l'ouverture d'une enquête judiciaire.

JEAN WETZ.

Italie

Les étudiants extrémistes sont désormais isolés

De notre correspondant

Rome. — Si les affrontements redoutés à Rome le jeudi 19 mai n'ont pas eu lieu, à Padoue, en revanche, une centaine de militants « autonomes » sont descendus dans les rues, l'arme au poing, brûlant des voitures, cassant des vitrines et se heurtant aux forces de l'ordre à coups de cocktails Molotov. Sept d'entre eux ont été arrêtés.

A Milan, dès l'aube, quatre charges de plastic immobilisaient le métro et désorganisaient ainsi le travail de nombreuses usines de la région. L'attentat a été revendiqué par une « Organisation combattante ». Dans la journée, plusieurs autres actes de violence, apparemment sans rapport entre eux, étaient signalés : un enlèvement, l'assassinat d'un bijoutier et de deux jeunes gens victimes d'un règlement de comptes, des coups de feu tirés contre un responsable de la santé à Seveso, commune proche de Milan victime d'un nuage toxique au cours de l'été 1976. A ces exactions en tous genres il faut encore ajouter un attentat contre une maison d'édition à Turin, une agression à main armée contre le siège de la démocratie chrétienne à Florence et des heurts entre manifestants et policiers à Gênes et à Cagliari...

Pour protester contre la suppression de plusieurs jours fériés, dont l'Ascension, le « mouvement » étudiant avait projeté une manifestation nationale à Rome, le 19 mai. Avec l'extrême gauche, il reproche aux dirigeants syndicaux de s'être inclinés devant cette mesure. Pour « *ne pas offrir ses heures de travail au patron* », un grand rassemblement avait donc été convoqué dans la capitale, bien que l'interdiction de manifester reste en vigueur jusqu'à la fin du mois. Mais le caractère dramatique (deux morts) des affrontements des 12 et 13 mai à Rome et à Milan a incité les organisateurs à réfléchir.

Un « pas en avant »

Après d'intenses débats, les assemblées étudiantes ont mis en minorité les « autonomes » et adopté la position suivante : on ne manifesterait à Rome qu si le ministre de l'intérieur l'autorisait (ce qui fut aussitôt exclu) et, à défaut, on se contenterait d'un rassemblement à l'intérieur de la cité universitaire. Désapprouvant cette modération, les « autonomes » ont voulu, malgré tout, descendre dans la rue, mais se sont ravisés. C'est moins la mobilisation de cinq mille policiers et carabiniers qui les a retenus que la *détermination* de leurs camarades, résolus à éviter toute violence « qui se retournerait contre le mouvement et ferait le jeu des forces réactionnaires ».

Il fallait un certain courage à un « mouvement » dépourvu de dirigeant pour isoler les extrémistes qui, par des violences, avaient cassé son unité début avril. Tous les partis louent ce « *pas en avant* », sachant que les violences ne sont dangereuses que dans la mesure où les « *adeptes du P. 38* » réussissent la jonction avec la masse des jeunes, étudiants ou chômeurs. Certaines formations — notamment le P.C. — regrettent néanmoins que l'isolement des extrémistes n'ait pu être obtenu plus tôt, et lui reprochent son « *manque de netteté* ». « *Isoler les extrémistes est une bonne chose*, remarque le P.C., *mais après ?* » Le « mouvement » étudiant ne semble pas avoir d'objectif réalisable à court terme. Il s'est lui-même coupé des formations traditionnelles de gauche et des syndicats, de même que les « *autonomes* » sont isolés en son sein.

Les partis cherchent, pour leur part, à s'accorder sur un programme minimum en trois points : l'ordre public, l'économie et l'université. Une première réunion de leurs experts a révélé de profondes divergences entre communistes et démocrates-chrétiens. Mais les deux grands partis ont besoin, l'un et l'autre, de cet accord minimal auquel ils pensent arriver à la fin du mois. Reste à savoir si cet éclaircissement détendra la situation ou s'il ne fera, au contraire, qu'exaspérer les contestataires et les partisans de la « *stratégie de la tension* ».

ROBERT SOLÉ.

Pologne

NOUVELLES ARRESTATIONS DANS LES MILIEUX CONTESTATAIRES

Une nouvelle et importante série d'arrestations de contestataires a été opérée jeudi 19 mai en Pologne, apprend-on à Paris. A Varsovie, dix-huit personnes ont été appréhendées, dont M. Lipski, critique littéraire, membre du comité de défense des ouvriers, son fils et sa fille, MM. Blumsztajn et Litynski, Mlle Blaifer, etc., déjà arrêtés lors des troubles étudiants de 1968. Plusieurs autres personnes ont été arrêtées à Cracovie.

Le cardinal Wyszinski, primat de Pologne, a prononcé, jeudi 19 mai, une homélie au cours de laquelle, après avoir fait allusion à la mort mystérieuse de l'étudiant contestataire Stanislas Pyjas, proche du comité de défense des ouvriers (*le Monde* des 12 et 19 mai), il a condamné « *la répression politique* » qui s'est abattue récemment sur les milieux universitaires. Annonçant qu'une messe serait célébrée dans la capitale polonaise, ce vendredi, à la mémoire de Stanislas Pyjas, le cardinal a déclaré : « *La jeune génération, consciente des droits élémentaires de la personne humaine, peut, parfois, exprimer sa fièvre. Il ne faut pas s'étonner. Il ne faut pas la condamner. Il faut la comprendre. Il faut revoir tout le système de gouvernement de l'homme. Il faut abandonner les méthodes employées contre l'homme.* »

A travers le monde

Allemagne fédérale

● M. WALTER SCHEEL, président de la République d'Allemagne fédérale, a reçu le prix Charlemagne jeudi 19 mai au cours d'une cérémonie organisée à Aix-la-Chapelle. Créée en 1950, cette distinction récompense chaque année « *une personnalité ayant particulièrement contribué à l'entente et à la coopération en Europe* ». — (*A.F.P.*)

El Salvador

● SIX PAYSANS ET UN MILITAIRE ont été tués, le jeudi 19 mai, au cours d'une fusillade dont les circonstances sont mal connues, dans une petite ville proche de San-Salvador, annonce la Croix-Rouge. L'incident pourrait avoir été provoqué par des membres de la Fédération chrétienne des paysans salvadoriens, une petite organisation qui réclame une réforme agraire. La situation est tendue au Salvador depuis l'assassinat de M. Mauricio Borgonovo, ministre des affaires étrangères, qui avait été enlevé par une organisation d'extrême-gauche (*le Monde* du 12 mai). — (*Reuter.*)

Guatemala

● LES RELATION DIPLOMATIQUES ONT ETE ROMPUES AVEC PANAMA, en raison du soutien apporté par ce pays à la demande d'indépendance du Belize (l'ex-Honduras britannique) qui est toujours sous la souveraineté du Royaume-Uni, a annoncé jeudi 19 mai le ministère guatémaltèque des affaires étrangères. Le Guatemala estime que Belize fait partie intégrante de son territoire. — (*A.F.P.*)

Grande-Bretagne

● LE GOUVERNEMENT BRITANNIQUE annoncera lui-même, au moment opportun, sa décision concernant la participation éventuelle du président ougandais Idi Amin à la conférence du Commonwealth, à Londres, en juin prochain, et en prendra seul la responsabilité, a déclaré, jeudi 19 mai, aux Communes, le premier ministre, M. Callaghan. — (*A.F.P.*)

Japon

● M. FUKUDA, premier ministre, a déclaré jeudi 19 mai, à l'issue d'un conseil des ministres extraordinaire, qu'il était pessimiste au sujet des négociations ouvertes en février entre le Japon et l'U.R.S.S. pour parvenir à un accord sur les droits de pêche.

Mali

● LE COMITE MILITAIRE DE LIBERATION NATIONALE (C.M.L.N.), organe suprême de l'Etat, a demandé, jeudi 19 mai, au président Moussa Traore de « *prendre au moment opportun des mesures exceptionnelles* » pour faire face à « *l'agitation scolaire et estudiantine* » qui sévit dans le pays depuis février dernier. Les élèves et étudiants qui ont interrompu les cours à plusieurs reprises protestent contre l'institution de concours d'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur. — (*A.F.P.*)

R.D.A.

● UN NOUVEAU CODE DU TRAVAIL a été approuvé, jeudi 19 mai, par la Confédération des syndicats est-allemands, dont le congrès s'était réuni à Berlin-Est. Ce texte, qui renforce la discipline dans les entreprises et insiste sur le rôle dirigeant du parti communiste, prévoit également des garanties en faveur de l'emploi, des congés et de la Sécurité sociale. Il doit maintenant être soumis au Parlement. — (*Reuter.*)

Union soviétique

● UN JURISTE, M. CONSTANTIN SIMIES, a été limogé, le jeudi 19 mai, de l'Institut du droit de l'U.R.S.S. où il travaillait depuis plusieurs années. Au cours d'une réunion du conseil de cet Institut, des extraits d'un manuscrit de M. Simies, saisi à son domicile, au cours d'une perquisition à l'automne dernier, ont été discutés. M. Simies, qui n'est pas considéré comme un dissident mais compte de nombreux amis dans ces milieux, a reconnu être l'auteur de ce manuscrit, qui n'a reçu aucune diffusion. Il est, d'autre part, menacé d'expulsion de l'appartement qu'il occupe depuis plusieurs dizaines d'années à Moscou. — (*Corresp.*)

POLITIQUE

M. Séguy reproche à M. Barre d'avoir un traitement trop élevé

Dans un article de *l'Humanité* du vendredi 20 mai, paru en première page sous le titre « *M. Barre épargné par l'austérité* », M. Georges Séguy commente ce que l'organe central du parti communiste présente comme d' « *édifiantes révélations* » sur les revenus du premier ministre. Se référant à des informations publiées par l'hebdomadaire *Valeurs actuelles*, le secrétaire général de la C.G.T. indique : « *Outre sa rémunération de premier ministre proprement dite, qui s'élèvera pour 1977 à 194 940 francs, il* [M. Barre] *percevra en plus, au titre d'allocations diverses, 950 004 francs, ou, en anciens franc, près de 8 millions par mois ; cinquante fois le SMIC et 12,1 % de plus qu'en 1976.* »

M. Georges Séguy ajoute : « *Loin de nous l'idée de proposer que la rétribution du premier ministre soit ramenée au SMIC, mais quand on exige des sacrifices des plus nécessiteux on devrait au moins commencer par donner soi-même l'exemple, surtout quand on est rémunéré par les deniers publics.* »

En conclusion, le secrétaire général de la C.G.T. prie M. Barre de s'abstenir de « *contester aux travailleurs, à l'instar des dirigeants du C.N.P.F., la légitimité de la grève du 24 mai contre l'inégalité et l'injustice sociale, pour de meilleurs salaires, le droit au métier et au travail. (...)* »

Les chiffres que cite *l'Humanité* ont été publiés par *Valeurs actuelles* dans son numéro 2077 daté 20 au 26 septembre 1976. On pouvait y lire, en page 16 : « *Ce que touchera Raymond Barre en 1977 : outre sa rémunération de premier ministre (194 940 F), il percevra 85 881 F de frais, 163 150 F d'allocations diverses, 54 433 F d'allocation de résidence, 220 800 F de déplacements, 166 600 F de frais de cabinet et 64 200 F pour manifestations exceptionnelles. Soit en tout 950 000 F, c'est-à-dire 12,1 % de plus que le premier ministre en 1976.* »

LE PREMIER MINISTRE : un procédé méprisable.

Dès jeudi soir 19 mai, l'hôtel Matignon a publié la mise au point suivante : « *M. Séguy a confondu le traitement personnel du premier ministre et les éléments du budget de fonctionnement des services qui lui sont rattachés. Le traitement personnel du premier ministre, dont les éléments sont fixés par décret et dont le chiffre figure dans le budget voté par le Parlement s'élève, pour 1977, à 27 800 F par mois. Cette rémunération, étant supérieure à 24 000 F, est bloquée pour l'ensemble de 1977 au niveau de décembre 1976, conformément aux dispositions législatives prises dans le cadre du programme de redressement économique et financier du 22 septembre 1976.* » L'hôtel Matignon précise : « *Interrogé sur les déclarations de M. Séguy, le premier ministre a déclaré que toute personne désireuse de s'informer sur le montant de son traitement pouvait s'adresser au secrétariat général du gouvernement. Et il a ajouté qu'il tenait le procédé utilisé par M. Séguy pour méprisable.* »

LA RÉPLIQUE DE LA C.G.T.

Répondant, vendredi matin 20 mai, à la mise au point de l'hôtel Matignon, M. Georges Séguy a déclaré : « *Je constate que la réaction du premier ministre n'apporte pas de démenti aux chiffres publiés. Il ne suffit pas de dire de cet article qu'il est « méprisable » pour en contester valablement le contenu, l'invective ne remplacera jamais l'argumentation.* »

Le secrétaire général de la C.G.T. ajoute : « *M. Raymond Barre n'évoque que son salaire nominal de 27 800 F par mois, mais il passe sous silence les diverses allocations, dont le caractère impersonnel reste à démontrer. Mais ne chipotons pas sur quelques millions. L'essentiel de mon propos était de souligner le fait que les besoins du premier ministre ont bel et bien augmenté de 12 % par rapport à 1976. Ce pourcentage correspondant au taux annuel d'inflation qui ressort de l'indice de la C.G.T., je ne saurais le trouver excessif. Mais ce qui est proprement intolérable, c'est que le premier ministre, qui semble en admettre la valeur pour lui, ne le reconnaisse pas pour les autres et prétende limiter à 6,5 % pour toute l'année l'augmentation des salaires des travailleurs.* »

[Au secrétariat général du gouvernement, on précise que le traitement personnel du premier ministre s'élève pour 1977, toutes indemnités comprises, à 311 000 francs, soit 25 916 francs par mois environ, et que cette somme n'a pas été augmentée par rapport à 1976, conformément aux dispositions prises en septembre 1976 pour bloquer les hauts revenus.

On ajoute que la hausse de 12,1 % relevée par le secrétaire général de la C.G.T. ne représente qu'une moyenne approximative des hausses affectant les autres postes de dépenses du budget de fonctionnement des services du premier ministre, lequel se répartit, pour 1977, de la façon suivante : 166 000 francs pour les indemnités diverses perçues par les membres du cabinet de M. Barre, 445 000 francs environ pour les frais de déplacement et de transport du premier ministre, des membres de son cabinet, des secrétaires d'État auprès du premier ministre et des membres de leur cabinet, 64 200 francs pour les réceptions et autres manifestations exceptionnelles, soit un total de 675 200 francs environ.

Si l'on ajoute le montant du traitement personnel de M. Barre au total des frais de fonctionnement ci-dessus on obtient la somme globale de 986 200 F, supérieure à celle indiquée par « Valeurs actuelles » et reprise par « l'Humanité ».]

M. EDOUARD BONNEFOUS : non aux nationalisations silencieuses

La commission des finances du Sénat, réunie le 18 mai, sous la présidence de M. Edouard Bonnefous (Gauche dém.) a entendu M. Pierre Guillaumat, président de la société nationale Elf-Aquitaine, qui a répondu, notamment, à diverses questions concernant l'activité de son groupe et les interventions de celui-ci, hors du secteur qui lui était initialement imparti.

Abordant le problème de la diversification des activités du groupe Elf-Aquitaine, il a indiqué que cette évolution était nécessaire devant l'épuisement des gisements naturels et l'évolution de la politique pétrolière française ; la diversification permet, en effet, de créer des emplois et d'améliorer la situation financière du groupe.

M. Edouard Bonnefous a néanmoins estimé que les entreprises nationalisées devaient rester dans les limites des objectifs initialement définis par le législateur. « *Les « nationalisations silencieuses » ne sauraient*, a-t-il dit, *être justifiées par la poursuite d'autres objectifs.* »

L'actualisation du programme commun

LES MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL ONT ÉTÉ NOMMÉS

Les quinze membres du groupe de travail chargé, conformément aux décisions prises lors du « sommet » des dirigeants de l'union de la gauche, de procéder à l'actualisation du programme commun ont été désignés. Le P.C.F. sera représenté par MM. Charles Fiterman, Paul Laurent, membres du secrétariat ; Jean Kanapa, membre du bureau politique ; Pierre Juquin et Philippe Herzog, membres du comité central.

Les cinq délégués socialistes sont MM. Pierre Beregovoy, Robert Pontillon, Michel Rocard, membres du secrétariat ; Pierre Joxe et Jean-Pierre Chevènement, membres du bureau exécutif.

Pour le Mouvement des radicaux de gauche ont été désignés MM. François Loncle, Jacques Bonacossa, membres du secrétariat ; Jean-Denis Bredin, vice-président ; François Luchaire, membre du bureau. Le cinquième représentant du M.R.G. doit être nommé mercredi 25 mai.

M. Hernu dénonce une campagne « méprisable » contre M. François Mitterrand

L'hebdomadaire *Minute*, daté 18-24 mai, est paru avec, en couverture, le titre suivant : « *Mitterrand est-il malade ?* ». L'article de Marc Helmer avance l'hypothèse que le premier secrétaire du P.S. souffrirait d'une « *lymphogranulomatose, une affection également baptisée maladie de Hodgkin, qui est une inflammation des ganglions lymphatiques et des tissus lymphoïdes provoquant une augmentation du volume de la rate* ».

De son côté, l'hebdomadaire économique américain *Business week* reprend la même thèse et ajoute : « *On doute qu'il puisse prendre une part active à la prochaine campagne électorale. Sans Mitterrand, seul leader crédible de la gauche aux yeux de bien des Français, les chances de victoire de la coalition* [de gauche] *sont minces.* »

Prenant la parole au cours d'une réunion socialiste de formation dans l'Ardèche, M. Charles Hernu, délégué général du parti socialiste, maire de Villeurbanne, a déclaré à ce sujet, jeudi 19 mai : « *La droite française a toujours pratiqué vis-à-vis de la gauche l'attaque personnelle indécente, viscérale, voire scandaleuse. Contre Jean Jaurès autrefois, ce fut l'antipatriotisme ; contre Léon Blum, c'était la vaisselle d'or ; à l'égard de Pierre Mendès France, il y eut une campagne antisémite. Les temps changent, les prétextes aussi, mais la perfidie demeure identique à elle-même. Pour battre la gauche, tous les moyens seraient bons : c'est ainsi que contre François Mitterrand est déclenchée une campagne d'intoxication : « Pourquoi faire confiance au P.S. puisque son leader est malade ? » ; « François Mitterrand peut tenir tête au parti communiste, mais il est malade, alors que se passera-t-il après ? » Tout cela est méprisable. (...)*

● *M. Raymond Barre*, au cours du voyage qu'il doit effectuer dans la région Poitou-Charentes, se rendra le lundi 13 juin à La Rochelle et à Niort et le mardi 14 juin à Angoulême et à Poitiers. Dans cette dernière ville, le premier ministre présidera une réunion commune du comité économique et social et du conseil régional. — *(Corresp.)*

● *Une soixantaine d'élus communistes* des quatre départements bretons ont adressé une lettre à M. Raymond Barre pour lui demander de « *prendre des mesures nationales en faveur des producteurs agricoles* », et de fixer « *des prix agricoles rémunérateurs correspondant aux charges de production.* »

● *Le tribunal administratif de Limoges* a décidé, pour inscriptions tardives et irrégularités dans *le déroulement des opérations de* vote, l'annulation des élections municipales de Saint-Etienne-la-Geneste (Corrèze). Il a également annulé l'élection du maire de Saint-Priest-la-Plaine (Creuse), M. Moutaud, qui exerce les fonctions de contrôleur des impôts, et celle de M. Gabriel Soury, conseille municipal de Bonnac-la-Côte (Haute-Vienne), qui n'est pas domicilié dans cette commune ni inscrit sur la listé électorale et n'y acquitte pas d'impôts.

● *En Guadeloupe*, le tribunal administratif de Basse-Terre a annulé l'élection du conseil municipal de Grand-Bourg-Marie-Galante, du maire de la commune de Moule, M. Henri (réf.), et de deux conseillers municipaux, MM. Gene, à Baillif, et Soulez, à Pointe-à-Pitre.

● *Le gouverneur de la Polynésie française a promulgué*, selon la procédure d'urgence, le décret fixant l'élection pour le renouvellement de l'Assemblée territoriale au 29 mai. Le début de la campagne étant fixé au 10 mai, à 0 heure, elle se terminera le 28 mai, à minuit.

● *Le groupe communiste du Conseil de Paris* proposera des candidats à la présidence des commissions d'arrondissement, dans les secteurs où des listes de gauche ont été élues.

CONFLIT ENTRE LE P.S. ET LE P.C.F. AU CONSEIL MUNICIPAL DE VITROLLES (Bouches-du-Rhône)

Trois adjoints municipaux socialistes et radicaux de gauche de la commune de Vitrolles (Bouches-du-Rhône) ont refusé, mercredi 18 mai, les délégations qui leur étaient offertes.

Ces adjoints — Mme Magny Monnier et M. Patrick Mennuci (P.S.) et M. Michel Dary (M.R.G.) — reprochent au maire, M. Pierre Secilles, élu sur la liste communiste, de ne pas respecter les accords passés entre les trois formations au lendemain des élections municipales. Sur les trois délégations qui devaient être attribuées au P.S. et au M.R.G., deux ont été scindées et partagées entre les élus socialistes et radicaux de gauche et deux conseillers faisant partie de la majorité communiste, affirme le P.S.

M. Charles-Emile Loo, membre du secrétariat national et premier secrétaire de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône, a dénoncé ce fait comme « un acte grave qui (...) entraîne les militants socialistes à douter de la volonté du parti communiste de respecter les accords passés ».

Le conseil municipal de Vitrolles comprend 14 P.C. et 13 P.S. et M.R.G.

LE LANCEMENT DU « PARTI RÉPUBLICAIN »

M. Jean-Pierre Soisson : nous avons trois cents jours pour gagner

Fréjus. — Le parti républicain, qui succède à la Fédération nationale des républicains indépendants, a vu le jour jeudi 19 mai, à Fréjus. C'est M. Michel Poniatowski qui a présidé, sous un chapiteau, à sa naissance. C'est à M. Jean-Pierre Soisson qu'a été confié, comme prévu, le secrétariat général. La nouvelle formation regroupe toutes les fédérations de la famille giscardienne (F.N.R.I., G.S.L., comités de soutien, Agir pour l'avenir), à l'exception des clubs Perspectives et Réalités, que préside M. Jean-Pierre Fourcade, et qui ont tenu à garder leur autonomie.

Les débats de cette première journée ont mis en évidence la forte proportion de membres de G.S.L. parmi les quelque

De notre envoyé spécial

cinq mille personnes déjà arrivées. Une volonté insistante de personnaliser la direction du parti républicain en M. Jean-Pierre Soisson était sensible au fil de tous les discours (on ne pouvait compter les « Derrière Jean-Pierre Soisson », ou « Avec Jean-Pierre Soisson », « Pour Jean-Pierre », etc.). Malgré cela, ni la désignation par acclamations du nouveau secrétaire général ni, a fortiori, la présentation expéditive et l'adoption sans débat des nouveaux statuts ne provoquèrent un réel mouvement d'enthousiasme. Sur le second point, on entendit même quelques protestations. Le nom de M. Giscard d'Estaing fut à plusieurs reprises scandé par les participants, et celui de M. Raymond Barre chaleureusement applaudi.

Avant de s'effacer, M. Michel Poniatowski, qui a été nommé président d'honneur, n'a pu s'empêcher de marquer, une fois encore, son indépendance d'action. Alors que M. Soisson est disposé à accueillir favorablement les propositions de « pacte majoritaire » de M. Jacques Chirac, l'ancien ministre d'Etat a ajouté une phrase à son discours, préalablement distribué, pour souligner que c'était au premier ministre de diriger la campagne législative de la majorité.

NOEL-JEAN BERGEROUX.

Après avoir été accueillis par M. François Léotard, maire de Fréjus, les congressistes entendent notamment, jeudi après-midi, M. Maurice Arreckx, maire de Toulon, qui souhaite que le nouveau parti « *en finisse avec le temps de l'improvisation* ». M. Dominique Bussereau, président du mouvement des jeunes, *Génération sociale et libérale*, déclare : « *Nous ne sommes pas là pour mettre G.S.L. au tiroir. Nous sommes là pour prendre un nouveau départ avec Jean-Pierre Soisson. Nous serons derrière Jean-Pierre Soisson, et uniquement derrière lui. Nous souhaitons qu'un vrai parti avec de vrais moyens soit constitué. Nous voulons être le parti du militantisme pour Valéry Giscard d'Estaing.* »

M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat, ancien secrétaire général de la F.N.R.I., estime que le nouveau parti ne part pas de rien, mais qu'il lui faut un nouveau souffle par rapport à son prédécesseur. M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat au travail, déclare : « *Voici venir les cadets de la démocratie, qu'ils s'appellent Jean-Pierre Soisson, Dominique Bussereau pour G.S.L., Philippe Pontet pour les clubs, Jacques Barrot pour le C.D.S. ou Jean-Claude Colt pour le parti radical. Nous devons sonner le réveil de la France.* » Après M. Roger Chinaud, président du groupe à l'Assemblée nationale, qui rend hommage à M. Poniatowski et s'écrie : « *Michel : merci, Jean-Pierre : bon vent !* », M. Poniatowski déclare en citant Démosthène : « *Les barbares sont à nos portes et même déjà dans nos murs* », puis il dénonce « *l'esclavage contre la liberté, l'absurdité contre l'intelligence, la décadence de l'humanité totalitaire contre la civilisation de l'homme unique et seul parce qu'il est porteur d'âme* ». L'ancien ministre d'Etat ajoute, à propos des attaques dont a été l'objet le président de la République : « *Des critiques vives, aiguës et mensongères ont été formulées à son encontre. Cette calomnie érigée en système a visé à affaiblir et diminuer son autorité, à l'amener à se rallier à des politiques définies par d'autres. Elles ont manqué leur but mais elles ont atteint la France.* »

Après avoir annoncé : « *C'est aujourd'hui la naissance du parti républicain* » et dévoilé la plaque sur laquelle est inscrit le sigle du mouvement, M. Poniatowski déclare : « *Je vais maintenant vous dire au revoir. Au revoir mais non pas adieu, puisque nous nous retrouverons tous ensemble pour les élections législatives qui approchent.* » Il fait alors applaudir le nom de M. Raymond Barre et affirme : « *Le premier ministre est responsable de l'indispensable cohésion et de la convergence de l'ensemble majoritaire. Cette cohésion est souhaitée ardemment par tous les Français et son non-respect serait source d'échecs. Raymond Barre sera donc le leader national de la campagne majoritaire, comme l'a souhaité le président de la République.* »

Après l'adoption des statuts, M. Jean-Pierre Soisson est désigné par acclamation comme secrétaire général. Il prend alors la direction des débats et demande à l'assistance, qui approuve, que M. Michel Poniatowski soit nommé président d'honneur.

M Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, déclare notamment :

« *J'entends vous faire partager ma conviction que la majorité l'emportera une nouvelle fois lors des élections législatives à venir.*

» *A ceux qui, prématurément, pourraient être tentés de baisser déjà les bras... A ceux qui, préoccupés par des soucis de carrière ou par l'avenir de leur entreprise, seraient tentés de porter leur regard vers des horizons qui n'avaient jamais été leurs, je veux dire aujourd'hui, de cette tribune, que la majorité ne peut pas être battue et qu'elle ne le sera pas.*

» *Elle ne le sera pas, car la volonté de vaincre existe — que personne ne s'y trompe — à tous les niveaux de l'Etat.*

» *Elle ne le sera pas... Tout au plus pourrait-elle s'autodétruire si, par impossible, devaient se prolonger des querelles fratricides.*

» *L'impossible échec ne pourrait venir que de nous-mêmes, mais il ne viendra pas.*

» *Sous l'autorité du chef de l'Etat, garant des institutions de la Ve République, qui, le moment venu, saura, avec sa hauteur de vue coutumière, placer le pays devant ses responsabilités, conduite par un premier ministre qui vient d'affirmer, de façon éclatante, sur le plan politique, l'autorité que personne ne songeait à lui dénier sur le plan économique, servie par un gouvernement qui constitue autour de lui une véritable équipe, la majorité, dynamisée par les différentes forces politiques qui la composent, peut et doit l'emporter.* »

Après M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement, qui confirme le soutien des clubs « *à Jean-Pierre Soisson et au parti républicain* », le nouveau secrétaire général déclare : « *Il nous reste trois cents jours pour gagner : cent jours pour mettre en place notre structure et nos hommes, cent jours pour occuper le terrain et cent jours pour emporter la victoire. Le temps de l'action est venu, un travail immense nous attend.* »

M. Jean-Pierre Soisson devait présenter son programme politique vendredi après-midi.

La communauté « giscardienne »

● **Le Comité national de soutien au président de la République, créé en décembre 1975, est issu des comités de soutien à M. Valéry Giscard d'Estaing créés en avril et mai 1974 à l'occasion de la campagne présidentielle. Il a pour délégué général M. Bertrand de Malgret et publie un mensuel : « Réformer ».**

● **Génération sociale et libérale a été créée le 18 septembre 1974 à partir du Mouvement des jeunes républicain indépendants et des comités de soutien à M. Giscard d'Estaing. Cette formation de jeunes est présidée par M. Dominique Bussereau et compte parmi les membres de son bureau politique M. Henri Giscard d'Estaing, fils du président de la République.**

● **Agir pour l'avenir est un club destiné à préparer les candidats pour les scrutins nationaux. Créé en juin 1975, il est placé sous l'autorité directe de M. Michel Poniatowski.**

● **Les clubs Perspectives et Réalités, qui restent en dehors du regroupement opéré à Fréjus, ont été fondés en 1966. Leur objectif est d'attirer dans la mouvance giscardienne des cadres, des responsables et des intellectuels soucieux de ne pas se marquer d'une étiquette politique partisane. Ils sont présidés par M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire.**

« Nous ferons l'entente de la majorité »

Le secrétaire général du parti républicain a déclaré, vendredi matin 20 mai, sur les antennes d'Europe 1 :

« *Nous voulons rassembler tous les Français qui ne souhaitent ni le programme commun ni une majorité défensive repliée sur elle-même : nous ne sommes ni socialistes ni R.P.R.*

» *M. Jacques Chirac a proposé un pacte majoritaire ; j'ai proposé un code de bonne conduite dans les termes, vous pouvez constater que les propos ne divergent guère (...). Le parti républicain sera le parti de la fidélité aux institutions de la Ve République, institutions selon lesquelles le président de la République, responsable de l'essentiel, nomme le premier ministre, qui est le chef de la majorité. Ce principe simple, qui fait depuis vingt ans la force de la Ve République, nous n'accepterons pas qu'il soit mis en cause. Faut-il faire une querelle de cette affaire du chef de la majorité ? Je crois qu'il faut pragmatiquement conduire une politique des petits pas. Je crois que nous pourrons nous entendre sur le code de bonne conduite, sur quelques principes qui fondent l'accord de la majorité sur l'essentiel, et sur le rapport entre les formations politiques et le gouvernement. Bien évidemment, dès le départ, j'indique quel est mon principe de base : le premier ministre depuis vingt ans est le chef de la majorité, je ne vois pas pourquoi il n'en serait pas de même demain (...). Les Français en ont assez de querelles de personnes. Ils souhaitent qu'une entente se dessine autour du président de la République.*

» *M. Jacques Chirac a tendu la main, j'ai tendu la main, et donc nous nous entendrons. Nous ferons l'entente de la majorité et nous gagnerons sur ce thème.* »

● « *Le seul pacte majoritaire possible repose sur l'union dans la division* », a déclaré, mercredi 18 mai, M. Bertrand Schneider, président des clubs Démocratie nouvelle et membre du secrétariat national du C.D.S., qui estime que seul le premier ministre peut « susciter » ce pacte. « *Jacques Chirac étant récusé par une partie de la majorité, ne peut prétendre en être le chef*, a-t-il ajouté. *Le R.P.R., sans les autres partis, perdra les élections. La réciproque est vraie, et il est grand temps que les autres partis de la majorité admettent que, sans le R.P.R., ils sont battus.* »



(Dessin de KONK.)

M. Yves Guéna (R.P.R.) : l'union de la majorité est désormais possible

M. Yves Guéna, délégué politique du R.P.R., qui déjeune, jeudi 19 mai, à Fréjus, en compagnie de M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du parti républicain, a présidé, à Saint-Raphaël, une réunion de militants R.P.R. organisé par M. Marie Bénard, député R.P.R. du Var. M. Guéna a déclaré : « *Nous n'avons nulle intention de faire la guerre au gouvernement. Nous regrettons, mais c'est ainsi, qu'il n'ait pas été composé pour s'engager à fond dans l'action politique et électorale. Nous apprécierons une à une les mesures de gestion qu'il nous proposera et nous souhaitons qu'il ne s'égare pas dans des voies sans issue.*

» *Quant à la majorité, depuis que les ferments de division ont été dissipés, son union est désormais possible dans le respect des diverses forces qui la constituent. Mais encore faut-il se garder d'en faire trop car le mieux est l'ennemi du bien. Evitons la querelle sur le point de savoir qui en est le chef. Lorsqu'il était premier ministre, Jacques Chirac n'avait pu obtenir d'être consacré comme tel.*

» *Ne jetons pas sur la table cette pomme de discorde. Les divers mouvements et partis de la majorité s'arrangeront fort bien entre eux des investitures. Quant au projet de plate-forme commune, l'entreprise est, de fait, rendue quasi impossible à la suite du changement récemment intervenu à la tête du parti radical. Bornons-nous à rappeler que nous sommes d'accord entre nous sur l'essentiel et que chacun, sur cette base tacitement reconnue, peut développer son originalité. Pour le moment, concluons le pacte majoritaire que nous avons proposé à nos partenaires et un grand pas sera déjà franchi dans le sens de l'unité et vers le succès.* »

M. EDGAR FAURE SOUHAITE QUE LE CHEF DE L'ÉTAT NE S'ENGAGE PAS DANS LA BATAILLE ÉLECTORALE

M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, déclare, dans une interview publiée par l'hebdomadaire *Témoignage chrétien* (numéro du 19 mai) : « *Un président peut mettre en garde contre un danger qu'il considère comme très grave du point de vue de la nation. C'est à lui de l'apprécier. Ce n'est en tout cas pas à nous de le lui demander. Il ne doit pas apparaître comme le président de 51 % des Français qui l'ont élu. Il est le président de tous, y compris des 49 % qui n'ont pas voté pour lui. Il doit tenir son rôle de chef de l'Etat. Il ne peut en aucun cas être un chef d'armée. Ce n'est pas convenable.* »





RELIGION

AU SYNODE DE L'ÉGLISE RÉFORMÉE DE FRANCE

Le pasteur Jacques Maury s'élève contre l'« intolérable prétention » de ceux qui affirment « détenir la vérité »

La Pommeraye. — A la veille de l'élection par le conseil national renouvelé de *son nouveau président*, l'Eglise réformée de France, réunie en synode à La Pommeraye, près d'Angers, apparaît, c'est le moins que l'on puisse dire, hésitante, tiraillée entre des tendances contradictoires et à la limite sans grand *tonus*.

L'Eglise réformée vit en effet, à son échelle, la crise des autres confessions chrétiennes. Crise qui vient d'un manque de confiance *en soi, de méfiance* à l'égard de l'institution pourtant reconnue comme nécessaire, de l'absence d'un *projet global bien défini*. Le départ d'un certain nombre de pasteurs ayant quitté le ministère et une certaine *désaffection* des jeunes touchent aussi les protestants.

De notre envoyé spécial

Ces remarques n'émanent pas de critiques malveillants ou défaitistes, mais de protestants lucides et convaincus qui n'ont nullement l'intention de jeter le manche après la cognée.

Les synodes nationaux annuels permettent de prendre le pouls de l'Eglise réformée de France. *« Je dois bien constater*, a déclaré le pasteur Jacques Maury, président sortant, *qu'on ne se bouscule pas pour me succéder. »* Il n'est pas commode, en effet, de trouver une personnalité qui soit capable de faire le lien entre *les* tendances opposées et de se faire accepter par tous. Depuis neuf ans, le *pasteur Jacques Maury* y avait réussi tant bien que mal, mais sa nomination à la tête de *la fédération protestante l'oblige* moralement à se retirer.

Au-delà d'une certaine nostalgie inavouée, son dernier message au synode traduit un souci primordial. Celui de voir l'Eglise réformée se recentrer sur l'essentiel, c'est-à-dire sur « *l'adoration et la louange* ». L'orateur ne se résigne pas à ce que « *les cultes soient ennuyeux* », et il cite longuement en exemple, au *risque* de surprendre, le cas de Tahiti, où une étude biblique peut durer douze heures d'affilée et se dérouler dans une joie communicative dont l'Europe n'a pas idée. Il a invité son Eglise « *à reprendre sa fonction théologique à tous les niveaux afin qu'elle redevienne davantage une Eglise de la Bible, même s'il faut pour cela bousculer quelques habitudes* ».

Le pasteur Jacques Maury se réjouit que le synode aborde les questions sexuelles, mais souligne que l'interpellation sur l'éthique de la richesse et de la pauvreté est tout aussi importante et qu'au surplus le rôle de l'Eglise n'est pas tant de donner une morale au monde moderne que d'annoncer l'Evangile.

Les oppositions qui séparent les membres de l'Eglise réformée, remarque le rapporteur, sont parfois source d' « *anathèmes intempestifs et inutilement blessants pour les personnes* ». Ce comportement lui paraît « *inacceptable* », et il exhorte chacun à se rendre capable d'écouter ses adversaires *et à en tirer profit au lieu de* succomber « *à l'intolérable prétention de détenir la vérité* ».

Une notable partie de ce message a été consacrée à la situation politique et sociale du monde, à la « répression cruelle » des dictatures militaires de l'Amérique latine, aux horreurs de la torture, aux affrontements sanglants en Afrique, à la situation du tiers-monde en général, à la défense des droits de l'homme partout où ceux-ci sont bafoués, etc.

« *Si nos Eglises ne font pas entendre la protestation des pauvres*, a-t-il conclu, *personne ne le fera.* »

HENRI FESQUET.

Protestantisme encyclopédique

Contrairement aux encyclopédies qui ne se lisent pas, mais se consultent, Protestantisme, *de Georges Casalis, se lit de bout en bout sans que se relâche l'attention. Il s'agit pourtant d'une trentaine d'articles destinés à la grande encyclopédie Larousse.*

Séduisant montage et combien significatif ! Voici un homme, un pasteur, un théologien engagé jusqu'au cou — avec un enthousiasme de néophyte — dans le combat politique de son époque qui, en raison de ses compétences, est invité à rédiger des monographies pour un ouvrage « objectif » — ou se voulant tel — et qui doit donc ronger son frein.

Le résultat n'est pas décevant. « Etre du côté des opprimés » *court en filigrane tout au long de cet ouvrage qui, d'autre part, évite le jargon théologique.*

Luther en vingt pages, c'est pratiquement du journalisme. Personne ne s'en plaindra ni, a fortiori, *des synthèses-éclairs telles que celle portant sur les différences et ressemblances entre Calvin et Luther.*

Une impressionnante bibliographie termine ce livre qui retiendra l'attention de l'honnête homme, espèce beaucoup plus persistante qu'on ne le croit.

★ *Protestantisme* (encyclopédie Larousse). Editeur : Librairie Larousse, 256 p., 16,90 F.

MALGRÉ L'INTERDICTION DU CARDINAL MARTY

Mgr Lefebvre donnera dimanche la confirmation dans l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet

Mgr Marcel Lefebvre, fondateur du séminaire traditionaliste d'Ecône et toujours déclaré « suspens a divinis » par le Saint-Siège, se *rendra à Paris le dimanche 22 mai*. Il doit administrer le sacrement de la confirmation à des enfants dans l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, malgré l'interdiction du cardinal Marty.

Mgr Lefebvre l'a fermement assuré, le 19 mai à *Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire)*, où il donnait la confirmation à environ deux cents enfants de la région.

« Ce n'est pas la première fois que le cardinal Marty me demande de ne pas aller à Paris, mais les catholiques ont le droit d'avoir une cérémonie de confirmation valable ; je serai donc dimanche à Saint-Nicolas-du-Chardonnet », a-t-il notamment déclaré. « Je reconnais que mes confirmations sont illicites », a ajouté le prélat d'Ecône, « mais elles sont valables et donnent la grâce. »

C'est Mgr Georges Wilson, évêque auxiliaire de Paris, qui devait donner, ce même dimanche, la confirmation aux enfants de la paroisse de Saint-Nicolas.

POINTS DE VUE

« ...Notre évêque François... »

par ANDRÉ MANDOUZE (*)

AINSI donc, Mgr Lefebvre entend célébrer dimanche « *sa messe à Saint-Nicolas du* Chardonnet. Inutile d'aller chercher ailleurs les raisons des nouveaux délais demandés par l'abbé Ducaud-Bourget pour *répondre aux questions du cardinal Marty. Inutile aussi de* supputer plus longtemps quelles habiletés finira bien par trouver l'abbé pour camoufler son « non » sous des protestations de fidélité à une *Eglise éternelle à ce point exténuée* que l'Esprit-Saint, décidément boudeur, ne soufflerait plus que *sur* un seul évêque, à Ecône.

Le plus triste, c'est que ce dialogue de sourds continue à amuser la galerie et que, pour un peu, *parce qu'ils jouent aux hors-la-loi* occupant une église, les intégristes passeraient pour les héritiers des travailleurs de 36 occupant les usines ou des étudiants de 68 occupant les *facultés*.

J'imagine que ce qui comblerait d'aise *ces défenseurs de l'ordre*, c'est qu'il pût y avoir du *désordre* à Saint-Nicolas. Cumulant abusivement le prestige de l'illégalité avec le droit de légitime *défense*, avec *quel cœur certaines dames patronesses* d'un ordre ancien n'en reviendraient-elles pas aux moulinets qu'elles savent faire avec des chapelets agressifs, tandis que les boys-scouts de l'Ordre nouveau écraseraient évangéliquement sur la tête des « assaillants » les barres de fer *décidément* trop peu *employées* à Assas !

Je conçois que la perspective de cette épreuve de force ne plaise guère au Père Marty. S'il est vrai que le « Voyez comme ils s'aiment » a pu être un motif essentiel de crédibilité *accordé à l'Eglise primitive*, il est non moins certain qu'une bagarre au cours d'une messe n'est pas la meilleure façon de témoigner en faveur de l'« unité des chrétiens ».

Mais permettez-moi de rêver. Di*manche — sans plus aucun média*teur ni conseiller ecclésiastique, sans la moindre protection, un homme se présente sur le parvis de Saint-Nicolas : François Marty, le seul évêque légitimement responsa*ble du diocèse de Paris.*

Prenant ainsi les risques inhérents à son métier, le cardinal aura *ipso facto* la réponse à ses questions.

S'il est insulté et bousculé par des nervis, la preuve sera faite que les paisibles catholiques traditionnels *ne sont qu'un mythe*.

Si, l'ayant laissé entrer dans l'église, les « occupants » lui interdisent de célébrer l'eucharistie, la preuve sera faite que ces curieux « *chrétiens* » *ont décidé — au nom* d'un ritualisme périmé — de se mettre en dehors de la communion avec l'Eglise vivante.

Mais pourquoi n'y aurait-il pas une troisième éventualité ? Pourquoi serait-il absolument exclu que la *grâce et la sagesse n'éclatent ?* Pourquoi les portes ne s'ouvriraient-elles pas, laissant pénétrer à l'intérieur du ci-devant ghetto les hommes et les femmes de bonne volonté qui *le désireraient — et notamment* ces paroissiens de Saint-Nicolas dont les droits ont été jusque-là délibérément *foulés* au pied sans que quiconque s'en préoccupe vraiment ?

Je rêve certes et je sais bien que l'essentiel restera à faire même si des paroles et des chants, repris par les uns et les autres, en français ou même en latin, peuvent très *facilement rythmer la liturgie ordi*naire d'aujourd'hui qui, n'en déplaise à certains ignorants incurables ou calomniateurs patentés, est tout à fait jumelle de celle d'hier.

L'essentiel restera à faire même si, en confessant leurs fautes respectives, les deux groupes participants constituent dimanche prochain pour une heure une assemblée *(c'est-à-dire littéralement une « église »)* et même communient au même sacrement — ce qui d'ailleurs ne saurait signifier aucune autre *« aliénation » que celle qui consiste* à admettre que Dieu, en s'étant fait chair et sacrifié pour les hommes, est seul capable de « refaire » les hommes en les convertissant à lui.

L'essentiel restera à faire pour que les uns et les autres en *reviennent, non pas à Pie V ou à Paul VI*, mais à Jésus-Christ et à son évangile. Car un sacrement chrétien n'est pas un rite magique et il ne saurait être de communion à Dieu que pas*sant par l'amour du prochain*, avec cette prédilection et même partialité du Christ pour les plus pauvres, les plus faibles, les plus petits.

* * *

Ce qui est certain, c'est que, si dimanche l'ouverture l'emporte sur le pire, le cardinal aura, en franchissant le seuil de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, renoncé au conformisme ecclésiastique pour redonner un sens ecclésial à sa « communion » avec tous les chrétiens de Paris et non pas seulement avec cette infime fraction que représentent les intégristes.

Qu'importerait, en effet, d'avoir posé un acte de courage s'il se contentait de rester le chef d'une institution sans lien avec la vie *réelle de ses membres*, si un pluralisme purement verbal continuait à couvrir le cas échéant la disparition des « *espaces de liberté* » nécessaires et si le statut de prince de l'Eglise n'était abandonné que pour faire place à celui d'un P.-D.G. !

Il y aurait certes quelque chose de changé si — au lieu de *répéter* plus ou moins distraitement au *memento* de la messe : « ... et notre évêque François », sans bien com*prendre pourquoi ce « Monseigneur »* est ici mentionné par son prénom — tous les chrétiens de son diocèse avaient enfin des raisons de se sentir solidaires de lui et de lui dire avec conviction : « François, nous sommes avec toi ».

(*) *Professeur à l'université Paris-Sorbonne.*

Une réaction protestante

par le pasteur PIERRE-PATRICK KALTENBACH (*)

SANS *aucune autorité pour le* faire de mon seul arbitre, sous ma seule responsabilité, je condamne le sort fait à ces intégristes, à ces passéistes, à ces réactionnaires, *qui se trouvent moralement*, idéologiquement, théologiquement à mille années-lumière du protestant que je suis.

S'ils triomphaient dans leurs thèses et leur combat, c'en serait *fait* de *tout* espoir d'unité entre *protestants* et catholiques. Mais le sort qui leur *est fait, l'ultimatum qui vient de leur* être adressé, *condamne lui aussi tout* espoir d'unité.

Car voici enfin révélé, proclamé, affirmé, ce qui *sépare* réellement et définitivement catholiques et protestants. Ce n'est pas la foi, ce n'est presque pas la liturgie, ce n'est plus *l'histoire*, c'est la conception et l'exercice du pouvoir dans chaque Eglise, dans une future communauté.

Invoquer la réunion de deux mille trois cents évêques pour fonder la légitimité d'un pouvoir, d'une thèse, d'une condamnation, ne fait que confirmer la réalité du fossé : qui a *élu ces hommes ? qui a sanctionné* d'un vote leurs conclusions ? Les intégristes sont braqués, bornés, agressifs, réactionnaires, vieux ? Peut-être. Mais enfin, les a-t-on consultés ? Ont-ils pu s'exprimer, voter, déléguer des représentants ? Hier on devait chanter en latin, *aujourd'hui en français ! Où est Dieu* là-dedans ? Pire, où est le peuple puisqu'il s'agit de sanctions !

Existe-t-il aujourd'hui un catholique ou un protestant prêt à proclamer : « *Je suis sûr que Dieu me récompensera — ou punira les autres — d'avoir été catholique ou protestant dans la France de 1977* » ? Si cet homme existe, si son affirmation reçoit *préalablement* l'accord de ses autorités ecclésiastiques, je m'engage à publier son affirmation dans les colonnes de ce journal à mes frais. Je ne cours aucun risque.

Dès lors, l'œcuménisme qu'on nous fait vivre depuis plusieurs années apparaît comme une vaste duperie, pire comme une *hypocrisie*. Que de temps perdu par tant de bonnes volontés pour savoir si l'on peut *prier, communier, agir ensemble !* Que de doctes, commissions, que d'ennuyeux communiqués, que d'onc*tion ! Quel gaspillage d'espoir !*

Alors, si d'aventure les intégristes se voient condamnés, je dis que l'œcuménisme ne s'en relèvera pas avant *longtemps*. Car ou bien l'on *accepte de parler du vrai problème*, celui du pouvoir dans l'Eglise, ou bien il ne faut plus *perdre notre* temps. Inutile de ratiociner plus longtemps sur l'accessoire, avec, deci, delà, un grand élan *affectif*.

Pas besoin de commissions, pas besoin de bénédictions officielles pour savoir si un catholique est mon frère. Pourquoi pas, tant qu'on y est, se demander s'il a une âme !

Pour le reste, ou bien nous désignerons curés et évêques, nous voterons les dogmes et les sanctions, ou bien il n'y aura jamais d'unité par notre fait. Tout au contraire, ce seront les intégristes un jour, les révolutionnaires le lendemain qui, se *comportant en protestants de fait*, feront sauter le principe hiérarchique.

Ceci est inéluctable au moment où, dans toute notre société, dans tous les groupes humains, fût-ce la famille, le principe d'autorité de droit divin s'effrite pour faire place — difficilement — à l'échange, à la rigueur librement consentie, à la *solidarité recherchée et non administrée*.

Alors pour préserver quelques chances à l'unité, il ne faut pas que les moins « protestants » de *nos frères catholiques soient punis*.

Je terminerai d'un mot. Certains, j'en suis sûr, chercheront à déceler derrière ces lignes quelque collusion idéologique ou politique avec *les intégristes. Qu'ils réfléchissent !* Les intégristes eux-mêmes refuseront ce modeste concours, car, s'ils l'acceptaient, c'est leur position qu'*ils* condamneraient.

★ *Président des Associations familiales protestantes.*

Mgr MAURICE GAIDON EST NOMMÉ ÉVÊQUE AUXILIAIRE D'AUTUN

Paul VI a nommé Mgr Maurice Gaidon, évêque auxiliaire de *Mgr Armand Le Bourgeois*, évêque d'Autun.

[Né en 1928 à Dijon, Mgr Maurice Gaidon a été ordonné en 1956 ; il a suivi les cours de la faculté de théologie catholique de Lyon de 1955 à 1957. Il est licencié en théologie. Il a été nommé préfet au petit séminaire de Flavigny en 1957, vicaire à la paroisse du Sacré-Cœur de Dijon en 1960, professeur de théologie au grand séminaire de Dijon en 1963, puis supérieur de ce séminaire en 1965. *Nommé évêque* auxiliaire de Besançon en 1973, il a dû donner sa démission pour raison de santé le 20 septembre 1974. Il est actuellement dans le diocèse d'Autun, responsable des chapelains et directeur du pèlerinage de Paray-le-Monial, fonctions qu'il gardera, tout en étant vicaire épiscopal.]

● *Mgr Vincent Favé*, évêque auxiliaire de Quimper, a été autorisé par Paul VI à démissionner. Né en 1902, Mgr Favé exerçait son ministère à l'évêché de Quimper depuis 1957.

DÉFENSE

Le P.C.F. et le P.S. révisent leur conception de la durée du service militaire obligatoire

Entendu mercredi 18 mai par la commission de la défense à l'Assemblée nationale, M. Louis Baillot, député communiste de Paris et l'un des principaux animateurs de la commission de la défense du P.C.F., a précisé que les communistes étaient partisans d'un service militaire obligatoire et universel, mais M. Baillot est resté *prudent* sur la durée de ce service militaire. Il a, en quelque sorte, repris ses déclarations à *l'issue du comité central* du P.C.F. sur la dissuasion nucléaire (*le Monde* du 13 mai) selon lesquelles « *la question de la durée du service mérite une étude approfondie. De nombreux chefs militaires critiquent la disposition du programme commun sur ce point, estimant cette période trop courte. Nous réfléchissons sur ce point* ».

Evoquant la proposition de loi de son *groupe* tendant à *instaurer* « *un statut démocratique du soldat* », le spécialiste des questions de défense du P.C.F. a souligné que, dans le programme commun, la durée du service militaire était fixée à six mois. Cette durée, a-t-il précisé, n'a pas été proposée par les communistes puisque, dans le programme *Changer de cap*, propre au P.C.F., il est écrit notamment : « *La durée du service militaire, par principe à court terme, tendra à se rapprocher de la période de formation du soldat, évaluée communément à six mois.* »

Un problème difficile

Répondant aux questions de ses *collègues de l'Assemblée*, M. Baillot a affirmé que les communistes restaient ouverts à toute discus*sion sur ce problème difficile. Il* est certain, a-t-il ajouté, que la mise en place de l'ensemble des *mesures préconisées par le pro*gramme commun devrait se traduire, si la gauche arrive au *pouvoir*, par une *évolution* à terme vers une réduction de la durée du service militaire.

M. *Baillot* s'est, d'autre part, déclaré persuadé qu'une armée de conscription coûte moins cher qu'une armée de métier ou de volontaires, même si le prêt devait être porté à 30 % du SMIC *et les casernements améliorés*.

La déclaration de M. Baillot devant les députés ne constitue *pas réellement* une *surprise, puisque* les experts militaires des partis de gauche n'ont jamais *caché qu'ils* avaient lancé de nouvelles études sur ce problème de la durée du service militaire. *Pour leur part, certains* spécialistes du parti socialiste ont conçu, au sein de la commission de la *défense* du P.S., le *projet* d'un service militaire qui serait de huit à neuf mois, à partir *d'une période de formation de six* mois précédée d'une préparation militaire et suivie d'une période de réserve. La *durée actuelle* du service militaire est de douze mois.

LE SERVICE NATIONAL FÉMININ CONTINUERA JUSQU'EN 1980 A TITRE EXPÉRIMENTAL

Le service national féminin restera limité et se poursuivra jusqu'en 1980 à titre expérimental. A cette date, annonce le ministère de la défense, qui vient de publier un rapport sur le service féminin dans les armées, une loi en fixera l'organisation définitive. C'est M. Michel Debré, du temps où il a été ministre d'Etat chargé de la défense nationale, sous la présidence de Georges Pompidou, qui a institué cette expérience.

La loi du 10 juin 1971 (article L 116) — code du service national — prévoyait en effet que des femmes pourraient, à titre expérimental, servir au sein des forces armées. Quatre cents « postes budgétaires » (par an) étaient attribués à cette expérience. « Il paraît exclu, selon le rapport, qu'une augmentation du volume des postes budgétaires puisse être envisagée dans un avenir proche, eu égard aux réductions d'effectifs d'appelés masculins ».

En 1976, 1 426 candidatures ont été déposées. Au 1er décembre 1976, 1 647 jeunes filles, au total, avaient effectué le service féminin. C'est surtout dans le service de santé (220 femmes) et dans l'armée de terre (75) que les volontaires féminines sont employées ; l'armée de l'air en reçoit 38, la marine 45 et la gendarmerie 30. Elles y tiennent des postes administratifs et techniques (56 %), médicaux (30 %) et, pour le reste (14 %), des emplois d'hôtesses ou de conductrices.

Selon le document du ministère de la défense, « le niveau général des candidats s'améliore. *Plus* de 58 % d'entre elles sont titulaires du baccalauréat, du B.E.P.C. ou du B.E.P. (contre *22 % en 1972*) ».

La motivation principale des volon*taires féminines est de pouvoir* faire carrière dans les armées à l'issue de leur service. La création *d'un corps de gradés* féminins a été décidée en *février* 1975 : 163 emplois de *gradés* étaient offerts au 1er *décembre* 1976. Il est, annonce le rapport, prévu de les augmenter sensiblement en 1977.

● *Trois prêtres aveyronnais*, qui avaient renvoyé leur livret militaire par solidarité avec les paysans du Larzac, MM. Elie Boudu, Hubert Fau et Joseph Sirvin, ont été condamnés par le tribunal correctionnel de Rodez, le mercredi 18 mai, à 700 francs d'amende. Un quatrième, M. Louis Delmas, qui avait été condamné le 7 juillet 1976, pour le même délit, s'est vu infliger une amende de 1 000 francs. *(Corresp.)*

UNESCO

M. SOUSTELLE PRÉCISE QUE M. BARRE LUI AVAIT BIEN PROPOSÉ DE SUCCÉDER A JEAN DE BROGLIE AU CONSEIL EXÉCUTIF.

M. Jacques Soustelle, député (réf.) du Rhône, a déclaré, mercredi 18 mai, à propos du fait que son nom n'ait pas été retenu par le gouvernement pour occuper le siège de Jean de Broglie au conseil exécutif de l'UNESCO (*le Monde* du 19 mai) : « *Il est exact que le premier ministre, M. Raymond Barre, m'avait proposé d'être le successeur de Jean de Broglie. Il semble que cette candidature n'ait pas été officiellement déposée en raison d'une démarche d'un ambassadeur arabe qui aurait fait état de mes positions connues favorables à Israël. Il va de soi qu'aucun gouvernement soucieux d'indépendance nationale ne saurait s'incliner devant une sorte de droit de veto abusivement réclamé par tel ou tel groupe de pays au nom d'une idéologie raciste ou religieuse. L'UNESCO, je tiens à le rappeler, est une organisation culturelle et non politique. Sur le plan culturel, j'estime que mes qualifications supportent toute comparaison.* »

SCIENCES

● *M. Anouar El Sadate*, président de la République arabe d'Egypte, a adressé, le 12 mai, à M. Giscard d'Estaing, un message, rendu public le 18 mai, dans lequel il exprime au chef de l'Etat français sa « *gratitude* » pour le traitement appliqué, au Musée de l'homme, à la momie de Ramsès II. « *J'exprime toute ma joie et mes sincères remerciements pour les soins remarquables et la protection particulière dont vous avez entouré la momie durant toute la durée de sa présence dans notre grand pays* », ajoute le président Sadate.

ENQUÊTE

LA MER D'EMPOIGNE

V. — La peau de chagrin

par YVONNE REBEYROL

Les ressources vivantes de la mer seront toujours limitées par les lois de la biologie. Les ressources minérales, encore relativement peu exploitées, seront forcément coûteuses. Mais l'exploitation des unes et des autres a déjà réveillé de grands appétits. Sans attendre que la troisième conférence des Nations unies sur le droit de la mer soit parvenue à un accord global, de nombreux pays côtiers se sont déjà appropriés une bonne partie des eaux et des fonds marins (« le Monde » des 17, 18, 19 et 20 mai).

En 1970, par décision unanime de l'Assemblée générale des Nations unies, les fonds marins, situés au-delà des juridictions nationales, ont été déclarés « patrimoine commun de l'humanité », conformément à l'idée lancée en 1967 par M. Arvid Pardo, alors ambassadeur de Malte à l'ONU. En sept ans, ce patrimoine s'est rétréci considérablement, comme une vraie peau de chagrin. Avec la limite à 200 milles nautiques des zones économiques exclusives qui entre peu à peu dans les faits, le patrimoine commun de l'humanité ne s'étend plus que sur 217 millions de kilomètres carrés (soit 60 % de l'océan mondial). Il sera bientôt encore plus réduit puisque les Etats côtiers considèrent déjà comme leur propriété le sol et le sous-sol du plateau continental jusqu'au « rebord externe de la marge » (encore à définir), même si celui-ci est situé au-delà de la limite des 200 milles.

Pourtant, le régime auquel sera soumise la gestion du « patrimoine commun de l'humanité » constitue l'un des points de désaccord majeurs de la troisième conférence des Nations unies sur le droit de la mer. Dans cette dispute s'affrontent les Etats industriels (en tout premier lieu les Etats-Unis) et les pays en voie de développement. Dès la session de Caracas (1974), un consensus s'est manifesté pour que l'exploitation des fonds situés au-delà des juridictions nationales — la « Zone » — soit gérée par un organisme international — l' « Autorité », — l'exploitation des richesses minérales (en l'espèce, les nodules polymétalliques seuls, le pétrole « profond » n'étant pas inclus dans les projets en discussion) étant faite par l'« Entreprise », organe opérationnel de l' « Autorité ».

Mais il y a opposition complète entre d'une part les positions du bloc des « 77 » — actuellement 110 Etats en voie de développement, — qui ont pour eux le nombre (donc la majorité des deux tiers requise pour toute décision prise par vote), et, d'autre part, les pays industrialisés qui, seuls, ont les capitaux et la technologie nécessaires à l'exploitation des ressources minérales des grands fonds océaniques.

Le bloc des « 77 » veut une « Autorité » puissante qui aura tout pouvoir d'attribuer et de contrôler les concessions d'exploration et d'exploitation dans la « Zone ». Exploration et exploitation seraient faites soit directemnet par l' « Entreprise », soit indirectement par des contractants privés ou publics travaillant sous le contrôle de l' «Entreprise ». La localisation des concessions serait décidée d'après un plan de travail approuvé par l' « Autorité ».

Les Etats industriels sont opposés à un tel organisme pour de nombreuses raisons. L' « Assemblée », où seraient représentés tous les pays ayant adhéré à la Convention et qui définirait la politique de l' «Autorité » serait, sans aucun doute, contrôlée par les Etats en voie de développement. Les décisions, en effet, y seraient prises à la majorité des deux tiers. En outre, les modalités des contrats semblent bien floues. Comment être sûr, dans ces conditions, que les investissements, énormes, seront suffisamment garantis.

De plus, l' « Autorité » telle que la voudraient les Etats en voie de développement deviendrait un organisme tentaculaire (comprenant des contrôleurs, des chercheurs, des laboratoires, et bien évidemment des usines et des navires) d'une lourdeur extrême, d'une efficacité réduite et d'un fonctionnement tellement coûteux, qu'il pourrait engloutir tous les bénéfices laissés — peut-être — par l'exploitation de la « Zone ». Il ne resterait rien pour les Etats en voie de développement qui devraient, selon le principe même du « patrimoine », être les principaux bénéficiaires de cette exploitation.

Où trouverait-on, enfin, l'argent nécessaire à la mise en place et au fonctionnement d'une telle « Autorité » (au moins pour ses premières années) ? L'exploitation des grands fonds marins ne peut être bénéficiaire avant longtemps... en admettant qu'elle le soit un jour.

Exploitations parallèles

Un système d'exploitations parallèles a été proposé par les Etats-Unis et l'U.R.S.S. en 1975 : un candidat, privé ou public, déposerait une demande de concession d'exploration ou d'exploitation. Cette demande concernerait deux portions contiguës ou non des fonds marins. L'« Autorité » accorderait la concession pour l'une des deux portions demandées et garderait pour elle-même l'autre ; le choix étant à son entière discrétion. Ainsi, pourrait-elle exploiter un « lot » prometteur puisqu'il aurait fait l'objet d'une demande de concession ; cette exploitation serait faite soit directement, soit en association avec des Etats en voie de développement ou avec des personnes physiques ou morales ressortissant de ces Etats.

Dans ce projet d'exploitations parallèles, l'« Autorité » définirait les règles et procédures permettant de s'assurer du sérieux des candidatures. L'attributaire d'une concession devrait s'engager à lui fournir toutes les données dont elle aurait besoin pour exercer son contrôle et à mettre sur pied des programmes de formation à l'usage du personnel de l'« Autorité » et de ressortissants de pays en voie de développement. Enfin, les bénéfices ou les déficits de l'exploitation seraient partagés entre l'« Autorité » et le contractant, selon une proportion précisée par avance. A charge, en priorité, pour l'« Autorité », de redistribuer les bénéfices aux Etats en voie de développement et, éventuellement, de dédommager les producteurs continentaux de métaux qui auraient à subir les contrecoups de l'arrivée sur le marché de « minerais » marins. Mais, comme on l'a vu, à part le Zaïre pour le cobalt, peu de pays auraient à souffrir de la mise en production des ressources minérales sous-marines.

Les « 77 » ont refusé ce projet d'exploitations parallèles qui, selon eux, ferait encore la part trop belle aux Etats industrialisés. L'« Autorité », ont-ils dit, n'aurait ni la technologie ni l'argent nécessaires à l'exploitation de son « lot ». C'est pourquoi, lors de la cinquième session de la conférence (New-York été 1976), les Etats-Unis ont proposé que les pays industrialisés — essentiellement eux-mêmes — fournissent à l'« Autorité » une aide financière (des prêts) et une assistance technologique. Les « 77 » ont trouvé cette proposition trop vague pour être acceptable. En outre, ils ont émis une objection de principe : la « Zone » est indivisible puisqu'elle est le patrimoine commun de l'humanité.

L'unanimité ne règne pourtant pas chez les Etats industrialisés. Les Etats-Unis voudraient que les « mieux-disants » obtiennent les contrats sans qu'ils soit tenu compte de la nationalité. Si une telle formule était adoptée, il est certain que l'exploitation des grands fonds océaniques se transformerait en monopole américain. L'U.R.S.S. et les pays industrialisés de moyenne importance veulent éviter cet accaparement de fait. La France a donc proposé un système de priorité : un candidat, public ou privé dont le pays ou un compatriote n'aurait encore obtenu aucun contrat aurait priorité sur un concurrent de même nationalité que deux ou trois entreprises privées ou publiques jouissant déjà d'une concession.

Les Etats-Unis veulent que la conférence sur le droit de la mer aboutisse le plus rapidement possible. En une dizaine d'années, les sociétés américaines ont dépensé de 30 à 50 millions de dollars (150 ou 250 millions de francs) dans l'exploration de nodules polymétalliques et la recherche technologique liée à l'exploitation de ceux-ci ; elles ont constitué des équipes de spécialistes qu'il leur faudra disperser si elles ne peuvent commencer, dans un avenir proche, à exploiter les nodules. Mais elles ne veulent pas risquer que la signature d'une convention internationale les oblige à abandonner une exploitation pour laquelle elles auraient déjà fait des investissements importants. Pas plus qu'elles ne veulent prendre le risque de se voir « souffler » un site par un concurrent — même américain — plus prompt à s'installer ou arrivant subitement pour travailler tout à côté d'eux.

Pour les sociétés, le mieux, certes, serait une convention internationale dans laquelle leurs droits — et leurs devoirs — seraient reconnus et codifiés. A défaut d'un tel accord, elles se contenteraient d'un cadre législatif purement américain. Déjà, en décembre 1974, Deepsea Ventures avait demandé aux autorités américaines de lui reconnaître une concession de 60 000 kilomètres carrés située, bien sûr, dans le Pacifique oriental.

L'administration fédérale n'a pas répondu à cette demande mais elle a créé dans le cadre du ministère de l'intérieur un organisme chargé des mines océaniques. Le Congrès s'occupe de projets de loi créant une législation pour l'exploitation des ressources minérales des grands fonds marins. Pour le moment, l'administration fédérale freine l'adoption d'une telle législation. L'effet produit serait très mauvais, sans nul doute, non seulement à la conférence du droit de la mer, qui doit reprendre le 23 mai prochain, mais aussi à la conférence Nord-Sud, qui se propose de répartir plus équitablement les richesses mondiales et d'instaurer ainsi un ordre économique plus juste. Une telle décision unilatérale profiterait, en effet, aux seuls Etats-Unis, alors que les décisions unilatérales de création de zones économiques ou de zones de pêche profitent à de nombreux pays côtiers.

Des intentions louables

L'exploitation des grands fonds marins suscite, avant même d'avoir commencé, de louables intentions de non-pollution. Tout le monde est d'accord sur ce point : la récupération et éventuellement le traitement sur des engins flottants des minéraux sous-marins ne doivent pas perturber le milieu vivant. En revanche, il ne semble pas que l'on songe aux déversements en pleine mer des résidus de déballastage de cuves et de rinçage de soutes ou de moteurs.

Il est vrai qu'on ne voit pas très bien comment on pourrait empêcher les commandants désinvoltes de confondre eaux internationales et poubelle. Il existe bien des conventions qui interdisent tout déballastage dans certaines zones bien précisées de l'océan mondial. Or on surprend constamment des navires en flagrant délit de pollution, et jusqu'à présent il est très difficile de prendre de sévères sanctions contre les propriétaires et les commandants de bateaux fautifs. Même lorsque le délit a lieu dans les eaux territoriales ou dans les zones protégées par les conventions internationales, il est rarement puni par de lourdes amendes ou par la saisie du navire.

Avec la création des zones économiques ou des zones de pêche exclusives, certains voudraient faire juger les fautifs non par l'Etat du pavillon mais par les tribunaux de l'Etat dont dépendent les eaux souillées (jusqu'à 200 milles du rivage). Une telle prétention bouleverserait le droit maritime traditionnel et elle a soulevé de vives résistances. On note bien une tendance récente à étendre les pouvoirs de police de l'Etat côtier. Cela ne résoudra pas pour autant le problème des pollutions volontaires survenant dans les eaux internationales. Quel pays, en effet, accepterait de voir ses navires contrôlés par des bateaux d'autres nationalités ? Quant à la création d'une flotte de l'ONU — des « bérets bleus » — elle est impensable avant longtemps.

La troisième conférence des Nations unies sur le droit de la mer n'a pas encore abouti à la conclusion d'une convention globale. Peut-on espérer qu'elle y parviendra un jour ? Les optimistes pensent que la conférence pourrait se débloquer pendant la prochaine session de New-York. Et même s'il faut encore de très longues discussions avant de parvenir à un compromis acceptable par tous les groupes d'intérêt, pourquoi désespérer ? Après tout les ressources minérales des grands fonds marins ne seront pas exploitées avant dix ans : on a donc tout le temps de continuer à négocier. Les pessimistes, au contraire, pensent que la convention ne sera jamais signée. Mais peu importe puisque le droit maritime évolue dans les faits. Toutefois on peut se demander si cette évolution, indiscutable, constitue un progrès vers l'équité et la paix.

La troisième conférence des Nations unies sur le droit de la mer est, en effet, le révélateur des groupes d'intérêts qui se sont substitués, dans bien des discussions, aux blocs politiques et aux regroupements régionaux habituels dans les conférences organisées depuis trente ans par les Nations unies. Elle a démontré que le droit maritime a changé d'objet : autrefois, il ne faisait que codifier des usages de navigation ; désormais, il doit réglementer l'exploitation actuelle et future des ressources marines. Tout donne à penser que la nouvelle coutume favorisant les appropriations de plus en plus étendues des fonds et des eaux de l'océan multipliera forcément les occasions de rivalités et d'affrontements dans un monde qui n'en avait certes pas besoin.

FIN

(1) Cinq consortiums existent actuellement :

1°) Ocean Mining Associates rassemble Essex (filiale de U.S. Steel) et Union Mines Inc. (filiale de l'Union minière belge). Deepsea Ventures (filiale du groupe américain Tenneco) est opérateur du consortium ;

2°) Kennecott Consortium regroupe Tennecott Copper (Etats-Unis), Rio Tinto Zinc (Grande-Bretagne), Consolidated Gold Fields (Grande-Bretagne), Mitsubishi (Japon), Moranda Mines (Canada), B.P. Minerals (filiale de British Petroleum).

3°) International Nickel Company of Canada, associée à sa filiale américaine International Company Inc., The Deep Ocean Mining co Limited (plusieurs groupes japonais dont Sumitomo), A.M.R. (quatre importantes sociétés allemandes), Ocean Management (filiale du groupe américain SEDCO) ;

4°) Groupe français : Commissariat à l'énergie atomique, société métallurgique Le Nickel, chantiers France-Dunkerque, Centre national pour l'exploitation des océans, Bureau de recherches géologiques et minières ;

5°) Lockheed (Etats-Unis), Billiton (filiale hollandaise du groupe Shell), Amoco Minerals Co. (Etats-Unis).

● ADDENTUM. — Une coupe a rendu incompréhensible un paragraphe du quatrième article « l'Appropriation » :

« Un peu partout, l'instauration des zones de pêche exclusive divisait le monde de la pêche : les « hauturiers » redoutaient la création de ces zones, les « côtiers ». Il faut ajouter *« ... les côtiers la demandaient avec vigueur ».*

ÉDUCATION

UNE ÉTUDE DU GROUPE DE RECHERCHE SUR L'ADAPTATION SCOLAIRE

« Le corps à l'école »

Avec ses yeux d'abord, puis avec tout son corps, l'enfant peu à peu s'approprie l'espace dans lequel il vit, à *la maison, dans la rue, à l'école*. Ou du moins aimerait-il le faire, car ce besoin naturel n'est pas toujours satisfait comme il conviendrait. C'est ce qu'ont montré les participants à l'une des journées organisées récemment par le Groupe d'étude et de recherche sur l'adaptation scolaire et consacrées au thème « le corps à l'école » (1).

Chacun connaît les détournements — inventifs — d'objets et de *meubles auxquels se livrent* les enfants : les tables deviennent maisons, les tabourets, *cheval ou avion*. L'espace scolaire, lui, permet peu de fantaisie corporelle. L'exemple *d'une école ouverte en* Seine-et-Marne, animée en collaboration avec les Francs et Franches Camarades, est assez exceptionnel. L'architecture, les équipements et même les matériaux utilisés pour les sols y ont été conçus pour favoriser l'activité physique de l'enfant, non *seulement par le sport*, mais dans les gestes et déplacements de la vie quotidienne. Les enfants font des glissades sur le dallage, descendent à cheval sur les rampes, se vautrent sur les tapis-brosse, inventent de multiples façons de franchir trois marches. Les plus petits descendent en sautillant. Le corps n'est pas interdit dans cette école. Simplement les équipements sont fréquemment entretenus.

D'autres expériences, dépassant le cadre de l'école, montrent que, même avec la meilleure volonté, les évolutions des enfants dépendent des seules décisions des adultes. Dans des villes nouvelles, c'est en fonction des « *rêves des architectes sur l'enfance* » que les jeunes sont intégrés ou non au monde des adultes. Les architectes ont eu le tort soit « *d'aller au-devant des désirs de l'enfant en désignant ses lieux de jeu et même ses cachettes* », soit de « *parquer les enfants dans des espaces figés qui ne sont que les résidus des espaces publics* ».

« *Aimé, protégé, l'enfant*, a expliqué Mme Chombart de Lauwe, *est en même temps dominé ; il a rarement la parole. » Or c'est en agissant sur son* environnement qu'il se forme lui-même. La plupart du temps il *est contraint pour cela de transgresser* les interdits imposés par les adultes. Certaines transgressions *prêtent peu à conséquence*, d'autres peuvent provoquer des accidents ou mettre les jeunes *sur le chemin de la délinquance*.

« Ne touche pas »

« *Ne touche pas !* », dit-on en effet aux enfants, devant la débauche d'objets de consommation présentés dans les supermarchés, ou pour protéger les *meubles familiaux*. « *Alors, quand ils peuvent toucher, ils se rattrapent* », expliquait un responsable des France et Franches Camarades. A l'école, ajoutait-il, c'est par un besoin d'« *appropriation possessive* » qu'ils portent leur marque sur les tables. Il faudrait, selon lui, admettre cela « *comme un phénomène nécessaire et non comme une preuve de vandalisme* ».

Surtout, plus les enfants grandissent, moins ils se satisfont des espaces qui leur sont accordés, et la « *chasse à l'enfant* » s'accroît en conséquence. Quand le bac à sable ne suffit plus, quand le jeu de ballon est *interdit, les jeunes se réfugient* dans le garage à vélos. Lorsqu'ils en sont chassés, ils occupent les centres commerciaux, où commence la tentation des petits vols. Faute d'espaces, faute d'avoir la parole, les enfants sont ainsi entraînés dans un processus dangereux.

CATHERINE ARDITTI.

(1) 29, rue de la Grange-aux-Belles, 75010 Paris.

● *Les examens prévus à l'université de Paris-X-Nanterre* pour le mardi 24 mai auront lieu : le 27 mai pour l'allemand et l'histoire de l'art ; le 28 mai pour les sciences juridiques et la géographie ; le 31 mai pour les autres épreuves de lettres et sciences humaines.

INQUIÉTUDES ET RÉSERVES AU CONGRÈS DE TOURS

La Fédération Lagarde face à la réforme Haby

De notre envoyé spécial

Tours. — Le cinquante-huitième congrès de la Fédération des *parents d'élèves de l'enseignement public* (P.E.E.P.), *présidé par* M. Antoine Lagarde, s'est ouvert, jeudi 19 mai, à Tours. Réunis pour trois jours sur le thème « Vers le nouveau parent d'élève », *les quelque huit cents congressistes, qui représentent quatre cent* vingt mille familles, ont consacré la première journée de leurs travaux à l'examen du rapport d'activité, approuvé par 88,75 % des voix. L'an dernier, le rapport d'activité avait été adopté par 90,6 % des voix.

« *Le congrès de Toulouse en 1975 a été pour notre fédération celui du renouveau ; le congrès de l'an dernier, celui de l'indépendance. Le congrès de Tours sera celui de la responsabilité.* » Renouveau : depuis que M. Lagarde a *remplacé M. Pierre Armand* à la tête de la Fédération, l'hémorragie des adhérents a été stoppée. De trois cent quatre-vingt mille en 1974, le nombre de familles est remonté cette année à quatre cent vingt mille. Renouveau également par un ton différent, une volonté d'indépendance, de critique vis-à-vis du *ministère de l'éducation*, tout-à-fait manifestes l'an dernier lors du congrès de Strasbourg. A quatre mois de l'application de la réforme Haby au cours préparatoire et en classe de sixième, à moins d'un an des élections législatives est venu le temps des choix, des responsabilités.

Des élections, il en fut question au cours des interventions. Mais chacun y pensait. Quant à la réforme, elle occupa la quasi-totalité des propos. Car l'« *attitude constructive* », déclarée apolitique par la P.E.E.P. depuis deux *ans se révèle de plus en plus* comme un difficile numéro d'équilibre. En septembre, les parents devront adopter un comportement clair sur les modalités d'application de la réforme, qui, selon M. Lagarde, « *nous inquiète tous* ». *Or, certains délégués de* l'Isère en particulier et de Paris ont exprimé le sentiment que la *Fédération, après avoir obtenu la* participation des parents dans les écoles primaires, a atténué ses reproches sur d'autres points, tels que les moyens financiers nécessaires aux nouvelles mesures. L'union régionale de Paris a l'intention de réclamer « *le report de l'application de la réforme* ». Malgré la vigueur des propos entendus jeudi à la tribune du congrès, le rapport d'activité a été massivement approuvé.

M. Haby répondra ce vendredi aux congressistes. Ceux-ci lui demanderont notamment quelles dispositions il compte prendre pour que toutes *les fédérations* de parents d'élèves soient traitées à égalité par les enseignants. Plusieurs orateurs ont dénoncé, en effet, avec insistance la discrimination dont est victime leur association à cause de la « *collusion* » entre le Syndicat national des instituteurs (SNI-P.E.G.C.) et la Fédération des conseils de parents d'élèves, présidée par M. Jean Cornec.

CHARLES VIAL.

PLUSIEURS PERSONNALITÉS LANCENT UN APPEL EN FAVEUR DU GUD

Plusieurs personnalités viennent de lancer un appel en faveur des étudiants du Groupe Union-Défense (GUD, d'extrême droite), demandant « *l'arrêt immédiat des poursuites engagées contre les élus* » de ce mouvement « *par le président de l'université Paris-II, M. Berthold Goldman* ». Le GUD, qui est accusé de troubler l'ordre du centre universitaire Assas, à Paris, estime que « *des actes de violence se perpétuent constamment contre les nationalistes dans les facultés contrôlées par la gauche* », mais qu'« *aucune sanction* » n'a « *jamais été prise contre leurs auteurs* ».

Parmi les signataires de l'appel du GUD, figurent les noms de MM. Robert Beauvais, Henry Castex, Jean Daujat, Mme Françoise Dorin, MM. Michel Droit, Joël Dupuy, André Figueras, Roland Gaucher, Nabil Hatem, Eugène Ionesco, Mᵉ Jacques Isorni, MM. Hugues Keraly, Jean Marcilly, Thierry Maulnier, Jean Ousset, Jacques Perret, Pierre Pinatel, Michel Slavinsky, Pierre-Jean Vaillard, Mᵉ Tixier-Vignancour.

JEUNESSE

Conflit entre la direction des CEMEA et le personnel de quatre écoles d'éducateurs

L'assemblée générale annuelle des CEMEA (1) a eu lieu récemment à Paris. Dans son rapport d'orientation, M. Denis Bordat, délégué général de l'association, a jugé « *catastrophique* » l'augmentation du prix demandé aux animateurs bénévoles des centres de vacances lorsqu'ils suivent un stage de formation (ce prix est actuellement de 575 F pour un stage de dix jours). Il a dénoncé la politique menée dans ce domaine par le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, et a estimé que les centres de vacances étaient en train de devenir ceux de la « *misère* ».

M. Bordat a, d'autre part, annoncé la création, auprès de chaque délégation régionale du mouvement, d'un secteur de l'enfance handicapée chargé plus particulièrement du perfectionnement des éducateurs et de la formation continue des directeurs d'établissement spécialisé.

La journée a été marquée par une manifestation et plusieurs interventions du personnel des écoles de formation d'éducateurs de l'association, qu'un conflit oppose à la direction de celle-ci depuis plusieurs mois.

Ces écoles, situées en province, emploient quatre-vingts personnes et accueillent un millier d'élèves. Elles étaient, jusqu'à présent, rattachées juridiquement au mouvement. Mais certaines pratiquaient une pédagogie différente de celle en vigueur dans le reste de l'association, plus « *contestataire* », disent certains.

Soucieuse de ramener les « dissidents » dans le giron du mouvement, la direction de celui-ci leur demanda d'accepter le contrôle pédagogique des délégations régionales ou de choisir l'autonomie. L'une des écoles s'est prononcée pour la première solution, le personnel des quatre autres a refusé de trancher.

Approbation de la base

C'est l'autonomie que leur impose aujourd'hui la direction du mouvement, solution que récusent ces écoles, dans la mesure où elles craignent d'être plus vulnérables aux « *pressions* » *du pouvoir*. Pour la direction des CEMEA, cette crainte est injustifiée. Ces écoles, fait-elle observer, bien qu'autonomes juridiquement, restent affiliées à l'association. En outre, des représentants des CEMEA composeront pour moitié leurs conseils d'administration. Ainsi sera maintenue la « protection » du mouvement, en particulier lors des « négociations » budgétaires annuelles avec l'administration.

Dans cette affaire, la direction du mouvement a obtenu une large approbation de la « base », qui s'est prononcée par 94,9 % des suffrages exprimés pour le rapport de M. Bordat (il y a eu 4,30 % d'abstentions).

(1) Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active, 53, rue Saint-Placide, 75279 Paris Cedex 06. Tél. : 544-38-59. Les CEMEA forment environ vingt-cinq mille animateurs et directeurs de centres de vacances chaque année.



SOCIÉTÉ

Rumeurs à Caen autour d'un « pèlerinage » d'anciens S.S

OMBRES NOIRES SUR LES PLAGES NORMANDES

Caen. — Toute la Normandie est actuellement sous le coup d'une rumeur : un groupe d'anciens Waffen SS se serait mis en tête — aujourd'hui, demain ? — de venir se recueillir au grand cimetière allemand de La Cambe (Calvados) et d'y organiser une cérémonie commémorative en tenue militaire (« le Monde » du 20 mai). Intoxication pure et simple ? Psychose ? Énorme bobard ou vérité ? Il est difficile de répondre à cette question tant les informations recueillies ici et là se contredisent. Une chose est cependant sûre : que ce soit à Caen, Bayeux ou Lisieux, toutes les associations de la Résistance prennent cette affaire au sérieux. La préfecture de la région de Basse-Normandie, pour sa part, observe les événements avec attention.

« Ils sont là, ils sont arrivés ! » « Ils », ce sont les anciens Waffen SS. En Normandie, il ne se passe, en ce moment, pas de jour sans qu'une rumeur se fasse l'écho de l'arrivée d'un groupe d'anciens Waffen SS. Lundi dernier, on assurait ainsi partout, à qui voulait l'entendre, qu'un train spécial, venu d'Allemagne fédérale, avait transporté jusqu'à Lisieux un nombre important d'anciens combattants des troupes d'assaut hitlériennes. On donnait même des précisions. *« Il s'agit de huit wagons complets... »* Renseignements pris, les huit wagons en question étaient bourrés de pèlerins allemands se rendant à Lourdes.

Mercredi dernier, « on » a appris de la sorte, à Caen, que cent vingt-quetre SS se rendraient, en uniforme, durant le week-end, au Musée du débarquement d'Arromanches. La nouvelle a fait son chemin et acquis de la crédibilité. Jusqu'au moment où le musée a démenti formellement l'information. Le Musée du débarquement attend bel et bien, pour le 21 mai, cinquante Allemands, mais il s'agit d'horticulteurs.

Alors ? A comptabiliser les ragots, les faux bruits, les informations tronquées, on finit par tomber dans les rets du filet tendu

De notre envoyé spécial

par les fabulateurs. Et on finit *par oublier quel a été le déclic de* cette « affaire ». Tout a commencé il y a un peu plus d'un mois : dans son numéro d'avril, *le Patriote résistant*, bulletin de la Fédération des déportés, internés, résistants et patriotes (F.N.D.I.R.P.), de tendance communiste, publie en effet, sous le titre « Vingt-huit rencontres de SS, même en Normandie », un tableau où figurent le calendrier et les lieux de rencontre prévus en 1977 entre certains membres des anciennes divisions de SS. On apprend ainsi qu'entre le 19 et le 25 mai *« un voyage de SS et de parachutistes »* est prévu en Normandie. Là s'arrêtent les prévisions. Ey l'annonce de ce voyage serait sans doute pombée dans l5oubli si M. Jacques Vico, président des Combattants volontaires de la Résistance du Calvados, ne l'avait relevée lors du congrès annuel de son organisation, le 17 avril dernier, à Vire (Calvados).

C'est alors que l'ensemble des associations de la Résistance s'alarment. C'est alors que prend forme la rumeur. Toutes les organisations, toutes les sections s'alertent mutuellement, se téléphonent et partent en chasse. D'abord, s'inquiètent-elles, quelle est l'origine du synopsis publié dans le *Patriote résistant ?* Il semble qu'une organisation allemande anti-nazie se le soit procuré et l'ait envoyé en France. Ensuite, a-t-on déjà des preuves tangibles du prochain passage d'un groupe d'anciens SS en Normandie ? La préfecture de la région de Basse-Normandie mène son enquête.

En fait, tous les services de police de la région sont sur les dents. La Normandie est passée au peigne fin. Ainsi, les hôtels susceptibles d'accueillir des groupes sont-ils contactés. Mais aucune réservation ne laisse penser qu'un groupe d'anciens Waffen SS a retenu des chambres... Les listes de noms font l'objet de comparaisons. En vain. Nulle trace ici ou là d'un passage prochain d'anciens soldats nazis. Ou plutôt, un seul indice : M. Triboulet, président de l'Association nationale des combattants volontaires de la Résistance et responsable du Musée du débarquement d'Arromanches, constate qu'un groupe de trois cents touristes allemands *s'est décommandé*, voici huit jours, alors qu'il avait prévenu le musée de son passage, il y a deux mois...

Comme la rumeur s'alimente à toutes les sources, il faut sans doute éviter d'échafauder une hypothèse à partir de ce seul élément. A Caen, il suffit pourtant à troubler plus d'une personne intimement convaincue qu'*« il n'y a pas de fumée sans feu »*. Pour celles-là, le groupe d'anciens Waffen SS qui désirait se rendre en Normandie et l'Organisation d'entraide réciproque des anciens SS et néo-nazis (HIAG), qui se profilait derrière lui, ont probablement fait marche arrière devant la publicité faite à leur volonté de commémorer leurs faits d'armes passés.

LAURENT GREILSAMER.

Témoignage

UNE CONVOCATION

Nous avons reçu de M. Philippe Prat, demeurant à Paris, la lettre suivante :

Permettez-moi de vous adresser, ci-joint, un bref récit d'un événement qui me semble assez significatif :

Le 26 avril dernier, M. X..., ressortissant portugais travaillant dans une usine de marbre, a reçu une convocation à se rendre à la préfecture de police entre 9 h. 30 et 16 h. 30, sans aucun motif.

Il a téléphoné pour demander la raison de cette convocation, et on lui a répondu qu'il était impossible de le lui dire par téléphone.

M. X... s'est donc rendu à la préfecture (bureau 5333, réception des étrangers), où il est arrivé à 8 heures, et s'est inscrit sur le registre le premier.

Là, il a attendu jusqu'à 13 heures, voyant défiler devant lui une cinquantaine de personnes arrivées après.

Quand il fut enfin reçu, on lui demanda d'abord un timbre à 1 franc. Puis, après l'avoir entendu, on s'aperçut qu'il avait été convoqué par erreur en raison d'une homonymie avec un ressortissant espagnol.



JUSTICE

AU CONGRÈS DE L'UNION SYNDICALE DES MAGISTRATS

L'amertume des juges

Dès l'ouverture de leur congrès, jeudi 19 mai à Paris, les membres de l'Union syndicale des magistrats (U.S.M.) ont eu l'occasion de manifester leur inquiétude et leur amertume en examinant une « question d'actualité » qu'ils pensaient ne pas devoir inscrire à leur ordre du jour. Ils venaient d'apprendre — contre toute attente — que l'Assemblée nationale discuterait, le 26 mai, la proposition de M. Claude Gerbet, député d'Eure-et-Loir (R.I.), tendant à renforcer considérablement l'obligation de réserve imposée à la magistrature.

En exprimant la réprobation de son organisation contre cette initiative, M. André Braunschweig, président de l'U.S.M., a souligné que le texte proposé était une nouvelle atteinte inadmissible à la liberté du syndicalisme judiciaire, puisqu'il prévoyait notamment l'interdiction de *« toute action concertée, même dans le cadre de l'activité syndicale »*. Il a annoncé que l'U.S.M. s'opposerait fermement à cette proposition de loi et a invité le Syndicat de la magistrature — dont des représentants assistent au congrès — à organiser conjointement une action de protestation.

A ce propos, les congressistes ont appris avec satisfaction que le ministre de la justice lui-même venait de désapprouver l'initiative de M. Gerbet, M. Alain Peyrefitte ayant fait part de son « opposition » à ce texte devant le congrès des jeunes avocats réuni à Bastia (*le Monde* du 20 mai).

Cette déclaration du garde des sceaux ne saurait cependant suffire à assurer à ce dernier la bienveillance des magistrats de l'U.S.M. Il devait s'en rendre compte ce vendredi 20 mai en allant leur rendre visite à Vaucresson (Hauts-de-Seine), où les travaux du congrès continueront jusqu'au 22 mai. Les membres de l'U.S.M. ont, dès la première journée de leurs débats, énoncé de vives critiques à l'encontre du ministère de la justice.

Dans un rapport introductif qui devait être résumé par M. Braunschweig devant le garde des sceaux, M. André Ortolland, secrétaire général, a mis en parallèle le *« mal judiciaire »* et le *« mal français »*, diagnostiqué dans un ouvrage récent par M. Peyrefitte, avant qu'il ne devienne ministre de la justice. *« La justice française d'aujourd'hui est le miroir de la société française actuelle »*, a déclaré M. Ortolland avant de dénoncer avec vigueur les *« carences »* de l'Etat et du gouvernement devant la *« paralysie d'une justice sans moyens »*.

Réformes inapplicables

Il devait faire remarquer à ce sujet l'inaction du ministère de la justice devant les revendications des magistrats, lorsque ces derniers, notamment, réclament une augmentation du budget et une programmation des dépenses indispensables à l'amélioration du fonctionnement de l'appareil judiciaire. Sur ce point, le secrétaire général a sévèrement critiqué l'*« instabilité ministérielle »* en précisant que les organisations syndicales de magistrats avaient dû — en moins d'un an — s'adresser à trois ministres de la justice différents (MM. Jean Lecanuet, Olivier Guichard et Alain Peyrefitte).

Critiquant l'élaboration de *« réformes inapplicables »*, il devait ajouter : *« Si la chancellerie semble accepter souvent le dialogue, elle pratique plus rarement la concertation. »* Sur un ton plus vif, M. Paul Malibert, ancien secrétaire général, s'est inquiété de l'inefficacité des démarches faites jusqu'alors auprès des pouvoirs publics. *« Nos interlocuteurs ont méconnu nos problèmes »*, a-t-il déclaré avant de poser ces questions : *« Ne perdons-nous pas notre temps ? Ne devrons-nous pas nous placer un jour sur un autre terrain ? »*

L'ensemble de ces propos désabusés pouvait paraître d'autant plus significatif ou surprenant, que l'U.S.M. — organisation syndicale la plus nombreuse de la magistrature — est généralement connue pour sa modération.

Pour sa part, M. Braunschweig devait résumer l'amertume qui règne dans ce congrès en affirmant : *« Oui, je crois que les citoyens n'ont pas confiance dans la justice qu'on leur propose, mais ce n'est pas notre faute. »* Il reprenait ainsi les termes d'un récent éditorial du journal de l'U.S.M. (*le Monde* du 22 avril) dans lequel il écrivait : *« La magistrature de notre pays ne veut plus endosser la responsabilité d'un discrédit qui n'est pas de son fait. »*

FRANCIS CORNU.

● *Le Syndicat de la magistrature*, dans un communiqué publié jeudi 19 mai, proteste contre la proposition de loi de M. Claude Gerbet, député du parti républicain (ex-R.I.), qui, selon le syndicat, *« tend à supprimer le syndicalisme judiciaire en limitant toute possibilité d'expression individuelle ou collective des magistrats »*. *« Un tel projet*, déclare le Syndicat de la magistrature, *est sans précédent dans le domaine de la liberté d'expression. On doit craindre son extension à toute la fonction publique : on relève en effet sous cette proposition de loi la signature de M. Maurice Ligot, actuel secrétaire d'Etat à la fonction publique. Cette restriction des libertés syndicales rappellerait fâcheusement le régime de Vichy »*, ajoute le communiqué.

Le Syndicat de la magistrature s'interroge sur *« la contradiction qu'il y aurait pour le gouvernement à soutenir la proposition de loi Gerbet, alors que, par une circulaire du 28 mars 1977, M. Guichard, alors ministre de la justice, reconnaissait à la magistrature les libertés syndicales »*.

● *Quatre personnes ont été blessées* par l'explosion d'un engin artisanal qu'elles étaient en train de fabriquer, à l'écluse de la Maladrerie, près de Saint-Florentin (Yonne). Selon la gendarmerie, les victimes, MM. Michel Vermeulen, quarante-deux ans, Alain Sampiero, trente ans, Fabrice Habert, vingt ans, et Bernard Delautre, vingt-deux ans, comptaient utiliser cet engin pour le braconnage.

Au congrès de la Fédération des jeunes avocats

Le besoin de « défense »

De notre envoyé spécial

Bastia. — Il y a comme l'apparition d'une cohérence dans ce congrès de la Fédération nationale des unions de jeunes avocats (F.N.U.J.A.) réuni à Bastia sous la présidence de M. Bernard Cahen, depuis le 18 mai (*le Monde* daté du 20 mai). Cohérence pour ce qui concerne la recherche des conditions dans lesquelles peut naître et s'épanouir une défense respectant l'avocat et le justiciable.

L'un des congressistes, venu de Lyon, a, sur ce point, assez bien symbolisé la question posée en parlant du *« besoin de défense »*.

Une double orientation

C'est une évidence aujourd'hui que de rappeler la double orientation ainsi définie : besoin exprimé par *les citoyens, consommateurs de justice*, dont les désirs et le nombre vont augmentant ; besoin exprimé par les avocats d'une manière de plus en plus précise et qui vise l'indépendance économique du barreau, pour ainsi dire l'indépendance tout court.

De cette évidence en découle une seconde : les autres débats en commissions (examen critique de l'avant-projet de réforme de la première partie du Code pénal, l'avocat et l'Europe) pour utiles qu'ils soient ne sont que la suite possible du débat sur l'indépendance économique, tel qu'il est apparu à travers l'intitulé plus anodin : *« La réforme de l'aide judiciaire et des commissions d'office. »* Car il conditionne aussi et au même titre la satisfaction de ces demandes grandissantes *des citoyens pour ce qui touche au* judiciaire et au juridique. A preuve, cette proposition de l'U.J.A. de Lyon, approuvée par Marseille et Nantes, mais vivement contestée par l'U.J.A. de Toulouse, de prévoir une gratuité des procédures prud'homales pour le salarié.

Qu'en sera-t-il lors des débats en assemblée générale des prochains jours ?

PHILIPPE BOUCHER.

FAITS ET JUGEMENTS

Mandat d'arrêt international contre un industriel de Saint-Quentin.

Un mandat d'arrêt international a été délivré, mercredi 18 mai, par le procureur de la République du tribunal de Saint-Quentin (Aisne) contre M. Michel Lefebvre, ancien P.-D.G. du groupe de recherche de l'Omnium de prospection industrielle (OPI) de Saint-Quentin, qui a disparu depuis le 12 janvier dernier en laissant un « trou » de 50 millions de francs dans sa comptabilité (*le Monde* des 28 février et 2 mars). Une information judiciaire pour *abus de biens sociaux, abus de confiance, banqueroute simple, infraction aux lois sur les sociétés, faux et usage de faux* » avait été ouverte après sa disparition et un mandat d'arrêt délivré le 28 février.

L'activité de la société OPI consistait à regrouper des brevets et leurs licences d'application, notamment dans le domaine du textile, pour les vendre ensuite contre participation à des groupes industriels. Le 31 décembre 1976, deux des principales filiales avaient déposé leur bilan et, le 22 janvier, c'était au tour du holding.

Intempéries : cinq victimes dans le Midi.

Les pluies torrentielles de ces derniers jours sur la France méridionale ont provoqué de nombreuses crues qui ont été à l'origine de plusieurs accidents mortels, jeudi 19 mai. Dans la région de Perpignan, près de Pollestres, trois occupants d'une voiture qui tentait de franchir le gué d'un ruisseau, le Réart, grossi par les pluies ont péri noyés. La voiture où se trouvaient M. et Mme Leclerc et M. Robert Ferrer s'est embourbée au milieu du ruisseau et n'a pu rebrousser chemin. Seul le conducteur, M. Daniel Devant est sain et sauf. Dans l'Aude, deux enfants, une fillette, âgée de six ans, Salah Lévy, à Saint-Just-et-le-Bézu, et Larbi Benarmmaill, quatre ans, aux Ilhes, se sont noyés dans des cours d'eau en crue.

● *Neuf cent trente morts sur la route en avril.* — Les accidents de la circulation ont causé la mort de neuf cent trente personnes en avril dernier, indique le ministère de l'intérieur. Il y a eu d'autre part vingt-sept mille *blessés, dont sept mille huit cent* quatre-vingt-neuf blessés graves.

Le Monde du tourisme et des loisirs

QUESTIONS D'AUJOURD'HUI

LA COTE D'AZUR EST-ELLE UNE CITADELLE ?

VILLEFRANCHE COUPE LES PONTS



(Dessin de PLANTU.)

SOIXANTE ans, horloger, ami de M. Jacques Médecin et favorable à l'actuelle majorité sans appartenir à aucun parti, le nouveau maire de Villefranche, M. Joseph Calderoni, un « enfant du pays », s'était déclaré, dès l'origine, adversaire résolu du projet d'aménagement de Tourisme et Travail, et avait même fait de l'abandon de ce projet l'un des thèmes principaux de sa campagne électorale. Sa religion étant établie depuis longtemps — celle de ses colistiers également — et s'estimant approuvé, même de justesse, par la majorité de la population, il lui apparaissait logique d'inaugurer son mandat en passant des paroles aux actes et en rompant avec Tourisme et Travail. (Le Monde du 14 avril.)

Aux objections de « précipitation et de légèreté » — la délibération a duré une dizaine de minutes — formulées par ses adversaires, M. Calderoni répond « qu'il était obligé d'aller vite, car Tourisme et Travail avait déposé une demande de permis de construire, dont l'instruction était terminée et qui pouvait aboutir d'un moment à l'autre ».

Cette décision, si l'on s'en rapporte à la délibération adoptée le 12 avril, n'était essentiellement motivée que par des raisons d'incommodités pour les futurs utilisateurs du centre de vacances, de sécurité et d'esthétique. Or, si ces incommodités (pas de vue sur mer des deux premiers niveaux du bâtiment, pas d'accès direct sur la mer) pouvaient exister, ce qui est contesté, elles ne lésaient en aucun cas la municipalité. D'autre part, tous les services de sécurité intéressés avaient donné un avis favorable, ce qui était également le cas pour l'architecture du projet.

« Beaucoup de choses nous choquaient, *déclare M. Calderoni*. La commission communale de sécurité, que j'ai consultée, a donné un avis défavorable. La première fois, certes, elle en avait jugé autrement, mais elle avait émis, en réalité, de sérieuses réserves, et c'est mon prédécesseur, en sa qualité de maire et de président de cette commission, qui avait tranché. N'oubliez pas que le maire est responsable de la sécurité dans sa commune. Je me devais de faire réexaminer le dossier.

» Quoi qu'il en soit, nous pensions que l'exiguïté de la Citadelle ne permettait absolument pas la création de sept cents lits. L'endroit était mal choisi, et la vieille ville aurait été asphyxiée par le flot des voitures des résidents. En fait, la Citadelle est un monument du passé qui fait partie du patrimoine de Villefranche. Il aurait été déraisonnable de la bétonner et de l'aliéner pendant cinquante ans... C'est pourquoi ce projet n'était pas plus acceptable que celui qui avait fait précédemment l'objet d'une convention en 1968 entre la commune et un promoteur privé (1). »

« En toute indépendance »

M. Calderoni rejette, d'autre part, l'assertion selon laquelle la décision du nouveau conseil municipal aurait été motivée par des raisons d'ordre politique et qu'il aurait été l'instrument de la volonté du maire de Nice. « Nos adversaires ont axé leur campagne sur le fait que j'étais un ami de Jacques Médecin, ce qui est vrai, mais n'a rien à voir avec notre position. La municipalité de Villefranche décidera de ses choix en toute indépendance. »

Le refus de la municipalité est-il définitif ? « Oui, *répond sans hésitation M. Calderoni*, la page est tournée. Nous l'avons écrit à Tourisme et Travail qui nous a généreusement accordé en retour un droit de repentir... Nous sommes prêts toutefois, et cela démontre bien que nous ne sommes pas opposés au tourisme social, à proposer un terrain à la Fédération tourisme et travail, sur les hauteurs de Villefranche, pour qu'elle y réalise le centre de vacances qu'elle projetait dans la citadelle. »

Ce refus des nouveaux élus de Villefranche n'est pas sans conséquences, puisqu'ils doivent faire face à un double contentieux avec le premier promoteur et Tourisme et Travail, pour des dédits représentant des sommes importantes (2). Comment comptent-ils éventuellement s'acquitter des indemnités qu'on leur réclame, sans obérer lourdement les finances communales ? « Je ne peux pas encore répondre à cette question, *admet le maire de Villefranche*. En tout état de cause, nous ne savons pas si juridiquement nous serons vraiment tenus de payer ces dédits. L'intérêt des Villefranchois passe, quoi qu'il en soit, avant le paiement d'une somme aussi forte soit-elle. »

Le budget de la commune (6 millions de francs, dont 1 million 600 000 francs provenant du produit des impôts locaux), souffrira d'autant plus, semble-t-il, des contretemps des projets d'aménagement de la citadelle que la municipalité compte y puiser aussi pour réaliser son propre programme. « Nous n'avons pas de projet définitif, *explique M. Calderoni*, mais l'esquisse que nous avions soumise à la population tient toujours. Notre premier travail consistera à démolir les deux bâtiments construits à l'intérieur de la citadelle vers 1925 pour héberger les officiers de chasseurs alpins qui étaient alors en poste. Nous créerons à la place un espace vert. Ultérieurement, nous espérons réaliser dans les bâtiments d'origine de la citadelle une salle de congrès et un musée international de la photographie. A l'extérieur, nous aménagerons un théâtre de verdure qui existe déjà. Tourisme et Travail espérait obtenir pour son projet des subventions représentant le tiers des dépenses envisagées. Pourquoi ne pourrions-nous pas nous aussi en bénéficier ? »

La nouvelle municipalité de Villefranche veut s'orienter, d'autre part, et en priorité, vers la mise en valeur et l'animation de la basse ville, autour de la darse, qui possède un incontestable cachet ancien. Ses modèles : Eze et Saint-Paul-de-Vence.

GUY PORTE.

(1) En 1968, la municipalité conduite par le docteur Guy Perdoncini avait signé un protocole d'accord avec la Société d'investissement immobilier de France (SINVIM), aux termes duquel ce groupe, animé notamment par la Compagnie bancaire, s'était engagé à réaliser à l'intérieur de la citadelle un ensemble résidentiel, commercial et touristique comprenant cent cinq appartements de grand luxe, 1 000 mètres carrés de magasins, un hôtel de vingt-neuf chambres avec piscine, restaurant, night-club, etc. En 1971, la liste du docteur Perdoncini, sur laquelle figurait M. Calderoni, avait été battue par M. Gilbert Bastet, qui a perdu son écharpe le 20 mars dernier.

(2) La SINVIM a réclamé devant le tribunal administratif de Nice un dédit de 880 000 F. Tourisme et Travail, qui n'a pas encore établi le montant exact de son propre préjudice, s'était engagé à prendre cette dépense à sa charge.

LE NORD AUSSI S'INTERROGE

LES BÉNÉFICES DU « SOCIAL »

LES régions comme les hommes font des rêves. Et, à notre époque, quel mot recouvre rêve plus merveilleux que celui de « tourisme » ? Depuis des décennies, le Nord-Pas-de-Calais vit une grande illusion par des incantations sur la douceur des cieux du Septentrion, la beauté, des longues plages de sable fin, la poésie prenante de la plaine... Plus le tourisme, avec sa cohorte de plaisirs luxueux, aguiche partout les foules, et plus ces deux départements en ressentent comme un genre de frustration et plus ils multiplient les slogans pour prouver qu'eux aussi...

Le document que vient de publier l'OREAM (Organisation régionale d'études et d'aménagement de l'aire métropolitaine) sur le thème : « Loisirs de plein air et tourisme » (1) n'aura pas l'heur de plaire à tous, mais il a au moins le mérite de réveiller les rêveurs. Car, de toute évidence, il y a tourisme et tourisme, et dans une France aussi riche et aussi variée, il n'est pas vrai que les mêmes arguments et les mêmes plaidoyers sont valables partout.

Alors, semble dire l'OREAM, ayons le courage de regarder la réalité en face. De ce document, fort agréable d'ailleurs dans son style vert écologique, il faut, parmi les nombreux chiffres, en extraire quelques-uns particulièrement significatifs : une enquête de l'INSEE, en 1973, constate que sur 37,5 millions de séjours de vacances (plus de quatre jours hors du domicile de juin à septembre), 2,6 millions, soit 8 %, ont été effectués par la population du Nord-Pas-de-Calais... Mais en chiffres 670.000 seulement, soit 1,7 % l'ont été dans la région. Ces chiffres situent la région à l'avant-dernier rang des zones côtières, juste avant la Haute-Normandie.

Si, pour beaucoup de nordistes, tourisme signifie « ailleurs », il n'est guère étonnant que l'équipement soit nettement insuffisant : une proportion faible d'hôtels répondant à des critères de qualité, en chiffres 37.300 places de camping sur des terrains suroccupés, très peu de gites ruraux, trois auberges de jeunesse bien aménagées, pas un seul village de vacances ! Ce bilan sévère peut irriter, mais il devrait surtout inquiéter. Sait-on par exemple que, au cours du VI[e] Plan, les équipements collectifs de tourisme ont reçu 0,1 % des dépenses régionales alors que ce pourcentage est de 4,2 % en Bretagne ?

Élargir le domaine forestier

La constatation la plus importante que font les auteurs de l'étude se résume ainsi : « *Les grandes agglomérations du centre de la région où vivent deux millions d'habitants, la moitié de la population régionale, possèdent un triste privilège : dotées d'un environnement immédiat des plus médiocres, elles sont les plus démunies de France en espaces de récréation et de loisirs de plein air. Leurs habitants doivent faire 40, 50 ou 100 kilomètres pour trouver les espaces dont ils ont besoin. Combien de familles aux revenus modestes sont-elles prisonnières faute de moyens pour s'en évader au moins quelques fois par an ?* »

Ainsi apparait nettement la priorité que la région doit mettre en avant : permettre à tous une détente vivifiante, non seulement pendant les grandes vacances, mais aussi pendant de nombreux week-ends.

GEORGES SUEUR.

(Lire la suite page 15.)

(1) OREAM, 4, rue de Bruxelles, 59046 Lille.

Tourisme et Travail ne lève pas le siège

Nous avons demandé à M. Jean Faucher, président de Tourisme et Travail, de nous préciser l'attitude que cette association entend adopter après la décisions des élus villefranchois.

« La décision de la nouvelle municipalité vous interdit la réalisation du projet ou en recule les délais. Pourquoi vous obstinez-vous ? Quelle importance ce projet revêt-il à vos yeux ?

— Nous considérons qu'il est normal qu'un conseil municipal prenne les décisions comme il l'entend. Nous ne contestons donc pas ce droit à la nouvelle équipe municipale. Par contre, Tourisme et Travail et cinquante-quatre comités d'entreprise, regroupés en association, ont, avant les élections de mars 77, signé des engagements avec la commune de Villefranche-sur-Mer.

» Ces engagements portaient sur un projet dont la réalisation ne pouvait plus être remise en cause puisque toutes les autorisations avaient été obtenues de la part des organismes compétents (affaires culturelles, monuments historiques; commission de sécurité, etc.). Il ne restait plus que le permis de construire, que la préfecture ne pouvait nous refuser plus longtemps.

» Or, depuis le début de cette affaire, en 1972, le projet d'aménagement de la citadelle de Villefranche avait revêtu pour certains un tout autre caractère. M. Médecin et ses amis contestaient à T. et T., à ses milliers de travailleurs adhérents, le droit d'accéder à un site privilégié comme celui de la baie de Villefranche.

» Les déclarations de l'actuel secrétaire d'État au tourisme affirmant son hostilité au tourisme populaire (*« J'userai de toutes mes influence... pour que vous ne vous installiez pas à Villefranche »*, nous avait-il déclaré lors d'un entretien), ainsi que les tracts et affiches répandus dans Villefranche avec des slogans du type : *« Non aux touristes débraillés »*, ont montré que notre projet ne concernait pas seulement les seuls habitants de Villefranche-sur-Mer.

» Ces partisans de la ségrégation sociale dans le domaine du tourisme ont voulu en faire un problème de basse politique. L'opposition manifestée par le nouveau conseil municipal s'inscrit d'ailleurs dans cette même démarche. Que deviennent dans tout cela les intérêts des milliers de travailleurs représentés par leurs cinquante-quatre comités d'entreprise parties prenantes, ainsi que ceux des Villefranchois ?

» Tourisme et Travail peut, en réalisant ce projet, faire la preuve de l'efficacité du tourisme social parce qu'elle associe les intérêts locaux à ceux des vacanciers. Certes, l'implantation d'un village de vacances ne peut à lui seul résoudre tous les problèmes de l'activité économique locale. Mais ce complexe de vacances et de loisirs à Villefranche constituerait un apport complémentaire non négligeable, tant sur le plan de la fiscalité locale, que sur celui de l'emploi et de l'animation culturelle (sans parler de la prise en charge de la restauration de la citadelle).

» Les « marinas » ou autres types de constructions qui font injure à la nature et aux sites ont fait la preuve de leur quasi-inefficacité sur le plan des intérêts locaux. Le tourisme social peut faire la démonstration contraire.

» Tel est aussi l'enjeu de notre projet à Villefranche-sur-Mer. Il est pour notre association un symbole dans la lutte qu'il est nécessaire de mener pour défendre et promouvoir le tourisme social. Notre projet est d'ailleurs soutenu par un nombre de plus en plus grand de personnalités diverses et d'organisations de toutes tendances.

Une place pour tous...

— La Côte d'Azur est-elle pour vos adhérents un lieu très recherché ? Pourquoi rencontrez-vous des difficultés particulières pour répondre à leur demande ?

— Tout le monde ne peut partir en vacances. Un Français sur deux est dans ce cas. Douze millions en sont empêchés pour des raisons financières. Ceux qui peuvent partir le font souvent au prix de lourds sacrifices.

» Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner que la recherche d'un climat idéal, avec l'espoir d'un ensoleillement « garanti » soit un souci premier. La Côte d'Azur évoque un lieu privilégié de ce point de vue, et nos adhérents sont nombreux à souhaiter y séjourner pendant leurs vacances. Malheureusement, les installations y sont trop rares, les terrains de camping saturés, car la majorité des salariés sont contraints par la fermeture de leur entreprise à prendre à la même période leurs congés payés.

» Bien sûr, la France est belle et il existe bien d'autres régions où l'on pourrait passer d'excellentes vacances. Mais pourquoi les travailleurs de notre pays, quelle que soit leur catégorie sociale, ne pourraient avoir accès eux aussi à la Côte d'Azur ? C'est la question que nous posons devant les difficultés que nous rencontrons avec le projet de Villefranche. C'est la question que nous nous sommes posée lors de l'aménagement d'un terrain de camping à Saint-Aygulf, en 1974.

» Ce terrain est maintenant ouvert, mais il a fallu, à l'époque, multiplier les interventions par des démarches, pétitions, délégations, ne serait-ce que pour régler de simples problèmes techniques d'évacuation des eaux, de permis de construire, etc. Le fait que le précédent propriétaire privé avait obtenu toutes les facilités et autorisations pour les mêmes aménagements, alors qu'elles nous ont été refusées, montre bien l'hostilité et l'intolérable ségrégation qui se manifestent à notre égard.

— D'une façon générale, où se situe le blocage qui, à votre avis, empêche les organismes de tourisme social de s'installer dans les zones touristiques les plus recherchées ?

» Avez-vous des solutions à proposer pour lever ce blocage ?

— L'exemple de Villefranche a valeur de symbole (mais il en existe bien d'autres) pour illustrer les obstacles qui freinent le développement du tourisme pour le plus grand nombre. Si les vacances et les loisirs sont devenus aujourd'hui un phénomène économique et social considérable, nous constatons dans les faits qu'il n'y a pas de politique sociale du tourisme en France.

» En tant qu'association à but non lucratif, indépendante des partis politiques et des organisations syndicales, nous ne saurions, sans réagir vigoureusement, subir des attaques incessantes qui mettent en cause notre existence et, à travers nous, celle du mouvement associatif.

» Le gouvernement et la majorité qui le soutient portent la lourde responsabilité d'avoir opéré des choix politiques contraires aux intérêts du plus grand nombre. Ces choix politiques sont liés à des options plus générales qui visent à mettre les richesses touristiques de la France à la disposition des secteurs du tourisme en quête de larges profits pour quelques groupes financiers.

» Nous sommes persuadés qu'il y a place en France pour tous les secteurs du tourisme. Nous ne prétendons pas que le tourisme social doit être le monopole des vacances, mais nous ne pouvons admettre que les secteurs contrôlés par les banques soient privilégiés au point d'ériger en politique gouvernementale ce qui n'est que ségrégation sociale d'un autre âge.

» Cela équivaut, à terme, à la mise en cause de la liberté associative, en même temps que la réduction des possibilités et des moyens pour le plus grand nombre. Et sans moyens, les Français n'ont plus la liberté, donc plus de choix. »

TOURISME

UNE NOUVELLE MANIÈRE D'ACHETER SA MAISON DE VACANCES

Propriétaires à la petite semaine

LANCÉE voici dix ans par la Société des grands travaux de Marseille à la station de Super-Dévoluy, la « multipropriété » (ou « propriété spatio-temporelle » ou encore « propriété saisonnière ») s'est considérablement développée depuis trois ans : on peut actuellement estimer à 30 000 le nombre de « périodes » déjà vendues en France. La formule, qui existe également dans d'autres pays, et notamment aux *Etats-Unis, est* simple : au lieu de vendre un appartement à un seul acquéreur, le promoteur vend à plusieurs le droit de l'occuper *ad vitam æternam durant* une ou plusieurs semaines par an.

On prétend ainsi à la fois diminuer l'inoccupation des résidences secondaires (la « France *des volets clos ») et en « démocratiser »* l'accès. En réalité, il ne saurait s'agir là de la formule-miracle pour ce qui concerne l'étalement des vacances, les périodes creuses se vendant en effet très mal ; et les acquéreurs se recrutent en majorité dans les mêmes catégories socio-professionnelles aisées que pour les formules traditionnelles (à l'exception des comités d'entreprise, qui deviennent des clients importants).

La « multipropriété » est-elle malgré tout intéressante ? Pour le promoteur, *c'est probable :* l'addition de toutes les périodes aboutit à doubler, voire à tripler, le prix de vente habituel. Même si la commercialisation de l'en*semble de ces périodes nécessite* environ cinq années (le double de la copropriété) et entraîne des frais financiers de personnel et de publicité nettement supérieurs à ceux de la vente classique, et même si les parties communes (salons, piscine, etc.) *sont plus importantes que dans* l'immobilier traditionnel, la marge reste confortable. Pour les commerçants de la station, la multipropriété est aussi une source de multiprofits. Mais pour l'acquéreur ?

Les hasards du calendrier scolaire

Il faut d'abord désirer retourner tous les ans au même endroit. C'est sans doute pourquoi cette formule s'est développée essentiellement, jusqu'ici, dans les stations de sports d'hiver, où l'effet de lassitude est atténué. Il faut ensuite, et surtout, y retourner au même moment chaque année. Lorsqu'on a des enfants d'âge scolaire, ce n'est pas évident, les *dates de leurs vacances variant* au gré des fantaisies ministérielles. Ainsi, certains acquéreurs, ayant acheté deux à trois fois plus cher que pour une période ordinaire une semaine correspondant à des vacances scolaires, se retrouvent, à la suite de la modi*fication des dates de celles-ci,* dans l'impossibilité de l'utiliser, de la louer ou de la revendre et doivent à nouveau verser un loyer !

Cet inconvénient de taille est atténué, chez Clubhôtel, par la vente de périodes de Noël et de Pâques correspondant aux vacances scolaires, et pour février, *où les différentes semaines ont* un prix identique, par des échanges entre les multipropriétaires des trois zones. Pour les autres périodes, les « bourses d'échan*ges » ne sont guère actives.* C'est pourquoi Pierre et Loisirs lance actuellement ses programmes en promettant la possibilité de changer de lieu et d'époque, grâce à un système de « points-valeur » élaboré. Ce système se heurte, toutefois, pour l'instant, à un *obstacle fiscal, l'échange étant* taxé comme une double location.

La multipropriété soulève également des difficultés juridiques. Les acquéreurs ne sont pas, en *effet, propriétaires des studios* mais de parts de sociétés civiles leur donnant un droit de jouissance pour une période déterminée. Ce qui peut entraîner diverses mauvaises surprises, le promoteur n'étant pas obligé, dans ce cas, de souscrire une *garantie de bonne fin des tra*vaux ni de présenter une caution bancaire. Et l'enregistrement devant notaire n'apporte aucune garantie supplémentaire à cet égard. Voici un an, le congrès des notaires a émis certaines critiques et envisagé quelques réformes pour qu'un *statut réel soit donné* à la *multipropriété.* A la demande du ministère de la justice, M. Philippe Malinvaud dirige d'ailleurs, actuellement, une commission chargée de proposer une nouvelle réglementation.

Mais le risque *le* plus sérieux peut difficilement être garanti par le législateur : c'est celui de *la qualité et de la pérennité* de la gestion. Celle-ci est fort complexe, en égard au nombre des utilisateurs et des services rendus (entretien, réparations, inventaires *entre occupants, blanchissage du* linge de maison, piscine, assurances, paiement des taxes, etc.). Tout cela nécessite beaucoup de personnel, un ordinateur et une *excellente* organisation. Si les promoteurs ont intérêt, actuellement, pour écouler leurs programmes à ce que leur image de marque soit renforcée par une bonne gestion, à longue échéance ils pourraient se montrer moins scrupuleux. Et les acquéreurs auraient des moyens de contrôle et d'action singulièrement limités par l'éparpillement des titres propres à la formule.

Plus-values et moins-values

Or, une telle gestion coûte cher : les charges pour un studio de 27 m2 destiné au logement de quatre personnes sont d'environ 270 F par semaine. Certes, elles comprennent des services appréciables habituellement non compris dans des charges de copropriété. *Mais il faut en tenir* compte pour juger de l'intérêt sur le plan financier de la multipropriété. Cet intérêt est certain, comparé à l'investissement important *que représente* l'achat en copropriété d'un studio (près de 200 000 F tout équipé pour 25 à 30 m2), et pour lequel il faut payer des charges toute l'année (environ 2 000 F), si ce studio reste inoccupé onze mois sur douze. On peut, en revanche, hésiter *si on a la possibilité* de se rendre fréquemment dans sa résidence secondaire ou de la louer facilement, comme le proposent certains promoteurs de *para-hôtelier comme Utoring.*

Mais comparé à la location, l'avantage de la multipropriété varie considérablement selon les périodes. En supposant une augmentation parallèle *des prix* de vente des périodes et de ceux de la location, on peut considérer que le nombre d'années N à partir duquel l'achat est plus intéressant que la location est :

$$N = \frac{\text{prix de vente de la période}}{\text{prix de location — charges}}$$

Le *prix* de location concerne *bien sûr le même studio* avec les mêmes services. Nous nous sommes livrés à ce calcul sur deux programmes précis (Clubhôtel et Tourotel, à Val-Thorens) : N varie de quatre ans à trente-trois ans...

Certes, ce calcul ne tient pas compte des plus-values possibles. Celles-ci peuvent être substantielles : en novembre 1976, la troisième semaine d'avril était vendue au Tourotel de Val-Thorens : 8.600 F (pour un studio de quatre personnes). Elle vaut aujourd'hui 23.200 F, tout simplement parce que, entre-temps, il a été annoncé que cette semaine ferait partie des vacances scolaires en 1978. Quelques spéculateurs en ont profité, *espérant bien, en outre,* passer à travers les mailles du fisc grâce à l'absence d'enregistrement officiel devant notaire des titres de multipropriété. Mais ce calcul ne tient pas compte non plus des moins-values possibles (toujours par suite de modifications de va*cances scolaires) et ne reflète pas* la quasi-impossibilité de revendre certaines périodes creuses.

La multipropriété n'est pas, mis à part ces spéculations, un inves*tissement idéal. Le rapport* locatif net après paiement des charges et d'une commission de 15 % n'atteint pour *certaines périodes* que 2,4 % avant impôts.

Faut-il en conclure qu'acheter en « multipropriété » soit déraisonnable ? Pour un investisseur, *c'est probable.* Pour un utilisateur, cela dépend. S'il choisit un promoteur suffisamment sérieux pour ne pas avoir de surprises dans la gestion ultérieure et une période à laquelle il est sûr de pouvoir partir, il peut, pour une mise de fonds limitée (7 000 F à 35 000 F, suivant l'époque et le lieu, sur la base de quatre personnes et d'une semaine), éviter tous les tracas d'une résidence secondaire et les aléas des loca*tions et bénéficier d'un emplace*ment souvent exceptionnel avec une qualité d'immeuble, de mobilier et de services fort correcte.

Les « multipropriétaires » que nous avons rencontrés sont en général satisfaits de la formule et envisagent souvent, lorsque ce n'est pas déjà fait, d'acheter une ou plusieurs autres périodes dans une autre résidence de montagne, ou dans une de celles qui se multiplient désormais sur les bords de la *Méditerranée. Les plus* aisés, qui pourraient réaliser des placements plus intéressants, achètent ainsi leur tranquillité. Et ceux qui ne peuvent s'offrir une résidence secondaire et ne disposent pas d'autres opportunités de placement peuvent, dans certains cas, réaliser des économies substantielles surtout sur les frais de restaurant.

Jusqu'au jour où madame se lassera pour de bon de la kitchenette du studio et exigera pour elle aussi de vraies vacances...

MICHEL SIDHOM.

LES PRINCIPAUX PROMOTEURS

L'Association des réalisateurs d'immeubles en propriété saisonnière (97, avenue Victor-Hugo, Paris-16e, regroupe les principaux promoteurs :

- Clubhôtel, 26, rue de la Pépinière, Paris-8e, tél. : 656-73-00. Cette organisation, créée en 1967, détient actuellement près des deux tiers du marché français de la propriété saisonnière.
- Séritour La Hénin, 5, rue de Surène, Paris-8e. Tél. : 266-35-15.
- Inter-résidences, 5, rue du Helder, Paris-9e. Tél. : 770-95-30.
- Multivacances, 105, boulevard Haussmann, Paris-8e. Tél. : 265-19-64.
- Sici-Time-Investissement et gestion, 06270 Villeneuve-Loubet.
- Cogedim, 12, rue Roquépine, Paris-8e. Tél. : 266-36-00.
- Les Grands Travaux de Marseille n'ont plus rien construit en multipropriété depuis Super-Devoluy, mais ont une activité de conseil auprès d'autres promoteurs.
- Un nouveau promoteur vient de poser sa candidature à l'association. Il s'agit de Pierre *et Loisirs, 116, Champs-Elysées,* Paris-8e. Tél. : 563-17-27, émanation du groupe des Grands *Ports de France, dont les rési*dences fonctionnent en étroite liaison avec les hôtels PLM.

TOURISME

L'ECOSSE AU BOUT DE L'ECOSSE

« Encore un verre, M. Mac Lennan ? »

EST-CE encore l'Ecosse, ces « western isles », comme on les appelle du côté d'Inverness, mais que nous connaissons mieux, nous, sous le nom d'Hébrides ? A en croire les géographes — et l'administration britannique, — aucun doute à cet égard : la réponse est « oui ». Mais à se trouver là, entre ciel et mer, entre lande et lacs, entre pluies têtues et vents salés, comment l'admettre tout à fait ?

Finies la rugueuse douceur des Highlands, l'aimable rondeur des hameaux bossus sous leur béret de chaume, les routes qui se tortillent entre deux rangs de pierres sèches. Ici règne la rudesse, et même l'âpreté, souvent, que seuls les sortilèges d'un printemps tardif balayent d'un bref — mais miraculeux — revers de main, une main emplie jusqu'au bout des ongles d'herbe tendre et de fleurs.

L'Hébridien, juste retour des choses, est à l'image de sa terre. Un homme tanné, carré d'épaules, résigné, pas très « causant » ni avenant, mais pas méchant pour un penny. Jadis paysan-pêcheur, partagé entre quelques lopins taillés dans la tourbe à la bêche et le champ des vagues, le voilà, aujourd'hui que le poisson le boude et se fait rarissime, résolu à faire contre mauvaise fortune bon cœur.



Le scotch de la reine

Sa barque pourrit doucement sur la grève ? Lui restent ses moutons, ces fameux « museaux noirs » dont la laine fera les plus jolis tweeds du monde, trois carrés de pommes de terre, un de choux, deux de blé... Et le pub, suprême refuge contre un destin assurément peu généreux. Le pub et rien que lui, havre inespéré sur ces ingrats rivages, où n'existe ni cinéma, ni club, ni dancing, où l'on va comme on irait au culte, celui, en l'occurrence, de la bière et de l'amitié confondues.

Chaque soir (dimanche excepté, la loi obligeant ce jour-là les gens à s'enivrer à domicile, et de préférence en famille), bien calés contre le bar de bois poli par les coudes et les estomacs, la casquette vissée sur le front, les hommes au teint de brique empoignent en cadence d'une main leur pinte de « heavy », mousseuse, noire de peau mais douce au palais, et de l'autre (oui ! nous sommes en Ecosse...) un gobelet de whisky sec... Car on fait alterner sans relâche les deux breuvages sacrés : une gorgée de l'un, une lampée de l'autre — payés d'avance, on ne sait jamais ! — jusqu'à ce que l'oubli s'ensuive, ou que le serveur sonne l'heure fatidique de la suspension de séance.

Rude pays, rude climat, rudes gens. Terres gorgées d'eau, où le pas fait un bruit d'éponge pressée. Landes de bruyères que seule la mer interrompt, mais qui ont déjà sauté sur l'île voisine. Lacs peints du bleu qu'ont inventé les Scandinaves pour peindre les leurs, où se mirent des vols d'oies, de canards, d'échassiers, et où le pêcheur de truites a tôt fait d'emplir son panier. Rien d'autre, ou presque. L'architecture traditionnelle ? Pour mémoire, quelques rares maisons basses, quasi aveugles, faites de blocs de granit empilés à sec, et dont un filet retient le lourd toit de chaume ; des églises, dont une ou deux seulement valent le détour — comme Saint Clement's Church, à Rodel, dans l'île de Harris, — des châteaux, mais lourds de taille et sans grande grâce.

Alors, la question se pose : pour qui, pour quoi, ce chapelet d'îles égaré dans les brumes qui aligne, du nord au sud, Lewis, Harris, North-Uist, Benbecula, South-Uist et Barra ? La réponse existe : pour l'amour d'une nature franche et forte, qui ne craint ni le vent ni les embruns, ni les espaces désolés. Pour marcher, respirer, se griser d'air vierge. Pour observer les multiples espèces d'oiseaux, migrateurs et sédentaires, qui savent trouver ici la paix, comme les phoques qu'on voit dans les rochers.

Les auberges sont confortables, dans la bonne tradition britannique qui sait mettre ses profonds fauteuils là où on doit les mettre, devant la cheminée où brûle un petit feu de tourbe, mais ne sait évidemment pas cuisiner comme on aimerait la truite pêchée du matin ou le gigot de pré-salé. Qu'importe ! Le thé est irréprochable, comme le « bacon and eggs » ou les « kippers » du premier déjeuner.

Et puis, où peut-on déguster ailleurs qu'à l'hôtel aménagé depuis un demi-siècle dans ce qui fut jadis la « maison d'hôtes » de l'évêque de Rodel le whisky pur malt Royal Household, dont le propriétaire, un charmant vieux gentleman, tient de sa famille, depuis des temps immémoriaux, l'insigne privilège de partager avec... Sa Très Gracieuse Majesté en personne la courte production annuelle ?

Tourisme sans « vedettes », sans hauts lieux et, surtout, sans malice. Donc à déconseiller formellement aux amateurs de sensationnel. A suggérer aux autres, qui ne craignent pas de se retrouver seuls avec eux-mêmes, avec le vent. Et le silence

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

★ Ithaf (4, rue de Balzac, 75008 Paris, tél. 359-19-51) a inscrit à son catalogue une randonnée de quinze jours qui débute par l'Ecosse, que l'on visitera par le chemin des écoliers, à bord d'une Land-Rover. Le septième jour, les Hébrides, qu'on gagnera en ferry à partir d'Ullapool. Retour à Glasgow le quinzième jour en avion, puis transfert sur Paris (lignes régulières).

Départs les 27 mai, 1er et 29 juillet, 26 août. Prix par personne tout compris, de Paris à Paris : 4 900 F.

LES BÉNÉFICES DU « SOCIAL »

(Suite de la page 13.)

De ce point de vue, la demande est énorme. On le voit bien par la prolifération des résidences secondaires (trente mille en 1975, dont les deux tiers dans le département du Pas-de-Calais) qui restent, malgré tout, l'apanage de familles privilégiées. De plus, est-il dit dans le rapport, ces propriétés sont grandes consommatrices d'espaces et leur dispersion, comme parfois leur incohérence architecturale, provoquent un « mitage » du paysage, notamment au bord des rivières et des plans d'eau. Si l'on ne maîtrise pas ce phénomène, il peut aboutir à la privatisation de certains espaces attractifs et déjà menacés, comme le marais audomarois, la vallée de la Sencée, les lacs d'Ardres, etc.

Quelle orientation peut-on donner à une politique spécifique de loisirs et du tourisme dans le Nord-Pas-de-Calais ? Le rapport de l'OREAM note tout d'abord la nécessité absolue de développer les espaces de loisirs. Dans le contexte actuel, il serait raisonnable de se fixer l'objectif suivant : 25 m2/habitant, dont 6 m2/habitant en milieu urbain et 15 en zone péri-urbaine. Cela supposerait l'aménagement de quelque 7 000 hectares : « *Le développement des loisirs de plein air et du tourisme rural dans le Nord-Pas-de-Calais exige un retournement quasi-révolutionnaire chez tous ceux qui décident de l'aménagement du territoire. Jusqu'à présent, consciemment ou non, ils ont agi comme si la vocation de notre espace était uniquement de produire pour le marché, quoi qu'il en coûte. Certes, le souci de l'emploi doit être primordial; mais dans toutes les délibérations d'ordre économique et technique, il faudra intégrer les arguments relatifs à l'équilibre biologique et à la qualité de la vie.* »

Dans un programme prioritaire retenu pour le VIIe Plan, l'OREAM trouve déjà un commencement de réponse à ces suggestions. En effet, plus de 300 millions de francs sont prévus en crédits d'Etat et des collectivités locales pour l'achèvement du parc naturel de Saint-Amand (18 millions), pour les espaces verts urbains et péri-urbains (306 millions) et pour le boisement (3 millions).

Et l'ambition de l'OREAM est de déboucher sur un véritable schéma régional de loisirs de plein air et de tourisme.

Ces constatations très schématisées n'enlèvent rien aux richesses naturelles, au patrimoine architectural et historique, à un ensemble de paysages variés, de l'Avesnois au Boulonnais, que l'OREAM met également en valeur. Mais il est grand temps d'offrir à tous les habitants de cette région la possibilité, tout simplement, « *de prendre l'air et de se détendre* ». C'est peut-être par le développement d'un tourisme social de qualité que le Nord-Pas-de-Calais deviendra une région de tourisme tout court.

GEORGES SUEUR.

TOURISME

LES NOUVELLES DÉCOUVERTES

ONZE CENTS CHAMBRES POUR NE PAS SE SENTIR SEUL

LE Peachtree Center Plaza Hotel qui a ouvert ses portes il y a deux mois, à Atlanta (1 100 chambres, 70 étages), avec ses parois de verre, son hall central haut de 70 mètres — il contient une lagune, un bois de figuiers, un shopping-center bariolé, un essaim de restaurants, de cinémas, — symbolise parfaitement le nouveau dynamisme imprégné d'arrogance de l'industrie hôtelière américaine. Son architecte, John Portman, déclare vouloir bâtir des hôtels « *qui soient autre chose qu'une agglutination de chambres à coucher* », et qui « *dépaysent le voyageur, éveillent sa curiosité, l'enchantent* ». Les ascenseurs en verre qui s'élancent, les fontaines, les bannières colorées, les sculptures modernes, les escaliers princiers en spirale : il règne dans cet « espace central » une animation intense, censée inspirer au touriste le goût de l'aventure. Les rampes en pente douce mènent vers les *gift-shops*, les bureaux de *tourisme*, *les rent-a-car*, les bars et autres cafétérias dont les vitrines, pourtant prévisibles, et les enseignes au néon (on y retrouve toujours « *the biggest* » ou « *the best* ») ravissent l'Américain moyen et son épouse.

L'année dernière, la chaîne Western International a ouvert deux autres géants de 1 500 chambres *chacun*, le Bonaventure, à Los Angeles, et le Detroit Plaza, à Detroit, dont l'architecture et les aménagements s'apparentent à celles du Peachtree. Le lancement de ces « mégahôtels » correspond à une stratégie à long terme : il s'agit d'un effort délibéré — et qui comporte des risques — de rendre aux quartiers centraux des grandes métropoles souvent délabrés et économiquement stagnants, respectabilité, lustre, animation et dynamisme commercial.

Ces audacieuses entreprises ne sont jusqu'ici que le fait de l'aile marchante de l'industrie hôtelière *qui, dans l'ensemble, reste prudente*. Il est vrai que le marasme des années 74-75 est bien terminé pour elle et qu'elle connaît aujourd'hui un nouvel essor. En 1976, le revenu de l'industrie hôtelière (y compris les motels) fut *supérieur de 6 % à celui de l'année* précédente et le taux moyen d'occupation des chambres fut de 62 % (contre 57 % en 75). Les plus récentes statistiques indiquent qu'il sera supérieur cette année de 4 à 5 % par rapport à l'année dernière. *Et si dans l'ensemble* la construction de nouveaux hôtels n'a pas suivi le mouvement, c'est que les taux d'intérêts d'une part, et le taux de chômage d'autre part, restent élevés.

« Pseudo-Versailles »

Ce qui est sûr, c'est que l'industrie hôtelière américaine reste plus que jamais vouée au système des chaînes — donc à la rationalisation, à la standardisation, au gigantisme. Le nombre de chambres d'hôtel appartenant à des chaînes a doublé en cinq ans. A l'heure actuelle, les chaînes d'hôtels ou de motels possèdent 57,2 % du parc hôtelier américain. En 1976, Hyatt Corporation a ouvert huit nouveaux établissements mais Ramada Inns, Holiday Inns, Hilton, Western, ont eux aussi étendu leur empire.

L'expansionnisme des grandes chaînes s'effectue, il est vrai, à un rythme beaucoup plus mesuré que durant les années 60. A la direction de Ramada, de Western, de Holiday Inn, même son de cloche : « *Il s'agit moins aujourd'hui de progression géométrique du nombre des chambres que d'améliorer la performance, les services, de consolider (financièrement) ce qui est acquis, de moderniser, remettre à neuf les installations vétustes, trouver le moyen de réduire la consommation d'énergie.* » Les hôtels qui se sont le mieux portés en 1976 sont ceux qui sont situés à proximité des aéroports et au centre des villes. Des hôtels tels que le St. Regis et le Sheraton à New-York ont dû refuser des clients qui avaient réservé en raison de la pratique courante dans les hôtels (comme dans les compagnies aériennes) du *over-booking*.

Les deux clientèles constituant les piliers de l'hôtellerie américaine sont les hommes d'affaires et les congrès. Les grands hôtels qui n'ont pas d'installations de *congrès sont* par conséquent *sérieusement* handicapés. Les voyageurs de commerce, les hommes d'affaires remplissent également les hôtels, mais désormais fréquemment du lundi au mercredi soir seulement, car, grâce au progrès des transports aériens, ils tendent de plus en plus à rentrer à la maison le mercredi soir. Et beaucoup de grands hôtels *américains sont aussi déserts* durant le week-end que pleins à craquer durant les trois premiers jours de la semaine.

Le *touriste* américain semblerait dans l'ensemble décevoir les hôteliers. Les fêtes du bicentenaire auraient dû être pour ces derniers une panacée, mais nombre d'Américains qui se rendirent à *Washington, Boston, New-York* et Philadelphie se logèrent chez des amis ou dans leurs *trailers* (caravanes). Cette tendance du touriste à éviter l'hôtel ne fait que s'accentuer. Actuellement, le grand problème des hôteliers *américains est précisément* celui-là : comment s'assurer une part du marché (en plein essor) des loisirs ? Il n'en reste pas moins que les grandes chaînes ont réalisé d'excellents bénéfices l'année dernière: Hilton a gagné 27,7 *millions de dollars*; Hyatt a annoncé que ses bénéfices avaient augmenté de 92 % durant les six premiers mois de 1976 ; Western International a annoncé un bénéfice de 3,4 millions de dollars pendant les neuf premiers mois *de l'année passée*.

L'hôtellerie américaine reste vouée à la quantité, au chiffre d'affaires, à la mécanisation, à la standardisation des opérations des produits et des matériaux. L'effort consenti dans certains cas (architecture moins banale, halls moins monotones) porte sur l'apparence et non pas sur la qualité des services et du mobilier, qui restent médiocres. Les chambres sont exiguës. Les moquettes, d'une propreté souvent douteuse. Et l'environnement que le voyageur trouve dans ces hôtels à la chaîne pourrait être qualifié de « pacotille de luxe ».

Il faut parfois une heure — et plus — pour se faire apporter une boisson ou un sandwich dans sa chambre. C'est le règne du « fonctionnel qui fonctionne *mal* ». *Mais assez bien, toutefois*, pour satisfaire — apparemment — les exigences de la majorité des clients ; car, dans l'ensemble, les chambres, les couloirs, les salles à manger de ces hôtels reproduisent le modèle de leur « *home* ». Bien sûr, on trouve — surtout à New-York — des exceptions à cette règle, des hôtels de taille moyenne, civilisés, qui ont su bien vieillir, où le concierge sait reconnaître ses clients, où le bar accueille des gens qui *savent* vivre. Ainsi, le Stanhope et le Carlyle, le Drake et le St-Regis, le Un Plaza, nouvellement construit, n'ont pas de halls de conventions, et leur luxe discret est plus proche de celui des vieux palaces européens que des Hilton et des Sheraton. La réputation de l'Algonquin, rendez-vous des lettres et des arts, du Chelsea, repaire de la bohème, n'est *plus* à faire.

Mais, dans les hôtels des chaînes, qui, plus que jamais, *prolifèrent* aux quatre coins des Etats-Unis, le style de rigueur est « néo-Miami » mâtiné de « pseudo-Versailles ». Lustres multiformes en faux cristal, rampes d'escalier aux formes chichiteuses, divans à la Récamier (revus par Hearst), tapis aux couleurs criardes. Mais, surtout, au nom du super-fonctionnalisme, une inefficacité souvent navrante...

LOUIS WIZNITZER.

★ A New-York, le prix de la chambre dans un établissement *de* catégorie « super luxe » varie de 60 à 75 dollars (de 300 à 375 F) : en catégorie « luxe », il sera d'environ 50 dollars, et de 35 dollars dans un *hôtel de 1re catégorie*. Selon de récents recensements, les Etats-Unis comptent aujourd'hui 7 325 hôtels et 30 500 motels, totalisant environ 2 millions d'unités.

clin-d'œil

Drôle de « tram »

LES Lillois célèbrent cette année un centenaire qui n'est pas à la portée de toutes les villes : celui de leur tramway. C'est en effet le 18 mars 1877 que l'on vit circuler sur la ligne Lille-Roubaix-Tourcoing — la seule qui demeure en service cent ans après — un convoi tiré par des chevaux qui avançait à la vitesse prudente de 6 kilomètres à l'heure. Ce n'était pas le premier tramway lillois, mais jusqu'à ce jour les convois hippomobiles n'avaient pas franchi les murs de la ville.

D'après M. Claude Gay, l'animateur passionné de l'Amitram, une association qui a pour vocation de défendre le tramway face aux autres modes de transport urbains (1), l'invention de ce chemin de fer citadin et à voie étroite, est due à un Français, M. Noubat, qui résidait au siècle dernier aux Etats-Unis, et dota la ville de New-York du tramway. C'est sans doute pourquoi le nom anglais s'est imposé dans le monde entier.

L'inventeur proposa plus tard son moyen de transport aux parisiens, qui l'adoptèrent. Ces derniers ne durent cependant pas s'en satisfaire longtemps puisque la société des tramways de la capitale fit faillite. Infatigable, M. Noubat proposa son « chemin de fer américain » aux Lillois, qui l'acceptèrent alors sous cette identité et continuent de nos jours à l'utiliser sur deux lignes.

En 1877, le réseau s'étirait sur 27 kilomètres répartis en vingt lignes et nécessitait l'entretien d'une écurie de cent cinquante chevaux. Dès 1878, le cheval-vapeur remplaçait les percherons et la vitesse des convois passait à 20 kilomètres à l'heure extra-muros. La municipalité lilloise maintenait en effet en ville la vitesse de 6 à l'heure.

Vingt ans plus tard, en 1897, l'électricité triomphait de la machine à vapeur et la vitesse admise augmentait jusqu'à 12 kilomètres dans les villes et 25 hors des murs. A la veille de la première guerre mondiale, le réseau lillois avait une longueur de 102 kilomètres sur lesquels circulaient deux cent une motrices et cent trois remorques.

Puis vint l'autobus, qui eut du mal à s'imposer, car toutes les études démontraient, au cours des années 30, que le bon vieux « tram », agréablement modernisé, pouvait remplir plus avantageusement le service exigé. Ce fut finalement l'automobile qui eut raison du chemin de fer à voie étroite : il gênait les évolutions des voitures particulières et, comme le fit remarquer un édile, « manquait de souplesse ».

A une époque où le pétrole coûte cher, où l'on prend de plus en plus conscience des dangers de la pollution, où les transports en commun doivent avoir priorité sur des automobiles encombrantes et ridiculement lentes dans les embouteillages, le tramway devrait avoir une nouvelle chance. Les convois lillois peuvent circuler à 70 kilomètres à l'heure. Ayant leur chemin réservé, ils font la nique aux automobilistes qui, aux heures de pointe, se traînent comme des escargots dans leur caisson à quatre roues, sur les itinéraires Lille-Roubaix-Tourcoing notamment.

Et puis le « tram » appartient au paysage lillois. Devenu silencieux, confortable, rapide et reconnu non polluant, il transporte chaque jour en toute sécurité des milliers d'usagers. Malheur à l'automobile qui se met inconsidérément en travers de ses rails : même une Rolls de la vieille époque ne résiste pas à ses pare-chocs ! Et l'on décompte pour les faire payer aux gêneurs les minutes d'immobilisation des convois.

Une nouvelle menace cependant vient de surgir. La création d'un métro tramway-taupe va peut-être envoyer au musée les dernières motrices de plein air, pour rendre aux automobiles les parcelles de chaussée qu'elles détiennent encore.

Les travaux ont commencé, qui doteront Lille d'un transport en commun underground, *révolutionnaire puisque entièrement automatisé, dépourvu de poinçonneurs et roulant sans machiniste ni contrôleur.*

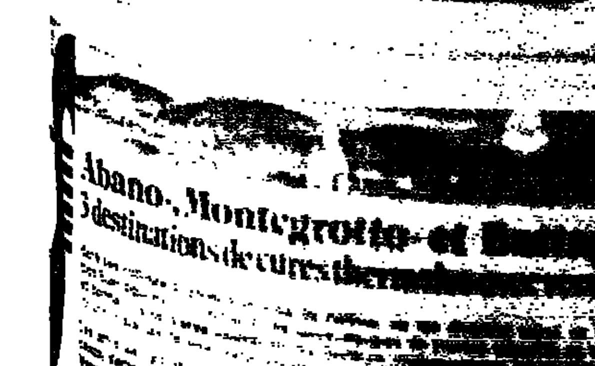
Autrefois, dans la bonne ville de Saint-Etienne qui, comme Lille, protège ses tramways comme d'autres protègent le rhinocéros et la gazelle, les lycéens jouaient à « faire sauter la perche du tram », ce qui immobilisait les convois, faisait bondir sur la chaussée un wattman furieux ou un receveur courroucé et motivait en cas de capture du coupable une lettre de la compagnie aux parents qui n'en pouvaient mais. Jeux de nigauds qui datent d'un temps où l'on n'avait pas inventé le cocktail Molotov et où la clochette du tram, aigrelette et impérative, tenait sa partie dans les bruits de la cité, entre l'appel du vitrier et la chanson du rémouleur.

Bientôt c'est à La Nouvelle-Orléans qu'il nous faudra peut-être aller retrouver le vieux tram nommé « Désir » qui parcourt Charle's Avenue en brinquebalant... A Lille, c'est un tramway déjà nommé « regret » qui couvre ses dernières étapes.

MAURICE DENUZIÈRE.

(1) M. Gay est aussi l'auteur d'un ouvrage, *Au fil des trams*, éditions Amitram, Lille.





TOURISME

DU NOUVEAU-MONDE

MOTOS - FOLIES

ALORS que 136 000 motos circulaient aux Etats-Unis en 1940, elles étaient 5 500 000 en 1975, selon une estimation officielle. A quoi peut-on attribuer ce formidable développement de la moto dans un pays où l'on croyait que tous les habitants vivaient assis derrière le volant d'une voiture ? Il faut déjà savoir que le prix des motos d'importation aux Etats-Unis — essentiellement des marques japonaises — est de 50 % moins cher que ceux pratiqués en Europe, et notamment en France. Certes, la T.V.A. et les taxes d'importation sur les produits japonais y sont moins élevés qu'en France, mais on ne retrouve pas pour autant la même marge.

Les Japonais font-ils des efforts particuliers pour s'implanter sur le marché américain et consentent-ils pour cela des prix particuliers ? Toujours est-il que les Américains avaient importé pour 13 millions de dollars de motos en 1960 et qu'ils en ont importé pour 707 millions en 1975. Que penser du marché français et de ses 80 000 motos immatriculées par an, lorsque 750 000 machines sont immatriculées, chaque année, outre-Atlantique ? La différence de prix n'explique pas tout. Et on pourrait parler des primes d'assurances moins chères, des motos considérées comme des engins de transport normaux...

On serait tenté de penser aux « Hell's Angels », à ces bandes d'*outlaws* sur deux roues mis en scène dans *Easy Rider* (« l'Equipée sauvage ») et dans une bonne vingtaine d'autres films... Certes, ils existent et, comme tous les mythes, ont la peau dure, mais la moto aux Etats-Unis, dans toute son exubérance, est loin des excès des « anges de l'enfer » dans les bars spécialisés de Daytona-Beach ou de Sacramento. La moto américaine, c'est d'abord les chiffres étonnants cités plus haut, et qui s'expliquent d'eux-mêmes quand on voit régulièrement ces groupes de randonneurs motocyclistes dont le plus jeune a cinquante ans et le (ou la) plus âgé (ée) — car elles n'hésitent pas à prendre le guidon — au moins soixante-dix ans... Même s'il ne saurait être question pour eux de se « tirer des bourres », leurs motos n'en sont pas moins super-équipées, protégées et carénées, et peuvent conduire loin.

On ne conçoit plus aujourd'hui une moto routière sans radio, et lecteur de cassette. Et on voit aussi de plus en plus de motos équipées de ces fameuses « C.B. Radios », des radios qui fonctionnent sur le canal 27, réservé aux particuliers et leur permettant de correspondre avec n'importe quel autre motard rencontré sur la route au moyen d'écouteurs et du micro installés dans le casque.

Tout dans la conception de rouler à moto est axé sur le plaisir. De là ces espèces d'insectes nommés *choppers* et qui ont fait leur première apparition en Europe avec *Easy Rider*. On y voyait les deux protagonistes traverser les Etats-Unis sur leur étrange machine, une cigarette d'herbe aux lèvres, à demi-couchés sur leur engin. Une façon de vivre, de prendre son temps. De s'adapter à la limitation de vitesse omniprésente sur toutes les routes américaines. Aux Etats-Unis, la vitesse à moto, c'est réellement dépassé, à tel point que les machines sont souvent transportées sur des remorques ou des camions jusqu'au lieu de vacances ou même de week-end.

La moto n'est plus considérée comme une « voiture à deux roues » à opposer aux vraies voitures, mais comme un engin de complément, un engin de loisir, comme peut l'être une planche de surf ou une paire de skis. Et comme au surf ou à ski, tout est permis. Les folies les plus délirantes, les engins les plus sophistiqués, à tel point que certains — les *show bikes* — ne roulent même pas, tant les modifications qu'y apportent leurs propriétaires les rendent soit inconduisibles, soit incapables de démarrer. Des moteurs tellements polis et lustrés qu'ils n'ont plus aucune résistance. Des motos affublées de plus de 4 000 ampoules (ce qui oblige leur propriétaire à se brancher sur une prise électrique). Des tricycles équipés de moteur à six ou douze cylindres en V, des cercueils roulants à deux ou trois roues propulsés par un moteur de Porsche 911, ce qui met l'engin à plus de 50 000 F, quand ce n'est pas plus... L'imagination au pouvoir ! Quant à ceux qui laissent à leur moto son équipement à peu près standard, des dizaines de magazines leur proposent des améliorations, des équipements invraisemblables et inconnus en Europe, destinés à rendre les machines « *attrayantes, différentes et personnalisées* ».

Sur piste, et donc hors des règlements draconiens, le délire prend une dimension plus grande encore, parce que liée à la vitesse : des *dragsters* qui atteignent le 350 kilomètres-heure sur moins de 400 mètres ; des engins fabuleux comme le 2001 centimètres cubes de Russ Colins, l'« homme-canon » qui fait fonctionner ses deux moteurs Honda avec 90 % de nitro..., ou le « cigare » sur deux roues de Don Vesco, qui a dépassé les 500 kilomètres-heure sur le lac Salé.

Chaque dimanche, c'est dans chaque Etat une dizaine de fêtes de la moto. Avec des compétitions où organisateurs et pilotes s'ingénient toujours à trouver comment faire plaisir au spectateur. Aussi a-t-on inventé des disciplines aussi variées que les courses sur route (qui font en Europe l'objet d'un championnat du monde), le *short-track*, le *dirt-track* ou le *steeple-chase TT*, qui est une sorte d~ tout terrain avec des tremplins permettant d'effectuer des bons spectaculaires Tout pour le spectaculaire, comme lorsqu'on répand de l'huile sur la piste de *short-track* pour que les spectateurs puissent mieux apprécier les dérapages des pilotes.

La grande fête de la moto américaine, les motards français appellent cela, avec beaucoup de mépris : « La frime... » Une façon de ne pas vouloir se comprendre, même à moto !

PATRICE VANONI.

Help taxi !

A Los Angeles comme ailleurs, les chauffeurs de taxi prennent plaisir à passer en trombe devant le passant, sans s'arrêter — bien que ne transportant personne — ou à refuser de prendre en charge un client sous prétexte que « son itinéraire ne leur convient pas, qu'ils rentrent chez eux », etc. Tenant compte du ras-le-bol du public vis-à-vis des fameux « yellow cabs », la municipalité vient d'autoriser tous les propriétaires de voitures privées à travailler à la manière des taximen, quand ils le veulent. Pour ce faire, ils doivent se procurer un permis de la ville (250 dollars), se doter d'un taximètre (500 dollars), d'un poste radio émetteur-récepteur (750 à 1 250 dollars) et contracter une assurance-taxi (3 700 dollars). Après quoi ils peuvent, le matin sur le chemin du bureau, le soir en rentrant chez eux, durant le week-end, aux heures d'affluence, à l'aube — n'importe quand, — charger des clients et leur faire payer le prix normal de la course.

Des particuliers avaient déjà de temps à autre, à New-York, à Chicago et à Boston, joué clandestinement les chauffeurs de taxi. C'est-à-dire qu'ils s'arrêtaient devant les passants qui cherchaient visiblement un taxi et leur proposaient de les mener à leur destination moyennant le prix fort ou, selon les cas, au rabais. Les chauffeurs de taxi professionnels les appelaient « gypsies » (tziganes) et leur vouaient une haine plus féroce encore que celle qu'ils vouent généralement... au client.

Non contents de manifester leur colère contre les « tziganes » en faisant usage de leur pouvoir politique (lobbying de la municipalité) ou en défilant autour de City-Hall en criant des slogans vengeurs, ils allèrent même jusqu'à faire le coup de feu : des tireurs embusqués tuèrent plusieurs « tziganes » à New-York il y a quelques années, ce qui découragea les autres. Le manque de taxis, la grogne des chauffeurs professionnels, l'absence de transports en commun adéquats, a créé à Los Angeles une situation si intolérable que les autorités ont décidé de passer outre aux objections des propriétaires d'écurie de taxis et de leurs employés.

Dans les années 20, n'importe quel particulier pouvait travailler dans les taxis quand il le voulait, leur industrie n'étant pas réglementée. C'est en 1935 que fut prise la décision d'interdire aux « indépendants » d'opérer. L'effondrement frauduleux de la Compagnie des « yellows cabs » — qui faisait partie de l'empire financier d'Arnold Smith, un grand ami de Nixon, — l'année dernière, supprima l'adversaire le plus redoutable que la municipalité aurait eu à affronter en prenant la décision de faire de « chaque voiture un taxi » et de faire d'une pierre deux coups : économiser de l'essence (selon le vœu émis par M. Carter) et remédier partiellement à la pénurie des transports en commun.

L. W.

TOURISME
HOTELS RECOMMANDES

TOURISME

DÉBAT — QUEL TOURISME POUR LA CORSE ?

LE dossier consacré à la Corse dans « le Monde du tourisme et des loisirs » du 7 mai (Peut-on inventer un autre tourisme pour la Corse ?) *nous a valu de nombreuses réactions de lecteurs. Nous publions aujourd'hui quelques-unes de ces lettres... aussi brûlantes que le sujet.*

QUELLE « BALÉARISATION » ?

Des lieux communs qui parsèment les articles que vous publiez ce jour, de MM. Silvani et Simeoni, s'élève une fois de plus le parfum de l'incapacité à concevoir le tourisme comme le moteur du développement d'une île méditerranéenne.

Du haut de cette incapacité descend sur des îles voisines, aux populations desquelles on ne semble pas avoir demandé leur opinion, un superbe mépris qui se traduit, chez les deux publicistes concernés, par la référence à la « baléarisation » dont, selon eux, la Corse serait menacée.

Peut-être me sera-t-il permis de leur signaler en passant, et à toutes fins utiles, que la catalanité des îles Baléares constitue, elle aussi, un « fait culturel ».

Mais venons-en aux autres réalités qui contribuent à faire du slogan « contre la baléarisation » quelque chose de scandaleusement *stupide. Pour plus de clarté*, je les traduirai en simples chiffres :

Aux Baléares (Majorque seule), 3 600 kilomètres carrés. — Nombre de lits, en hôtels et pensions : 228 000 ; chambres touristiques : 119 000 ; nombre de lits créés en 1974 seulement : 5 000.

En Corse (totale), 8.700 kilomètres carrés. — Nombre de lits en tous hôtels : 23 000 ; chambres touristiques : 9 000 ; nombre de lits créés en moyenne annuelle : 500.

Ainsi, toutes proportions gardées, pour « baléariser » la Corse, il faudrait multiplier son équipement actuel par 27. Puis se mettre aussitôt à créer 11 340 lits par an au lieu de 500. On voit tout de suite à quel point il n'est pas exagéré de dire que le slogan « contre la baléarisation » est à *la fois stupide et ridicule.*

Je dirai cependant encore, pour tenter de fixer les idées de vos lecteurs, que, sans même plus tenir compte de la proportion entre les territoires considérés, pour simplement rejoindre les Baléares, *et à la condition que ces dernières cessent pendant tout ce temps toute création chez elles*, il faudrait à la Corse, à sa cadence actuelle de création de lits, quatre cents ans. Mais oui, vous avez bien lu, quatre siècles...

JEAN ALBERTINI.
(Corte)

LE LUNA-PARK DU HUDSON INSTITUTE

Je suis stupéfait de voir mentionner un jugement élogieux du Hudson Institute à propos de la Corse, ce qui laisse croire que l'ensemble du rapport était positif. Après « *la beauté de l'île est écrasante* », Paul Silvani oublie de continuer « *conscient de la disparition progressive de son identité, le Corse adopte des attitudes de défense et devient extrêmement sensible au manque de courtoisie à son égard* (sic !)... *pour la majorité des participants du surcol, les aspects négatifs semblent l'emporter... les Corses dans leur ensemble sont des gens sérieux, adultes, développés et instruits, même si parfois ils ne sont pas raffinés* (re-sic !)... (en conclusion), *les traits marquants sont passivité, fatalité, mesquinerie* ». Beau tableau des mœurs indigènes.

Et ce rapport, payé fort cher *par la DATAR, donne comme* seul remède sociologique la transformation de la Corse en un gigantesque Luna-Park, interprétation pessimiste, ou en une Floride française, interprétation optimiste ; en tout cas en une terre sans âme, parce que son âme n'est pas industrielle, ascétique, *protestante*, parce qu'elle n'est pas moderne — ou prête à le devenir — selon Herman Kahn et ses sbires.

Heureusement pour eux, les Corses savent ce qui est arrivé des Provençaux du littoral et des Nissarts après que les promoteurs du tourisme comme Lord Brougham, l'aristocratie anglaise, les princes russes, et — les pires de tous — les financiers parisiens, ont vanté les mérites de cette partie de la Méditerranée. Indigène de la Côte d'Azur, en exil à Paris, je garde dans mon cœur le secret espoir qu'un jour s'abattront comme châteaux de cartes les résidences *de la Californie*, les immeubles de Cimiez, les bungalows de Cargese, les marinas de ce qui fut la *mare nostrum*. Ah ! qu'un Cannois peut comprendre les Corses !

ALAIN GRAS
(Paris)

L'EXAMEN D'ENTRÉE...

Je viens de lire l'article signé Edmond Simeoni. Ma proposition s'inscrit dans le droit fil des idées *exprimées par l'auteur : il faut* créer un examen d'admission en Corse.

Les candidats touristes ayant satisfait aux épreuves, et ceux-là seulement, seront autorisés à aller passer en Corse un nombre de jours de vacances variable selon le nombre de points obtenus à l'examen.

Les matières de l'examen d'admission pourraient être : langue corse, histoire corse, géographie corse, matérialisations dialectiques, droit corse, devoirs des touristes, psychosociologie des masses.

Tout candidat verserait au pouvoir politique corse un droit fixe de 2 000 francs non remboursable. Tout vacancier s'engagerait à dépenser 5 000 francs par semaine.

Et pour clore momentanément sur ce sujet au fond pas très intéressant, on planterait sur le port d'Ajaccio un poteau avec une pancarte qui dirait : « *Ici, commence le pays de la liberté* ».

FRANCIS PLANQUE
(Marly-le-Roi)

numismatique

OBSIDIONALES

« *C'EST l'exception qui confirme la règle...* » Ce proverbe peut aussi s'appliquer à la numismatique, pour laquelle la règle est le monnayage régulier d'un souverain ou d'un Etat et l'exception le monnayage irrégulier — mais parfois toléré — que font naître les circonstances politiques ou économiques exceptionnelles.

Ainsi, les monnaies obsidionales — c'est-à-dire les monnaies frappées *dans* une ville assiégée — ont été assez nombreuses entre le seizième et le dix-neuvième siècle du fait de l'importance des places *fortes et de* leurs prises dans la stratégie militaire ; ces monnaies fabriquées à la hâte pouvaient avoir les formes les plus diverses *et elles étaient « frappées »* tantôt sur du métal tantôt sur des matériaux aussi variés que le cuir, le carton ou même la cire à *cacheter. Elles avaient valeur* libératoire pendant toute la durée des hostilités et à la levée du siège elles devaient, *théoriquement, être échangées contre de* la monnaie régulière.

Les types monétaires peuvent être variés, mais presque toujours assez simples du *fait* de la précarité des moyens techniques disponibles, tant en hommes qu'en matériel, et de l'urgence de la *fabrication*. Il est très rare qu'un portrait apparaisse sur les monnaies obsidionales : les responsables des villes assiégées savaient bien que, si « nécessité fait loi », il ne fallait tout de même pas abuser d'une situation qui faisait exception au privilège de battre monnaie. Le maréchal de Surville, gouverneur de Tournai, fit graver son effigie sur des monnaies obsidionales frappées durant le siège de 1709 sur du métal provenant de la fonte de sa propre vaisselle d'argent et, ce faisant, il sacrifia tout à la fois son argenterie... et son crédit auprès du roi.

Une autre monnaie obsidionale fabriquée à partir de vaisselle d'argent est celle de Landau : cette ville forte de basse Alsace, occupée par Louis XIV en 1772 et fortifiée par Vauban, fut investie, en juin 1702, par les armées allemandes placées sous le commandement du prince Louis de Bade. La ville dut se rendre en septembre et, pendant les trois mois que dura le siège, on utilisa comme monnaie des morceaux de vaisselle d'argent grossièrement découpés et contremarqués de fleurs de lys et des armes du gouverneur.

L'armée de Sambre-et-Meuse

Les guerres incessantes de Louis XIV, notamment la guerre de la Succession d'Espagne, ont produit bien d'autres souvenirs numismatiques. Ainsi, le siège de Lille, en 1708, nous laisse-t-il trois monnaies typiquement obsidionales. Le maréchal de Boufflers, gouverneur des Flandres, résista pendant quatre mois dans la ville assiégée par les troupes alliées et fit frapper, durant cette période, des pièces de cinq, dix et vingt sols. Lille possédant un grand atelier monétaire, cette frappe ne posa pas de problèmes particuliers et l'émission dut être relativement importante, car on trouve encore assez facilement ces pièces de cuivre qui portent à l'avers les armes couronnées de Louis François, duc de Boufflers, et au revers la mention de la valeur ainsi que *la légende « Pro defensione urbis et patriae ».*

Un autre souvenir particulièrement émouvant de la guerre de la Succession d'Espagne concerne le siège par les alliés de la cité de Bouchain, en Artois. Cette petite ville, commandée par le gouverneur d'Affry, dut subir pendant plus d'un mois le tir des canons ennemis et les assauts de troupes très supérieures en nombre à sa propre garnison. Contraint de se rendre le 14 septembre 1711, le gouverneur d'Affry avait dû, entre-temps, payer sa petite garnison avec les moyens du bord : il eut l'idée de faire découper des cartes à jouer en petits rectangles (1), d'y opposer au recto un cachet de cire rouge à ses armes et au verso sa signature manuscrite et la mention d'une valeur. Quelques exemplaires de ces rarissimes « monnaies » obsidionales non métalliques sont encore conservés au Cabinet des médailles de La Haye.

Plus proches de nous, les guerres de la Révolution et de l'Empire sont un terrain de prédilection pour le numismate épris d'émissions obsidionales : nous terminerons notre panorama des monnaies de siège par quelques exemples liés à cette période de l'Histoire.

Le siège de Maëstricht : en septembre 1974 l'armée de Sambre-et-Meuse vient investir Maëstricht, défendue par des troupes austro-hollandaises placées sous les ordres du prince de Hesse-Cassel. Kléber, à la tête de vingt mille Français, bombarde sans relâche la ville, qui finit par se rendre le 4 novembre de la même année. Lorsque les Français prirent possession de l'hôtel de ville, ils trouvèrent un coffre contenant de l'argenterie et des monnaies obsidionales d'argent ainsi que des flans d'argent préparés pour la frappe mais encore vierges de toute empreinte monétaire. Un document nous apprend que les assiégés avaient eu rapidement besoin de numéraire pour payer la garnison, puisqu'il existe un décret, *daté du 4 octobre, stipulant* que les « couvents, paroisses et bourgeois aisés apporteront à l'hôtel de ville leurs objets d'argent... et *que* la *municipalité* fera frapper avec cet argent des monnaies obsidionales ».

Emissions obsidionales sous Napoléon : le renversement des Bourbons d'Espagne par Napoléon, qui mit sur le trône son frère Joseph après l'abdication de Charles IV, ne laissa pas indifférents les Espagnols ! Au mois de mai 1808, de violentes émeutes éclatent à Madrid, et les années 1808 et 1809 virent se révolter de nombreuses autres villes. Les troupes françaises furent ainsi amenées à faire le siège de villes révoltées qui eurent l'occasion de frapper des monnaies obsidionales au nom de Ferdinand VII. On connaît des « duros » *obsidionaux* pour le siège de Gerone en 1808, pour celui de Palma-de-Majorque, la même année, et pour le siège de Tarragone en 1809.

A l'inverse, on connaît des monnaies obsidionales faites par des Français assiégés : en 1813, les armées autrichiennes s'attaquent à la place forte de Zara en Dalmatie ; au cours du siège furent frappés de grands écus d'argent portant l'aigle impériale qui sont des pièces rares et très recherchées des collectionneurs. Enfin, nous évoquerons le cas très curieux du siège d'Anvers, ville défendue par le glorieux Lazare Carnot (l' « organisateur de la victoire » en 1793). Carnot, fervent républicain, n'avait pas participé aux guerres de l'Empire, mais, lorsqu'il vit, en 1814, les frontières de la France envahies, il offrit ses services à Napoléon, qui le nomma gouverneur d'Anvers.

C'est dans cette ville qu'il soutint un siège, *de février à mai* 1814, et fit frapper des monnaies obsidionales en bronze de canon. Ces monnaies portent à l'avers le N *initial de Napoléon dans une* couronne de lauriers. Mais le 11 avril Napoléon abdique et le 3 mai Louis XVIII fait son entrée *solennelle à Paris. Quant à* Carnot, il résiste toujours dans Anvers et se contente de faire modifier ses monnaies en remplaçant le N de Napoléon par deux L entrelacés pour Louis XVIII ! Il fallut l'ordre formel du gouvernement pour que le farouche guerrier consentît à se rendre et, ainsi, à respecter les engagements que la France avait pris envers les puissances alliées par le traité de Paris.

ALAIN WEIL.

(1) Cf. de Mey *Monnaies obsidionales de Bouchain et du Quesnoy...*, in Archéonumis 1974, n° 11.

★ Bibliographie : *Tobiesen Duby*, Recueil général des pièces obsidionales et de nécessité, Paris 1786. — *Maillet*, Atlas des Monnaies obsidionales et de nécessité, Bruxelles 1868 et 1870.



Plaisirs de la table

Ces dames au « piano »

LA cuisine des femmes c'est la genèse. Dès la découverte du feu « elle » fut la chose de la femme gardienne du foyer. Familiale et familière. Vraie ! La cuisine des femmes est le reflet du terroir, l'empirisme et la sagesse.

Il y a plus de vérité dans une daube que dans tous les rossini des chefs. Car la daube est pur instinct. La nature des choses. *« Le premier lièvre,* dit Delteil, *fut un lièvre brûlé dans un feu de forêt. »* Le fameux rouget aux olives noires a jailli tel quel de l'écume de la mer, comme Vénus. Vénus alors était cuisinière !

Les chefs n'aiment pas s'entendre dire cela, en général. Pourtant, Raymond Oliver, ce grand cuisinier d'instinct et d'invention, n'aime rien tant qu'aller déjeuner, quasi en cachette, chez Adrienne *(La Vieille,* 37, rue de l'Arbre-Sec, tél. 260-15-78), ignorée, bien entendu, par Michelin !

Mais pour Paul Bocuse les femmes n'ont aucune imagination et ne connaissent rien à la cuisine. Comme si le succès de l'A.R.C. (Association des restauratrices-cuisinières) pouvait empêcher son légitime succès de grand cuisinier ! Parce qu'une photo de quelques-unes de ces « Dames d'Arc » a paru dans *Match*, et que le photographe avait exigé qu'elles portent la toque, le « Gars Paul » a écrit à Christiane Massia, à Gisèle Berger, à quelques autres : *« Souhaitant que ma femme améliore ses connaissances culinaires et ne possédant aucun bagage dans ce domaine, j'aimerais connaître les conditions d'admission à votre association (apprentissage, nombre d'années de métier, etc.) pour l'inscrire en vue d'une future dénomination de mon restaurant que je pense peut-être rebaptiser « Chez la Mère Bocuse ». Je tiens à redire ici ma conviction que les femmes sont certainement de bonnes cuisinières pour une cuisine dite « de tradition » : voir la Mère Filloux, la Mère Brazier (soixante-quinze ans de cuisine à elles deux) mais un seul menu : fond d'artichaut au foie gras ; quenelle lyonnaise (très appréciée de mon ami Courtine), volaille demi-deuil ; mousse au chocolat. Cuisine nullement inventive à mon avis, ce que je déplore... »*

Justement, je retrouve, datée de 1947, une évocation par Curnonsky des « Mères ». Il concluait (mais Bocuse, alors, n'était qu'un apprenti) : *« J'ai dîné dans plus de trente restaurants lyonnais, où la cuisine était faite par des femmes... et je n'ai jamais mieux mangé ! »*

Cotriade et tarte à l'oignon

La lettre de Bocuse a inspiré à Christiane Messia cette réponse : *« ... Vous nous citez le menu de deux cuisinières éminentes. Souvenez-vous plutôt de Curnonsky disant : « Les femmes cuisinent » comme l'oiseau chante » et visitez la France. Nous sommes des milliers bien vivantes, en pleine création. Je vous invite chez les « Dames d'Arc ». Après, vous jugerez de leur imagination. Mais tant que vous maintiendrez qu'elles n'en ont pas, le drapeau noir flottera sur nos marmites. »*

Cette réponse pleine d'esprit devrait faire sourire le « Primat des Gueules », comme on dit à Lyon. Mais le lecteur arbitrera en allant juger sur place si ces cuisinières n'ont pas d'imagination, de Georgette Descat *(Lou Landès,* 9, rue Georges-Saché, tél. : 543-08-04) (1), avec son pot-au-feu de saint-jacques à la minute, sa salade de mesclun aux anchois frais, son petit pâté de turbot en gelée de langoustines ; à Gisèle Berger *(la Bonne Table,* 119, boulevard Jean-Jaurès, à Clichy, tél. : 737-38-79) avec ses charcuteries de poissons, son chou farci aux saint-jacques, son cassoulet de morue. De Christiane Massia *(l'Aquitaine,* 54, rue de Dantzig, tél. : 828-67-38) avec ses rillettes d'anguilles, son ragoût de thon aux petits légumes, ses madeleines chaudes aux confitures ; à *Tante Madée* (11, rue Dupin, tél. : 222-64-56) avec son canard aux figues, sa dariole de tourteau, sa charlotte à la crème d'amandes et aux framboises. Sans oublier Dominique Nahmias *(Olympe,* 54, rue du Montparnasse, tél. : 326-60-88) avec sa langue d'agneau au cresson, sa nage de turbot aux palourdes, ses terrines de légumes.

Et quand bien même les autres se contenteraient de plats classiques ? Voulez-vous me dire où trouver à Paris meilleure cotriade que celle du *Ty Coz* (35, rue Saint-Georges, tél. : 872-42-95) ? Meilleure poule à la sauce de Sorges qu'au *Pistou* (5, boulevard du Port-Royal, tél. : 707-27-57) ? Un meilleur tourteau du Croisic succédant à une tarte à l'oignon onctueuse ailleurs qu'à *l'Auberge de la Tour* (6, rue Desaix, tél. : 306-58-37) ?

J'en oublie. Mais ces dames au « piano », croyez-moi, amis lecteurs, crois-moi, cher Paul Bocuse, valent bien des chefs les regardant de haut !

LA REYNIÈRE.

(1) Ne vous étonnez point de ce nouveau numéro de téléphone. C'est le dernier et le bon. Il a déjà été changé trois fois... J'ajoute que « Lou Landès » sera fermé du 28 mai au 28 juin.

Philatélie

N° 1486

FRANCE : « Traversée de l'Atlantique nord ».

Un timbre « poste aérienne » soulignera le cinquantenaire de la traversée de l'Atlantique nord par Charles Lindbergh et à la fois la tragique tentative de Nungesser et Coli. Vente générale le 6 juin

1,90 F, bleu-noir, bleu-vert et olive.

Tirage : 8 000 000 d'exemplaires.

La maquette et la gravure sont dues à Pierre Forget. Impression taille-douce : Atelier du timbre de France.

La mise en vente anticipée :

AU BOURGET

— Les 4 et 5 juin, de 9 h. 30 à 18 h. 30, par le bureau de poste temporaire installé dans le hall central de l'aéroport du Bourget à l'occasion du Salon international de l'aéronautique et de l'espace. Ce bureau est libre de droit d'entrée. Oblitération « premier jour ».

— Les 4 et 5 juin, de 9 h. 30 à 18 h. 30, au bureau de poste temporaire ouvert à l'intérieur du Salon, pour les visiteurs. Même oblitération « premier jour » que dans le hall central.

— Le 4 juin, de 8 h. à 12 h., au bureau de poste du Bourget, 96, av. Division-Leclerc. Boîte aux lettres spéciale pour l'oblitération « premier jour ».

Le cachet spécial au Salon ne fonctionnera que le 3 juin et du 6 au 12 juin seulement.

A NOGENT-SUR-MARNE

— Les 4 et 5 juin, de 9 h. à 18 h., au bureau de poste temporaire ouvert au pavillon Baltard, où se déroule l'exposition « De l'« Oiseau blanc » à Concorde », à Nogent-sur-Marne. Oblitération « premier jour ».

— Le 4 juin, de 8 h. à 12 h., au bureau de poste de Nogent-sur-Marne principal. Boîte aux lettres spéciale pour l'oblitération « premier jour ».

● Dans tous ces bureaux, l'oblitération « premier jour » sera identique.

FRANCE : « Abbaye de Fontenay ».

Dans la série « touristique » de six timbres prévus pour cette année, le premier à paraître représentera l'abbaye de Fontenay ; il sera en vente générale le 6 juin.

1,50 F, sépia, brun et rouge.

Dessin de Jean Chesnot, gravé par Pierre Forget. Impression taille-douce ; Atelier du timbre de France.

La mise en vente anticipée :

— Les 4 et 5 juin, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire ouvert à l'abbaye de Fontenay, à Marmagne (Côte-d'Or). Oblitération « premier jour ».

— Le 4 juin, de 8 h. à 12 h., au bureau de poste de Montbard. Boîte aux lettres spéciale pour l'oblitération « premier jour ».

FRANCE : Retraits de timbres.

Le 17 juin :

— 2,00 F ; « Ramsès », émis le 4 septembre 1976.

— 2,00 F ; « Saint-Nicolas-de-Port », émis le 12 octobre 1974.

FRANCE : « Coupe de France ».

Afin de souligner le soixantième anniversaire de la Coupe de France de football 1917-1977, un timbre commémoratif sera mis en vente générale le 13 juin.



0,80 F, brun, bleu et rouge.

Tirage : 6 000 000 d'exemplaires.

Dessin et gravure ont été réalisés par Georges Bétemps. Impression taille-douce ; Atelier du timbre de France.

Mise en vente anticipée :

— Les 11 et 12 juin, de 9 h. à 18 h., au bureau de poste temporaire ouvert au Musée postal, 34, bd de Vaugirard, Paris-15e. Oblitération « premier jour ».

— Le 11 juin, de 8 h. à 12 h., à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1er, et au bureau de Paris-41, 5, avenue de Saxe, Paris-7e. Boîtes aux lettres spéciales pour l'oblitération « premier jour ».

ADALBERT VITALYOS.

BUREAUX TEMPORAIRES

⊙ 57800 Freyming-Merlebach (Centre d'animation culturelle), les 21 et 23 mai. — Exposition philatélique.

⊙ 76000 Grand-Quevilly (parc des Expositions), le 25 mai. — Journée de l'armée française.

⊙ 11000 Carcassonne (foire Aude-Expo 77), du 27 mai au 5 juin. — Foire-exposition.

⊙ 36000 Châteauroux (parc des expositions), le 28 mai. — Championnat de France de montgolfières.

⊙ 93350 Le Bourget (mairie), le 21 mai. — Hommage à Lindbergh, « Du Spirit of St Louis à Concorde ».

⊙ 06000 Nice (palais des expositions), du 21 au 24 mai. — Salon des antiquaires et métiers d'art.

⊙ 12000 Rodez (syndicat d'initiative), du 21 au 28 mai. — Septième centenaire de la cathédrale.

⊙ 73000 Chambéry (agence postale de la base aérienne 725), le 22 mai. — Journée « portes ouvertes ».

⊙ 29200 Brest, du 28 mai au 6 juin. — Foire-exposition.

⊙ 93350 Le Bourget (hall central de l'aéroport), le 3 juin et du 6 au 12 juin. — Salon international de l'aéronautique et de l'espace.

⊙ 92150 Suresnes (mairie), les 4 et 5 juin. — Dixième anniversaire du jumelage de Kragujevac (Yougoslavie) et de Suresnes.

⊙ 83100 Desertines (salle des fêtes de Marmignolles), les 4 et 5 juin. — Exposition philatélique « Les Français célèbres ».

⊙ 56300 Pontivy (château de Rohan), le 5 juin. — Exposition « La Révolution et la Chouannerie ».

⊙ 45400 Chanteau (Ecole du service de santé), le 11 juin. — Trentième anniversaire de la création de l'Ecole de sous-officiers du service de santé.

⊙ 54800 Jarny, les 11 et 12 juin. — VIe exposition philatélique scolaire.



Maison

Dans le bain !

ALORS que l'aménagement d'une cuisine en meubles de rangement est devenu chose courante, celui de la salle de bains commence tout juste à s'organiser. Un certain nombre de fabricants et *installateurs de cuisines* ont étendu leurs activités à ce secteur nouveau et ont conçu des éléments adaptés aux rangements des produits et linge de *toilette* et des meubles destinés à encastrer les vasques de lavabo.

L'agencement complet d'une salle de bains comporte, outre l'achat et la pose des éléments modulaires à juxtaposer, la fourniture et le branchement des *appareils sanitaires. C'est une ins*tallation qui requiert un budget important (comparable à celui d'une cuisine) et établi selon un *devis détaillé. Mais il est possible* d'en prévoir la réalisation par étapes.

Les *façades* d'une série de meubles de salle de bains sont en plastique mélaminé, de ton blanc perle, beige ou vert mousse, ou en lattes de pin d'Orégon ou d'acajou hydrofugées. Il est possible d'harmoniser ces deux matériaux dont les colorations se complètent. Dans ce programme, qui comporte des éléments bas et haut, il existe de pratiques colonnes de rangement de 32 cm de large et de 2 m de haut. Elles sont équipées d'étagères, soit *ouvertes*, soit fermées par une *seule* ou deux portes, et de tiroirs. (*Alno*, à partir de 600 francs.)

Du *stratifié* brillant (en bleu foncé, tabac ou beige) et de la paille tressée encadrée de bois imitant le bambou constituent les façades de sept nouvelles gammes de meubles de salle de bains. Les plans de toilette insérant un lavabo *ont été* dotés d'une *butée* à l'avant pour éviter que les gouttes ne glissent sur les portes des éléments inférieurs. Surmontant *cet ensemble de lavabo, des élé*ments muraux de faible profondeur sont entièrement revêtus de miroirs (*Bruynzeel*.)

L'absence d'angles aux arêtes vives caractérise une nouvelle ligne de meubles dont les portes sont en pin massif, naturel ou teinté, encadrant un panneau de liège protégé par un vernis polyuréthane. Des bases de rangement se rangent sous le plan de toilette et comportent des tiroirs de diverses tailles (« Nautine », *Coméra*.

Les Italiens, avec leurs dons des formes et des couleurs, ont créé des meubles de salle de bains d'une grande originalité. *Dipilux* diffuse en France du mobilier tout en rondeur, en polyuréthane blanc, bleu, brun ou noir. Les divers éléments s'accrochent au mur et les tiroirs sont remplacés par des alvéoles. *De conception inédite, un meuble*-colonne de 1,80 m de haut pivote totalement sur une base carrée de 50 cm de côté. Chacune des *quatre faces* est *équipée diffé*remment : miroir sur toute la hauteur, portemanteaux et porte-serviettes, niches ouvertes, tiroirs *et armoire de toilette* (« *Pipédo* », 2 364 F). Autre exemple de gain de place avec un meuble coiffeuse qui, fermé, est un parallépipède *de 50×50×80 cm. Il se déploie* en trois parties autour d'un axe en métal chromé et offre ainsi une table de maquillage avec *miroir, un vaste tiroir à casiers* pour les produits de beauté et un siège à roulettes (« Cirarby » 2 328 F).

Sani-Central, dans le nouveau magasin qu'il vient d'ouvrir place de la Bastille, présente *également* des meubles italiens de qualité (« Harmony », *Frilli*). Les éléments hauts et bas ont leurs façade, en acier chromé et stratifié brun ou noir, traité en bandes verticales alternées. *Ces* meubles fermés se combinent avec des niches ouvertes, garnies d'étagères. Un meuble-console pour vasque de lavabo repose sur un large pied cylindrique en acier.

JANY AUJAME.

★ *Alno, salle d'exposition*, 23, *rue* du Pont-Neuf, 75001 Paris (indique ses concessionnaires de province)

Bruynzeel, résidence Elysée-2, route de la Jonchère, 78170 La Celle-Saint-*Cloud, et* 22, *quai* Saint-Antoine à Lyon.

Coméra, siège : 9, route de Saint-Leu, 95360 Montmagny.

Dipilux, 4, rue Malher, 75004 Paris.

Sani-Central, 52, bd de la Bastille, 75012 Paris.

● *Un nouveau saladier* est complété d'accessoires permettant d'essorer puis d'assaisonner la salade. Le récipient, de grande contenance, est en verre granité couleur ambre ; le panier d'essorage se manœuvre par une poignée-couvercle et l'assaisonnement se mélange par une pale, également fixée au couvercle.

(Saladière Seb, 59 F, grands magasins, droguistes et boutiques spécialisées.)

A TABLE !

En cette période de l'année où mariages et réceptions sont de tradition, deux expositions sont consacrées aux arts de la table. « Perrier », spécialiste de la liste de mariage, ouvre un magasin annexe où il propose des meubles contemporains. Jusqu'au 4 juin, une dizaine de tables y sont dressées, dans un décor de tissus, papiers peints et paravents créés par « Nobilis ». Ces tables, prestigieuses ou rustiques, classiques ou contemporaines, sont l'occasion de présenter les nouvelles créations du porcelainier « Haviland et Parlon », du cristallier « Daum » et des orfèvres « Ercuis » et « Ravinet d'Enfert ». (Perrier, 82, rue de Grenelle, 75007 Paris.)

Une rétrospective de l'art de *la Belle Epoque* a lieu, jusqu'au 18 juin, à la « Maison du Limousin » (18, bd Haussmann, 75009 Paris). Les pièces les plus représentatives de l'art du céramiste « Camille Tharaud » sont des vases ornés d'émaux sur fond marbre ou jaspé, ou décorés de fleurs en relief sur fond céladon. Parmi les œuvres *anciennes de* la Manufacture du « Val Saint-Lambert » figurent des pâtes de verre aux tons subtils et des verres et coupes en cristal taillé ou gravé. En complément de cette rétrospective artistique, quelques tables sont dressées avec les pièces actuelles de « Tharaud » et du « Val Saint-Lambert. — J. A.

LE RENDEZ-VOUS DU 5 JUIN

*La Fête des mères se souhai*tera cette année le dimanche 5 juin. Les enfants qui veulent offrir un cadeau personnalisé par leur *imagination* ont juste le temps de le préparer. L'orfèvrerie Christofle propose de faire graver, sur un dessous-de-carafe en métal argenté, un dessin ou un message tracés d'une main enfantine. On achète la pochette qui contient une feuille spéciale, où un cercle *imprimé* sert de *cadre* au dessin, et un stylo-feutre. Cette feuille est ensuite rapportée chez Christofle qui fait graver l'œuvre *sur le dessous-de-carafe* et l'emballe dans un paquet-cadeau.

(*90 F, Pavillons Christofle de* Paris et de Parly 2.)

La revue *Mon ouvrage-ma maison* donne, dans son numéro de mai (4 F, en kiosque) des idées de cadeaux utiles et décoratifs à faire soi-même. En particulier des tableautins de fleurs brodées, dont le *modèle grandeur nature* est à décalquer au fer chaud sur de la toile blanche, puis à broder de couleurs vives.

On peut être adulte et vouloir aussi faire don d'un objet sorti de ses *mains*. Deux *grands* livres apportent des conseils et des idées de réalisations, plus ou moins simples. *Loisirs et couleurs* (Dessain et Tolra, 48 F) apprend aux grands comme aux petits à peindre sur toutes sortes de supports : galets, bouteilles, carton, tissu ou bois. Plus technique dans ses explications, l'album *Créer en s'amusant* (Hachette, 109 F) passe en revue diverses branches d'artisanat : tissage, reliure, vannerie, céramique, bijoux, bougies, etc. Ce très beau livre peut être un cadeau pour toutes celles qui aiment créer. —

Mode

La peau douce

A l'occasion du premier anniversaire du Club Chanel (1) de Lyon, le professeur Jean Cotte a révélé dans ses réflexions sur *la Cosmétologie d'aujourd'hui* les possibilités offertes par certains produits biologiques pour retarder « des ans l'irréparable outrage ». Emanant du principal animateur de dermocosmétologie de la faculté de médecine lyonnaise, ces propos sont réconfortants, surtout quand on sait que, depuis onze ans, existe ici un enseignement universitaire de haut niveau, voire une consultation hospitalière de cosmétologie.

Nous voici loin des crèmes vantant des mérites illusoires, vendues très cher en jolis pots. M. Cotte s'élève contre les excès publicitaires commis ces dernières années et que les nouvelles réglementations (*le Monde* du 6 mai) devraient peu à peu faire *disparaître du marché*.

Silhouette fine, cheveux gris, yeux clairs et malicieux, Jean Cotte pratique l'humour à froid. Le retardement de la sénescence n'est pas une « cure-miracle », mais le fruit d'une hygiène régulière de vie et de soins quotidiens qui permettent à la peau de résister aux agressions et aux pollutions de la vie moderne.

Parmi les premières, il insiste sur les méfaits du soleil qui accélère le vieillissement et se révèle « *aussi cancérigène que le tabac* » : il ne faut s'exposer au soleil qu'à petites doses, le visage et le corps préalablement protégés par une crème « écran » et, en aucun cas, passer des heures à se rôtir sur la plage, le bronzage ainsi pratiqué prenant les caractéristiques de brûlures. On sait que le Centre des grands brûlés de Lyon est l'un des plus avancés d'Europe, avec les thérapeutiques les plus nouvelles.

Répondant à une question sur la « pilule à bronzer », le professeur Cotte a rappelé qu'en consultation de pédiatrie, l'enfant présente un jaunissement de la plante des pieds et de la paume des mains lorsque sa mère a abusé du jus de carottes dans son alimentation.

Il a enfin souligné le danger du phénomène de photosensibilisation à la bergamote qui peut provoquer un jaunissement absolument indélébile de la peau. Attention !

NATHALIE MONT-SERVAN.

(1) Lancé en 1976, ce club réunit les adeptes du style Chanel à travers *la France, notamment* en *maquillages* et en accessoires, leur offrant des possibilités de réservations, de réductions dans certains hôtels et restaurants de la capitale, etc.



(Croquis de MARCQ.)

La mode enfantine d'été est faite pour jouer, pour se rouler dans l'herbe et pour patauger dans les flaques. Cotons et mélanges synthétiques iront sans encombre dans la machine à laver. Les formes sont souples et confortables : tricots, chemisettes à larges emmanchures, blousons légers, à assortir aux jupes, aux bermudas et aux jupes-culottes. Les couleurs sont gaies, en dessins rayés et en imprimés dont les fleurettes de Liberty's conservent tout leur attrait pour les robes à bretelles, à smocks, plus ou moins travaillées.

PRISUNIC : garçon et fille en marine et blanc. Elle porte un chandail aux bords rayés, en polyester et coton sur une *jupe-culotte* « seersucker » (tissage de coton légèrement gaufré).

De 35 à 60 F.

Jardinage

Au fil des annuelles

AU jardin creusois de mon enfance, quand revenait l'été des vacances, je retrouvais avec émerveillement les parterres d'œillets d'Inde et de sauges, de pétunias, de lobélies, de bégonias et d'impatiences. Elles faisaient la fierté d'un grand-père jar*dinier qui admirait la* grande habileté des ouvriers des villes composant à travers la France ces savantes mosaïcultures fleu*ries, orgueil de la plus délaissée* des sous-préfectures. La mode n'est plus guère à ces ordonnancements rigoureux où excellaient *le savoir et la pratique* des « jardiniers quatre branches ». Quatre branches, car leur compétence était reconnue pour les fleurs, les *fruits*, les légumes et les arbres.

Incontestablement, les amateurs de jardins apprécient moins aujourd'hui ces compositions trop visiblement élaborées, ces corbeil*les* éclatantes aux contrastes violents que fait encore ressortir la brûlure du soleil.

Mais les plantes annuelles, base de toutes créations ne sont pas oubliées et demeurent irremplaçables pour un *décor* rapide, richement coloré et durable le temps d'un été.

De culture facile, elles ont l'immense avantage de pouvoir répondre aux désirs les plus immédiats et les plus variés de jardiniers pressés et exigeants. Faut-il masquer un gros trou d'une plate-bande imparfaite ou en l'attente de plantations futures ? Angélique, berce du Caucase, maïs décoratif ou ricin le permettent en quelques semaines. Pour camoufler la terre nue d'une plus petite surface, cinéraires, coleus ou kochias au curieux port de petit conifère, prendront leurs aises pour votre plaisir.

Faut-il garnir un mur disgrâcieux, un grillage peu esthétique ou habiller les montants d'une pergola ? Alors, capucines, cobées, coloquintes, haricots d'Espagne, pois de senteur... s'en chargeront à merveille. Faut-il embellir le perron et les abords de la maison pour accueillir et frapper le regard du visiteur ? En un mois, les plants de pétunias, d'œillets d'Inde, de phlox, de mufliers, de reines-marguerites ou de zinnias que l'on trouve maintenant vendus en caissettes de dix ou vingt chez tous les marchands grainiers, auront garni agréablement votre jardinet, vos bacs, votre balcon...

Les sélections de variétés nouvelles, le soin apporté au traitement des graines et à leur commercialisation peuvent donner entière satisfaction aux amateurs exigeants comme aux néophytes. Car le semis des annuelles est chose aisée, qui comporte bien des avantages : facilité d'emploi, faible coût (le prix d'un sachet de graines varie de 2 F à 5 F), succès rapide et assuré. Un très grand nombre de plantes annuelles peuvent être semées à la volée, ce qui évite le fastidieux travail du repiquage. Il est bon de prévoir un demi-mètre carré au moins pour chaque espèce, si l'on veut obtenir des taches de couleur harmonieuses.

Toutes les graines vendues ont aujourd'hui un excellent pouvoir germinatif contrôlé de manière stricte par les sociétés de diffusion. Il est donc superflu de réaliser des semis trop denses, qui nuiraient au bon développement ultérieur.

Au moment du choix des graines, la tentation peut conduire vers les hybrides F1. Elle est alors bonne conseillère car ces hybrides de première génération (d'où leur nom de F1) *ont* bien *des atouts*. Les plantes qu'ils produisent ont à l'intérieur de leur noyau cellulaire une combinaison identique de *chromosomes*.

Elles seront donc absolument semblables entre elles en ce qui concerne leurs caractéristiques : taille *et* forme générale, couleur et grandeur des fleurs... et, de plus, leur vigueur et leurs qualités sont toujours supérieures à la meilleure des variétés dont elles sont issues...

En se laissant guider au gré des découvertes de ses catalogues, le jardinier peut avec les annuelles laisser libre cours à sa fantaisie créative. Pour composer un jardin de senteurs, il choisira l'alysse odorant, la belle-de-nuit, l'héliotrope, le réséda ou le tabac ornemental. Ce dernier fait un retour bien mérité dans les jardins, où ses coloris variés et son parfum délicat ont peu de concurrence. Pour donner une allure champêtre à l'aide de fleurs sauvages améliorées, anciennes mauvaises herbes des cultures reconverties dans la décoration, les variétés horticoles de chrysanthème des moissons, de coquelicot, de nigelle, de pavot, de pied-d'alouette... seront parfaites.

En situation difficile, là où le sol aride, la sécheresse ou les embruns rendent la pousse des fleurs très malaisée, des annuelles comme les cosmos, les dimorphoteca, l'eschscholtzie, la ficoïde, le lin, le pourpier, le souci, le thlaspi seront les bienvenues. Pour retrouver le charme désuet mais plein de fraîcheur et de repos de ce qu'il est convenu d'appeler les jardins de curé, il faudra faire appel à la belle-de-jour, au clarkia, au cosmos, à la julienne-des-dames, au godetia, à la lavatère aux fleurs rose pâle, symbôle même de ce type de jardin, comme au phlox de Drummond, au soleil et au souci.

Bien des annuelles se prêtent admirablement à la confection de bouquets. Leur tenue en vase est d'autant meilleure que la cueillette a été effectuée le matin *lorsque les corolles sont* encore emplies de rosée. On peut prévoir un coin de jardin spécialement réservé à cet usage. On y cultivera le coreopsis, la gaillarde, le lupin, le muflier, le pois de senteur, la reine-marguerite, le souci ou le zinnia.

Peut-être votre jardin a-t-il déjà vu fleurir toutes ces espèces, mais il reste cependant des découvertes à faire, ou des retrouvailles à célébrer, avec quelques jolies annuelles oubliées mais toujours vendues par les *spécialistes*. C'est le cas de la cléome, de l'euphorbe panachée, du gilia, de la malope, de la molucellea à germination un peu difficile et dont les fleurs séchées entrent fréquemment dans la composition des bouquets anglais, de la némésie aux coloris si variés et couvrant en tapis les terres même médiocres, du nierembergia, du périlla au feuillage bronzé, de la rhodante aux fines fleurs rosées qui se conservent très bien en sec, du salpiglossis, du schizanthus...

Et puis, on peut toujours porter son choix sur la potée de réséda dont le parfum séduisait nos grand-mères, la balsamine, les couleurs passées des reines-marguerites, et l'inimitable amarante aux inflorescences en queue de renard...

MICHÈLE LAMONTAGNE.

★ DE BONS CATALOGUES : Vilmorin (quai de la Mégisserie, 75001 Paris) ; Truffaut (rue de l'Industrie, Les Noëls, 41350 Vineuil) ; Despalles (76, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris) ; Rivoire (24, rue Saint-Mathieu, 69372 Lyon Cedex 2) ; Clause (91220 Bretigny-sur-Orge) ; *Supergran (95, avenue de la Gare,* 77310 Saint-Fargeau-Ponthierry).



Hippisme

Avant les lendemains qui trottent

DU Longchamp qui aurait rétréci aux ondées de mai : quatre partants dans le prix de Vaucresson ; quatre dans la course suivante ; cinq dans le prix d'Iéna. Probablement quelques erreurs techniques — ou, du moins, quelques inopportunités — contribuent-elles à cette pénurie de compétiteurs. Ainsi, les entraîneurs de Maisons-Laffitte se plaignent de ce que leurs collègues de l'aristocratique centre d'entraînement de Chantilly seraient les enfants choyés des handicapeurs du non moins aristocratique Longchamp. Mais l'explication fondamentale est ailleurs. Dans une époque de nivellements, le pur-sang coûte trop cher. Les vocations de propriétaires ne résistent pas à quelques relevés de pension au tarif de 100 F par jour, d'autant que ces relevés incitent en outre l'inspecteur des contributions à s'armer de sa plus forte loupe.

Feu René Ballière, président de ce qui était alors un peuple renié et miséreux — celui des trotteurs — disait, voici un quart de siècle : *« Un jour, nous courrons au trot à Longchamp. »* La prophétie prend corps un peu plus chaque semaine. Le trotteur, qui coûte trois fois moins cher à élever que le pur-sang, deux fois moins cher à entraîner, et qui court deux fois plus souvent, est le cheval des temps égalitaires. Dans les pays à économie ou à orientation socialiste ou socialisante — l'U.R.S.S., la Suède, l'Italie, — les jeux du cirque sont, d'ailleurs, essentiellement trotteurs.

Nous aurions pu, en France, grâce à l'invention hippiquement mirobolante du tiercé, aboutir à ce qu'ils restassent galopeurs, en mettant en œuvre des formules corporatives et autarciques, qui, entre autres *mérites*, auraient probablement incité l'État à diminuer le grossissement de la loupe. Quelques intérêts insatiables ont aiguillé ailleurs la voie. Ces intérêts s'estiment satisfaits dans la mesure où, pour l'instant, ils sont seuls à surnager. Mais, quand il n'y aura plus d'eau pour soutenir une brasse déjà heurtée, ils rejoindront au fond les premiers noyés.

En attendant les lendemains qui trottent, voici en piste les concurrents du prix Lupin. *Blushing Groom*, qui ne pense plus qu'aux lauriers d'Epsom *et à ce qui en* sera le prix (les 5 millions de dollars offerts par des acheteurs américains, en cas de victoire), est absent.

Mais il y a là : *Pharly*, son second de la poule d'essai ; *Crystal Palace*, un « Rothschild » qu'on a vu qu'une fois cette année mais qui a alors gagné avec autorité et que les rumeurs de Chantilly désignent comme un tout bon cheval ; *Carwhite*, le gagnant du Daru ; *Catus*, celui du Noailles ; *Amyntor*, le champion déchu de l'automne, à la recherche d'une réhabilitation ; bref, à l'exception de *Blushing Groom* et de *Montcontour*, le dessus du panier. *El Criollo* et *Water Boy* se partagent longtemps la conduite des opérations. On voit un instant se faufiler à la corde la casaque noire de *Balsamo*, poindre à l'extérieur, détachée du peloton, celle orange d'*Amyntor* (quelle idée, chez Rivases, d'aller prendre ainsi des tournants buissonniers ?). Mais à l'endroit où les choses deviennent sérieuses, *émerge Pharly*. Il a *hérité de* son père, *Lyphard*, ce don suprême du cheval de course qui est, à la rigueur sur une très courte distance, même sur 50 mètres seulement — juste le temps d'écœurer l'adversaire — de changer de vitesse.

Tel père, tel fils

C'est moins définitif que chez le père, *moins* — comment dire ? — hargneux, vindicatif. C'est presque aussi efficace : en deux secondes, *Pharly* prend deux longueurs à *tous* les autres. Mais soudain, on le voit effectuer un brusque écart à droite, couper quelque peu la voie au petit peloton. Une image traverse la mémoire : celle de son père encore, dans le Derby d'Epsom 1972, dont il était le favori, incapable de tourner à gauche, à la sortie de Tottenham Corner, traversant la piste en diagonale vers la droite et venant, désemparé, achever la course le long de la rangée des melons et des tubes de l'enceinte royale.

Se pourrait-il que l'hérédité fût si minutieusement fidèle ? Elle l'est. Tout à l'heure, on remarquera que le harnachement de *Pharly* comporte, sur la droite de la bouche, une brosse, aux piquants en contact avec la commissure des lèvres et qui rappellent le poulain à l'ordre chaque fois qu'il est tenté de tourner la tête à droite. *Pharly* penche à droite, comme son père.

Pour l'heure, son écart freine légèrement *Crystal Palace*. Car, passées les deux secondes de stupeur des deux longueurs perdues, *Crystal Palace*, à son tour, a émergé du peloton, plus pesamment mais dans une allure qui va peut-être plus loin. Il grignote l'avance prise par *Pharly*, l'a réduite, quand le poteau est là, à trois quarts de longueur. A peine l'arrivée franchie, la sirène retentit à deux reprises : il y a enquête d'office et réclamation du jockey de *Crystal Palace* contre celui de *Pharly*. Les commissaires hésitent pendant dix bonnes minutes. En fin de compte, ils passent *l'éponge. Décision logique* : l'incartade, certaine, ne justifiait cependant pas qu'on privât *Pharly* du bénéfice d'une des dix plus grandes courses de plat de l'année.

L'autre événement du jour est le prix d'Iéna. On peut en retenir qu'*Ercolano* l'a gagné, mais les jumelles savent bien que la vérité est que Philippe Paquet, sur *Easter Island*, l'a perdu. Quelle mouche l'a piqué, alors que son cheval venait comme un gagnant, sans rien lui demander, de se trémousser, soudain, à contretemps, de le déséquilibrer, et de lui faire perdre au moins une longueur alors qu'une encolure eût suffi à lui donner la victoire. Il est bien vrai que les meilleurs jockeys sont d'abord ceux qui ne font pas perdre leurs chevaux. Rendons cette justice à Paquet : il lui est arrivé de faire gagner les siens.

LOUIS DÉNIEL.

Jeux

échecs N° 710

MIRACLES DE LA DÉFENSE

(Tournoi de Bad-Lauterberg, 1977)

Blancs : A. KARPOV
Noirs : R. KEENE
Défense Philidor

1. é4	é5	31. Cf4	ç6
2. Cf3	d6 (a)	32. h4	Tb4 (m)
3. d4	é×d4 (b)	33. ç4 !	Tb7
4. C×d4 (ç)	g6 (d)	34. Td3	Td7
5. Cç3	Fg7	35. Rg2	Rf7
6. Fé2 (é)	Cç6	36. Tf3	Rg8
7. Fé3	Cf6	37. Rg3	Té7
8. 0-0-	0-0	38. Td3 (n)	Td7
9. Té1	Té8 (f)	39. Cé2	Cé6
10. C×ç6	b×ç6	40. f4 (o)	Rf7
11. Ff3	Cd7	41. Cç3	Ré7
12. Dd2	Fa6	42. Té3	Rf7
13. Ta-d1 (g)	Db8 (h)	43. f5 !	g×f5
14. b3	Db4	44. g×f5	Cg7
15. Cb1 !	D×d2	45. Rf4 !	Ch5+
16. F×d2	Té7	46. Rg5 !	Cf6
17. Fa5	Cé5 (!)	47. Té6 !	h6+ ! ! (p)
18. Fé2	F×é2	48. Rf4 (q)	d5 ! (r)
19. T×é2	Ta-é8	49. ç×d5 (s)	ç×d5
20. Rf1	ç5	50. Cb5	d4 ! (t)
21. Fç3	Cç6	51. Cd6+	Rg7
22. F×g7	R×g7	52. Ré5 !	d3 ! ! (u)
23. Cç3	Cd4	53. T×f6	d2 ! (v)
24. Té-d2	f5 (j)	54. Tg6+	Rf8 ! (w)
25. é×f5	C×f5	55. Tg1	Té7+
26. Té2 (k)	T×é2	56. Rf6	Té8
27. C×é2	Rf7 (l)	57. Tg2 ! nulle (x)	
28. Td3	Tb8		
29. g4	Cg7		
30. Tf3+	Rg8		

NOTES

a) La « défense Philidor », qui ne passe pas pour une ouverture particulièrement sûre, est assez rarement jouée dans les grands tournois. Se risquer ainsi contre le champion du monde suppose une étude approfondie des variantes usuelles ou cache un système neuf.

b) Les deux grandes lignes connues sont 3..., Cb-d7 et 3..., Cf6. L'échange du pion é semble quelque peu illogique, puisque les Noirs ont joué 2..., d6, avec l'idée de soutenir la case é5.

c) Morphy conseillait 4. D×d4. Si 4..., Cç6 (ou 4..., Fd7 ; 5. Ff4, Cç6 ; 6. Dd2, Cf6 ; 7. Cç3, Fé7 ; 8. 0-0-0) ; 5. Fb5, Fd7 ; 6. F×ç6, F×ç6 ; 7. Cç3, Cf6 ; 8. Fg5, Fé7 ; 9. 0-0-0, 0-0 ; 10. Th-é1, avec un certain avantage spatial.

d) Une idée de Larsen qui vaut probablement mieux que 4..., Cf6 ; 5. Cç3, Fé7 ; 6. Fé2, 0-0 ; 7. 0-0, Cç6 ; 8. C×ç6, b×ç6 ; 9. b3, d5 ; 10. é5, Cé8 ; 11. f4, f5 ; 12. Fé3, g6 ; 13. Ca4 comme dans la partie Leonhardt-Nimzowitsch, San-Sebastian, 1912.

e) Un développement plus pacifique que la suite 6. Fé3, suivie de Dd2 et de 0-0-0.

f) Stratégie de pression sur la case é4.

g) Le champion du monde joue calmement, aspirant à entrer en finale en raison du pion doublé de son adversaire.

h) Donnant à la D un rôle plus actif que sur la colonne d.

i) 17..., Cb6 et 18..., Ta-é8 semblent plus satisfaisants.

j) Une réaction un peu nerveuse qui supprime la tension sur le pion é4.

k) Patiemment, les Blancs échangent le maximum de pièces.

l) Les Noirs, malgré le matériel réduit, doivent être méfiants, le champion du monde excellent dans l'exploitation d'un avantage microscopique.

m) Pourquoi forcer l'avance du pion ç blanc ? 32..., Té8 était possible.

n) A petits pas, les Blancs gagnent du terrain.

o) Au moment du contrôle du temps, les Blancs se créent un pion passé.

p) La position des Noirs devient critique, mais une ressource défensive miraculeuse surgit.

q) Après 48. R×h6, Td8! ; 49. Rg5, Tg8+ ; 50. Rf4, Tg4+ ; 51. Ré3, T×h4 ; 52. T×d6, Th3+ ; 53. Rd2, T×ç3 ; 54. T×f6+, R×f6 ; 55. R×ç3, R×f5, les Noirs n'ont plus de raison de perdre.

r) Il faut bien trouver un jeu actif.

s) Certain de sa victoire en raison de ses atouts positionnels, Karpov rejette la variante 49. T×ç6, d×ç4 ; 50. T×ç5, ç×b3 ; 51. a×b3, qui nécessiterait encore un long travail après 51..., Td3!.

t) La seule chance des Noirs.

u) Un nouveau miracle.

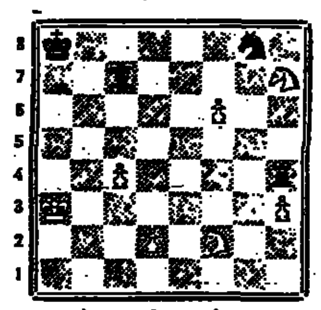
v) Si 53..., Té7+ ; 54. Té6, T×é6+ ; 55. f×é6, d2 ; 56. Cf5+ et 57. Cé3 arrêtant le pion noir.

w) Et non 54..., Rh7? ; 55. Tg1, Té7+ ; 56. Rf6, Té1 : 57. Tg7+, Rh8 ; 58. Cf7 mat.

x) Car si 57..., d8=D ; 58. Tf7+, Rg8 ; 59. Tg7, avec échec perpétuel.

ETUDE

V. KOROLOV et V. TCHEKOVER
(1950)



BLANCS (7) : Ra3, Cf2 et h7, Pç4, d2, f6 et h3.

NOIRS (4) : Ra8, Th4, Fç7, Cg8.

Les Blancs jouent et font nulle.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 709
F.J. PROKOP, 1925

(Blancs : Rd4, Fa2 Cd7, Pf7. Noirs : Rh7, Df8, Fb5 et d2, Pg7. Nulle.)

1. Cf8+, Rh8 ; 2. Cg6+, D×g6 ; 3. f8=D+, Rh7 ; 4. Fb1 ! !, Fç3+ (si 4..., D×b1 ; 5. Df5+ !, D×f5. Pat.) ; 5. Ré3 !, Fd4+ ; 6. Rd2, Fé3+ (si 6..., D×b1 ; 7. Dh8+, Rg6 ; 8. Dh7+, R×h7. Pat.) ; 7. Rç3, D×b1 ; 8. D×g7+, R×g7. Pat.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 707

LE JOYAU DE JUAN-LES-PINS

Dans cette donne du XVII[e] Festival de Juan-les-Pins, le polytechnicien Adad découvrit que la manche pouvait toujours réussir.

♠ R 8 4
♥ V 10 8 6
♦ A V 8 5
♣ R 7

♠ D 7 5 3 / ♥ 7 / ♦ R 10 2 / ♣ V 10 9 3 2 — N O E S — ♠ A V 9 / ♥ R 3 2 / ♦ D 9 4 3 / ♣ D 5 4

♠ 10 6 2
♥ A D 9 5 4
♦ 7 6
♣ A 8 6

Comment Sud peut-il gagner QUATRE CŒURS contre toute défense : 1° Si Ouest entame le valet de trèfle ? 2° Si Ouest entame le 3 de pique ?

Réponse :

Sur l'entame à TREFLE, le déclarant prend avec le roi de trèfle, joue le valet de cœur resté maître et continue cœur pour le 9. Ensuite, il joue le 7 de carreau qu'il laisse courir si Ouest fournit le 2 (meilleure défense). Est prend avec le 9 de carreau et rejoue cœur. Le déclarant fait la levée avec l'as de cœur, puis il tire l'as de carreau, coupe un carreau, réalise l'as de trèfle, coupe son dernier trèfle avec le dernier atout du mort et joue *le quatrième carreau du mort (le valet) sur lequel il défausse un pique*. Est en main avec la dame de carreau doit livrer le roi de pique...

Après avoir ainsi réalisé dix levées, Adad (qui s'était arrêté au contrat de... « 2 ♥ ») découvrit que, même si Ouest entame PIQUE, il est encore possible de gagner QUATRE CŒURS contre toute défense grâce à un joli coup technique. Comment le déclarant doit-il jouer ?

Est prend le 4 de pique du mort avec le valet et il ne peut contre-attaquer carreau. En effet, s'il jouait le 3 de carreau, Sud prendrait le roi de carreau avec l'as, entrerait en main en faisant l'impasse à cœur et rejouerait le 7 de carreau pour le 2 et le 5 du mort pris par le 9 de carreau. Il suffirait ensuite de jouer le valet de carreau du mort (couvert par la dame et coupé) pour affranchir le 8 de carreau.

Est, après le valet de pique doit donc contre-attaquer trèfle (ou cœur) pour le roi de trèfle suivi de l'impasse à cœur. Sud tire ensuite l'as de trèfle, coupe un trèfle et réalise tous ses atouts. Cependant, à quatre cartes de la fin, Ouest a été obligé de garder la dame de pique seconde (pour que Sud ne puisse pas affranchir le 10 de pique en jouant le roi).

D'autre part, Ouest a dû également conserver le roi de carreau second (sinon il suffirait de jouer l'as de carreau pour mettre Est en main à carreau). Par conséquent, *Ouest a été forcé de jeter son dernier trèfle* et voici la position :

♠ R 8 ♦ A V
♠ D 7 ♦ R 10 —— ♠ A 9 ♦ D 9
♠ 10 6 ♦ 7 6

Le déclarant joue maintenant as de carreau et carreau, car *l'adversaire qui prendra devra jouer pique* et livrer ainsi un pique !

BARRAGE A GUARUJA

Quand vous êtes dans le doute pour faire une ouverture de un ou un barrage, quelle est la meilleure tactique ? La tendance des champions est de barrer, surtout si le niveau est assez haut. Mais il y a des exceptions, comme le prouve la donne suivante, jouée dans le championnat du monde de Guaruja.

♠ 10 5 2
♥ A R D 5 2
♦ A 7
♣ R V 4

♠ R 9 4 3 / ♥ V 9 / ♦ R D V 9 8 6 5 / ♣ — — N O E S — ♠ A V 7 / ♥ 7 4 / ♦ 10 4 3 / ♣ D 10 9 5 3

♠ D 8 6
♥ 10 8 6 3
♦ 2
♣ A 8 7 6 2

Ann. : E. don. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Garozzo	Wolff	Bellad.	Hamman
—	—	passe	passe
1 ♦	contre	passe	1 ♥
2 ♦	2 ♥	3 ♦	4 ♥...

Ouest (Garozzo) entame le 3 de pique pris par l'as. Belladonna (Est), qui ne peut jouer pique (car il en libérerait un), ni trèfle (car il ignore la coupe d'entrée), contre-attaque le 3 de carreau. Le déclarant prend avec l'as du mort, puis il fait tomber les atouts adverses en deux coups et tire le roi de trèfle sur lequel Ouest défausse un carreau. *Comment Hamman a-t-il ensuite gagné* QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Note sur les enchères :

En disant « 2 ♥ », Nord a montré que son contre d'appel était beau, mais le saut de Sud à « 4 ♥ » n'en est pas moins audacieux.

A l'autre table, les annonces avaient été :

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Goldman	Forquet	Lawr.	Bianchi
—	—	passe	passe
4 ♦	contre	5 ♦	contre...

Malgré la présence du solide soutien à pique qui peut permettre *de trouver un contrat à pique* si on ouvre de Un, Goldman, en Ouest, a préféré barrer les adversaires à « 4 ♦ » et, quand Forquet a contré, Lawrence a élevé encore un peu le barrage.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble N° 9

PLURIELS ABUSIFS

Les scrabbleurs réunis à Forbach le 23 avril pour jouer la partie ci-dessous n'ont pas hésité une seconde à ajouter un S à METHYLE. Pourtant les grammairiens et le règlement en vigueur dans les compétitions anglaises précisent que les noms exprimant une idée générale (matières) ou abstraite ne s'emploient qu'au singulier. Cet excellent principe aurait été une source de contestations sans fin, les joueurs invoquant tel ou tel auteur pour justifier un pluralisme de mauvais aloi (par exemple : « Qu'ils connaissent toutes les soifs, toutes les faims *», citation d'E. Rostand). Le laxisme de la F.F.Sc. et de la F.B.Sc. en la matière trouve heureusement un allié précieux dans Pascal :* « Il y a donc deux sortes d'esprits... l'esprit de justesse et l'esprit de géométrie. » *Dès lors, pourquoi pas deux sortes de méthyles, ou de brios ? Nous verrons dans notre prochaine chronique les limites de ce laxisme.*

	TIRAGE	SOLUTION	REF.	PTS
1	UPEHRYL			
2	EHLR+TEM	PUY	H 6	28
3	R+IOSEED	METHYLE (a)	8 D	22
4	ESEISNO	PERIODES (b)	6 H	65
5	CVRIFUD	EOSINES (c)	9 F	87
6	EV+EBANX	DURCIS (d)	O 1	36
7	—AEOPZAE	TEXANE	F 8	35
8	—AJIUCEA	PANEZ	12 D	52
9	EI+VNQAE	ACAJOU (e)	L 2	30
10	EEQV+EVS	ZAIN	H 12	39
11	EEQV+EEG	SEVE	K 8	35
12	EEEEGQ+I	VA	E 11	20
13	EEQ+AEKG	BEIGE	E 4	16
14	EEEGQ+MT	KA (f)	9 C	24
15	—OEEOTNF	BEBE	4 C	15
16	EOT+OIHT	FONCE	3 I	28
17	IC+AUMME	HOTTE	L 11	23
18	U+FRUIQT	NOMMERAI (g)	15 H	30
19	QU+UTA?L	FURETAI (h)	13 C	37
20	LLENEAW	(R) ELUQUAT	N 5	67
21	LWN+E?NI	REAL	10 A	21
22	NNW+SGSO	LIR (A) (i)	14 B	22
23	GNNOSW+L	TEXANES	F 8	24
24	NNSW+DT	GOAL	2 J	20
25	restent			
26			TOTAL	777
27				

Le dictionnaire de référence est le PLI (Petit Larousse Illustré). Les cases horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15, les cases verticales par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre il est horizontal, par un chiffre il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté faute de voyelles ou de consonnes.

RESULTATS

1) Françoise Lumbroso et M. Pialat 754 (97,04 %).
2) A. Huber et Y. Klein (Metz) 674 (86,74 %).
3) M. Albert et L. Aresu (Freyming) 672 (86,49 %).
14) (sur 28) 627 (80,69 %).

NOTES

(a) RYTHMEE en 8 G perd un point.

(b) HEROIDES (G 8), même score. STEROIDES en F 7 : 63. MERDOIES en D 8 : 0. Ce mot haut en couleur, disparu du P.L.I. en 1976, est invariable.

(c) Solo. Cette magnifique maçonnerie est meilleure que OSSEINES triplé en O 4 (77 pts).

(d) Ex-aequo avec CURSIF (O 3).

(e) JACEE en E 4 : 26.

(f) BEBE en 4 C était prématuré !

(g) MU en N 2 : 24.

(h) Solo. TRIQUA ou TRUQUA en N 10 : 30.

(i) LIR(A) permet d'empocher les points de FI, PUR et VAR (A), féminin de VARUS, cagneux.

PENTASCRABLE
de Mme ALICE JORDI (Monaco)

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot devant passer par l'étoile rose.

I?CSNRO — MEEALNT
QBLUEOI — ALEIUNT
HAEILNZ

Solution proposée : plus de 685 points.

SOLUTION DU PROBLEME NUMERO 8
DE M. J.-M. BELLOT (CANNES)

677 points. FAROUC(H) (trèfle incarnat, excellent fourrage), H 8 : 74. ADVENTIF (terme de botanique), 8 A : 98. OZONISAI, E 5 : 118. DA(H)ABIEH (barque du Nil pour voyageurs), B 8 : 76. PHYTOPTE (acarien parasite de la vigne), 15 A : 311.

MICHEL CHARLEMAGNE.

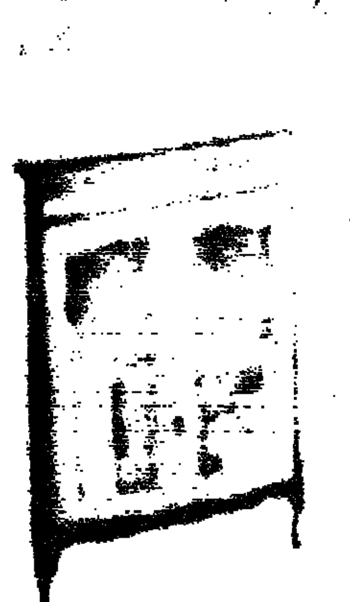
• PRIERE D'ADRESSER TOUTE CORRESPONDANCE concernant cette rubrique à l'intention de M. Michel Charlemagne, F.F.Sc., 8, rue Maurice-Delafosse, 92000 Boulogne.

A L'HOTEL DROUOT

Samedi

EXPOSITION

S. 1 - Livres anciens et modernes.
S. 2 - Salon Mme G... et à divers. Bijoux, objets de vitrine, argenterie ancienne et moderne.
S. 4 - Très bx meubles et tabl. XIX[e].
S. 9 - Art 1900-1925
S. 12 - Tabl., meubles anc. Hte Ep.
S. 15 - Art prim. Extr.-Or. Tap. Or.



CARNET

Naissances

— M. et Mme Jean Netter, sont heureux d'annoncer la naissance de

Francis,

fils de François et Edith, née Jacques, le 6 mai 1977.

41, avenue Montaigne, Paris (8e).

Décès

Émile BÈCHE

— On annonce la mort de

M. Emile BÈCHE,

ancien député des Deux-Sèvres (S.F.I.O.),

décédé le 19 mai, à Niort, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

[M. Emile Bèche était né le 20 janvier 1898 à Saint-Germain-du-Bois (Saône-et-Loire). Instituteur puis directeur d'école, il avait été élu pour la première fois en 1936 dans la 1re circonscription de Niort comme député socialiste. Réélu après la Libération aux deux Assemblées constituantes, il avait siégé ensuite, jusqu'en 1956 à l'Assemblée nationale.

Résistant, chef d'un réseau de « Libération Nord », M. Emile Bèche avait été élu maire de Niort après la Libération. Il avait dirigé cette mairie jusqu'en 1947, puis, appartenant toujours au parti socialiste, de 1957 à 1971.]

— Mme Henry Cattan,
M. et Mme Jacques Ducreux,
Mme Lucien Cattan,
M. et Mme Christian Orengo,
M. et Mme Alan Cohen,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès, survenu le 15 mai 1977, de leur regretté

M. Henry CATTAN,
ingénieur E.C.P., diplômé C.P.A.,
ancien administrateur civil,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'Ordre national du mérite.

Les obsèques ont eu lieu le 18 mai 1977 dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

25, rue du Général-Delestraint,
75016 Paris.

— M. et Mme Philippe Degaine, leurs enfants et petit-fils,
Le docteur et Mme Jean Hatte et leurs enfants,
M. et Mme Robert Boudoul et leur fils,
Les familles Degaine, Maumy et Calmels,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Gustave DEGAINE,
chevalier de la Légion d'honneur,
ingénieur-architecte
de l'Ecole des travaux publics,

survenu le 17 mai 1977, dans sa soixante-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 23 mai, à 14 heures, en l'église du Saint-Esprit, 186, avenue Daumesnil, Paris (12e).

La famille recevra les condoléances à l'église, après la cérémonie.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Lazare Desvignes, son père,
Mme Georges Desvignes, son épouse,
M. et Mme Jacques Blandin,
Mlle Anne Desvignes,
Mlle Sylvie Desvignes, ses enfants,
Mme Cuminat,
Les familles Desvignes, Salamand, Courbet, ses frères, sœur, beau-frère, belles-sœurs, neveux, nièces, parents et amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges DESVIGNES,

survenu le 19 mai dans sa cinquante et unième année.

Le service religieux sera célébré le 21 mai, à 14 heures, en l'église de Crespières.

Il n'y aura pas de condoléances.

Ni fleurs ni couronnes. Les remplacer par des dons à la Ligue nationale française contre le cancer.

Une corbeille sera placée au fond de l'église à cette intention.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Domaine de Croix-Marie,
78121 Crespières.

— Mme Jacqueline Jung a l'immense douleur de faire part du décès de son époux,

M. Robert JUNG,

survenu brutalement le 17 mai, à son domicile, 28, avenue du Président-Wilson, Paris (16e).

La cérémonie religieuse aura lieu dans l'intimité le samedi 21 mai 1977, à 10 h. 30, en l'église Saint-Denis de Quincy-Voisins (Seine-et-Marne).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme veuve MARCEL-LENOIR,
née Madeleine FUCHS,

survenu le 16 avril 1977 dans sa quatre-vingt-unième année.

Elle était l'épouse du dessinateur et peintre renommé Marcel-Lenoir, décédé en 1931.

Les obsèques religieuses, suivies de l'inhumation, ont été célébrées dans l'intimité à Montricoux (Tarn-et-Garonne).

Remerciements

— Douai,
Mme Dolez-Mahieu, son épouse,
M. et Mme Marc Dolez,
Mlle Béatrice Dolez,
M. Bernard Dolez,
Mlle Isabelle Dolez,
ses enfants,
M. et Mme Julien Mahieu,
ses beaux-parents,
Et toute la famille,

profondément touchés de toutes les marques de sympathie qu'ils ont reçues à l'occasion du décès de

M. le bâtonnier Carlos DOLEZ,

et dans l'impossibilité de répondre directement à chacune d'elles, adressent leurs bien vifs remerciements à toutes les personnes ayant assisté aux funérailles ou qui, empêchées, leur ont adressé leurs sentiments de condoléances.

Anniversaires

— Pour le dixième anniversaire du rappel à Dieu de

Marie-Madeleine de TREGOMAIN,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et sont restés fidèles à son souvenir.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

Mme Georges FIELD,
née Jeannine Recurat,

une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connue en union avec la sainte messe qui sera célébrée à son intention en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, Paris (17e), le mercredi 25 mai, à 12 h. 30.

— Une messe sera célébrée le mercredi 25 mai, à 8 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, 75016 Paris à la mémoire de

Mme veuve Luc WALTERSPILER,

décédée le 4 mai 1977.

De la part de :
M. et Mme Henri Lamaison,
Mme Marie-Louise Walterspiler,
M. et Mme Jean Walterspiler.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

Communications diverses

— Colloque « Histoire et linguistique » jeudi 26 mai. Etudes rénaniennes au Collège de France (9 h. 30 - 18 heures), sous la présidence de Marcel Bataillon, de l'Institut.

André Caquot (Histoire des langues sémitiques), Marcel Simon (Origines du christianisme), Roger Arnaldez (Renan et la civilisation arabe), etc., fixeront quelques étapes de l'histoire des peuples sémitiques, des origines à nos jours.

— Le groupe Fidélité et Ouverture tiendra sa réunion trimestrielle habituelle, le dimanche 22 mai, chez les sœurs franciscaines, 32, avenue Reille, Paris (14e). A 17 heures, une messe sera célébrée à la mémoire du professeur Henri-Irénée Marrou, de l'Institut, messe présidée par Mgr Dupuy, ancien archevêque d'Albi, avec le concours du Père Martin et de la Chorale de Saint-Eustache.

ANNIVERSAIRE

IL Y A CINQUANTE ANS, CHARLES LINDBERG TRAVERSAIT L'ATLANTIQUE

Le 21 mai 1927, 22 heures : un bruit de moteur dans la nuit

Jeudi 21 mai 1927 : Paris, en cette tiède soirée printanière, est en effervescence. Depuis la fin de l'après-midi, la capitale a été tenue en haleine par les dernières nouvelles des journaux. Un aviateur américain, totalement inconnu, Charles Lindbergh, seul à bord d'un monomoteur, est en passe de réaliser la performance impossible, celle que n'ont pu accomplir, treize jours plus tôt, Nungesser et Coli : la traversée de l'Atlantique nord (*le Monde* du 10 mai). Voici que le pilote solitaire, après avoir survolé les côtes d'Irlande et d'Angleterre, a été signalé à basse altitude au-dessus du cap de La Hague, volant en direction du Bourget, but officiel du raid.

Aussitôt, une véritable folie collective s'empare de la capitale. Dans le jour qui décline, le phare du Mont-Valérien s'allume. La foule déserte théâtres et cinémas : elle se presse sur les boulevards, monte à l'assaut de la butte Montmartre, avec l'illusion d'apercevoir les projecteurs du Bourget. Les plus fanatiques — ils seront vingt mille — déferlent en une vague irrésistible dans la rue de Flandre et la porte de La Villette, et bientôt un encombrement monstre, le premier du siècle, immobilisera une armada de voitures pétaradantes sur la route de l'aérodrome.

A 22 heures, aux abords du Bourget, éclairés *a giorno*, la circulation est bloquée sur des kilomètres.

Je suis descendu du taxi, que j'ai frété pour les beaux yeux d'une étudiante américaine, en mettant à sec mon budget de jeune homme. Nous parlons de portière à portière à des voisins surexcités. Soudain, distinctement et à trois reprises, nous parvient dans la nuit le ronflement d'un avion rasant les toits : « *C'est lui ! C'est lui !* » clamons-nous, nous tapant sur les épaules dans une allégresse générale à jamais inscrite dans nos mémoires.

Ainsi fûmes-nous des milliers à prendre racine sur place, ce soir-là, le cœur plein d'enthousiasme pour l'aventure héroïque de l'avion invisible dont un seul « coup d'aile » avait vaincu l'océan, prélude de légende aux centaines de vols quotidiens qui sillonnent aujourd'hui l'Atlantique nord.

Le *raid inaugural* de la ligne New-York-Paris, sans escale, soit 6 000 kilomètres, avait été réalisé en trente-trois heures trente, à la moyenne de 179 km-h. Parti de Roosevelt-Field mercredi 20 mai à 12 h. 52, Lindberg avait atterri au Bourget le jeudi 21 mai à 22 h. 22.

Le lendemain du raid, Charles Lindbergh était universellement célèbre. Mais les Parisiens seuls avaient l'inestimable privilège de pouvoir approcher, et même de toucher, *le héros vivant, à la différence* de cette idole sidérale qu'incarnera quarante-deux ans plus tard l'astronaute Neil Armstrong, mis en quarantaine, à l'abri des regards, à peine redescendu sur la Terre.

Pendant six jours et à l'Elysée et au balcon de l'hôtel de ville et sur nos places ou dans nos aéroclubs, la figure de Lindbergh avec son sourire juvénile et ses cheveux fous, sa longue silhouette ficelée dans un costume de confection, flanquée de *la belle tête à cheveux blancs de* l'ambassadeur des Etats-Unis, Myron T. Herrick, deviendra la plus populaire de la capitale.

Le jeudi 26 mai, Lindbergh était de retour au Bourget, où son *Spirit of Saint Louis* avait été *réentoilé* par l'équipe de Fernand Sarrazin, chef mécanicien de la compagnie Cidna, car le fuselage avait été passablement endommagé par les amateurs de souvenirs au soir de l'atterrissage. Lindbergh reprit alors les commandes de son monoplan aveugle car pionnier de la navigation aux instruments, il pilotait sans pouvoir observer au-dehors, sauf sur les côtés par le vitrage des portes, utilisant un périscope latéral pour certaines manœuvres — afin de gagner l'Angleterre via Bruxelles.

Mais Lindberg n'en avait pas fini avec Paris, où le conviaient d'ultimes manifestations. *Il revint se poser au Bourget, pilotant un avion de chasse britannique, après s'être livré à des* acrobaties qui démontraient son expérience de la voltige aérienne et qu'apprécièrent en connaisseurs ses camarades aviateurs français Détroyat et Fronval. Enfin, le 4 juin, à 9 h. 22, à bord cette fois d'un Breguet-19 de grand raid, le héros de notre fête quittait ce Paris qu'il avait conquis et qui l'avait conquis. Il fut d'abord escorté par vingt avions militaires ; puis un seul d'entre eux resta à son flanc pour *le convoyer jusqu'à Cherbourg.*

OLIVIER MERLIN.

DU NOUVEAU SUR L'AFFAIRE DE L'ENLÈVEMENT

En marge de la célébration du cinquantième anniversaire de la première traversée solitaire de *l'Atlantique en avion*, l'attention est de nouveau attiré sur l'affaire de l'enlèvement du premier né, âgé de vingt-deux mois, de Charles et Anne Lindberg, le 1er mars 1932. Il fut retrouvé mort le 12 mai après versement d'une rançon de 50 000 dollars. Bruno Charles Hauptmann, un menuisier du Bronx (quartier populaire de New-York), âgé de trente-six ans, fut accusé du meurtre, condamné en février 1935 et exécuté sur la chaise électrique le 3 avril 1936.

Il avait toujours proclamé son innocence, mais avait en sa possession 13 580 dollars provenant de la rançon. Une échelle, retrouvée sur le lieu du rapt, qui, d'après l'enquête du F.B.I., avait été fabriquée par Hauptmann, fut également un élément décisif apporté par l'accusation.

Un livre d'Anthony Scaduto, un ancien journaliste du « New York Post », publié en novembre 1976 (1), remet en cause ces preuves et critique le déroulement même du procès. La thèse de l'auteur est que Hauptmann aurait découvert par hasard la cachette où le véritable ravisseur avait dissimulé l'argent de la rançon et s'en serait servi, sans connaître sa provenance.

(1) *Scapegoat, the lonesome death of Bruno Richard Hauptmann* (« le Bouc émissaire, la mort solitaire de Bruno Richard Hauptmann »), de Anthony Scaduto, 1976, Putman, New-York.

EQUIPEMENT

— A PROPOS DE... —

LE TIERS-MONDE ET LES TRANSPORTS MARITIMES

L'océan pour tous

« La voie de notre libération économique passe par la mer. » Cette constatation du président de la Côte-d'Ivoire, M. Félix Houphouët-Boigny, sous-tendait les débats des récentes journées d'études sur « les transports maritimes internationaux, le développement et l'industrialisation du tiers-monde », qui étaient organisées à Marseille par le Centre européen pour le développement industriel et la mise en valeur de l'outre-mer (CEDIDOM) et la Chambre de commerce et d'industrie de Marseille.

Développement économique et essor maritime sont étroitement liés, et ce principe prend une importance plus décisive encore pour les pays du tiers-monde dans le système de leurs échanges avec les pays développés. C'est ce qui fut plaidé par le ministre ivoirien de la marine, M. Lamine Fadika. En raison de leur faible capacité maritime et de l'inflation mondiale, les pays du tiers-monde voient le déficit de leur balance des paiements s'aggraver régulièrement. De fait, ils supportent actuellement l'essentiel du fardeau des frets et paient annuellement en devises fortes plus de 90 % de ce fret, soit en 1974 plus de 10 milliards de dollars. Faute de posséder une flotte marchande moderne et de pouvoir intervenir sur le marché maritime, les partenaires des pays industrialisés sont doublement pénalisés à mesure que s'accroissent les taux de fret : ceux-ci réduisent leurs revenus à l'exportation et majorent leurs importations.

Aussi, les coûts du transport maritime, par référence à l'exemple ivoirien, entrent pour 4,5 % dans les prix des biens et des services, pour environ 24 % (au lieu de 5 % pour les pays développés) dans les coûts d'investissement et pour 25 % en moyenne dans les coûts de production. La plupart des pays en voie de développement ont pris conscience de ces problèmes et sont décidés, pour ce qui concerne plus particulièrement les pays de l'ouest africain, largement représentés à Marseille, à ne plus subir la loi des pays développés, en s'efforçant de maîtriser et de rationaliser leurs liaisons maritimes. Cette volonté se heurte cependant à de nombreuses difficultés, en particulier d'ordre financier, qu'il s'agisse de créer ou de développer les infrastructures portuaires ou de se doter de navires.

L'unanimité s'est faite sans peine à Marseille sur la priorité à donner au développement des infrastructures portuaires.

Une approbation nuancée

Pour ce qui concerne le développement des flottes et la discussion des droits de trafic, les représentants des pays africains ont rencontré une approbation beaucoup plus nuancée de leurs interlocuteurs.

M. P.-E. Cangardel, président du Comité central des armateurs de France (C.C.A.F.) a ainsi exprimé son inquiétude devant « la prise en main par des pouvoirs politiques des problèmes commerciaux (...) qui a incontestablement créé des tensions nouvelles et alourdi les mécanismes généraux ». *M. Velitchkovitch, président de SOFREMER et ancien secrétaire général de la marine marchande, a formulé la crainte que* « cette démarche, si elle se traduit par un cloisonnement dans les relations maritimes et un interventionnisme croissant des Etats, ne permette pas d'atteindre l'objectif recherché, à savoir la baisse des taux de fret ». *Et d'ajouter clairement :* « Le libéralisme qui a prévalu jusqu'ici n'était-il pas à l'origine de l'extraordinaire développement des échanges mondiaux ? »

Réplique de M. Fadika : « Il est symptomatique que certains pays attachés à ce « libéralisme » n'envisagent le recours à une réglementation de la desserte par les armements étrangers que lorsque le péril des flottes rouges apparaît à l'horizon. » *Les Etats de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, au nom desquels s'exprimait le ministre ivoirien, sont bien résolus, quoi qu'il en soit, à faire valoir* « leur droit légitime du trafic » *(sur la base de conférences maritimes) préconisés en 1974 par la conférence des Nations unies pour le commerce et le développement. Cet accord international que n'ont pas encore ratifié les pays de la Communauté européenne (la France, la R.F.A. et la Belgique, l'ont cependant approuvé) prévoit le partage des cargaisons à concurrence de 40 % pour le pays exportateur et de 40 % également pour le pays importateur, 20 % étant laissés au marché libre. En attendant que ce « code de bonne conduite » entre réellement dans les faits, les Etats de l'Afrique de l'Ouest et du Centre ont défini entre eux les conditions d'une coopération régionale.* « Nous nous acheminons inéluctablement vers une organisation nouvelle du transport maritime, *a conclu M. Fadika,* qui sera semblable à celle du transport aérien. »

GUY PORTE.

RAPATRIÉS

CONTESTATIONS APRÈS L'ÉMISSION TÉLÉVISÉE SUR LES HARKIS

M. Saïd Leffad, président de l'Union nationale des musulmans français, déplore, dans un communiqué, que « *d'authentiques représentants* » de la communauté musulmane n'aient pas été invités à participer au débat télévisé sur les problèmes des harkis, qui a été diffusé mardi 17 mai, dans le cadre des « Dossiers de l'écran », par la deuxième chaîne de télévision. Les membres du bureau de cette association « *condamnent certaines prises de position avancées par ceux qui ne représentent que leurs personnes* ».

L'U.N.M.F.A. rappelle qu'elle avait dénoncé par la diffusion de quinze mille tracts cette émission des « Dossiers de l'écran » qu'elle jugeait être « *l'œuvre de néocolonialistes et de nostalgiques qui veulent mettre le couteau dans une plaie en voie de cicatrisation* ».

Quatre représentants d'associations de Français musulmans avaient participé, mardi soir 17 mai, à ce débat : M. Ahmed Kaberseli, président du Mouvement d'assistance et de défense des rapatriés musulmans d'Afrique du Nord ; M. Rabah Kheliff, président de l'Union nationale des anciens combattants français de confession islamique, M. Jean-Claude Khiari, président du Front national des rapatriés français de confession islamique ; et M. Mohamed Laradji, président de la Confédération des Français musulmans rapatriés d'Algérie et leurs amis. Un débat *dont la confusion ne fut malheureusement pas de nature à éclairer l'opinion publique sur les difficultés de la communauté française musulmane.*

La représentativité des personnalités invitées à cette émission est également contestée par le parti des musulmans français dont le secrétaire général, M. Ali Mejaouri, déclare dans un communiqué que le bachaga Saïd Boualem, ancien vice-président de l'Assemblée nationale, est « *le seul musulman français capable d'être leur porte-parole à la télévision ou à la radio* ». — A. R.

SPORTS

SKI

Walter Trilling, directeur de l'équipe de France souhaite renforcer la discipline et la spécialisation

De notre correspondant

Grenoble. — *Les dirigeants de la Fédération française de ski ont examiné les résultats de la saison de ski 1976-1977 au cours de la réunion de la commission descente-slalom, qui s'est tenue le 15 mai à Grenoble. Jamais le ski masculin n'aura été aussi bas, ont constaté les dirigeants de la Fédération, qui tenteront, au cours de la prochaine saison, de stopper cette* « inquiétante dégringolade ».

L'équipe masculine de ski devrait avoir un nouveau visage la saison prochaine, puisque plusieurs « anciens » quitteront l'équipe de France. Ils seront remplacés par de jeunes coureurs.

Le retour de Patrice Pellat-Finet et *de Jean-Jacques Bertrand, mis à la* disposition de leurs comités régionaux après les championnats de France de ski à Luchon, en février 1976, a été annoncé à Grenoble. « *Rien n'est cependant définitif,* devait préciser M. Roger Cote, président de la commission sportive.

Rétablir la discipline au sein de l'équipe masculine sera l'un des objectifs de Walter Trilling, le directeur de l'équipe. « *Pas question de tolérer ce qui le fut au cours de la saisons 1976-1977. J'avais dit l'année dernière que cette saison serait une saison de transition. Je ne voulais pas tout casser et mettre les coureur au pas, mais demain les agissements de certains ne seront plus admis.* »

Pour ce qui concerne la descente, il estime que le fossé entre les Français et l'élite mondiale est trop important « *pour pouvoir espérer d'eux quelque chose* ». Pour pallier cette faiblesse en descente, ressentie aussi de l'équipe féminine, la Fédération française de ski souhaite donner une certaine spécialisation à ses coureurs. Ils seront répartis dans deux groupes, slalom et descente, lors des entraînements qui auront lieu cet été et au cours de l'automne.

Reste le problème des entraîneurs. Walter Trilling avoue qu'il n'est pas réglé et qu'il lui manque un corps d'entraîneurs qui se serait rodé au fil des années et qui assurerait la relève des plus anciens.

Pour la prochaine saison de ski, tous les espoirs de médaille, notamment aux championnats du monde, reposent sur les skieuses, et notamment sur Perrine Pelen. Il restera cependant aux trois « anciennes », Fabienne Serrat, Danielle Debernard et Patricia Emonet, à prouver qu'elles demeurent encore de grandes championnes.

Le projet de création d'un lycée d'été pour les coureurs a été abordé au cours de la réunion de Grenoble. *Le secrétariat d'Etat à la jeunesse* et aux sports souhaiterait, en effet, ouvrir un établissement de ce type entre le 15 avril et le 15 novembre, à Moûtiers (Savoie), à proximité de la station de Val-Thorens, où il est possible de skier pendant toute l'année. Le projet serait sur le point d'aboutir. Il permettrait de résoudre en partie les difficultés rencontrées par les jeunes skieurs pour poursuivre leurs études.

CLAUDE FRANCILLON.

FOOTBALL. — *Pour son premier match de la phase finale du tournoi de l'U.E.F.A., la France a été battue par l'Irlande 1 à 0. Les prochains adversaires de la France seront l'Allemagne fédérale et la Yougoslavie.*

TENNIS. — *Aux Internationaux de Rome, que la pluie et une chaleur suffocante rendent pénibles, Eric Deblicker, numéro 5 français, a été battu en huitième de finale par l'Australien Phil Dent (1-6, 4-6). Kodès (par Gerulaitis) et Franulovic (par Zugarelli) ont également été battus.*

D'UNE RÉGION À L'AUTRE

Nord-Pas-de-Calais

Les immeubles étant mal raccordés au réseau d'égouts

Des dizaines de stations d'épuration tournent à vide

« Pour lutter contre la pollution des eaux, raccordez-vous. C'est à vous maintenant de faire le geste. » *Des milliers de tracts, des films, des appels dans la presse, incitent depuis un an les habitants du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme et de l'Aisne à poser les quelques mètres de tuyaux qui devraient relier leur demeure à l'égout municipal. Vaste entreprise puisqu'on estime à trois cent mille le nombre des logements qui, en Artois-Picardie, expédient leurs eaux usées dans une fosse plus ou moins étanche ou une fosse septique au fonctionnement douteux.*

La campagne de persuasion, assortie de promesse de subvention exceptionnelle, est lancée par l'agence de l'eau Artois-Picardie. Celle-ci n'est pourtant pas chargée de promouvoir l'assainissement et la modernisation des maisons individuelles. Gestionnaire des eaux superficielles et souterraines, en quantité et en qualité, elle a déjà fort à faire pour convaincre les industriels et les communes à se doter de stations d'épuration. Pourtant sa démarche procède d'un enchaînement logique.

Première constatation : la région « produit » une pollution domestique équivalente à celle de 7,5 millions d'habitants. Conséquence : les rivières sont des égouts à ciel ouvert et les nappes souterraines donnent bien des inquiétudes. Remède classique : les stations d'épuration. On en compte cent quarante-trois et leur nombre a doublé en cinq ans. Bel effort encore très insuffisant et *qu'il faudra dix à quinze ans pour mener à son terme.* Mais à quoi serviront ces installations flambant neuves si les eaux usées ne viennent pas s'y déverser ?

C'est ici qu'intervient la seconde constatation. Une station sur deux ne fonctionne qu'à la moitié de sa capacité et une sur cinq à moins de 10 %. Autrement dit, des dizaines d'installations coûteuses tournent à vide. Souvent, collecteurs et réseaux d'égouts ont été installés à grand frais mais les gens du Nord restent fidèles à la bonne vieille fosse au fond du jardin qu'un camion vient vidanger de temps à autre.

Ce n'est ni économique, ni commode, ni très sain mais, quand on sait qu'un raccordement à l'égout coûte en moyenne 7 000 francs par foyer, on comprend que les particuliers répugnent à obtempérer aux injonctions des municipalités. D'où la campagne à laquelle s'est finalement décidée l'agence de l'eau.

Elle aura du mal à convaincre car, après tout, au lieu de dépenser des sommes considérables (4 milliards de francs dans les quinze prochaines années) à défoncer les rues et à construire des bassins, pourquoi ne pas améliorer les systèmes d'épuration individuels ? Ne serait-ce pas à la fois plus économique et plus écologique ?

De nouveaux services municipaux

C'est en effet la solution adoptée pour toutes les communes rurales de moins de mille habitants. Mais pour les agglomérations plus importantes, comme pour les cités minières, la modernisation des fosses individuelles serait une tâche difficile. D'abord, ces travaux, de caractère privé, ne sont pas subventionnables. Ensuite, pour qu'ils soient efficaces, il faudrait entretenir et contrôler un immense parc de fosses septiques. D'où la création de nouveaux services municipaux. Resteraient, de toute façon, les eaux pluviales qu'il faut bien recueillir, évacuer et peut-être même, en raison de leur pollution croissante, traiter elles aussi. Alors, à tout prendre, égouts classiques et stations d'épuration restent la moins mauvaise solution.

La campagne « raccordez-vous », lancée en Artois-Picardie, illustre, en tout cas, la complexité des problèmes *à résoudre* et l'énormité des efforts *à fournir dès qu'on se mêle de vouloir* sauver les rivières et les nappes souterraines. Chargées de la lutte anti-pollution, voilà les agences de l'eau entraînées par degré à changer les habitudes des citoyens, à s'immiscer dans les affaires des collectivités locales, à se préoccuper des implantations industrielles, etc. Qui touche à l'écologie touche à tout.

MARC AMBROISE-RENDU.

Languedoc-Roussillon

Pour la première fois

MILLAU DIT NON A L'EXTENSION DU CAMP DU LARZAC

(De notre correspondant.)

Millau. — Le nouveau conseil municipal de Millau, réuni, mercredi 18 mai, s'est prononcé, lors d'un vote à bulletin secret, contre l'extension du camp militaire du Larzac par 21 voix contre 3, une abstention et deux bulletins blancs.

« *Le conseil,* a déclaré le nouveau maire de Millau, M. Manuel Diaz (radical de gauche), *se devait de prendre une position nette et tranchée* », ne serait-ce que pour lever une équivoque, car, jusqu'à maintenant « *on ne savait pas si la ville était pour ou contre* », a-t-il dit.

La précédente municipalité, conduite par le docteur Gabriac (R.P.R.), s'était en effet contentée, le 2 novembre 1971 « *de prendre acte* » de la décision ministérielle. Elle s'était déclarée incompétente pour « *accepter ou refuser une décision du Parlement et du gouvernement* » présentée comme une « *nécessité absolue pour la défense nationale* ». — Y. M.

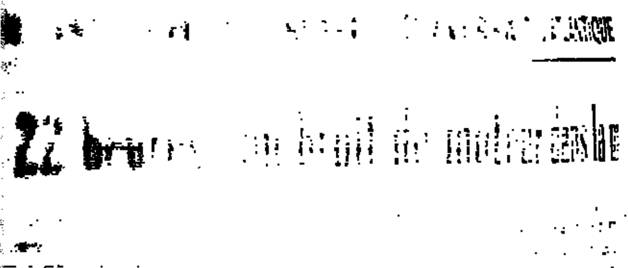
Corse

L'ENTREVUE ENTRE LE PRÉFET DE RÉGION ET M. EDMOND SIMEONI EST REPORTÉE

(De notre correspondant.)

Bastia. — L'entrevue que le docteur Edmond Simeoni avait sollicitée auprès du préfet de la région Corse, M. Yves Burgalat, a été reportée. En effet, M. Burgalat, qui se trouve sur le continent, a fait répondre au leader autonomiste qu'il ne pourrait le recevoir à la date proposée. Le préfet de région prend cependant acte de la volonté manifestée par le docteur Simeoni de restaurer un climat de sérénité dans l'île. Dans cet esprit, il lui fait connaître qu'à son retour il le recevra « *en fonction de son emploi du temps* ».

Dans une nouvelle lettre à M. Burgalat, M. Edmond Simeoni écrit notamment : « *Je n'ai jamais été un auxiliaire bénévole ou patenté de la police et ne serai jamais un pourvoyeur des tribunaux. Ceci est contraire à l'honneur corse. L'audience que j'ai sollicitée est de caractère uniquement politique.* »



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : la Flûte enchantée.
Comédie-Française, 20 h. 30 : l'Impromptu de Versailles ; le Misanthrope.
Chaillot, Grand Théâtre, 20 h. 15 : Ballet - Théâtre Joseph Russillo (Requiem). — Gémier, 20 h. 30 : la Fortune de Gaspard.
Odéon, 20 h. 30 : les Bacchantes.
TEP, 20 h. 30 : Sainte Jeanne des Abattoirs.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Nouveau Carré, salle Papin I, 20 h. : Médoc de Vitrac. — Papin II, 20 h. : Un homme à la rencontre d'Antonin Artaud.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Percussions de Strasbourg (Stockhausen, Xenakis).

Les autres salles

Aire-Libre Montparnasse, 20 h. 30 : Combien.
Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Atelier, 21 h. : le Faiseur.
Athénée, 21 h. : Equus
Bateleurs 2000, 21 h. : les Amours de Jacques le Fataliste.
Biothéâtre-Opéra, 21 h. : la Jeune Fille Violaine.
Bouffes-Parisiens, 21 h. : P. et M. Jolivet.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Epée-de-Bois, 21 h. : Madras. — Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : La jeune lune tient la vieille lune toute une nuit dans ses bras.
Centre culturel du Xe, 21 h. : Mégaphonie.
Centre culturel du XVIIe, 21 h. : le Barbier de Séville.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs - Elysées, 20 h. 45 : Chers zoiseaux.
La Conciergerie, 21 h. : « I ».
Coupe-Chou, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal.
Ecole nationale supérieure des arts et techniques du théâtre, 19 h. 30 : le Triomphe de l'amour.
Edouard-VII, 21 h. : le Café-Théâtre de F. Lemaire.
Espace Cardin, 21 h. : Senor Presidente.
Fondation Deutsch-de-la-Meurthe, 20 h. 30 : la Religieuse.
Gymnase-Marie-Bell, 21 h. : Une aspirine pour deux.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : l'Homme aux camélias.
Le Palace, 20 h. 30 : San Francisco Mime Troupe.
Madeleine, 21 h. : Peau de vache.
Michel, 21 h. 10 : Au plaisir, madame !
M. J. C. du VIe, 21 h. : Renaud et Armide.
Mouffetard, 20 h. 30 : Un chapeau de paille d'Italie ; 22 h. 15 : le Mont chauve.
Parc floral de Paris, 20 h. 30 : les Chiens de Dieu.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : le Boa sous la cloche.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : Lady Strass.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Folies bourgeoises.
Récamier, 20 h. 30 : les Fraises musclées.
Square Félix-Desruelles, 21 h. 30 : la Rose et le Fer au siècle des cathédrales.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Dames du jeudi.
Théâtre Adyar, 20 h. 30 : Tijuana Lady.
Théâtre des Arts, 18 h. 30 : Philippe Faure.
Théâtre Campagne-Première, salle I, 19 h. : la Chouchoute du cap Horn. — Salle II, 19 h. : Solo pour Vanina.
Théâtre de la Cité internationale, la Resserre, 21 h. : Bérénice. — La Galerie, 21 h. : Lux in tenebris.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Loretta Strong.
Théâtre Essaïon, salle I, 20 h. 30 : Monique Morelli, chansons. — Salle II, 21 h. : Feydeau Farrélolk.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Obaldia.
Théâtre Oblique, 20 h. 30 : le Casse-Gueule authentique.
Théâtre Paris-Nord, 21 h. : Délire lucide.
Théâtre-en-Rond de Paris, 21 h. : Ouragan sur le Caine.
Théâtre de la Rue-d'Ulm, 20 h. 30 : Mockin Pott.
Théâtre 13, 20 h. 45 : On ne badine pas avec l'amour.
Théâtre du 28-Rue-Dunois, 21 h. : Sur un air de java mozarabe.
Théâtre Tristan-Bernard, 21 h. : l'Oiseau du bonheur.
Troglodyte, 21 h. : Gugozone.
Variétés, 20 h 30 : Pépé de Broadway.

Les théâtres de banlieue

Ablon, Musique du kiosque, 21 h. : Etron fou et Joy.
Rosny-sous-Bois, Centre commercial, 20 h. : Danses de Bali.
Vitry, Théâtre Jean-Vilar, 21 h. : le Danseur de corde.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : la Cantatrice chauve.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 15 : Deux nanas dans l' folklo ; 21 h. 30 : la Collection ; 22 h. 45 : la Crosse en l'air.
Au Petit Casino, 21 h. 15 : Partez du pied gauche ; 22 h. 30 : Cami.
Aux Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : les Catcheuses ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.
Au Tout-à-la-Joie, 20 h. 30 : Jean-Paul Sèvres ; 21 h. 30 : N'oublie pas que tu m'aimes.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Strange pâleur ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. 15 : What a fair foot.
Café d'Edgar, I, 20 h. 45 : Bobby Lapointe ; 22 h. 30 : Jean-Marc Thibault. — II, 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Gros câlin ; 22 h. : les Jeannes.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Pardon, je m'excuse ; 22 h. : Une pitoyable mascarade.
Le Connétable, 20 h. 30 : la Voix humaine ; 22 h. : Lewis et Alice.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal ; 22 h. : C'est pas mon frère ; 23 h. 30 : les Frères ennemis dans l'environnement.
L'Epicerie, 21 h. : Tu m'aimes grand comment ?
Le Fanal, 18 h. 30 : Béatrice Arnac : 20 h 30 : le Président.
Le Plateau, 20 h. 30 : Un ouvrage de dames ; 22 h. : la Nuit de noces de Cendrillon.
Sélénite, I, 20 h. 45 : Ballade pour un disparu ; 22 h. : Rosine Favey. — II, 21 h. : Pinok et Matho ; 22 h. 30 : les Faiseuses d'anges.
Splendid, 20 h. 45 : Frissons sur le secteur ; 22 h. 15 : Amours, coquillages et crustacés.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 20 mai

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : R.P.R. ou Le nouveau-né a une grande barbe.
Deux-Anes, 21 h. : Marianne, ne vois-tu rien venir ?
Dix-Heures, 22 h. : Monnaie de singe.

Le music-hall

Elysée-Montmartre, 21 h. : Oh ! Calcutta.
Folies-Bergère, 20 h. 45 : Folie, je t'adore.
Théâtre de la Renaissance, 21 h. : Jean-Roger Caussimon.
Palais des arts, 22 h. : Je, François Villon.
Lido, 22 h. 30 et 0 h. 30 : Allez Lido !
Concert Mayol, 21 h. : Bouquets de nus.
Casino de Paris, 20 h. 30 : Parisline.
Palais des sports, 21 h. : Harlem Globetrotters.
Théâtre des Mathurins, 20 h. 30 : les Guaranis.

Les opérettes

Théâtre des Arts, 20 h. 45 : Hommage à Luis Mariano.
Théâtre Henri - Varna - Mogador, 20 h. 30 : les Jeudis de Mogador.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : l'Amour de Jeanne Ney, de G. W. Pabst ; le Montreur d'ombres, d'A. Ribison ; 18 h. 30 : Josette, de Christian - Jaque ; 20 h. 30 : le Quarante et Unième, de G. Tchoukrai ; 22 h. 30 : le Dieu noir et le Diable blond, de G. Rocha ; 0 h. 30 : The Devil's Circus, de B. Christensen.

Les exclusivités

ADOPTION (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LES AMBASSADEURS (Fr.-Tun., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
AMES PERDUES (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Marbœuf, 8e (225-47-19).
AND THEN CAME ROCK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
BEN ET BENEDICT (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Biarritz, 8e (723-69-23), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
BILITIS (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Marbœuf, 8e (225-47-19), Daumesnil, 12e (343-52-97).
CARRIE (A.) (**), v.o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).
CHARLOT, LE GENTLEMAN VAGABOND (Ang., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
LA CHOUETTE EQUIPE (A., v.f.) : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LA COMMUNION SOLENNELLE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Haussmann, 9e (770-47-55), 14-Juillet-Bastille, 12e (357-90-81), Bienvenue - Montparnasse, 15e (544-25-02), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (288-99-75).
LE COUPLE-TEMOIN (Suisse-Fr.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE DERNIER BAISER (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Ambassade, 8e (359-19-08), Français, 9e (770-33-88), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Mayfair, 16e (525-27-06), Wepler, 18e (387-50-70).
LE DERNIER NABAB (A., v. o.) : Hautefeuille, 6e (633 - 79 - 38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).
DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), heure spéciale.
LE DIABLE DANS LA BOITE (Fr.) : U.G.C. - Opéra, 2e (261 - 50 - 32) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Hautefeuille, 6e (633 - 79 - 38) ; Monte - Carlo, 8e (225 - 09 - 83) ; Nations, 12e (343-04-67)
EMITAI (Sov., v. o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Parnasse, 2e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 12e (357-90-81).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
FERDINAND LE RADICAL (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LA GRIFFE ET LA DENT (Fr.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Calypso, 17e 754-10-68).
L'HERITAGE (It., v.o.) . Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) : Athéna, 12e (343-07-48).
HISTOIRE D'AIMER (It., v. o.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; v.f. : Ternes, 17e (380-10-41).
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261 - 50 - 32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64)
JULIE POT-DE-COLLE (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329 - 42 - 62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (770-20-89).
LIP 73-74 (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Quintette, 5e : (033-35-40) ; Calypso, 17e (754-10-68) ; Nations, 12e (343-04-67).
MADAME CLAUDE (Fr.) (*) : Gaumont - Théâtre, 2e (231-33-16) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387 - 50 - 70) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
MON CŒUR EST ROUGE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
NETWORK (A., v.o.) : Les Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
OBSESSION (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), : Dragon, 6e (548-54-74), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Balzac, 8e (359-52-70), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
L'OMBRE DES CHATEAUX (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Marignan, 8e (359-93-82), Olympic, 14e (542-67-42).
ON M'APPELLE DOLLARS (A., v.f.) : U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Secrétan, 19e (206-71-33)
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17), Luxembourg, 6e (633-97-77), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Athéna, 12e (343-07-48)
PASQUALINO (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
PICNIC AT HANGING ROCK (Aust., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
LA PRISON DU VIOL (A., v.f.) (**) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
PRIVATE ROAD (Ang., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
PROVIDENCE, (Fr., v ang.) : U G.C. Odéon, 6e (325-71-08)
QUAND J'AURAI VINGT ANS, JE SERAI HEUREUX (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90).
QUAND LA PANTHERE ROSE S'EMMELE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55)
LA QUESTION (Fr.) (**) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Gaumont-Opéra, 9e (073 - 95 - 48), Olympic, 14e (542-67-42), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE REGARD (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99).
REQUIEM A L'AUBE (Fr.) (*) : le Marais, 4e (278-47-86).
ROCKY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), Colisée, 8e (359-29-46).
LES SORCIERS DE LA GUERRE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Haussmann, 9e (770-47-55).
SURSIS (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
TENTACULES (A., v.f.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LA TETE DE NORMANDE SAINT-ONGE (Can.) (**) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
TOUCHE PAS A MON COPAIN (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), Biarritz, 8e, (723-68-23) ; v. f. : P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Omnia, 2e (233-39-36). U G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
VIOLETTE ET FRANÇOIS (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
VIRGINITE (It., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) . v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)

Les séances spéciales

ALICE'S RESTAURANT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
LES DAMNES (It.-All., v.o.) (*) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), Mar. à 21 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
HOTEL DU NORD (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), à 12 h. (sf S., D., le 19).
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 30 (325-95-99).
JE, TU, IL, ELLE (Bel.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 15 (325-95-99)
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
PORTIER DE NUIT (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (033-72-71), à 12 h 30 (S. + 23 h. 45).
LE PRIVE (A., v.o.) : La Clef, 5e à 12 h. et 24 h.
LA SALAMANDRE (Suisse), Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h. et 24 h.
VERS UN DESTIN INSOLITE SUR LES FLOTS BLEUS (A., v.o.) : Les Tourelles, 20e, sam. à 17 h.
ZARDOZ (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar. à 21 h.

Les films nouveaux

BEATLES SHOW, films, concerts, v.o. : Action Christine, 6e (325-85-78) : Action République, 11e (805-51-33).
LE CHATIMENT, film italien de Charles Ramoulian (**), v.f : Omnia, 2e (233-39-36) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Les Images, 18e (522-47-94).
L'EXECUTEUR, film italien de M. Lucidi, v.o. : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75).
LE FANTOME DE BARBE NOIRE, film américain de R. Stevenson, v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71), en soirée ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e, en mat. ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Napoléon 17e (380-41-46).
PRELUDE A LA VIE SEXUELLE, film belge de J. Kupissonoff : Le Seine, 5e (325-95-99).
SUSPIRIA, film italien de Dario Argento (**), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
VANESSA, film américain de Hubert Franck (**), v.o. : U G C -Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA FILLE D'AMERIQUE, film français de S. Silberman (*) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy - Pathé, 18e (522-37-41).
SOUDAIN LES MONSTRES, film américain de B.I. Gordon (*) : v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C. - Opéra, 2e (261-50-32), Capri, 2e (508-11-69), Lord-Byron, 8e (225-03-31), Liberté, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Mistral, 14e (539-52-43), Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).
INFRAMAN, film japonais de U. Shan ; v.f : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Montparnasse, 18e (606-34-25).
SEXYCON, film italo-anglais de S Martino (*) : v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Boul'Mich', 5e (033-48-29), Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) Publicis Matignon, 8e (359-31-97), Paramount-Bastille (343-79-17), Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)

ARTS ET SPECTACLES

LE 30e FESTIVAL DE CANNES

Une journée sous le fascisme

Encore un très beau film, jeudi 19 mai, dans la compétition officielle : *Journée particulière*, de l'italien Ettore Scola.

Cette « journée particulière » est celle du 8 mai 1938, derrière le Duce, Rome tout entière, endimanchée et délirante, se presse sur la via Dei Fiori Imperiali pour acclamer Adolf Hitler. Pendant ce temps, dans un immeuble populaire du quartier San-Giovanni, un homme et une femme, chacun de son côté, vaquent à leurs occupations. Elle, parce qu'il lui faut ranger la maison familiale, repasser le linge, préparer le repas du soir, lui, parce qu'il ne lui reste que cette journée pour mettre de l'ordre dans ses affaires, et que, de toute manière, il n'a aucun goût pour les cérémonies du régime. C'est la rencontre de ces deux êtres « en marge », en marge de la fête et de la vie, qui est le sujet du film. Elle, qui est-elle avec son regard éteint, ses mains abîmées, son tablier et ses savates ? Le symbole même de la « mamma », de l'épouse prolifique, de la ménagère robuste qui a voué sa vie à son mari, à ses enfants et au Duce. Au Duce surtout, qu'elle vénère, dont elle colle amoureusement les photographies dans un album, et auquel, sans doute, elle pense encore, la nuit, quand son mari lui fait l'amour pour procréer le petit « balilla », grâce auquel ils obtiendront la « prime de natalité ».

Lui, c'est autre chose. On vient de le chasser de son poste de « speaker ». « *Voix molle et faible* », lui ont dit ses employeurs. La vérité est qu'il est homosexuel, offense impardonnable à la « virilité » italienne, crime contre la fécondité. Ce jour-là, il sait qu'il va être déporté en Sardaigne, dans un camp où sont rassemblés tous ceux de son espèce.

Ils se rencontrent donc, ces deux marginaux, et tandis que la radio de la concierge répand dans l'immeuble désert les échos du grand rassemblement, les hymnes patriotiques, les chants guerriers, les imprécations et les hurlements de Hitler et de Mussolini, ils se découvrent, se reconnaissent, se confient l'un à l'autre. Pendant quelques heures, ils cessent d'être des exclus, des victimes. Entre eux naît une complicité insolite, quelque chose qui ressemble au bonheur et qui va — malgré les réticences de l'homme — jusqu'au plaisir sexuel. Puis la journée s'achève. Elle regagne son appartement, déjà redevenue la « mamma » affairée et toujours amoureuse de Mussolini. Et lui s'éloigne entre deux policiers.

Sur le fascisme quotidien, sur la sujétion à laquelle un régime totalitaire soumet les individus, sur l'ankylose des esprits que provoque toute idéologie imposée par la force ou simplement par l'utilisation systématique des *mass media*, on a rarement réalisé un film aussi fort. En prologue de sa « brève rencontre », Scola a composé un extraordinaire montage de bandes d'actualité. Ce rappel historique crée d'emblée un climat de fanatisme, d'hystérie collective, qui, par la voix de la radio, se prolonge tout au long du récit et contraste avec l'intimité, l'humble vérité humaine des rapports entre les deux personnages. Couleur de l'uniformité, de l'ennui, de la tristesse, le gris est la couleur du fascisme. C'est celle aussi du film de Scola, dont les images traitées en camaïeu ne sont relevées que par quelques touches de rose.

Dans les rôles de la « mamma » et de l'homosexuel, Ettore Scola a eu l'audace de faire jouer à contre-emploi deux super-stars : Sophia Loren et Marcello Mastroianni. Pari gagné : ils sont l'un et l'autre dignes de ce film dont la leçon dépasse le cadre d'un pays et d'une époque, — et que nous serions surpris de ne pas voir figurer au palmarès.

Voyage d'un Québécois

Pour le voyageur, un pays étranger, qu'est-ce que c'est ? Des cartes postales, des souvenirs militaires, une culture et des gens. Abel, le Québécois, héros du film de Jean-Pierre Lefebvre, « *le vieux pays où Rimbaud est mort* », fait son pèlerinage aux sources. Il se rend dans la patrie de ses ancêtres pour voir « *s'il y a encore des Français en France, et à quoi ils ressemblent* ». Paris, d'abord, le Paris de la tour Eiffel, de la place du Tertre, du Luxembourg et des quais de la Seine. Tous les stéréotypes présents au rendez-vous. Pour Abel, les joueurs de cartes, dans les bistrots, semblent sortis d'un tableau de Cézanne, et les chauffeurs de taxi s'expriment en alexandrins. Et puis, sous ses fenêtres, il y a ce baladin qui chante ou pleure d'Artagnan et Marignan, Dien-Bien-Phu et le mur des fédérés.

Est-ce la France tout cela ? Plutôt une caricature, une France d'images d'Epinal. La rencontre de deux femmes — une ouvrière et un juge pour enfants — va changer le regard d'Abel, lui faire découvrir une autre réalité, celle de la vie quotidienne, avec ses amours et ses souffrances, ses drames familiaux, ses bouffées de joie et ses blessures secrètes. Lui apparaît alors une France plus vraie, plus proche de son cœur, celle du Nord où l'emmène Jeanne, celle du Midi où il rencontre Anne, et qu'il se met à aimer, parce qu'il aime d'amitié ou d'amour les deux femmes. Une France, au fond, qui ressemble un peu à son Québec, sans pour autant qu'il s'y sente chez lui.

Ce film du réalisateur des *Dernières Fiançailles* et de *l'Amour blessé* ne manque pas de séduction. On y trouve de la sensibilité, de la malice et cet humour québécois qui rend plaisante la démarche de ce grand gaillard d'Abel. Est-ce parce que nous sommes français, il nous semble pourtant qu'il y avait d'autres choses à dire — en bien comme en mal — sur notre « vieux pays ». Et qu'on pouvait les dire sans tellement traîner en chemin. L'humeur d'Abel, ses réactions, ses réflexions, voilà ce qui nous amuse et nous intéresse. Or, trop souvent, le personnage se perd dans les détours des deux histoires parallèles que Jean-Pierre Lefebvre a intégrées à son récit. Scènes superflues ou languissantes. Il arrive que le voyage d'Abel, qui, lui, jamais ne nous ennuie, devienne un voyage ennuyeux.

C'est Marcel Sabourin (déjà rencontré dans *J.-A. Martin photographe*) qui joue le rôle du Québécois. Anouk Ferjac et Myriam Boyer symbolisent deux visages différents de la femme française. Elles nous font l'une et l'autre honneur.

JEAN DE BARONCELLI.

Entretien avec Ettore Scola

J'ai toujours été préoccupé par le thème de l'isolement

« Qu'est-ce qui vous a amené à traiter un sujet situé à l'époque fasciste et particulièrement à ce jour de mai 1938 où Hitler fut reçu, en grande pompe, à Rome ?

— J'avais des souvenirs très vivants de cette « journée particulière ». J'étais enfant, j'avais sept ans et je faisais partie, obligatoirement, comme tous les petits Italiens, des « fils de la louve » qui ont défilé sur la Via Dei Fori Imperiali. Je me rappelais la cour de l'immeuble où j'habitais, avec tous les gens qui partaient pour assister à la cérémonie, je me rappelais avoir vu Hitler. Cela, c'est le côté autobiographique, et comme je voulais traiter le thème des isolés, des humiliés, j'ai pensé qu'il serait plus emblématique et plus efficace de le transposer sous le fascisme, dans un climat où la répression était officielle et très forte, à l'égard de personnages comme ceux-ci...

— Il y avait, dans vos films précédents, une alliance du grotesque et du tragique qui n'apparaît pas ici. Vous avez gommé le grotesque, vous avez introduit un autre ton.

— Je ne crois pas qu'il y ait une différence fondamentale. On fait toujours à peu près le même film. J'ai toujours été préoccupé par une typologie de l'isolement, de la différence sociale. Je ne pars pas d'un sujet, mais d'une idée que je transpose dans le grotesque et l'humour, car je trouve que c'est une façon noble et tragique de représenter les problèmes contemporains. La transposition, ici, c'est de montrer des façons de vivre en 1938, pour aborder un sujet d'aujourd'hui : l'aliénation des humiliés. Mais le point de départ est comique. Et puis la satire du fascisme ne se fait pas par la peinture de sa violence mais par une raillerie à l'égard des institutions et de Mussolini.

» Dans l'album où Antonietta collectionne les photographies et les déclarations du *Duce*, il y a une phrase complètement idiote : « *Ce ne sont pas les Alpes qui font les Alpins, mais les Alpins qui font les Alpes.* » C'est vraiment un détail de dérision. On pourrait presque ouvrir un concours pour chercher ce que cela veut dire...

— Votre film est pratiquement un film à deux personnages, alors que d'habitude vous vous intéressez à un groupe humain.

— C'est vrai, je n'avais jamais fait cela, ce qui m'a conduit à un style assez différent, à d'autres choix techniques. J'ai renoncé au zoom, qui est d'ailleurs une conquête un peu abusive du cinéma. Pour donner l'impression de l'isolement où vivent Antonietta et Gabrielle, j'ai pensé qu'il fallait une mise en scène plus géométrique. Pour traduire les sentiments et les pudeurs de ces deux êtres, je les ai filmés de manière à ce qu'on sente le vide qui est constamment autour d'eux dans cette cage qu'est la maison. Et puis je voulais, à travers Antonietta, mettre en cause — toujours par la comédie — le type de fascisme qui imprégnait alors les femmes italiennes. Elles étaient toutes amoureuses de Mussolini, le concentré du mâle. Pour la femme italienne, rivée à sa cuisine et aux enfants qu'elle devait donner à la nation, l'homme, le mari, était le mâle dominateur. Il avait le droit d'avoir des maîtresses, ce qui le rendait encore plus « viril ». L'unique adultère possible et permis, c'était la passion pour le *Duce*, le surmâle dont on répandait complaisamment le culte sexuel. Le mari même était flatté de cette passion.

— Pourquoi avez-vous choisi comme type d'antifasciste un homosexuel ?

— Sous le fascisme, l'homosexuel était le réprouvé par excellence. Bien sûr, aujourd'hui, on ne traque plus les homosexuels, on ne les déporte plus. Mais il y a toujours une exclusion, même parmi les démocrates. Nous avons des amis homosexuels, nous parlons librement entre nous et puis il arrive toujours un moment où la différence se fait sentir, où il se crée un malaise, même dans les ambiances les plus libérales. Les homosexuels ne sont jamais libres. Ils sont obligés à une attitude de provocation ou de dissimulation. Et c'est le fait de l'intolérance. Une intolérance contre laquelle je m'élève. Voyez le cas de Pasolini. On dirait qu'il y a dix ans qu'il est mort, on fait silence sur lui, on l'a, en quelque sorte, « liquidé ».

— Le troisième personnage important de votre film, c'est la voix de la radio qui retransmet la cérémonie en l'honneur d'Hitler.

— La radio alors — on ne parlait pas encore de mass media, — c'était l'instrument du pouvoir. Tout, jusqu'aux chansons, était articulé par le régime fasciste, avec une rhétorique redondante. On établissait toujours un rapport avec la Rome antique, l'ancien empire, les faisceaux de César, et cela pour étourdir l'homme de la rue, qui n'avait rien, qui vivait en autarcie nationaliste. La radio, dans mon film, c'est la voix omniprésente du fascisme. Elle baigne la vie des individus, elle leur impose la prison d'une prose de marbre.

— Les images ne sont ni en noir et blanc ni en couleurs, mais dans une sorte de teinte sépia, brun-rose, qui leur donne un climat bien particulier. Comment avez-vous obtenu cela ?

— Je sentais que le film ne pouvait pas être en couleurs, comme aujourd'hui. Ç'aurait été irréel. On n'a pas, de cette époque, des souvenirs colorés. Elle était grise, lugubre, les objets étaient pauvres, les maisons tristes. Je voulais donc avoir la vraie couleur de la mémoire pour peindre ces personnages humiliés, dégradés, décapés par le fascisme. Nous avons utilisé toutes les couleurs habituelles, mais en « baissant » leur intensité. Le décor a été décoloré, nous nous sommes servis de filtres au tournage et nous avons fait un travail spécial de laboratoire.

— Pourquoi avez-vous choisi deux vedettes ?

— Le choix, parmi les acteurs et les actrices, a été compliqué, mais j'avais besoin d'un élément de différence entre des vedettes connues et la dégradation des personnages par le milieu, par l'idéologie. Sophia Loren et Marcello Mastroianni sont de très grands acteurs qui ont bien compris pourquoi je voulais retourner leur symbole de beauté, de charme, de sexualité. Ils ont renoncé à être les instruments triomphants d'une certaine gloire cinématographique. Ils ont renoncé aux mythes de la féminité et de la séduction masculine répondant aux règles du marché. A cause de ce qu'ils représentent habituellement, j'ai pensé qu'ils pouvaient, mieux que d'autres — et les relations que nous avons eues dans le travail l'ont prouvé, — interpréter la situation de victimes du machisme fasciste à laquelle sont voués Antonietta et Gabriele. Sophia Loren et Mastroianni m'ont fait une grande confiance en renonçant à leurs pouvoirs de stars. »

Propos recueillis par JACQUES SICLIER.

Les découvertes de Jean-Pierre Lefebvre

Une certaine image de la France

« Rimbaud, dit Jean-Pierre Lefebvre, dont le film *le Vieux Pays ou Rimbaud est mort*, a été présenté, jeudi soir, à Cannes, *fait partie d'une trilogie sur l'Œdipe, le père, la mère, les racines, les ancêtres, qui commence avec* Il ne faut pas mourir pour ça, *en 1966. Ce film parle des ancêtres, et c'est l'image de la mère avec, en face, l'absence du père. Le prochain sera* la Mort du père prodigue.

» Chez nous, c'est la mère qui a marqué l'histoire, culturellement surtout, puisqu'elle a assuré la transmission du langage. La façon dont les pères, en France, appliquent leur autorité nous donne, à nous, étrangers, le frisson : l'image du Français se moule sur la vie militaire. Pendant le tournage, je me suis fait conter des histoires qui se passent entre comédiens et comédiennes, et je n'en revenais pas. Je me suis aussi aperçu que le cinéma français transmet l'image de mâles, ou bien de super-femelles. Pour moi, ce qui est normal en tant qu'homme c'est de parler des femmes : l'équation hommes-femmes est fondamentale. En fait, le film reproduit le schéma de ma relation avec Mireille Amiel pour le scénario.

» La communication entre les Québécois et la France est, de toute façon, plus facile à travers les femmes. C'est moins superficiel, moins hiérarchique. A cause de la tradition héritée du clergé et du militarisme, les Français favorisent le rationnel, font intervenir le sentiment après et se laissent moins « décaper ».

» Si j'ai choisi deux femmes de classe sociale différente, c'est pour donner un aperçu de la manière dont se conduisent émotivement ces classes, avec les contraintes, les attitudes qui les empêchent de se rejoindre, en restant impressionniste, car je ne connais pas les racines profondes. Il fallait aussi qu'elles soient des personnages « aérés ».

» Abel est le signe d'un certain Québec et d'un certain type de Québécois. Un signe, pas un symbole. Il n'est ni enfant, ni adulte, ni bête, ni méchant, ni agressif : il est un peu tendre, un peu victime. Abel a une fonction de révélateur. Il écoute, il s'introduit le moins possible dans la vie des autres. Il ne juge pas. Il est comme le film : nous avons simplement voulu montrer comment nous percevions les Français. Abel arrive avec une certaine culture, avec Rimbaud, avec l'idée d'une France réveillée de gauche, d'avant-garde, de liberté. Or Rimbaud est mort. Il a dénoncé une civilisation, annoncé une autre et cette société là n'est jamais née. Si j'étais Français, je ferais, comme Godard, aveu de décadence. »

Propos recueillis par CLAIRE DEVARRIEUX.

ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

« La Fortune de Gaspard à Chaillot »

(Suite de la première page.)

Anne-Marie Lazzarini et Viviane Théophilidès tirent une tout autre morale de ce conte édifiant. Elles ne changent rien — ou presque — au texte, elles en respectent la construction elliptique, fonctionnelle, la manière irréaliste dont les obstacles sont balayés, dont les choses s'arrangent. Leur spectacle n'accuse pas, ne se moque pas. Il évite la farce, favorise la doucereuse fraîcheur des poésies enfantines. *Il raconte tout simplement* une histoire simple, jouée par des personnages *sans passé ni avenir*, entièrement et uniquement adaptés aux situations successives. Des personnages disponibles comme des poupées, qu'un détail métamorphose et charge d'une vérité décalée, menaçante.

Il y a là un travail étonnant des comédiens (Dominique Bony, Pierre Forest, Dominique Lacarrière, Jean-Jacques Lagarde, Charles Reale, Laurent Rochard). Ils se fabriquent les apparences, les contours de types sociaux fidèles aux modèles proposés par la comtesse : paysans joyeux, ouvriers soumis, patrons soucieux — car l'argent, sans Dieu, ne fait pas le bonheur. C'est à force de fidélité, en élaguant les fanfreluches anecdotiques, qu'ils dénoncent l'imposture.

Raymond Jourdan, figure cireuse en redingote noire, ressemble à *un vieux fou génial échappé du* monde d'Hoffmann, d'un autre monde où les lois sont autres. Le corps raide, mais la démarche glissante, le regard rentré, il entraîne brusquement sa voix dans des rires puérils, des aigus aigres qui s'effilochent. Etranger à tout, Martien mal à l'aise dans une enveloppe humaine, il apparaît rongé par sa différence, privé de sentiments, à la fois puissant et désarmé : une mécanique superbe qui souffrirait de la solitude et ne le saurait pas. La manière dont il se laisse séduire par Gaspard le rendrait presque émouvant.

Christian Colin, il est vrai, possède les séductions ambiguës du paysan perverti, du déclassé vulnérable et invincible. Il conduit les *étapes de son ascension comme un* habillage : d'abord garçon godiche aux joues roses, sautillant en espadrilles, puis jeune homme ébloui trébuchant dans ses premières chaussures, prenant de l'assurance avec son premier gilet, jouant l'aîné paternaliste avec le jeune ouvrier à qui il vole des idées, citadin gêné dans son habit des dimanches quand il vient demander à sa famille l'autorisation de se faire adopter, double de Ferreor enfin quand celui-ci lui lègue sa fortune. Alors, il se transforme à vue devant une glace, avec du blanc sur les cheveux, du gris sur les pommettes. Et on voit qu'il était déjà devenu vieux, que le maquillage est seulement la ratification visible de son état. Il ne peut plus reculer. Jusqu'à ce moment, il se trouvait à chaque instant devant un choix. Il hésitait, se haussait autant par défi que par ambition, joueur de poker qui monte la mise avec un brelan.

***

A partir de cette séquence, il est prisonnier de l'engrenage, le spectacle abandonne insensiblement sa fraîcheur acide, vire dans les teintes sombres et violentes. C'est le mariage avec Mina, vierge saint-sulpicienne en plâtre bleu et blanc, pleurant des larmes pailletées, victime ligotée des lois et des coutumes, devenant, dès que son mari lui donne de l'argent pour ses pauvres, une bourgeoise aux lèvres pincées.

Anne-Marie Lazzarini et Viviane Théophilidès ont profité des lignes simplistes du conte, de ses perpétuels recours à la providence *pour dénoncer des illusions, cerner* des questions qui ne cessent pas de se poser. D'abord le mythe du self-made-man, la fascination de la réussite sociale à tout prix, largement diffusée dans les autobiographies autosatisfaites. Et aussi des questions plus complexes sur le rôle de la culture, la fonction de l'intellectuel.

Gaspard doit lutter contre sa famille pour s'instruire, tout comme le berger de « Padre Padrone », le film des frères Taviani (« le Monde » du 19 mai), histoire authentique et contemporaine. Mais Gaspard, parce qu'il est le produit d'une époque et d'une idéologie, parce qu'il est inventé par une aristocratie qui, avec une admiration méprisante, reconnaît la puissance de la bourgeoisie industrielle, se laisse prendre au piège. Sa naïveté de parvenu lui fait croire que l'argent et l'intelligence lui donneront le pouvoir, l'indépendance. En réalité, il perd son identité, il est un rouage, un intellectuel au service d'un système sur lequel il n'a aucune prise...

On se réjouit beaucoup au spectacle de cette histoire farfelue, on se plaît, on rit beaucoup malgré les petites graines d'inquiétude semées dans la tête. Malgré elles, à cause d'elles.

COLETTE GODARD.

★ Gémier, 20 h. 30.

Musique

Premier concert à Paris de Lazare Berman

Précédé par un matraquage efficace, le pianiste soviétique Lazare Berman a donné mercredi 18 mai son premier récital à Paris, remplissant presque entièrement le Théâtre des Champs-Elysées — une jolie performance. A quarante-sept ans, ce n'est certes plus un débutant, mais, à part quelques récitals en Italie, il n'était guère venu en Occident. Un enregistrement du *Concerto en si bémol mineur* de Tchaïkovski, avec Karajan, réalisé par Deutsche Grammophon, servait l'an passé de coup d'envoi à sa nouvelle carrière ; d'autres marques de disques profitaient rapidement de l'aubaine.

Grand, massif, la barbiche de Peter Ustinov ou de Napoléon III, des yeux pensifs dans un visage un peu lourd, Berman ne cherche nullement à accréditer une image flatteuse ou excentrique. Avec la *8e Sonate* de Prokofiev, il a choisi la simplicité et la difficulté, car les premiers mouvements de cette œuvre longue sont quelque peu ingénus et soporifiques. Mais dès l'abord s'affirme ce jeu lisztien, aux polyphonies claires et liquides.

Dans la *Sonate en sol mineur* de Schumann, on devine que ce bel éclat sans clinquant n'est pas tellement fait pour une diction intérieure passionnée. L'*andantino* est recueilli sans être sublime. Berman va de note en note par de délicieux chocs sonores, l'exquise finesse d'une percussion déliée, plutôt qu'en ces phrases évoquant le phrasé *legato*, continu, d'un archet ; il est plus proche de Liszt et de Michelangeli que de Chopin et de Cortot.

Avec le *Sonnet 104 de Pétrarque, Sposalizio* ou *Après une lecture de Dante* de Liszt, Berman retrouve son paradis sonore : jeu parfait, déclamation sobre, majesté pianistique ; pourtant, s'il chante avec cœur, il ne révèle pas les lointains d'un simple dessin d'accompagnement, d'une mélodie toute dépouillée de riches atours. Beau pianiste sans aucun doute, mais peut-être pas des plus profonds poètes.

JACQUES LONCHAMPT.

formes

FÉERIES

L'événement du mois, parmi les « événements » qui, tels les hommages à Man Ray ou à Yves Tanguy, pour m'en tenir aux grands disparus, se produisent en dehors des institutions, sinon j'aurais d'abord sorti du lot l'exposition organisée au Centre Pompidou « Amour d'André Frénaud », sur laquelle je n'ai pas dit mon dernier mot, l'événement du mois, dis-je, c'est le retour sur les cimaises *parisiennes de Jean Bertholle. Deux* nouvelles galeries, l'une immense, l'autre plus modeste (1), ne sont pas de trop pour (ac) cueillir les fruits de douze ans de peinture. Bertholle n'avait pas exposé depuis 1966. C'est à peu près l'époque à laquelle, se renouvelant, il est revenu à la figuration.

Rien à voir avec la « nouvelle figuration ». Ses données, êtres et objets, émergent de leur nuit, une nuit d'outremer, ou d'outresonge, combattue par des flammes domestiques. Tables, chevaux cabrés, bœufs écorchés plus ou moins identifiés à des crucifixions et autres figurants chargés de sens. Quel que soit le thème, il rayonne d'une profonde spiritualité, toute naturelle pour qui n'ignore pas l'existence du groupe Témoignage, fondé à Lyon à la veille de la guerre par le poète Marcel Michaud. On s'y réclamait de la Tradition, celle qu'étudiait René Guénon, par exemple. *Cette spiritualité, maintes fois explicitée* par des scènes religieuses, vécue par le peintre, exige que le peintre s'y livre tout entier, en peinture. Que la couleur aussi en ses brillants et *multiples* accords touche du même coup l'œil et l'esprit. Elle y parvient non seulement dans les toiles, mais dans ces sortes de *livres-objets qui mêlent formes et texte,* entre autres un poème de Saint-Pol Roux. Egalement dans les aquarelles, les gravures, les dessins qui *révèlent* en clair ce que cet art si expressif a de spontané.

L'évolution de Bertholle n'autorise pas à proclamer la mort de l'art abstrait. Il se porte bien. Du moins, il persiste à se manifester dans ses deux états : géométrique et lyrique, qui dialoguent même sous le titre « Silence et cri » — *Gilles Plazy et Henri Yera — sur les* mêmes murs (2). C'est peut-être au royaume de l'abstraction qu'il convient, d'autre part, de loger les travaux, les « *Mirochromies* », de Fernand Leduc (3), qui présentent au moins un intérêt certain sur le plan expérimental. Ces tableaux où un regard rapide ne voit que du bleu, ou de gris bleuté, spécialement le *Gris puissance 6*, sont l'aboutissement d'une très longue et scientifique élaboration. Disons en gros que les six panneaux de ce dernier ont d'abord supporté un dessin blanc sur fond outre-mer, puis que chaque toile a été recouverte d'une couleur différente et contrastée, tons froids et tons chauds, enfin qu'une nouvelle opération tend à atténuer les contrastes et à rapprocher les valeurs. Seul un œil exercé en perçoit les vibrations infinitésimales.

Qu'en regard les dernières compositions de Michel Cadoret (4), toutes *déliées qu'elles soient d'une figuration* quelconque, éclatent d'une vie tumultueuse ! Certes, confrontées à quelques toiles anciennes, à l'extraordinaire *Passoire blanc* déjà admirée en 1974 à la colossale exposition de Saint-Germain-en-Laye, l'explosion a été un tant soit peu canalisée. Et si une lumineuse ocre jaune, une stridente rouge, transfigurent leur petit monde, l'éternelle palpitation qui anime cette peinture est plus sourde. Cadoret incorpore volontiers des empreintes à ses formes, ramages de brocarts opulents. On vient de dire que ces formes étaient étrangères à toute représentation. C'est vrai. Seulement, elles arrivent à suggérer sans la moindre référence objective des paysages réels, peut-être parce qu'elles correspondent à des moments privilégiés.

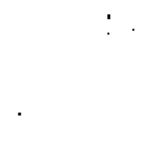
Il fallait, c'est sûr, être compatriote de Hans Christian Andersen pour *reconnaître* dans sa réalité le monde magique où ses contes nous entraînent. Lars Bo avait déjà traduit par l'image *la Reine les neiges*, dont on revoit, avec le même émerveillement, les plus belles planches (5). Dix ans après, il récidive en nous conviant aux ébats de *la Petite Sirène*. Cette fois, nous sommes comblés non seulement parce que le talent d'un de nos meilleurs graveurs actuels s'est affiné et confirmé, mais parce qu'il se meut à l'aise au pays des merveilles marines et sous-marines. Le poème des marées vient clapoter dans ces dix aquatintes et toute la série de ces monotypes peuplés de longues filles-poissons aux chevelures flottant comme des algues. Comme l'onde, la féerie au sens propre du mot est leur élément naturel, l'élément naturel de Lars Bo et de ses autres créatures. Qu'on se laisse entraîner dans leur ronde.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Bellechasse International, 28, boulevard Sébastopol, et Galerie Documenta, 45, rue Saint-Merri.
(2) Galerie Ratié, 6, rue Bonaparte.
(3) Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine.
(4) Galerie de Lille, 6, rue de Lille.
(5) Les Peintres-graveurs, 159 bis, boulevard de Montparnasse.







AUJOURD'HUI

Visites, conférences

SAMEDI 21 MAI

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 10 h. 30, métro Colonel-Fabien, Mme Oswald : « Le siège du parti communiste ».

14 h. 30, Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, Mme Legregeois : « Broderies exposition ».

15 h., métro Louvre, Mme Bouquet des Chaux : « Histoire du Louvre et des Tuileries ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Magnani : « Hôtel de Sully ».

15 h., métro Pont-de-Sèvres, Mme Pajot : « Sèvres ».

15 h., arrêt marché, autobus 113, Mme Pannec : « Watteau à Nogent ».

15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».

15 h., 2, place Alexandre-Ier, à Versailles : « Hôtel d'Estrades » (Art et histoire).

15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'Ile Saint-Louis » (A travers Paris).

15 h. 15, 3, rue Domat : « Le quartier Maubert rénové » (Mme Barbier).

15 h., métro Maubert-Mutualité : « Le Musée de la police » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 18, rue du Cloître-Notre-Dame : « Notre-Dame » (Connaissance de Paris).

15 h., 47, rue Raynouard : « Evocation de M. de Balzac en sa maison » (Mme Ferrand).

15 h., 10, rue du Cloître-Notre-Dame : « Le Musée historique de Notre-Dame » (Histoire et archéologie).

15 h., 87, rue Vieille-du-Temple : « L'hôtel de Rohan » (M. de La Roche).

CONFÉRENCES. — *15 h.*, 78, rue Olivier-de-Serres, M. Roger Galvez : « La psychanalyse de Sigmud Freud » (Esprit et vie).

15 h., 38, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, *pasteur Marc Faessler : « Le* christique d'après l'écrit du Père Teilhard de Chardin » (Fondation Teilhard de Chardin).

14 h. 45, Théâtre Tristan-Bernard, M. M. Chesneau : « *Florilège* », M. A. Méglin : « Dieu existe-t-il ? » ; M. A. Frossard : « Dieu existe, je l'ai rencontré » ; M. T. Saussez : « Du plan de redressement économique à *l'action politique de la* majorité » (Club du faubourg).

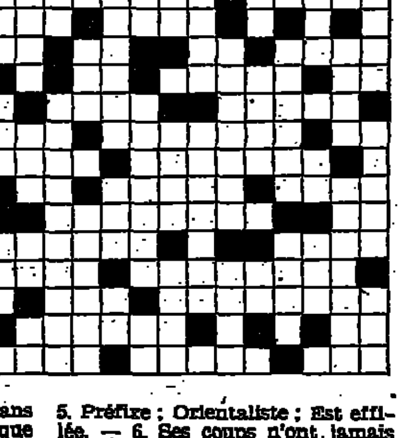
16 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Méditation transcendantale : développement de l'intelligence créatrice » (entrée libre).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 768

HORIZONTALEMENT

I. On en fait parfois chez soi avec des œufs durs ; Ours d'une variété généralement inoffensive. — II. Veille toujours à être sur la *bonne voie ; Fraise ou araignée.* — *III. On ne saurait le baptiser* sans le couper ; Souvent glacé quand il est petit. — IV. Sur le Danube ; Sigle ; Abréviation ; Peu accessible. — V. Symbole ; Fait son lit en France ; Manquaient à un indigent romain. — VI. Même curieux, il sied de les respecter ; Ne pas parvenir à cacher la transformation d'un organe ; Lit des vers. — VII. Compagne d'un solitaire ; Qui ne serait effrayé de la voir se répandre ? ; Essence. — VIII. *Dans le Nord ;* La part du feu. — IX. Eut sans doute bien du mal à se remettre de sa curieuse aventure ; Râpé ; Un point dans l'eau. — X. Dépourvues ; Evoque une explosion. — XI. Point droits ; Connaît le Coran par cœur. — XII. Monnaie ; Libéralités annuelles. — XIII. Aplanir (épelé) ; A combattre ! ; C'est parce qu'elles sont tendres qu'on les apprécie. — XIV. Fait ouvrir l'œil ; Grecque. — XV. Réjouit un limier lorsqu'elle est bonne ; Colorée ; Prouve bien souvent que tout ce qui brille n'est pas d'or.



VERTICALEMENT

1. Garçon de recettes ; La plupart du temps étendu sur un lit. — 2. Reçoit maints coups de fusil ; Animal ; Se fait par pure distraction. — 3. Encourage l'acheteur ; *Cours étranger ; Diffamateur* ; Participe. — 4. Il est bien d'avis qu'il ne faut pas réveiller le chat qui dort ; *Firent* souventes fois pleurer Margot. — 5. Préfixe ; Orientaliste ; Est effilée. — 6. Ses coups n'ont jamais fait de mal à personne ; Rerrué ; Pronom. — 7. Lettres de noblesse ; Sans communication possible ; Changea d'aspect. — 8. Se frappait ; Eau de Cologne ; Combat une chaleur locale. — 9. S'imposent face à de beaux fouillis ; Roucouleurs. — 10. Découverte ; Cours d'eau. — 11. Tête ou figure ; Très fin ; Orientation. — 12. *Grecque ; Signe de baisse ;* Inscrit sur les croix. — 13. De la même sorte ; Fruit épelé ; Préfixe. — 14. Symbole ; Titre étranger ; Providence de clochards transis. — 15. Pronom ; Joue parfois du tambour ; Met la terre en mouvement.

Solution du problème n° 1 767

Horizontalement

I. Sandales. — II. Emeutiers. — III. XE ; Ram. — IV. Pelisse. — V. Création. — VI. Ure ; Emit. — VII. Salaison. — VIII. Nard ; Usa. — IX. Jetée. — X. Eusse, al. — XI. Ur ; Stylo.

Verticalement

1. Sexe ; Us ; Jeu. — 2. Arre (les yeux sont le miroir de l'âme) ; Crâneur. — 3. N.E. ; Prélats. — 4. Durée ; Arès. — 5. Atala ; Idées. — 6. Limites. — 7. EE ; Simoun. — 8. SR ; Soins ; Al. — 9. Suent ; Aglo.

GUY BROUTY



Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	475 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Bergman sur le vif

Il n'y a rien de plus mystérieux que le génie décidément. Cela ne s'explique pas, cela ne s'analyse pas, cela ne se démontre pas. Celui de Bergman a résisté — jeudi 19 mai sur Antenne 2, — aux investigations, pourtant perspicaces, attentives, d'une équipe suédoise admise — chose rare — sur ses différents lieux de tournage. C'était une interview doublée d'un reportage, on le voyait faire, il ne disait comment c'était fait... enfin il essayait et on ne comprenait toujours pas.

Par quel miracle, quel prodige, toutes ces allées et venues autour des projecteurs mal réglés, des fenêtres trop ou pas assez éclairées, ces retouches de maquillage, ces indications hâtives — « elle s'arrête troublée, elle se tourne vers lui, il reste derrière elle » *— ces interruptions continuelles, bref, comment cet énorme remue-ménage aboutirait des mois plus tard dans le silence religieux d'une salle obscure à la projection harmonieusement impérative et spontanée d'une vision intérieure, d'un rêve de créateur.*

Cela débute comment, lui demandait-on. Et lui, avec ce visage que rien ne distingue, un visage un peu long, assez rose, plutôt lisse avec cette légère calvitie, ce front haut, ce regard timide, gentil, lui essayait de se rappeler. Eh bien, par exemple pour Persona *c'est la vue de deux femmes assises... la lumière filtrée à travers leur grand chapeau se reflétait sur leur visage.*

La lumière : un de ses maîtres-mots. Rythme en est un autre. A ces mots, il cherche des clés. Il en trouve une : la technique, ce qu'il appelle les méthodes. Accumuler des documents, après sa phase préparatoire, se livrer jour après jour, à heures fixes, de longues heures entrecoupées de pauses, à un travail d'écriture, un travail ennuyeux, « un travail de bureau »*. Et, au bout de sept à huit semaines, soumettre ce scénario à ses collaborateurs, en discuter avec eux, parler de leur maquillage, de leurs accessoires aux acteurs. Des acteurs engagés longtemps à l'avance sur un simple* « seriez-vous libre de tourner avec moi de telle à telle date ? »*. Rien de plus. Pas d'explication, de description du personnage. Il compose en dirigeant, nous confiait Elliott Gould. Il se fie au professionalisme des comédiens, à leur instinct, à leur métier.*

C'est bien cela : un métier si bien appris, si bien oublié qu'il devient un art de jouer. Il y avait là une scène particulièrement tragique. Bibi Anderson entre dans l'appartement vide, elle aperçoit sur le lit le matelas plié en deux, plus loin un portefeuille oublié et, sur la table, un trousseau de clés... aucun doute, il est parti, il l'a quittée. Elle entre, elle comprend et, obéissant à une petite indication griboulliée en marge du script, « Attention ! douleur physique »*, elle se sent lourde brusquement, elle pèse 20 tonnes, elle ne peut plus se traîner, elle a du mal à respirer.*

— Coupez ! « Son pantalon ne va pas, il est trop... il n'est pas assez... enfin tu vois... » *Non, elle ne voit pas, il est trop quoi ? Il est trop chic, le rouge cerise irait mieux. Avec cette veste, un pantalon d'été, il n'y pense pas. Bref conciliabule. Elle est impatiente, il est conciliant. Elle disparaît, reparaît en jupe et en bottes, reprend, et à nouveau s'arrête. Coupez ! Brusquement arrachée à ce désespoir de bête conduite à l'abattoir, elle exécute alors sur le plateau embouteillé une petite danse de l'ours, rigolarde, et puis — clap deuxième — reprend encore : elle entre, elle aperçoit sur le lit...*

La méthode, le métier, bon très bien, mais cela n'explique pas tout. Il y a autre chose, non ? Oui, il y a quelque chose qui, justement, ne s'explique pas, qui ne dépend ni des acteurs, ni du scénario, ni des techniciens, ni même de lui, disait Bergman, quelque chose d'irrationnel. Ce quelque chose qu'il n'arrivait pas à définir, cela s'appelle le génie.

CLAUDE SARRAUTE.

Bons baisers de Newcastle

C'est la Grande-Bretagne insolite que nous a montré, pour une fois, la télévision française, jeudi soir 18 mai sur TF 1. Et c'est tant mieux. On n'a eu droit ni à la City, ni aux Horse Guards, ni à la Tamise. La caméra de « l'Evénement » *s'est promenée de Newcastle à Edimbourg, de Birmingham au pays de Galles et à Aberdeen. Nous sommes passés d'un club ouvrier où l'on s'amusait ferme à une plate-forme de forage en mer du Nord, et d'une chorale de mineurs à la gentilhommière d'un P.-D.G. Mais cette série de* « cartes postales » *amicales, pittoresques et parfois poétiques expliquait assez bien le* « mystère » *de l'Angleterre d'aujourd'hui : comment ce pays qu'on dit malade, voire au* « bord du gouffre »*, comme aiment à le répéter des économistes distingués, abrite un peuple heureux de vivre, en accord avec lui-même, et qui, de l'aveu même d'enquêtes internationales, offre le plus fort coefficient de satisfaction de toute l'Europe occidentale...*

Le réalisateur, André Célarié, nous a fait toucher du doigt un élément trop souvent négligé de la situation : les Anglais qui se plaignent le plus sont aussi le plus souvent les privilégiés « accablés d'impôts » *; les plus touchés par la crise sont les classes moyennes, dont le niveau de vie stagne ou même régresse. En revanche, jamais les couches populaires n'ont aussi bien vécu.*

La caméra a aussi insisté sur des aspects moins connus du Royaume-Uni, devenu par la grâce des nationalismes écossais, gallois, indien, pakistanais ou antillais, une sorte de « société multinationale » *à l'américaine. On a aussi appris ce qui, à côté des difficultés nées de la crise, va bien outre-Manche : un certain urbanisme, l'habitat individuel (90 % des Britanniques habitent une maison), la protection de la nature (9 % du territoire est parc national), la lutte contre la pollution de l'air et des cours d'eau, les services bénévoles et, bien sûr, le pétrole... Mais, plus que tout, un art de vivre qui laisse les voisins pantois et incrédules. Symbole de cet art de vivre, M. Peter Townsend, chaleureux, courtois, discret, assuré, en s'excusant un peu, il croyait les Anglais moins matérialistes que les Français...*

Le dialogue final avec les deux anciens premiers ministres, M. Edward Heath (conservateur) et Sir Harold Wilson (travailliste), ne modifia pas grand-chose à ce tableau. Le premier parut, comme à son habitude, convaincu et précis, le second évasif et quelque peu fuyant.

Mais pourquoi diable Dominique Bomberger, correspondant de TF 1 à Londres, s'obstine-t-il avec une brutalité toute gauloise et cartésienne à leur expliquer, à l'un et à l'autre, que « depuis la perte de son Empire » *l'Angleterre paraissait en vérité ne plus avoir de* « grande idée »*.*

Avec un certain sourire, M. Heath lui rétorque qu'il n'était pas bon pour l'Europe qu'un seul pays s'accorde un rôle trop important...

NICOLE BERNHEIM.

VENDREDI 20 MAI

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Retransmission lyrique : « le Barbier de Séville », de Rossini, avec M. Casula, G. Socci, M. Gonzalez, F. Vassar, E. Gimenez, mise en scène J.-M. Simon, dir. M. Tabachnick, réal. D. Sanders.

Le chef-d'œuvre de Rossini, filmé au Théâtre de Metz, dans sa version originale, et suivi, dans la série « Titre courant », par la présentation, par Pierre Sipriot, de « la Vie de Rossini », de Stendhal.

23 h. 5, Allons au cinéma.
23 h. 35, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Feuilleton : Allez ! la rafale, de J. Chouquet, réal. Y. Andrei.

L'épopée du rugby vécue, avec passion, avec fierté, dans nos belles provinces du Midi

21 h. 30, Littéraire : Apostrophes, de B. Pivot (Comment l'intelligence vient aux enfants).

Avec MM. Jean Piaget (« Conversation libre avec Jean Piaget ») ; Jean Daniel (« le Refuge et la Source ») ; Bernard de Fallois, Claude Kiejman (« Moi j'ai dix ans »), et Patrick Modiano (« Livret de famille »).

22 h. 45, Journal.

22 h. 50, FILM (Ciné-Club) : LA FEMME SUR LA LUNE, de F. Lang (1928), avec G. Maurus, W. Fritsch, F. Rasp, G. von Wangenheim, K. Pohl (muet, N.).

Une équipe scientifique, parmi laquelle se trouvent une jeune femme et l'espion d'un consortium financier, s'embarque sur une fusée à destination de la Lune, où elle trouve de l'or

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Magazine vendredi : De quoi avons-nous peur ? (La peur de la retraite, réalis. J. Fanstein) ; 21 h. 30, Série : Panama, de B. Kruk et M. Boudou (deuxième partie : la Bandera).

22 h. 40, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Anniversaire : Relecture (le centenaire de Max Jacob, par H. Juin) ;

Vie et œuvre d'un marginal montmartrois, ami des dadaïstes et des surréalistes : des documents d'archives (voix de M. Jouhandeau, F. Carco, H. Sauguet, P. Léautaud) ; des témoignages : Y. Belaval, R. Plantier, J. Rousselot

21 h. 30, Musique de chambre (Brahms, Vercken, Lacour, Mahler) ; 22 h. 30, Entretiens avec L.-S. Senghor ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie : Pierre-Alain Tache.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 20, Le coin des collectionneurs ; 21 h. 20, Orchestre symphonique de Baden-Baden, direction Oren : « Concerto pour violon et orchestre en si mineur » (Sibelius) ; extrait de « Roméo et Juliette » (Tchaïkovski), avec la violoniste M. Fridd et le pianiste M. Bergman ; 23 h. 15, Jazz forum : La carrière de Clark Terry ; 0 h. 05, Le naufrage du « Titanic ».

SAMEDI 21 MAI

CHAINE I : TF 1

De 10 h. 55 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 16 h., *Michel Strogoff*.

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Julien Clerc) ; 21 h. 30, Feuilleton américain : Peyton Place ; 22 h. 25, Divertissement : L'œuf de Colomb, de R. Sangla.

23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

De 12 h. 15 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 14 h. 10, Les jeux du stade.

20 h. 30, Prix Kammans : « Monsieur Zéro », de V.-L. Beaulieu, réal. L. Leduc (production de la radiotélévision canadienne).

22 h. 10, Entretien : Questions sans visage.

23 h. 5, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Reportage : Festival de Cannes, de P. Bouteiller, avec P. Ustinov.

21 h. 45, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Essai : « la Maison aux mille étages », de J. Weiss, réal. B. Saxel.

Science-fiction policière sous forme radiophonique.

21 h. 30, Récit : « Histoire de parler », ou « la Naissance du silence », de Cl. Guerineau, avec C. Sellers, réal. A. Lemaître.

Refuser le langage usé et proposer sa destruction... par le langage

22 h. 5, Divertissement : La fugue du samedi (les futuristes italiens ; le théâtre en marge du théâtre, etc.) ; 23 h. 50, Poésie : Pierre-Alain Tache.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, Premier jour J de la musique, avec les Compagnons de l'accordéon, le Groupe Conjunto Vicarocha, le Jazz band de Haguenau ; 20 h. 30, Soirée lyrique : « Bianca et Fernando » (V. Bellini), par l'Orchestre et les Chœurs de la R.A.I., dir. G. Ferro, avec Y. Hayashi (Bianca), A. Savastano (Fernando), E. Pissore (Filippo) ; 23 h., Vieilles cires : A. Cortot joue Debussy ; *0 h. 05, Un musicien dans la nuit :* J.-P. Gillard reçoit B. Vitet.

DIMANCHE 22 MAI

CHAINE I : TF 1

De 9 h. 15 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à *14 h. 15*, Les rendez-vous du dimanche.

20 h. 30, FILM : LES TONTONS FLINGUEURS, de G. Lautner (1963), avec L. Ventura, S. Sinjen, B. Blier, F. Blanche, Cl. Rich (N.) (rediffusion).

Un ancien truand doit reprendre du service pour veiller sur la fille d'un vieil ami qui vient de mourir, et protéger son héritage menacé. La plus réussie — à cette époque — des séries noires parodiques de Lautner. Un ton de vaudeville, des personnages savoureux, des dialogues d'Audiard parfaitement en situation.

22 h. 15, Magazine : Mémoires télévisés de Richard Nixon (deuxième volet : Nixon et la politique étrangère).

23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

De 12 h. à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 17 h. 25, Muppet's Show.

20 h. 30, Musique and Music ; 21 h. 40, Série britannique : Angoisses (Sonnez une fois) ; 22 h. 45, Série : Les Français et la contraception (troisième partie : Le choix).

23 h. 25, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, L'homme en question : M. Aimé Maeght ; 21 h. 30, Reportage : Festival de Cannes, réal. J. Manceau ; 22 h. 20, Journal.

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit) : PARTIR, de M. Tourneur (1931), avec S. Cerdan, J. Marchat, G. d'Yd, G. Mauger, Ch. Virico, G. Basset (N.).

Un jeune homme, qui a commis un meurtre, s'embarque pour l'Indochine avec une troupe d'artistes lyriques dont fait partie une chanteuse qu'il aime.

FRANCE-CULTURE

20 h. 40, Atelier de création radiophonique : le Roi Midas a de grandes oreilles, par J.-M. Pombonne ;

Fable allégorique sur la société de consommation et son fonctionnement fondé sur le secret (secrets d'Etat, entre autres) ; avec la participation de Jean Baudrillard, René Backmann, etc.

23 h., Jazz : Black and blue, par C. Maison (dix jours à New-York avec B. Renaud) ; 23 h. 50, Poésie : Jean-Louis Baudry

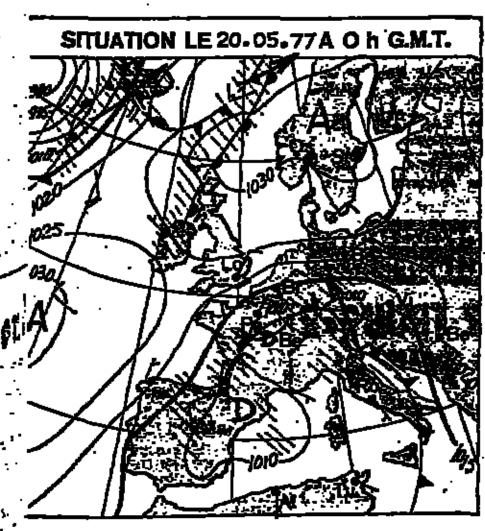
FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France... Festival d'Helsinki 1976 : Récital du pianiste Sviatoslav Richter (Beethoven, Schumann, Chopin) ; 23 h., Musique de chambre (Stravinski, Milhaud, Cowel, Varèse, Schoenberg) ; 0 h. 5, Concert extra-européen (Cuba) ; 1 h. 30, Trêve.

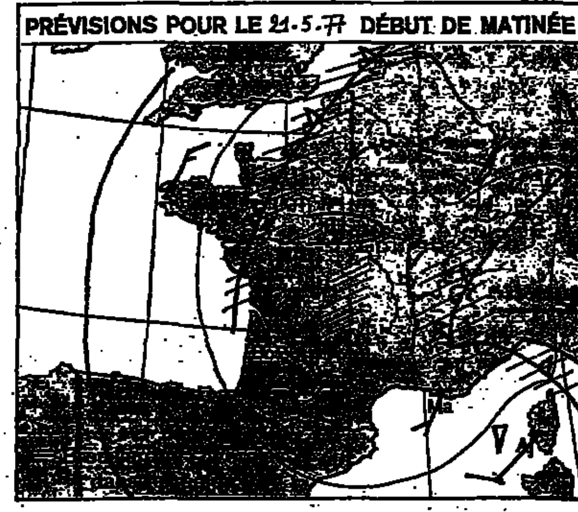
AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 20.05.77 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 21-5-77 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 20 mai à 0 heure et le samedi 21 mai à 24 heures :

Des masses d'air humide et souvent instable continueront à évoluer lentement dans la zone de basses pressions qui recouvre la France et la Méditerranée occidentale.

Samedi 21 mai le ciel sera couvert de la Flandre à la Bretagne et il pleuvra par moments. Du Jura aux Alpes et au sud-est le temps sera très nuageux ou couvert avec des pluies intermittentes et des orages, mais une amélioration se développera l'après-midi de la Provence à la Corse. Sur le reste du pays le temps sera variable, les éclaircies alterneront avec des nuages, qui pourront donner parfois des averses. Les vents seront modérés ou assez forts de secteur nord-est de la Flandre à la Bretagne ; ils seront faibles et variables ailleurs. Les températures varieront peu par rapport à celles de la veille.

Vendredi 20 mai à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 011,2 millibars, soit 758,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 mai, le second, le minimum de la nuit du 19 au 20).

Ajaccio, 20 et 11 degrés ; Biarritz, 15 et 12 ; Bordeaux, 19 et 14 ; Brest, 16 et 9 ; Caen, 15 et 9 ; Cherbourg, 15 et 8 ; Clermont-Ferrand, 16 et 9 ; Dijon, 21 et 12 ; Grenoble, 17 et 8 ; Lille, 20 et 10 ; Lyon, 18 et 9 ; Marseille-Marignane, 20 et 12 ; Nancy, 20 et 11 ; Nantes, 21 et 9 ; Nice-Côte d'Azur, 25 et 13 ; Paris-Le Bourget, 21 et 12 ; Pau, 15 et 9 ; Perpignan, 15 et 12 ; Rennes, 19 et 9 ; Strasbourg, 19 et 11 ; Tours, 21 et 11 ; Toulouse, 17 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 11 degrés ; Amsterdam, 19 et 9 ; Athènes, 29 et 21 ; Berlin, 13 et 8 ; Bonn, 21 et 10 ; Bruxelles, 20 et 11 ; îles Canaries, 20 et 16 ; Copenhague, 16 et 7 ; Genève, 21 et 8 ; Lisbonne, 23 et 12 ; Londres, 19 et 7 ; Madrid, 20 et 11 ; Moscou, 28 et 12 ; New-York, 20 et 13 ; Palma-de-Majorque, 19 et 13 ; Rome, 25 et 13 ; Stockholm, 15 et 1 ; Téhéran, 23 et 12.

Circulation

● *Nice-Vintimille : route rouverte.* — La route du bord de mer reliant Nice à Vintimille a été rouverte à la circulation le jeudi 19 mai après cinq mois d'interruption. Le tronçon de la basse corniche reliant Eze-sur-Mer à Monaco, sérieusement endommagé le 5 janvier dernier par d'importantes chutes de rochers, a été entièrement renové et son tracé a été *modifié* par la construction d'un pont et l'édification d'un pilier de béton de 34 mètres de hauteur appuyé contre la paroi de la falaise.

Le trafic ferroviaire a été partiellement rétabli jeudi matin avec deux trains au départ de Nice et de Vintimille, le matin et le soir.

LOTO

TIRAGE N° 20 DU 18 MAI 1977

2 – 4 – 7 – 19 – 20 – 44

NUMERO COMPLEMENTAIRE : 39

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 bons numéros	412 019,20 F
5 bons numéros + numéro complémentaire	51 502,40 F
5 bons numéros	3 171,00 F
4 bons numéros	76,60 F
3 bons numéros	7,20 F

PROCHAIN TIRAGE LE 25 MAI 1977

VALIDATION JUSQU'AU 24 MAI 1977 APRES-MIDI

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA LOTERIE NAT.

TRIBUNES ET DEBATS

VENDREDI 20 MAI

— *M. Jean-Pierre Soisson*, secrétaire général du parti républicain, est l'invité de France-Inter à 13 heures.

— *Le Zen* dispose de la Tribune libre de FR 3, à 19 h 40.

SAMEDI 21 MAI

— *M. Maurice Bessy*, délégué général du Festival de Cannes, est le rédacteur en chef du journal inattendu de R.T.L., à 13 h.

DIMANCHE 22 MAI

— *M. Alain Peyrefitte*, garde des sceaux, ministre de la justice, répond aux questions de la rédaction de *Paris-Match*, au cours d' « Inter-Presse », sur France-Inter, à 12 heures.

— *M. Pierre Mauroy*, député (P.S.), maire de Lille, est l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 heures.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi offres d'emploi



European Organization for Nuclear Research
Organisation Européenne pour la Recherche Nucléaire

Le CERN, laboratoire de recherche européen situé près de Genève recherche des

EXPERTS EN PROGRAMMATION DE SYSTÈMES

pour sa Division des Données et Documents qui exploite un système *CDC 7600/6000* ainsi qu'un *IBM 370/168. La gamme des machines comprend* également une CII 10070, un système DEC 10 et un grand nombre de mini-calculatrices telles que PDP 11, MODCOMP, NORD 10, etc., qui sont utilisées dans des systèmes en ligne destinés aux expériences de physique et à la transmission des données. Un réseau rapide est en cours d'étude et des développements de la configuration des calculatrices centrales sont également prévus.

Les candidats choisis seront appelés à participer au développement et à l'entretien des systèmes de programmation dans certains de ces domaines.

Nous recherchons de jeunes universitaires ayant un diplôme en informatique, physique, mathématiques ou ingénierie et quelques années d'expérience pratique appropriée ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais.

Pour les formulaires de candidature, prière d'écrire à l'adresse suivante, en mentionnant la référence DD-SYP-77/1 :

Chef du Personnel, CERN, 1211 Genève 23, Suisse.

Importante Société Charcuterie et Salaison recherche

RESPONSABLE COMMERCIAL

Hypermarchés Paris - Région Parisienne

MISSION
- Suivi clientèle existante,
- Développer C.A. hypermarchés.

QUALITE
- Très bonne connaissance distribution moderne,
- Homme 30 ans minimum, dynamique, négociateur, organisateur.

OFFRONS
- Rémunération attractive,
- Possibilité évolution vers poste CHEF DES VENTES.

Adresser C.V. manuscrit, photo, prétentions nº T 074.187 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

SOCIETE FILIALE D'UN DES PLUS IMPORTANTS GROUPES FRANÇAIS *recherche*

UN RESPONSABLE A L'EXPORTATION

Agé de 30 ans minimum, disposant déjà de quelques années d'expérience professionnelle, diplômé d'une grande école il aura pour mission, en collaboration étroite avec le directeur commercial de la société, de développer le chiffre d'affaires des ventes à l'étranger de produits industriels lourds.

Il devra avoir une pratique de la négociation à tous les niveaux.

Le terrain étant celui du Marché Commun et de la grande exportation, il connaîtra bien l'anglais et l'allemand et effectuera de nombreux déplacements de courte durée.

Adresser candidature à nº 5.165 EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, rue Volney, 75002 Paris

---

LEADER sur marché très porteur recherche immédiatement

ENTRAINEUR

Responsable commercial du dépôt de Paris (moitié nord). *Mission : maintenir et développer* la clientèle en animant et contrôlant une équipe de technico-commerciaux, solide expérience de la vente indispensable. - Adresser C.V. + prétentions + date de disponibilité à : *S.I. STORES LE SOLEIL* 23, boul. de la Madeleine, 06000 NICE

INTEREY recrute

— **DESSINATEURS** MECANIQUE GENERALE
— **PROJETEURS** INSTALLATIONS USINES
— **PROJETEURS** EQUIP. ELECTRIQUE AUTO
— **PRÉPARATEURS** LANCEM. NOMENCLATURES
— **PRÉPARATEURS** CATALOGUES

Paris 2e - 21, bd Bonne-Nouvelle
Paris 10e - 148, rue La Fayette
Paris 17e - 70 bis, av. de Clichy
St-Denis - 14, rue Gabriel-Péri

Entreprise spécialisée dans l'EXPORTATION de MAISONS PREFABRIQUEES recherche

ATTACHÉ TECHNICO-COMMERCIAUX

pour son bureau EXPORT rég. parisienne. ANGLAIS exigé. Envoyer CV. et prétentions à : nº T 74.082 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Union des Forces Provinciales recherche

ANIMATEURS

pr restauration culture provinc. Ecr *ou* tél. U.F.P., 1, rue de Courcelles, PARIS (8e). 359-50-00

OPTICIEN expér. pour quartier Saint-Germain, très bon contact indispensable. Téléph. le matin 224-00-75.

Recherche DIRECTRICE ADJOINTE ou SURVEILLANTE GENERALE pour remplacement hebdomad. dans maison de retraite envir. de Paris. Possibilité d'avenir. Ecrire M. MOTARD, B.P. 32, 95210 SAINT-GRATIEN.

Entreprise spécialisée dans l'EXPORTATION de MAISONS PREFABRIQUEES, recherche

ATTACHÉS TECHNICO-COMMERCIAUX

pour son bureau EXPORT, rég. parisienne. ANGLAIS exigé. Envoyer C.V. et prétentions à nº T 74.081 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

IMPTE SOCIÉTÉ

recherche

1 TECHNICO-CCIAL

ELECTRONIQUE-AERONAUT. Age 30 ans minimum.

TÉL. : 030-02-99

Ville de Saint-Ouen recherche PROGRAMMEUR EXPERIM. GAP II. IBM 3/12. Connaissances T.P. appréciées Téléph. : 606-56-62, poste 370. Candidatures av. C.V. à adress. au maire de Saint-Ouen 93406.

emplois régionaux

ENTREPRISE ORLEANAISE recherche

CHEF Achats
Acheteur Industriel

— Statut cadre.
— Anglais courant.
— Références exigées.

Ecrire HAVAS ORLEANS nº 202.792.

ENTREPRISE ORLEANAISE recherche

INGÉNIEUR
Études Électro-Mécanique

— Expérience trois ans minimum.
— Anglais courant.
— Références exigées.

Ecrire HAVAS ORLEANS nº 202.793.

Recherchons collaborateur capable d'assurer la GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE d'une société de service employant une cinquantaine de person., implantée Sud-Picardie.

Position cadre.

Poste immédiatem. disponible.

Ecr. nº 7.010, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

IMPORTANT ORGANISME DE CONTROLE recherche région Languedoc-Roussillon avec résidence Montpellier

INGENIEUR ELECTRICIEN

confirmé, 35 ans minim., en vue poste adjoint à chef de service. Connaissances en mécanique appréciées.

Adresser C.V., photo et prétent. à Havas, 15517 MONTPELLIER.

secrétaires

Banque située à MONACO propose un poste de

SECRÉTAIRE

du Directeur Général de préférence bilingue français-anglais

Ce poste implique :
- excellente présentation et très bonne culture *générale, niveau licence en droit ou BTSS ;*
- solide expérience de Secrétaire de Direction (si possible dans la branche bancaire ou immobilière), capable de rédiger ;
- esprit vif et grande disponibilité ;
- être libre rapidement (pour la candidate retenue qui serait donc dans l'obligation de venir résider dans la Principauté ou aux environs, les frais de déménagement seront pris en charge par la société ;
- âge 25 ans minimum.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions à Boîte Postale 144, MONTE-CARLO (Principauté de Monaco).

LABORATOIRE banlieue Ouest Saint-Lazare recherche

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

Avantages sociaux, 5 X 8. Restaurant d'entreprise.

Ecr. avec C.V., photo et prét. Laboratoire DACOUR, B.P. 66, 92404 COURBEVOIE CEDEX.

PROVINCE

SECRÉTAIRE BILINGUE (anglais-français)

— Sténodactylo indispensable ;
— 3 ans d'expérience souhaités ;
— Fonctions de responsabilité ;
— Situation stable et d'avenir.

Adres. C.V. à M. LEFEUVRE Casino, 42000 St-Etienne Cedex.

URGENT recherchons

SECRÉTAIRE

dans le domaine loisirs 3.000 F + avantages sociaux. Tél. M. Hamelet ou M. Balle, 604-91-78, poste 3295 pour r.-vs.

Secrétaires de direction

Importante Agence de Voyages recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Env. C.V., photo, prétent. à nº T 74.165 *M*, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Sténo-dactylo

Etablissement public recherche EXCELLENTE

STÉNODACTYLO

expérimentée pour secrétariat bonnes références exigées. Tél. 225-45-77 pour R.-Vs.

représentation offres

DESCAMPS

Premier Fabricant Français de linge de maison recherche un

Jeune Représentant Exclusif

pour son secteur HYPERMARCHES sur les 2/3 Nord-Est de la France (02 - 08 - 10 - 21 - 51 - 52 - 54 - 55 - 57 - 59 - 62 - 70 - 80 - 88 - 89), possédant 2 à 3 ans d'expérience de la grande Distribution. Résidence souhaitée région Reims, Châlons sur Marne.

Ecrire avec CV précis et photo —sous Réf.M.1327 à préciser sur l'enveloppe— à Monsieur WAROCQUIER Descamps-Demeestere 113, avenue J.B. Lebas 59100 Roubaix

automobiles

– de 5 C.V.

Part. vend RENAULT 4 L 1974. M. RENOT, téléph. 707-05-33.

8 à 11 C.V.

Concessionn. Alfa-Romeo vend voiture personnelle ALFETTA 2000 gris métal., 3.000 kilom., 42.000 F.

Téléph. 204-12-15 ou 52-52.

Particulier vend B.M.W. 1602, modèle 72, 66.000 km., moteur 9.500 km., très bon état. Prix 13.500 F.

Téléph. domicile 492-87-26.

12 à 16 C.V.

FIAT 128 ANNEE 73 PRIX ARGUS + Accessoires Très bon état. Occasion assurée Tél. : 979-28-65.

MERCEDES 280 SEL 73 Etat exceptionnel. 548-97-69.

VOITURES DE DIRECTION

604 1977

Drap sable 9.000 km.
Cuir T.O. métall. 13.000 km.
Cuir autom. T.O. métallisée.
PRIX INTERESSANT
GARANTIE TOTALE

55, avenue Gallieni (R.N. 4) 94-JOINVILLE - 886-38-38.

divers

LANCIA AUTOBIANCHI
13, Bd Exelmans, 16e
OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNÉE
• 524-50-30 •

PAX MAZDA

vous livre sous 24 heures

SANS COMPTANT

et garantie 2 ans.

133, rue de Rome-17e. 924-76-83.

Paris 5e / LANCIA AUTOBIANCHI
11 rue Mirbel - 336.36.35

caravanes

CARAVANNE A LOUER juin-septembre dans les Côtes-du-Nord (bord de mer) Tél. de 8 à 16 h. 30 : 246-72-22 poste 2594.

PAN-CARS
Place de la Porte St Cloud. 16e
651-43-42+
MAZDA. CITROEN. PEUGEOT. RENAULT. SIMCA CHRYSLER
(Toutes Marques étrangères)
Finition exportation
Faible kilométrage
Garantie usine
CREDIT LEASING 24, 36, 48 mois
EXPOSITION DE 200 VEHICULES
EXPORTATION TT
de 8h30 à 19h, demandez Mr Marc

ALFA ROMEO

Exposition. Essais, ventes. Crédit-leasing. Pièces détachées. Mécanique, carrosserie. Modèles disponibles immédiatement.

SFAM-France

23, bd de Courcelles. 75008 Paris. Tél. 292 02 50
40 ter, av. de Suffren. 75015 Paris. Tél. 734 09 35



MERCEDES-BENZ LONGCHAMP
Exposition voitures SÉLECTIONNÉES
80, rue de Longchamp 75016 Paris - tél. 553.57.35 - 553.44.35

La garantie "Etoile" est un label de qualité Mercedes. Un contrôle extrêmement rigoureux sélectionne les véhicules, vendus avec une garantie de six mois/10 000 km sur moteur, embrayage, boîtes de vitesses, etc. pièces et main-d'œuvre.

MERCEDES — **SFAM-France**

Exposition. Essais, ventes. Crédit-leasing. Pièces détachées. Mécanique, carrosserie.

Concessionnaire. 23, bd de Courcelles Paris 75008 Tél. 292 02 50

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

Particulier vend bon état :
— 1 landau ;
— 1 lit d'enfant avec literie ;
— 1 baby relax
avec possibilité poussette.

Ecr. nº 6 494, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Aménagement

PRENEZ LES DIMENSIONS de VOS LOCAUX habitab., burx magas., bâtiments divers, etc. FAITES-EN UN PLAN DRESSE

PAR UN SPÉCIALISTE

Tél. : 842-43-03, le matin.

Antiquités

achète

GALLE DAUM AFFICHES, TABLEAUX. MEUBLES 1900 A 1930

Tél. : 508-40-03 de 14 h. à 20 h.

Artisans

PLOMBERIE

Sanitaire, trav. soigné et rapide. TEL. : 606-97-73.

S.T.E.B. 77

à votre service DEPANNAGES ET ENTRETIEN plomb. - serrurerie - menuis. - moquette - peinture - vitrerie. AGENCEMENTS INTERIEURS pose tringles à rideaux, portes, serrures, placards, étagères, éq. s. de bs, cuis., décor, isol., etc. Pour tous vos problèmes *appelez le : 820-35-14.*

ARTISANS exécutent ts travaux plomberie, chauffage, maçonn., carrelage, électricité, peinture. Pose moquettes et vitrification. Tél. : 906-81-96/906-42-28.

NETTOYAGE tapis, moquette *par spécialistes, px intéressant.* M.S. : 961-51-63.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES. Se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, PARIS-4e. Téléhone : 033-00-83.

Collections

A vdre collection compl., sous reliure, de la revue « ENTREPRISE » (plus de 1 100 numéros) de « VISION » et les quinze derniers ann. de « *Réalités* » avec un lot impt d'anciens numéros. TEL. : 227-75-95.

Confection

FABRIQUE TRICOT ITALIE disponible 10 000 polos hommes manche ligue diminuée 1er choix 30 % polyester, 70 % acrylique 6 tailles, 4 coloris mode.

5 000 pulls homme et dame 60 % laine, 40 % synthétique. Pour l'automne : 15 000 polos 6 tailles, 4 coloris mode.

ITALTRICOT, 1, 26 010 DOVERA, Italie. T. : 02-279-180. Télex : 33 242 TRICOTAL.

Cours

Comptabilité - E.P.E.C.

Ecole privée : 272-06-78/13-30 74, rue du Temple, 75003 Paris.

— C.A.P. - B.E.P. - B.P. — Aptitude probatoire D.E.C.S.

Prof. propose révisions intensives, physique, chimie, maths, ts baccalauréats. Tél. : 824-70-74.

Déménagement

Dgts F.L. Service. Tous volumes qualité artisanale, 12, rue Valadon, Paris-7e. T. 555-23-48/23-89.

Hi-fi

Suite à différentes faillites, Matériels haute-fidélité à prix particulièrement avantageux à saisir immédiatement à partir du jeudi 19 mai au dim. 22 mai inclus, 19, quai de l'Ourcq, 93 Pantin. Tél. 845-23-54. Métro : MAIRIE-DE-PANTIN.

Moquette

30 A 70 %

sur stock, 10 000 m2, moquette toutes qualités. Tél. : 757-19-19.

Vente moquette pose incluse. Téléph. : 979-18-57 et 979-10-97.

Péniche

Péniche aménag., hab. 100 m2, excell. état navigat., 180 000 F. Téléph. : 707-20-88 ou 329-43-22.

Stages

Peinture sur soie. Cours stages. ATELIER MOGI : 580-23-03 soir. Centre américain : 033-99-92.

Tapis

Ancien tapis afghan « KELIM » grande taille, prix exceptionnel. Téléph. : 704-93-46, après 19 h.

Vacances - Tourisme - Loisirs

BAIE DE ST-TROPEZ CLUB DE VACANCES

PR TOUS RENSEIGNEMENTS GOLFE BLEU B.P. 126 BEAUVALLON-S/MER. 83120 SAINTE-MAXIME. TELEPH. : (94) 96-05-90.

MARTINIQUE Villa voiture autonomie et vie de groupe, 3 690 F, 15 jours. T. : 584-35-00.

VACANCES ANGLAISES, séjours d'études et séjours lib., pour jeunes et adultes. CLUB anglais à Paris. T. : 033-81-73.

Les vacances chaque week-end à 40 minutes de Paris. LE CLUB DE LOISIRS dont vous rêviez. TEL. : 484-42-81.

Disp. appts nfs tt cft pour locat. d'été, bord. de pl. N.-Finistère. libres août et sept., 4 à 6 pers. Tél. : (16-98) 69-95-10 le matin.

4 km SITGES (Espagne) part. loue maison 7 lits tt cft. Juin 2 800 F. Tél. : 577-26-01, av. 8 h.

MARTINIQUE bord de mer bungalow tt cft. T. 437-16-88.

A louer 15-6/1er-9, appt 5 p., cft calme IVRY (Paris pte-Choisy) 1 500 F mens. Tél. : 672-79-21.

Yachting

Centre auto-géré de voile. STAGES : dériveurs, croisières. CAVAL B.P. 4, 85350 île d'Yeu. Tél. : 374-84-81, de 19 h. à 21 h.

Accueillons à bord gens sympa pr div. croisières Méditerranée. Juill. à sept. s/« Joshua » 13 m, particip. financ. 840 F semaine. Contactez E. Chambard, 25, r. A.-Renoir, 92700 Colombes. TEL. : 782-03-76.

VENDS 85 CV MERCURY 1973 120 h. de marche, 11 000 F. parfait état, M. PRENTOUT 19, avenue Mme-d'Houdetot, 95600 EAUBONNE. Tél. : 959-14-43 de 10 h. à 12 h.

---

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

demandes d'emploi

V.R.P. multicartes vins fins, ttes rég., visit. N.-Picardie et Bourgogne, rech. success. portef. ou carte av. client. exist. à dével. Ecr. nº 995, « le *Monde* » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Homme, 28 ans MAITRISE GESTION ENSAE, D.E.S.T. d'ACTUARIAT

Anglais courant, portugais, 2 ans expér., cherche poste

RESPONSABILITE GESTION. France ou étranger.

Ecr. T 074.182 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

ING. + I.A.E., 30 ANS résidence Sud-Est étudie toutes propositions. Ecr. nº T 074 120 M Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Responsable Achat d'Espace Homme 30 ans, libre 31/5 (connaissant bien négociations suivis de budget, facturation) cherche situation stable avec responsabilités dans agence ou chez annonceur. Ecr. nº 6.488, « le *Monde* » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Quelle entreprise moyenne qui, pour résoudre les divers problèmes que lui pose un développement rapide, doit compléter son équipe de direction, offrirait une collaboration à homme 40 ans, spécialiste questions d'organisation, prévisions, contrôle budg. Ecr. nº 6.490, « le *Monde* » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

information divers

POUR TROUVER UN EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages). Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :

LE MONDE
Direction de la Publicité
5, rue des Italiens
75009 PARIS

enseignem.

ESPAGNOL INTENSIF

petits groupes. ACADEMIA OXFORD Comedias, 11 MALAGA (Esp.). Téléph. 21-23-09.

APPRENEZ L'ALLEMAND EN ALLEMAGNE Fremdsprachen-Institut MAWRIZKI Cours permanents Cours de vacances Cours intensifs Prière de demander les prospectus. D-6900 HEIDELBERG *Wilhem-Blum-Str. 12-14.*

COURS DE VACANCES (juillet, août, septembre), dans les collèges universitaires d'Oxford, de Cambridge et d'Edimbourg. Cours de langue, cours marginaux sur la civilisation, la littérature et le théâtre britannique suivis de discussion par groupes. Excursions. Logement : avec deux repas par jour pris au collège. Ces cours s'adressent aux universitaires, enseignants ou étudiants de tous âges : 17-70 ans. Pour tous renseignements, s'adresser à : INTERNATIONAL SUMMER SCHOOL, 52, Trumpington St. Cambridge, ANGLETERRE.

cours et leçons

Doct. informatique donne cours assembleur, fortran - 941-79-59.

traductions

Demande

Effect. trad.-interp. ang., arabe, turc, com., tech. 806-40-45, m. ou s.

Nous trad. angl., it., esp., all. Téléphone : (89) 42-99-13, p. 415.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

52, RUE SAINT-MAUR
bon imm. 2 pces cuis.
4e étage : 55.000 F.
Samedi : 14 h. à 18 h.

Exceptionnel très bel atelier d'artiste + chbre + bureau + bains, 80 m2. Vis. sam. 14 h. 30 à 17 h. 30. 36, AVENUE JUNOT

EXELMANS, imm. récent séj. dble + chbre, tt cft s/jard. calme, soleil, 345.000 F, 151, av. Versailles, s/pl. sam. 14 à 18 h.

Près Cours VINCENNES, part. vd ds imm. réc., gd liv., ch. cuis. équip., s. de bns, entrée, rang., balcon, vue, soleil, refait neuf. 199.000 F. Ce jour après 17 h., sam. tte journée. 343-32-10

PHILIPPE-AUGUSTE
dans très bel immeuble rénové GD 2 Pces, tt cft. 155.000 F. av. 25.000 F cpt + créd.
345-55-10

SAINT-FARGEAU
Imm. récent stdg. Beau 3 Pces tt cft, balc., park. 280.000 F. avec 35.000 F. cpt. 345-55-10

4, rue Georges-Lardennois. Près Parc Buttes-Chaumont. Immeuble moderne, asc., chauf. cent. s. de bains, propriétaire vend son 2 pièces, tout confort, 2e étage, calme, 4 fenêtres sur cour, 52 m2. État neuf. 165.000 F à débattre. Tél. 520-13-57 ou visite s/place de 16 h. à 18 h. samedi, dimanche et lundi

18e, au pied du SACRÉ-CŒUR dans imm. pierre de t., stand. lumineux, dble liv. + 3 chbres, gd balc. VUE ét. élevé. Tél. DAN. 63-98 après 18 heures

11e PHILIPPE-AUGUSTE
5-7, impasse Lamier, ptit imm. pierre de taille, tout électrique : studio, 2 et 3 pièces livrables print. 77, à part. de 4 200 F/m Prix ferme et définitif. Visite de l'appartement témoin le vend., sam., dim., lun., de 14 h. à 19 h. S.C.I. LAMIER. 346-71-08

EXCEPTIONNEL
31, RUE DE PASSY
Grd 2 Pces, caractère, ref. neuf sur pl. 15 à 20 h. 336-19-10

18e, R. du Square Carpeaux, no 7 Un studio, 6e ét. Libre. 66 m2. Me Tesnière, notaire 76190 YVETOT. T. 16-35 95-08-01 Vis. samedi 21 mai, de 9 à 15 h.

MARAIS entre TEMPLE et BEAUBOURG
4 p., caractère, cft, tél., 75 m2. 350.000 F. - Tél. 272-03-43.

MARAIS 53 RUE CHARLOT
GD 2 P. caractère, refait neuf: S/place 14 h - 20 h. ODE. 56-72.

17e Part. vd STUDIO tt conft, ensoleillement except., calme, tél., terrasse, cave. Px 140.000 F - Tél. (90) 98-32-80

IENA Catégorie exceptionnelle 9 pièces, 270 m2 + balc., étage élevé, clair, soleil, calme. Prix except. vu urgce. 225-18-30.

Mo NATION Chauffage central
Immeuble pierre de taille
3 PIÈCES entrée, cuisine, salle de bains, w.-c.
Agréablement aménagé. Soleil Tél. Prix intéressant.
26, rue de Picpus. Calme. Sam.-dimanche, lundi, 15 à 18 h.

Mo PORTE-DE-ST-CLOUD
Bon imm., asc., chauff. central Face Parc de Princes LIVING DBLE + 1 CHBRE entrée, cuis., s. de bains, tél.
4.700 F LE M2 Calme
7, r. Commandant-Guilbaud - 16e Sam.-dimanche-lundi, 15 à 18 h.

Pour investisseurs
« Rénové locatif à haut rendement »
Dans beaux immeubles à PARIS
tt cft, vide-ordures, ascenseur, interphone, jardin.
Studio, 2 pièces, duplex faible charge de copropriété. Possibilité d'investir avec plan ou compte d'épargne logement.
Prix direct propriétaire
RENS. GROUPE VRIDAUD
15, rue de la Paix, 75002
Tél. 261-52-25. - 9 à 19 h. même samedi. Vis. poss. le week-end sur rendez-vous.

Paris Rive gauche

Mo MOUTON-DUVERNET
IMM. RECENT, TT CFT, BOX
3 PIÈCES entrée cuisine, salle de bains, tél.
PRIX INTERESSANT - Balcon.
39, RUE BENARD S/JARDIN
Sam.-dimanche-lundi, 15 à 18 h.

PTE CHATILLON. Placem. exc. 3 P cuis., w.-c., Possib. bains 135.000 F A SAISIR. 325-75-42

RASPAIL MONTPARNASSE asc. 230 m2, 4 BAINS, DIVIS. TERRASSE. ODE. 42-70 LUXE

PANTHEON
Part. vend beau studio 25 m2, cuis., s. de bns, tél., très clair, calme. Pour vis. tél. 325-37-45

P. PROX. QUARTIER LATIN excellent pour placement, rentabilité assurée, chbres ind. et 2 Pces dans immeuble neuf 874-49-32 ou 336-16-26 après-midi.

Mo FELIX-FAURE
2e ét. s/jardin, chauff. central
3 pièces entrée, cuis., douche, w.-c., tél.
75, rue de l'EGLISE
Sam.-dimanche-lundi, 15 à 18 h.

MAISON PARTICULIERE
290 m2. TERRASSE PANORAM. SEJ. DBLE, 4 CHBRES, 4 BNS PROX. JUSSIEU. - ODE. 95-10

BOULEVARD PORT-ROYAL
Petite mais. 58 m2, dans cour verdoyante. 589-20-97 apr. 18 h.

PROX. LUXEMBOURG
LUXUEUX STUDIO
ODE. 95-10

MONTPARNASSE
Part. vd Mo Gaîté, Imm. Pierre de T., 3e étage, gd séj., chbre, s. bains, entrée, 80 m2, 290.000 F. Pptaire 9 - 12 h. : 257-25-57.

BEAUX STUDIOS
42 m2 : Convention : 230.000 F.
30 m2 : R. Babylone : 240.000 F
21 m2 : Commerce : 115.000 F.
28 m2 : Pt Levallois : 112.000 F
30 m2 : Vaugirard : 82.000 F.
17 m2 : Dantzig : 54.500 F.
Jean FEUILLADE : 566-00-75.

XVe ARRDT. limite VIIe
TRÈS BEAU 4 PIÈCES NEUF
101 m2 + loggias 12 m2. Gd séj., 3 ch., s. de bains + sal. d'eau, dressing + placards + cave + tél.
657.000 F.
Sur pl., 19-21, r. Cambronne, Paris-15e, ts les jours de 14 h. à 19 h. 30. Tél. 783-64-32 ou sur R.-Vs : Tél. 766-25-32.

Région parisienne

SAINT-MANDÉ - 94
20-22, rue Jeanne-d'Arc
à 200 m du Bois de Vincennes
PETIT IMMEUBLE PIERRE DE TAILLE
du studio au 5 pièces
PRIX FERMES ET DEFINITIFS
Sur place : tous les jours (sauf mardi) de 11 h. à 19 h ou GECOM 747-59-50
171, av Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY.

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels **F.N.A.I.M.** agréés
PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél.
Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

BECON (près gare) récent 2 et 3 Pces, tt cft, bon état. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09

A VENDRE, 4 Pièces, cuisine, s. de bains, tt conft, 9e étage. Immeuble P. de T., près gare de SAVIGNY-SUR-ORGE Lycée et tous commerces 210.000 F. Tél. 508-28-09 poste 2501 ou 905-54-99

SAINT-CLOUD, propriét. direct. imm. P. de T., living dble + 3 chbres, 2 s. de bns, 112 m2 + chbre serv. Tél., tt cft, v. o., soleil, verdure, prox. gare et lycées. 700.000 F. Tél. 551-70-72

PART./PART. VD à ST-MAUR dans immeub. ancien, 4e étage, STUDIO, cuis. aménagée, cft. Charges mens. 70 F. Tél. 885-45-64

92-NEUILLY
Propriétaire vend directement studios et 2 pièces, standing, prix intéressant. Tél. 293-66-66 le matin pour rendez-vous sur place du mercredi au samedi, de 15 h. à 18 h., 4, rue Boutard.

CHATENAY-MALABRY
ds immeuble gd standing, app. 3 pces, 80 m2 + terrasse et balcon 110 m2. - 630.000 F. Tél 350-39-38

Province

Part. vend à part. appartement Cannes bord de mer, 100 m2. Ecr. no 967 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

CANNES : piscine, tennis, calme prix très intéressant, 2 à 4 pièces. AZUR EDEN, Brochure gratuite. 26, bd Gambetta. 06 LE CANNET

HABITER NICE-CIMIEZ
Juste devant le musée Matisse aux Arènes Romaines se poursuit la construction d'un petit immeuble de très haut standg. comprenant 22 appartem. au milieu d'un vaste parc de 3.000 m2, piscine. Sur place Le Séréna, 146, av. des Arènes, NICE. Tél. (93) 81-37-37.

NICE - CIMIEZ
UNE NOUVELLE REALISATION, Les travx de construct. se poursuivent 146, av. des Arènes, à Nice. « Le Séréna », petite résid. de tr. gd luxe, avec son vaste parc et sa piscine. Pr tous renseign. tél. (93) 81-37-37.

constructions neuves

Maximum 20.000 F comptant et 95 % de crédit.
Votre appartement à CHATOU, 3-4 ou 4-5 pièces.
T. 976-30-70, de 14 à 19 h.

locaux commerciaux

VIRY-CHATILLON. Loue bout. 30 m2, tout comm., bien placée, log. 2 p. c., gde réserve+cave, loy. mens. 1.250 F. Pas-de-porte à débattre. Tél. 015-60-62.

locaux indust.

A louer ENTREPOTS 1.000 m2 à 50 km. de PARIS par N. 3 ou A. 4. 4 F le m2. Havouis M., JOUARRE 77640. - Tél. 022-04-42

fonds de commerce

CABINET BENEAT-CHAUVEL
33, rue Thiers
56000 VANNES. Tél. : 54-22-43.
A VENDRE
Côte Sud Bretagne
Accès direct port en eau profonde, exposition sud, 90 m. linéaire sur l'eau, hôtel 3.000 m2 de plancher, 75 chb., parc boisé 1 ha. 50, conviendrait :
— Centre de vacances ;
— Club de voile ;
— Promoteurs : C.O.S. de 1.

locations non meublées Offre

Paris

48, AV. BOSQUET. - 225-73-26 beau stud. tt conft, ref. à neuf tél., jardin privat., 1.500 F. Vis. samedi, de 11 à 13 heures

Région parisienne

Mairie Montreuil, pr Métro vraie maison, 5 p. tt cft, ét. nf cour, Idt. 3.200 F. - 770-35-28

PIERREFITTE. Appt neuf, grd standg. 3 pièces, tt cft. 1.400 F ch compr. 826-24-43

locations non meublées Demande

Région parisienne

Rech. locat. pavill., 2 chbres, séjour, salle de bains ou appart. même type Bois Vincennes, Nogent-sur-Marne, Aulnay TEL. 203-57-33

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL
MACSON
43, rue St-Charles, 75015 Paris loue à la SEMAINE, QUINZAINE ou MOIS, studios et appts. Tél. 577-54-04.

locations meublées Demande

Paris

Studio meublé env. 50 m2 2 p. quart. Gare de l'Est ou 19e, 20e. Tél. 203-57-33

propriétés

Propriétaire vend avec vue panoramique, sur terrain clos 13.000 m2 ceinturé bois TRES JOLIE DEMEURE normande impeccable, gar. 2 voitures + cave + séjour cathédrale + cuisine rustique + 2-3 chambres + salle bains + salle d'eau + 2 w.-c. Prix 700.000 F. Sur place samedi à partir de 15 h. et dimanche et lundi. TELEPH. 16 (32) 36-04-67 ou le soir 336-46-14.

A 1 h. 30 Paris, belle propriété à vendre 400 m2, 14 p. + garage, 4500 m2 de terrain, idéal pour bur., maison repos et retraite. Prix 550.000 F. Téléph. 374-97-72 ou 374-24-67, heures bureau.

PROVENCE - LUBERON
BASTIDE XVIIIe siècle avec 6 hectares bois, terre et parc. Possibilité 2 hectares. IMMOBILIER E. GARCIN, 8, boulevard Mirabeau, 13210 Saint-Rémy-de-Provence. Téléph. (90) 92-01-58.

PROX LOUVIERS BORD DE SEINE.
BEL. PPTE en L divis. 11 p., jard., piscine, panorama. Prix 420.000 F. T. (35) 72-03-97, mat.

LANGUEDOCIENNE
parf. état, 35 km Carcassonne, rég. chasse, vaste séjour rustique, cheminée, poutres, kitch., 2 gdes ch., wc, s. d'eau, gde remise, gar., av. étage, jardinet + gd terr. fruit. Prix 185.000 F.
AVIS 4 r. de Verdun, Carcassonne - (16) 68-25-03-91 Ouv. même dim., ou 887-43-40

ASNIERES Résidentiel Très belle propriété 10 p., s/900 m2 + pavill. gard., garage, piscine - 526-38-33.

AIX-EN-PROVENCE
Dans oasis de verdure 2.400 m2 avec vue panoramique.
VASTE DEMEURE
13 pièces. Ancienne. Confort moderne. Excellent état, dépendances, piscine, garages.
Tél. (91) 23-32-37 heures repas.

DEMEURE ANCIENNE
5 km de BLOIS
2 entrées, 2 cuis., bureau, salon s. à manger, 9 chbres, salles de bains, cabinets toilette.
GD ATELIER DE PEINTURE
Garages, caves, conft, dépend., parc magnifique, tr. nbrx arbres d'agrément et fruitiers, potager source. Px 900.000 F.
Ag. Destreguil, 82, r. Nationale 37000 TOURS. - (47) 05-35-99

26 km. Nice-Menton, bastide ancienne restaurée. Exceptionnelle, 5 ha., source, bassin, site, vue unique. Particulier. Tél. : (93) 91-51-92, apr. 18 h

TOURAINE
Propriétaire vends charmante fermette entièrement restaurée, gd séj., 3 ch., 2 bns., dépend. DEVAUX, Les Ajoncs, 37150 LUZILLE. T. (47) 29-86-72

GOMETZ-LE-CHATEL
S/1.100 m2, splend. maison, 240 m2, séj., cuis. équipée, SALON : télévis., discoth., 6 ch. 2 bns + s. eau, ss-sol 180 m2, 3 voitures, dependances. Prix 900.000 F. TEL. : 907-51-95.

DOMAINE près GORDES TR. BEL. DEMEURE EN PIERRES entièrem. restaurée, séj. 110 m2 récept., bureau, bibliothèque, 7 ch. av salles bains + gdes dépend. + logement gardiens. Sur 20 ha dt 15 en fruitiers. 1.650.000 F. C.-J. ROSIER GORDES IMMOBILIER 84220 Gordes, tél (90) 72-00-70.

Vds 120 km. Paris SUD-EST, VALLEE DE LA SEINE Ppté avec maison bourgeoise restaurée, 6 p., 2 wc, 2 bains, cave voûtée, jardin d'agrém. + dépendances (grange, garage et potager). Prix : 390.000 F. Ecrire M. JACQUES BALESSE, 7, rue du Village, 10120 Saint-André, ou tél. : (29) 79-23-65.

Libre à la vente. PROPRIETE ét. nf, parc 22.000 m2, Paris 35' p.A. Chartres. Prix 1.250.000 F. Poss. 50 % CREDIT/VIAGER sur 15 ans. Tél. 484-32-73 (part.).

38 km. Sud Paris, village calme, raviss. maison paysanne 280 m2, tout conft, atelier d'artiste, tél., pet. jd. clos, patio, grange 3 v. 500.000 F · Tél. 491-91-46

terrains

PROX LOUVIERS VALLEE DE SEINE
Dans VERGER, beau terrain à bâtir 1.800 m2. Prix 100.000 F. Tél. (35) 72-03-97

Rech. terrain constructible 17e arrondt. : Ternes, Pereire, Wagram. Ecr. no 639.316 Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur-2e

43 kilomètres Nationale 12
TERRAIN EXCEPTIONNEL
pr PROPRIETES DE CLASSE 15 ha en pré et bois, permis de construire 2 maisons, 5 F le m2, à débattre. Agence de la Table ronde, ORGERUS, tél. 487-20-28.

villégiatures

A louer STUDIO, 4 pers. tt cft. CANNES-MARINA 2e quinz. juin. Piscine privée. 900 F. 233-71-72, mat. p. 375-376.

LUBERON. Loue juillet, très belle demeure dans collines, parc. Tél. : 16-91 53-26-72.



bureaux

224-08-80
domiciliat., courrier, secrétar. permanence. téléph., télex.

TELEX
SECRET., TEL.
228-56-50

DOMICILIATION. TEL. SECR. TELEX. Frais 100 F par mois. APEPAL. 228-56-50.

SAINT-CLOUD
Ensemble bureaux 804 m2+parkg Locataire 1re qualité. Px 4.750.000 F+TVA récupérab. Rapport 8,50 % Possib. division. Ecr. J.G.P., 24, r. de Liège-8e. Discrétion assurée.

Immobilier (information)

LOUEZ SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. Michodière. Mo Opéra. Seuls frais 300 F - 742 78-93

immeubles

V. île d'Oléron, 400 m. plage, MAISON lib., 4 p., cft, gar., jd. Devalette, 87, Châlus. T 09 43-57

pavillons

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels **F.N.A.I.M.** agréés
PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél.
Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

L'HAY-LES-ROSES (94). Cause départ, Part. vd pavillon réc. 7 p. princ., 180 m2 habit. + ss-sol + gren., dépend., sur 300 m2. A saisir 680.000 F. T: 350-90-59.

Proxim. Montfort-l'Amaury (78) dans un nid de verdure, jolie maison de plain-pied, cuisine équipée à l'ancienne, cellier, 4 chambres, 2 bains, living., tout confort., tél., gar. 2 voit., jardin arborisé. 400.000 F. — 489-04-47.

villas

LE VESINET CENTRE Calme
PROPRIETE parf. état, récept., 5 chbres, 2 bains, douche, tt cft, mazout, pavill. gard. 2 p. +gar. Jard. angle clos 1.350 m2 AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

LE VESINET · Magnifiq. villa moderne dans parc 2.300 m2 avec piscine, récept., bureau, boudoir, 3 chambres, 3 bains, pav. gard. tt confort. AGENCE de l'AVENIR 976-67-51 et 958-04-47

SUCY-EN-BRIE R.E.R.
(Hameau de la Colène), villa 6 P. tt cft. élect., jard. aménagé Prix définitif à partir 420.000 F. S. pl. sam., dimanche 14-19 h., 41, rue de la Procession. Tél. : 924-24-87.

CHOISY-LE-ROI
Bon quartier, charmante villa 6-7 pièces, tout confort, tél. et jardin. Sur place jeudi, vendredi, samedi, de 14 à 18 h., 65, rue Mirabeau.

BOUJAN-SUR-LIBRON (34)
3 km. Béziers, 13 km. mer. vends villa 8 pièces, 1er étage, jardin M. ALCALDE.

BOUGIVAL. Demeure de style dans CADRE EXCEPTIONNEL 250 m2 habit., r.-de-ch., séj., s. à manger, salon, bur en ét., 6 chb., 2 bs, dress., ss-sol, terrain 2.500 m2. Px 1.470.000 F à débattre - J.M.B., 970-79-79.

Le Pecq, maison moderne, P. de T., 200 m2 habit., 2 séjours de 36 m2+5 chb., cuis. équipée 2 bs, dégagements, buanderie, garage. Terrain 415 m2, Calme, vue, verdure. Prix 790.000 F. J.M.B. 970-79-79.

domaines

LOIRET - BRIARE
MAGNIF. PROPRIETE 105 HA
Maison de maîtres 6 PIECES, grand standing, mais. invités, dépend., piscine, 95 ha plaines, qualité, 3 étangs. Parc. Libre vente. RARE.
IMMOB. REMANGEON S.A.
VIERZON 18104 - B.P. 132
TEL. (36) 75-39-91 +

DROME. Domaine 18 ha., gde ferme caract., très bon état, plein sud, calme, vue, eau, él., 500.000 F. Devant, 3, r. W.-Churchill, 06320 CAP-D'AIL. Téléphone : (93) 06-84-24.

Maison de maître sur 34 ha., 20 p. de style, parc aménagé, étable, ruisseau, lac, axe Paris-Toulouse, conviendrait relais hostellerie. Prix 2.200.000 F. Agence LOTOISE, CAHORS, tél. 16-65-35-28-22.

maisons de campagne

MORVAN
15 km. AVALLON. Particulier, vend maison 6 p., conft, chauffage central mazout, 2.500 m2, Dép. 300.000 F. Ecrire no 53.202, HAVAS SAINT-ETIENNE.

LA FERTÉ-SOUS-JOUARE
(proxim.), à vendre maison de campagne comprenant sal. à m., salon, cuis., 4 chbres, 2 salles de bns, greniers aménageables. Le tout sur 3.500 m2. Px 500.000 F. LECOQ, 255-20-82.

27 km. GRENOBLE, P. vd mais. tt cft, 7 p., 200 m2 + garage + écurie 3 boxes, 3.000 m2 terrain pour résid. second. ou perman., calme, soleil, altitude 750 m. Px 470.000 F. T. (76) 95-51-94.

fermettes

LOIRET
90 km. PARIS FERMETTE 10 pièces, tout conft, 8.000 m2, 120 km. PAVILLON F3 occupé sous-sol, 1.100 m2, possibilité VIAGER.

MONTARGIS - Quartier neuf, emplacement tout commerce, 400 m2 possible, VIAGER. - PROPRIETE 8 p., tout conft, 7.000 m2 - COMPAGNE (38), 85-41-76.

ARIEGE. Part. vend fermette rénovée, 6 ha., 150.000 F. - Tél. : (61) 78-07-37.

Les Moutiers. Près Pornic (44), direct. propr. fermette aménag. pr. mer, 6.000 m2 terrain divisib. Px EXC. VU URG. 225-18-30

forêts

A vendre 10 km EVREUX
48 HA BOIS 12.000 F l'HA
TEL. 16 (32) 51-19-19

Rech. pour clients toutes forêts ou plantations toutes essences, régions, superficies. Ecrire Groupe Chaverny S.A., B.P. 23, 69380 LOZANNE.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

OFFICIERS MINISTÉRIELS
et ventes par adjudication

VENTE s/saisie immob. Pal. Justice à Paris, le JEUDI 2 JUIN 1977, à 14 h.
PROPRIÉTÉ à FONTENAY-s.-BOIS (94)
58, r. Gambetta et 39, r. du Ruisseau. Surface : 223 m2
Mise à Prix : 40.000 F
S'ad. Me J. FITREMANN, avoc., 11 bis, rue Portalis, Paris-8e ; à ts avocats pr. Trib. de Gde Inst. de Paris, Bobigny, Créteil, Nanterre ; sur lieux pr visiter.

ADJUD. à 77140 NEMOURS, r. Darley, salle no 1, le 2 juin 1977, à 15 h., d'un
PROPRIÉTÉ LIBRE A NEMOURS (77) CENTRE VILLE
38, av. Carnot, avec TERRAIN DE 1.698 m2. Consignation pr enchérir : 59.000 F. Pr rens. s'ad. Me POUPINEL-DESCAMBRES, notaire à 77000 Melun (Tél. 437-37-54), et pr visiter sur place les 23 et 26 mai de 14 h. 30 à 16 h. 30.

Vente en la forme de saisies immobilières au Palais de Justice à Paris, le jeudi 2 juin 1977, à 14 heures, EN UN LOT
UN MAISON à usage d'habitation **à NOISY-LE-SEC (Seine-St-Denis)**
55, RUE DES PROCESSIONS
Elevée sur sous-sol compr. : un rez-de-chaussée divisé en salle à manger et chambre à coucher, grenier au-dessus. Derrière la maison, y attenant, cabinets d'aisances et cellier. Jardin autour de la maison avec puits Le tout d'une contenance d'après les titres de 400 m2 cadastré section BD no 164 sur rue des Processions no 55, pour 3 Ares 56 Centiares
LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION - MISE A PRIX 400.000 F
S'adr. Me André de SEGRAIS et Me Huguette AMBROISE-JOUVION, avoc. à la Cour de Paris (6e), 9, r. Guénégaud, tél. 326-70-91 et 633-17-98 ; Me Mathieu FERRARI, liquidateur-syndic près le Tribunal de Commerce de Paris, 85, rue de Rivoli (1er) ; et à tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

Vente au Palais de Justice de Versailles, le 1er juin 1977, à 10 heures
PROPRIÉTÉ
AVEC BATIMENTS ATTENANTS A USAGE D'ÉCURIES
à MONTFORT-L'AMAURY
Route de Lambin - Contenance : 10.285 m2.
Lieudit « Le Bois-Renoult Sud ».
MISE A PRIX : 396.000 FRANCS
CONSIGNATION : 100.000 FRANCS
S'adr. Me MANUEL, avocat poursuivant, 89, bd de la Reine, Versailles (950-02-31) ; Me GUEILHERS, avocat rédacteur du cahier des charges, 21, rue des Etats-Généraux, Versailles (950-02-62) ; Me RAVIART, avocat, 13 bis, avenue de Saint-Cloud, Versailles (950-03-12).

Vente s/saisie Pal. Just. Pontoise (95), le jeudi 2 juin 1977, 14 h., en un lot
Ensemble de Terrains et Bâtiments à usage Cercle Hippique à AUVERS-s/OISE (95)
Mais. d'habitat. au 1er ét. Gd grenier. Ecurie. 8 petits Bâtiments en bois. 40, parcelles de Terre ou bois.
Contenance 3 ha 29 a 84 ca - MISE A PRIX : 250.000 F
Cons. pr ench. 12.000 F (espèc. ou chèq. visé). Pr vis. s/pl. Pr ts rens. s'ad. **Me VARAUT R.**, avocat à PONTOISE (95), 49, rue Pierre-Butin. Tél. : 464-20-66.

A vendre aux enchères publiques, mardi 7 juin 1977, à 13 h. 30, au Palais de Justice de Bourg-en-Bresse (Ain), sur saisie immobilière :
PROPRIÉTÉ SISE A SAINT-BERNARD (AIN)
avec bâtiments d'habitation, dépendances, cour, puits, jardin, tennis, piscine et pool house.
Sur la mise à Prix de : 200.000 F.
S'adresser Me MECHADIER, avocat à NANTUA 01130 - Tél. : 20.

VENTE AU PAL. de JUST. A PARIS, le JEUDI 2 JUIN 1977, à 14 HEURES EN DEUX LOTS AVEC FACULTE DE REUNION
1) TERRAIN 1.200 m2 AVEC BATIMENT 420 M2
2) TERRAIN 430 m2 AVEC FONDS DE COMMERCE DE FABRIC. VETEMENTS – BAIL, IMMEUBLE 600 m2.
A ST-FLORENTIN (89), 24 et 26, rue JULES-LANGOME
MISES A PRIX : 1er LOT, 120.000 FRANCS. - 2e LOT, 30.000 FRANCS.
S'ad. Me R. GARNIER, synd., 3, r. Furstenberg; Me CHEVROT, avoc. PARIS

Vte s/conv. sais. et baisse M. à P., Pal. Just. Paris, lundi 6 juin 1977, 14 h.
IMMEUBLE - LIBRE LOCATION - Cce 930 m2
14, PLACE JACQUES-BONSERGENT PARIS 10e
MISE A PRIX 2.000.000 DE FRANCS
S'adr. Me LAFON, avocat à Paris (8e), 75, bd Malesherbes (293-46-64) ; Mes AMBROISE JOUVION et de SEGRAIS, avoc., Paris, 9, rue Guénégaud ; Me PAVEC, synd., Paris-3e, 100, r. Quincampoix : Me PINON, synd., Paris-5e, 18, r. Abbé-de-l'Epée ; Me DELEPINE, adm judiciaire, Paris-7e, 7, rue du Gal-Bertrand ; sur lieux pour visiter

SERVICE DES DOMAINES
Adjudication
le 9 JUIN 1977, à 9 h. 30 et 14 h. 30, PARIS (9e)
17, rue Scribe, Salle des Adjudications
APPARTEMENTS - BOUTIQUES (loués)
CHAMBRES - LIBRES
à PARIS (16e)

I - 62, avenue Théophile-Gautier et 1, rue Leconte-de-Lisle :			
BOUTIQUE	Mise à prix	60.000 F	
5 APPARTEMENTS de 5 et 6 pièces	Mise à prix	450.000 F	
	à	650.000 F	
3 CHAMBRES	Mise à prix	16.000 F	l'une
II - 113, rue de la Faisanderie et 9, rue Dufrenoy :			
BOUTIQUE	Mise à prix	60.000 F	
2 APPARTEMENTS 1) 45 m2	Mise à prix	130.000 F	
2) 99 m2	Mise à prix	415.000 F	

RENSEIGNEMENTS ET CONSULTATION DU CAHIER DES CHARGES :
— Direction des Services Fonciers de Paris, 25-27, place de la Madeleine, Paris (8e), tél. 266-91-40, poste 788).

Pour connaître le détail de cette vente et de toutes les ventes faites par les DOMAINES, abonnez-vous au « B.O.A.D. », magazine illustré, 30 F les 22 numéros. Chèque bancaire à l'ordre du Trésor public à adresser au S.C.P., 17, rue Scribe, 75436 Paris Cedex 09 (tél. 742-42-80, poste 204)

Vente sur licitation le mercredi 29 juin 1977, à 11 heures, au Tribunal de Grande Instance à QUIMPER
IMMEUBLE « HOTEL DE L'ÉPÉE »
LIBRE DE BAIL
RUE DU PARC A QUIMPER
Mise à prix : 3.500.000 francs
Consignation pour enchérir 500.000 F (chèque visé)
Pour tous rens. à QUIMPER Me GAUCHERY, avocat, tél. 95-08-78 ; Me LE CLEACH, avocat, tél. 75-61-03 ; Me LE GALL, avocat, tél. 95-08-63.

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

AUTOMOBILE

LA TRANSMISSION HONDAMATIC : UN ATOUT MAJEUR POUR LA CIVIC

Point mort, contact, moteur. Ça tourne. Le levier est tiré en arrière, le pied quitte le frein pour l'accélérateur. La vitesse augmente rapidement, sans à-coups, jusqu'aux limites réglementaires. C'est tout ! Cette simplicité évoque immédiatement le système Vairomatic mis au point par Daf. Pourtant, la transmission Hondamatic n'utilise ni courroies ni poulies à diamètre variable. Rien que le bon vieux convertisseur hydraulique de couple employé ici selon une recette exclusive.

Sur la plupart des modèles à convertisseur (Citroën C matic, Simca 1000 et 1100, Minimatic, etc.), le conducteur doit sélectionner trois rapports avant d'atteindre la vitesse maximale (le premier de 0 à 50 km/h, le second, de 40 à 80 km/h, etc.). L'inconvénient du passage des vitesses manuel subsiste. Il disparaît totalement sur les boîtes automatiques modernes (couplées à un convertisseur), mais les changements de rapports restent sensibles... et ne correspondent pas toujours aux désirs du pilote !

Honda a joué la commodité de conduite : sa transmission automatique n'a que deux rapports. Le premier, universel, pour rouler de 0 à 145 km/h (1). Le second, d'un emploi inhabituel pour la montagne par exemple, *donne plus de « nerf », mais il* plafonne à 80 km/h. Pour ralentir, le frein moteur est efficace. Le système est sûr, fiable, « confortable » même. Et il ne coûte que 1 000 F. Mais il a un inconvénient, son appétit : à 120 km/h, une transmission Hondamatic consomme 2 litres de plus qu'une transmission mécanique. C'est cher payer un agrément qui se justifie surtout en ville (2). Sur la Civic, l'option Hondamatic s'avère indispensable. Équipée d'une suspension meilleure, elle pourrait être, à 21 485 F, le meilleur véhicule urbain du moment. — M. B.

(1) Sur la Civic 1 250, nouvelle 3 portes, 4 places, version améliorée et plus puissante (55 ch DIN) de l'ancienne 1 200.

(2) Consommations conventionnelles de la Civic 1 250 Hondamatic : 7,3 ; 10,8 et 8,4 (en ville). Version mécanique : 6,11 ; 8,6 et 8,5.

● *M. Douglas Fraser* a été élu président du syndicat américain des ouvriers de l'automobile. Il en était le vice-président depuis sept ans et succède à M. Leonard Woodock, appelé par le président Carter à diriger le bureau de liaison américain à Pékin. M. Fraser est âgé de soixante ans.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

LE MYTHE DE LA GRÈVE GÉNÉRALE

(Suite de la première page.)

L'essentiel, c'est aussi qu'il n'y ait plus de ces allers et retour, et « coups d'accordéon » trop connus. Mais, une longue remontée de la pente, même si elle correspond bien à ce que M. Barre croit possible, n'a rien d'exaltant pour une opinion sensibilisée depuis si longtemps par la crise, même si cette crise a été mieux amortie dans ses effets sur le public que dans certains pays voisins comme la Grande-Bretagne ou l'Italie.

L'impatience ne suffit pas à expliquer le vaste mouvement de protestation du 24 mai. La fermeté de *M. Barre, à laquelle les syndicats* n'étaient pas habitués, les laisse dans un état de trouble. Non pas qu'ils souhaitent avoir en face d'eux *un politicien laxiste, car ils sont* suffisamment avertis pour savoir qu'un jour ou l'autre « l'économie se venge ». Mais, que la porte de Matignon s'ouvre seulement pour écouter les doléances des intéressés indispose. Le sentiment que flotte derrière la mine réjouie de M. Barre un « cause toujours ! » irrite de plus en plus fortement les représentants des travailleurs et même ceux qui, comme M. Bergeron, ne sont pas enclins à en découdre pour un oui ou *pour* un *non*. Quand on a fait de la « politique contractuelle » l'alpha et l'oméga de la stratégie syndicale et que celle-ci, dans les faits, *n'est plus qu'une lointaine harmonique* des accords de départ, n'y a-t-il pas de quoi irriter ? Là est sans doute l'erreur la plus grave du gouvernement.

Il serait naïf d'oublier les composantes politiques du mouvement du 24 mai. Quand tout baigne déjà dans une *lumière électorale, il n'est* pas superflu de faire une démonstration de force et d'unité contre le pouvoir, ou, à tout le moins, contre la traduction économique et sociale de son action.

Les syndicats savent bien que, du côté de la *majorité*, l'accord ne règne pas sur la politique économique à tenir avant les élections. Les sirènes de M. Chirac, comme celles de M. Mitterrand, entament le « chant de la relance », et les syndicats, qui ont affiché « relâche » le 24 mai, ne désespèrent pas, grâce *à leur pression, de faire céder le* gouvernement.

Les composantes politiques

Les représentants des travailleurs ne sont pas fâchés non plus, n'en doutons pas, de démontrer — à l'heure où de difficiles tractations ont commencé sur l'actualisation du programme commun — que l'unité d'action est possible de leur côté.

Mais il y a plus, dans la démonstration du 24 mai, qu'une manifestation de refus, plus aussi que le désir de rappeler aux Français l'existence de syndicats privés d'emploi par M. Barre et qu'un appel aux forces politiques sans lesquelles tout le reste est littérature.

La manière dont peu à peu autour du noyau dur de la C.G.T. et de la C.F.D.T. se sont agrégées des formations qui, jusque-là, restaient plutôt dans l'ombre, à l'heure du déclenchement des grandes orgues syndicales, prouve qu'un besoin irrépressible est monté des profondeurs : celui qu'ont les travailleurs d'éprouver quasi physiquement leur solidarité, une chaleur humaine au-delà des slogans, un souffle de création quasi révolutionnaire, au moment où l'on compte au plus près, du côté de chez M. Barre, les doses d'huile *que l'on pourra mettre dans les* rouages sociaux.

Face à l'austérité, à la longue patience, on propose le coude à coude, le « non » au travail, la résurrection d'un 1[er] mai volé cette année par un dimanche, une sorte de grande liturgie du débrayage qui entraîne dans son sillage les militants aussi bien que les « silencieux », contraints de se croiser les bras.

C'est là que l'image de Georges Sorel revient à l'esprit qui voyait dans la grève générale le « *mythe* (1) *dans lequel le socialisme s'enferma tout entier* ». « *Les grèves, écrivait-il, ont engendré dans le prolétariat les sentiments les plus nobles, les plus profonds et les plus moteurs qu'il possède ; la grève générale les groupe tous dans un tableau d'ensemble et, par leur rapprochement, donne à chacun d'eux son maximum d'intensité... Nous obtenons ainsi cette intuition du socialisme que le langage ne pouvait pas donner d'une manière parfaitement claire — et nous l'obtenons dans un ensemble perçu instantanément... Quand l'idée de la grève générale n'aurait pour résultat que de rendre plus héroïque la notion socialiste, elle devrait, déjà par cela seul, être regardée comme ayant une valeur appréciable.* »

Ces lignes furent écrites il y a un peu plus de soixante-dix ans. Le frisson qui court là est de ceux qui se transmettent à travers les générations. Dans l'opération du 24 mai, on ne peut oublier cet aspect. Les gouvernements passent, mais subsiste cette aspiration à la fraternité des luttes pour une plus grande justice.

PIERRE DROUIN.

(1) « Il faut juger les mythes comme des moyens d'agir sur le présent », écrivait-il.

● *L'usine AMTEC*, une entreprise de machines-outils de Villeurbanne (Rhône), a été évacuée par les forces de l'ordre, sans incidents, le mercredi 18 mai, après plus d'un mois d'occupation (*le Monde* du 23 avril). La société AMTEC, qui appartenait au groupe américain Litton, employait trois cent soixante personnes. L'unité de Villeurbanne — une autre usine est située à Chassieu, dans le même département — avait été occupée par ses ouvriers du 29 avril au 11 août 1976 après l'annonce du dépôt de bilan de la firme, puis réoccupée le 14 avril dernier sur l'initiative de la C.G.T. Ce syndicat demande que l'entreprise *Ernault-Somua*, numéro un de la machine-outil, reprenne les salariés d'AMTEC. Il affirme d'autre part que de nombreuses commandes sont attendues : seize tours cette année, trente-huit en 1978 et cinquante et un en 1979.

AGRICULTURE

● *M. Roy Hattersley, ministre britannique des prix*, a déclaré devant un auditoire d'agriculteurs réunis à Blackpool que les excédents de beurre et de vins étaient les symptômes les plus visibles d'une politique agricole européenne « *inadéquate* ». « *Il est absurde*, a ajouté M. Hattersley, *que les consommateurs financent une production qu'ils ne veulent pas et paient des prix maintenus hauts artificiellement.* » — (A.F.P.)

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr. suisses		Fr. français	
48 heures.	5	6	3 1/4	4 1/4	2 1/2	3 1/4	9 1/4	9 1/2
1 mois ..	5 5/8	6 1/8	3 3/8	3 7/8	3 1/2	4	9 1/8	9 3/8
3 mois ..	5 3/4	6 1/4	3 5/8	4 1/8	4	4 1/2	9 3/4	10
6 mois ..	6 1/8	6 5/8	3 3/4	4 1/4	4 1/4	4 3/4	9 7/8	10 1/8

SYNDICATS

M. Maire (C.F.D.T.) : si la gauche arrive au pouvoir nous nous refuserons à toute stratégie de débordement

De notre correspondant

Lille. — Au cours du trente-neuvième congrès de la fédération C.F.D.T. Hacuitex (habillement, cuirs et textiles) qui se tient en ce moment à Roubaix, M. Edmond Maire a souligné, jeudi 19 mai, l'importance de la grève du 24 mai.

Il importe, a-t-il dit, que l'action se poursuive au-delà de cette journée et que les syndicats n'attendent pas les vacances sans agir. « *Le risque principal est celui de l'attentisme. La résistance du gouvernement et du patronat fait hésiter : il y a aussi le risque d'une volontaire fuite en avant, dans l'espoir d'un changement radical en 1978. Il faut poursuivre la lutte de harcèlement dans toutes les entreprises. C'est la condition de l'efficacité.* »

M. Edmond Maire a aussi précisé la position de sa confédération dans le domaine politique : « *La perspective autogestionnaire est la seule alternative face à la société capitaliste. Le P.C. et la C.G.T. même en parlent maintenant sur un autre ton. Le programme commun est un instrument indispensable, mais ses insuffisances doivent être comblées. C'est pourquoi nous préparons une plate-forme revendicative qui sera publiée le 13 juin prochain. Elle représente ce qui est possible aujourd'hui, dans le concret, pour réaliser l'autogestion. Car nous tenons à pouvoir en permanence exprimer l'opinion des syndiqués quel que soit le gouvernement.*

» *Si un gouvernement de gauche arrive au pouvoir, il faudra allier l'action de ce gouvernement et celle des masses pour lutter contre le patronat. Nous nous refuserons à toute stratégie de débordement face aux limites inévitables que rencontrera l'action gouvernementale. Le problème sera bien de maîtriser les relations entre l'action du gouvernement et celle des masses. Mais la C.F.D.T. croit trop au socialisme dans la liberté pour accepter quelque mise en cause de son indépendance par quiconque, y compris par le parti socialiste, puisque quelques craintes ont été formulées dans ce sens. (...) Il ne faut pas tomber dans le piège de l'électoralisme. Il serait dramatique de tout ramener à l'élection. Nous ne voulons pas prénégocier avec les partis d'opposition car, avec les partis d'opposition, car demain, ce ne sera pas avec des que nous négocierons. Il y a une distinction fondamentale entre l'appareil de l'Etat et l'appareil des partis. Et si la gauche ne l'emportait pas en 1978, le seul recours serait encore les organisations syndicales...* »

SÉCURITÉ SOCIALE

UN RAPPORT DU SÉNAT PRÉCONISE UN ALLÉGEMENT DES CHARGES DES ENTREPRISES DE MAIN-D'ŒUVRE

« *La nécessité de ne pas imposer les industries de main-d'œuvre implique, à bref délai, une réforme de l'assiette des cotisations sociales ; ce système actuel aboutit en effet à pénaliser les industries de main-d'œuvre.* » Telle est l'une des conclusions du « *Rapport d'information sur la situation financière de la Sécurité sociale* », que vient de publier M. Marcel Fortier, sénateur R.P.R. d'Indre-et-Loire, au nom de la commission des finances du Sénat.

Ce rapport, qui analyse tout d'abord les raisons de « *l'importance croissante des dépenses sociales* », puis souligne « *les difficultés permanentes de financement* », présente en conclusion une série de propositions. Il préconise tout d'abord « *une meilleure utilisation ou reconversion des équipements hospitaliers et une réduction des coûts* », ainsi que la vérité des prix, le développement de l'hospitalisation à domicile et du contrôle financier des hôpitaux.

Le rapport émet des doutes sur l'efficacité du projet gouvernemental de réduire le taux de remboursement de certains médicaments en indiquant que cette mesure « *risque de ne pas conduire à de substantielles économies* ».

Au sujet du financement de la Sécurité sociale, le rapport, outre l'appel à un allégement des charges sociales des entreprises de main-d'œuvre, indique au sujet du déplafonnement des cotisations : le déplafonnement « *partiel ou total procurerait sans doute des ressources appréciables, mais il semble nécessaire de procéder avec une extrême prudence* ». A propos des aides de l'Etat, les sénateurs réclament « *une meilleure définition des responsabilités de l'Etat* » et rappelle que « *tout effort demandé à la collectivité nationale est, en fait, demandé à chacun d'entre nous* ».

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

SECTEUR PUBLIC

...ctualité de la politique contractuelle

(Suite de la première page.)

...r l'acquis de la politique ...ractuelle est certain. Des di... ...es de rencontres ont permis ... interlocuteurs du gouverne... ...t de mieux lui faire connaître ... préoccupations en ce qui ...erne la situation des person... de la fonction publique et ... de déterminer entre elles ...priorités. La politique en fa... des basses rémunérations, ...mesures concernant l'intégra... de l'indemnité de résidence ...a réduction du nombre des ...s, la réduction des horaires, ...mesures catégorielles, ainsi ...plusieurs mesures ponctuelles ...été définies dans le cadre des ...ssions salariales dont l'es... ...iel a naturellement porté sur ...aintien et la progression du ...oir d'achat.

...ais il faut comprendre aussi ... est du devoir du gouver... ...ent, ainsi que l'a souligné à ...ieurs reprises le premier mi... ...e, M. Raymond Barre, de ... compte, dans l'élaboration ...accords et, notamment d'un ...tuel accord pour 1977, des ...ccupations fondamentales im... ...es par la conjoncture et ins... ...s dans la politique générale ...utte contre l'inflation. C'est ... que le contenu des accords ...rieurs montre que les propo... ...ns gouvernementales ont varié ... le contexte économique ...ral (notamment en ce qui ...erne le pouvoir d'achat).

...absence pour le moment de ...lusion positive des négocia... ...s engagées en 1977 n'est pas ... à l'existence de positions ...es qui n'auraient pas évoluées ...dant la négociation. Bien au ...raire, dans ces discussions, le ...vernement s'est efforcé d'aller ...i loin que l'autorisaient le ...i d'une gestion rigoureuse des ...nces publiques et la politique ...lutte contre l'inflation.

...idée de faire porter la négo... ...ion non plus directement sur ...niveaux de rémunération mais ...une croissance de la masse ...iale de la fonction publique ...ndait à cet objectif. La ...ique n'en est pas nouvelle, puisqu'elle est utilisée depuis plusieurs année dans certaines entreprises publiques où les dirigeants syndicaux ont acquis progressivement une véritable maîtrise des concepts liés à celui de masse salariale ; elle constitue, il est vrai, une innovation dans la fonction publique où la politique contractuelle de ces dernières années a permis de mettre au point des mécanismes d'une complexité au moins égale, mais que l'habitude a fini par faire rentrer dans une sorte de « *langage commun* » immédiatement compréhensible de tous. Sans doute cette nouveauté explique-t-elle en grande partie les réticences des organisations syndicales de fonctionnaires qui, plutôt que d'adopter les nouvelles techniques proposées par le gouvernement pour définir le maintien et la progression du pouvoir d'achat (ces deux « volets » traditionnels de la négociation), ont préféré, par souci de clarté, s'en tenir aux schémas habituels.

Le pouvoir d'achat

Les dernières propositions gouvernementales ont pour une large part tenu compte de cette réticence :

Pour le maintien du pouvoir d'achat, la formule proposée consistait à raisonner en « niveau » (comme les années précédentes) en opérant un réajustement périodique des salaires en fin de trimestre pour tenir compte de la hausse des prix constatée depuis la dernière mesure d'augmentation des traitements. Chaque relèvement de salaire serait complété d'une « avance de trésorerie » d'un mois, déterminée par référence à la hausse mensuelle des prix envisagée pour 1977, et cela afin de tenir compte du décalage entre la date à laquelle est décidée la mesure et celle où elle se traduit effectivement dans la « feuille de paie » des fonctionnaires.

La progression du pouvoir d'achat, en revanche, devait être envisagée dans une formule en « masse », selon un système analogue à celui que connaissent bien plusieurs entreprises publiques : l'idée était de garantir une augmentation du pouvoir d'achat qui ne soit pas incompatible avec le respect des grands équilibres de l'économie et qui dépende donc de paramètres liés à l'activité économique du pays. Les prix et le produit intérieur brut marchand ont semblé à cet égard constituer les meilleurs indicateurs.

Sans doute, les propositions du gouvernement ont-elles heurté des habitudes de pensée et des modes de raisonnement hérités de ces « années *fastes* » où du fait du rythme de la croissance économique la politique contractuelle pouvait se satisfaire d'instruments d'analyse moins affinés ; sans doute aussi est-il difficile pour chaque groupe socio-professionnel d'admettre l'idée que la rigueur nécessaire au succès de la lutte contre l'inflation ne concerne pas que les autres.

Toujours est-il qu'après un examen loyal des propositions qui leur étaient faites les organisations syndicales n'ont pas cru pouvoir accepter ces propositions, sans qu'elles aient, à aucun moment, tenu, au cours des négociations, certains propos qu'on leur a parfois prêtés.

Il faut se garder d'en tirer des conclusions trop alarmantes, d'abord parce que la réflexion n'est pas close, mais aussi parce que cette « impasse » de la négociation salariale ne saurait remettre en cause le principe de la politique contractuelle, à laquelle le gouvernement reste très attaché et qui constitue une base essentielle de son action.

Les discussions salariales de 1977 ont en tout cas démontré à l'évidence que l'esprit de la politique contractuelle a été respecté : si à ce jour un accord n'a pu être trouvé, la négociation s'est néanmoins déroulée selon une procédure maintenant établie, caractérisée par une recherche honnête du « compromis acceptable », qui en constitue l'aboutissement normal.

Naturellement, une politique contractuelle sans contrat pendant plusieurs années serait vidée de son sens, mais une difficulté de parcours ne met pas nécessairement un terme à la concertation.

MAURICE LIGOT.

CONJONCTURE

Diagnostic de la chambre de commerce de Paris

EN FRANCE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE SERAIT UN PEU SUPÉRIEURE A 3 % EN 1977

« *L'environnement économique international en 1977 apparaît modérément favorable, avec une conjoncture soutenue des principales puissances industrielles (E.-U., R.F.A., Japon) et une certaine diminution de la pression inflationniste dans les pays européens à monnaie faible* », écrit le centre d'observation économique de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, dans son dernier bulletin de conjoncture.

« *Compte tenu par ailleurs de la situation intérieure, l'accroissement d'activité économique en France pour l'année se confirme devoir être un peu supérieur à 3 %* », notent les experts de la chambre de commerce, qui formulent les prévisions suivantes (entre parenthèses, nous indiquons d'abord les chiffres retenus par le gouvernement en septembre 1976, ensuite les nouveaux chiffres que les pouvoirs publics inscriront dans le compte révisé qui sera publié après la réunion de la commission des comptes de la nation, le 3 juin) :

● RESSOURCES (EN 1977 PAR RAPPORT A 1976). — Produit intérieur brut marchand : + 3,2 % (4,8 puis 3,5 environ). Importation : + 5 % (7,1 puis 3,5 environ).

● EMPLOIS (EN 1977 PAR RAPPORT A 1976). — Consommation des ménages : + 3 % (4,1 puis 3,8 environ). Investissements productifs : + 1,5 % (3,1 puis 1,5 environ). Exportations : + 9 % (9,3 puis 8,2 environ).

● *Progression accrue du nombre des établissements commerciaux en 1976.* — En 1976, le nombre des établissements commerciaux en 1976. — En 1976, le nombre des établissements commerciaux a progressé de 6 726 (contre 3 719 en 1975), indique une étude réalisée par l'AFRESCO (Association française de recherches et d'études statistiques commerciales). En 1974, le solde avait été négatif (moins 2 408).

AFFAIRES

TÉLÉPHONE : les exportations fléchissent...

Une « croissance ralentie » *du chiffre d'affaires depuis plus d'un an (+ 12 % en valeur en 1976 et + 11 % au premier trimestre 1977) ; une stabilisation des investissements productifs et des créations d'emplois ; une diminution de 17 % des commandes enregistrées à l'exportation.* C'est un panorama « moins satisfaisant que celui des années précédentes » *qu'ont dressé, le 16 mai, les industriels du Syndicat des industries téléphoniques et télégraphiques (S.I.T.T.). Certes,* « en comparaison avec d'autres secteurs, l'industrie des télécommunications ne se porte pas si mal », *et les industriels, comme l'administration des P.T.T. (qui assure les trois quarts des 8,6 milliards de francs de chiffre d'affaires de la profession), ne veulent voir dans cette dégradation de la situation que des* « raisons conjoncturelles ».

Il reste que la baisse des commandes à l'exportation inquiète les responsables d'entreprises. « La concurrence sur le marché extérieur est de plus en plus dure », *disent-ils. D'autant que les grands fabricants (américains, allemands, japonais, suédois), confrontés à une stagnation, voire une régression, de leurs marchés nationaux, reportent toute leur agressivité sur les marchés extérieurs.*

L'industrie française a « souffert de l'attentisme » *qui a régné en France entre 1974 et 1976, période pendant laquelle des grands contrats ont été passés par plusieurs pays (Iran, Algérie). Ne pouvant se prévaloir des choix de l'administration des P.T.T., les fabricants français de centraux téléphoniques se sont trouvés en position d'infériorité face à leurs concurrents étrangers.*

Les grandes décisions de politique industrielle du printemps dernier (restructuration, choix par les P.T.T. des centraux d'I.T.T. et d'Ericsson), qui avaient notamment pour but de développer les ventes à l'étranger, auraient dû, en bonne logique, mettre fin à ce handicap. Or depuis un an, le bilan des exportations de centraux est mince... très mince. Il est vrai qu'une politique ne s'apprécie pas sur quelques mois, et chacun espère que les exportations se développeront peu à peu. Sinon, il faudra chercher, au-delà d'une concurrence somme toute logique, les raisons de cette dégradation. Certains ne seront-ils pas alors tentés de faire un rapprochement entre les choix industriels et technologiques des pouvoirs publics et les échecs à l'exportation des sociétés françaises ? — J.-M. Q.

BONGRAIN ACHÈTE LA FIRME ALIMENTAIRE AMÉRICAINE ZAUSNER

Le groupe fromager Bongrain S.A. va acheter pour 8 millions de dollars la firme américaine de produits alimentaires Zausner Foods.

Dans un communiqué publié, le 18 mai, Zausner indique qu'un accord de principe a *été* signé par les deux compagnies. Le capital de la firme américaine est détenu à 43 % par la famille Zausner. Bongrain est spécialisé dans la fabrication de fromages (Le caprice des dieux notamment) et possède des filiales en Europe, au Brésil et aux Etats-Unis.

LA SOCIÉTÉ AVIS POURRAIT PASSER SOUS LE CONTROLE DU GROUPE AMÉRICAIN FUQUA INDUSTRIES

La firme américaine de louage automobile Avis, première entreprise mondiale du secteur avec un chiffre d'affaires de 433 millions de dollars, pourrait être prochainement absorbée par Fuqua Industries, groupe aux activités multiples, dont le siège est installé à Atlanta (Georgie).

Fuqua offre en effet de racheter au prix unitaire de 15,50 dollars les 3,7 millions d'actions Avis (47 % du capital) actuellement sous séquestre. En cas de réussite, la firme proposerait ensuite aux porteurs privés d'actions Avis (53 % du capital) de leur reprendre leurs titres pour au moins ce prix, mais net d'impôt.

La firme Avis fut pendant longtemps sous le contrôle du groupe I.T.T., qui détenait 53 % de son capital. En 1971, I.T.T. ayant manifesté son désir de racheter la compagnie d'assurance Hartford Insurance, fut contraint, en application de la loi antitrust, de céder sa participation dans Avis. Une partie de cette participation (6 %) fut vendue dans le public et le reste (47 %) fut confié en septembre 1974 à un administrateur judiciaire, les offres d'achat présentées par American Express et United Airlines n'ayant pas été jugées acceptables.

La proposition de Fuqua pourrait être repoussée. Dans une lettre adressée à la société Fuqua, l'administrateur judiciaire indique en effet que, sauf décision contraire du tribunal, les actions Avis seront cédées le mois prochain à un syndicat chargé de les vendre au public. Si la transaction s'effectue néanmoins, I.T.T. touchera 58 millions de dollars.

● *Création d'un Comité de défense des créanciers de Manufrance.* — Le Groupement interprofessionnel des chefs d'entreprises (GICE) a décidé de créer un Comité de défense des créanciers de Manufrance. L'assemblée constitutive se déroulera mardi 24 mai. Selon M. Lauby, le conseiller juridique chargé de constituer ce comité, quatre cents créanciers se sont déjà manifestés pour donner leur accord à ce projet.

ÉNERGIE

● *Le gaz sera facturé, à partir du 1er janvier 1978, en kilowatts-heure et non plus en thermies.* — Une directive du conseil des Communautés européennes interdit, en effet, aux États membres l'utilisation, après le 31 décembre 1977, d'un certain nombre d'unités de mesure dont la thermie.

● *Les quatre compagnies pétrolières américaines membres de l'ARAMCO (Exxon, Texaco, Mobil et Socal)* ont commencé à réduire leurs livraisons de pétrole saoudien dans des proportions pouvant atteindre 30 %. Les réductions sont la conséquence de l'incendie qui s'est déclaré le 11 mai dans un oléoduc du grand centre pétrolier d'Abqaiq, en Arabie Saoudite. Cependant, l'ARAMCO estime que la capacité de production du gisement sera remontée à 90 % d'ici à la fin du mois de mai. — *(A.F.P., U.P.I.)*

A L'ÉTRANGER

LES ÉCHANGES SOVIÉTO-AMÉRICAINS STAGNENT

(De notre correspondant.)

...-York. — Les relations com... ...ales soviéto-américaines sta... . Selon le département fédéral ...commerce, le montant des ...ges entre les deux pays attein... cette année 2,2 milliards de ...s au lieu de 2,5 milliards en ... Ce fait est dû, pour l'essentiel, ...endement Jackson, qui inter... ... l'Export Import Bank de ...er des achats soviétiques aux ...-Unis et qui refuse à l'U.R.S.S. ...use de la nation la plus favo... ...tant que le nombre de juifs ...iques autorisés à quitter leur ...ne sera pas augmenté.

...rès l'administration améri... l'amendement aurait coûté ...irmes du pays 600 millions de ...s. Pour les milieux d'affaires, ...e est plus importante : 2 mil... de dollars et quatre-vingt mille ...s. Cependant, selon un rap... ...le la commission pour le com... international, les importa... américaines en provenance ...S.S. ne subiraient pas une ...e sensible en cas d'octroi de ...use de la nation la plus favo... à ce pays. En 1976, les achats ...cains à l'U.R.S.S. ont atteint ...illions de dollars (2,306 mil... pour les exportations) ; ce ...rt de 1 à 10 resterait inchangé ...mendement Jackson était ...é. — L. W.

Les exportations de produits ...les américains devraient ...ndre le montant record de ...illiards de dollars en 1977, ...e le département américain ...griculture.

M. Arthur Burns, président ...ystème fédéral de réserve ...icain, se félicite, dans son ...rt trimestriel, de la modé... ...n de la politique économique ...gouvernement. Saluant le ...rage » du président Carter, ...urns exprime un vif opti... ...e quant aux perspectives ...les et qualifie le programme ...énergie de « *pas en avant ...s longtemps nécessaire* ». — ...I.)

Les représentants des cham... de commerce et d'industrie ...rie, ont décidé de suspendre ...mportations de marchandises ...ays qui refuseraient de se ...rmer aux instructions des ...ux arabes de boycottage ...ël. Un mémorandum en ce ...a été adressé le 3 mai au ...taire général de la Ligue ... et au chef du bureau de ...ttage d'Israël, dont le siège ..., Damas. *(A.F.P.)*

Dans une conjoncture morose

LA BUNDESBANK ASSOUPLIT LÉGÈREMENT LE CRÉDIT

Francfort (A.F.P.). — Le conseil central de la Bundesbank, réuni le 18 mai à Francfort, a décidé de prendre des mesures d'allègement du crédit. Les réserves minimales des banques auprès de l'institut d'émission seront abaissées de 5 % à dater du 1er juin et les contingents de réescompte relevés de 2,5 milliard de deutschemarks. Ces deux mesures reviennent à augmenter les liquidités des banques ouest-allemandes de près de 5 milliards de deutschemarks (10,5 milliards de francs). Elles devraient se traduire par de nouvelles facilités de financement pour les entreprises.

La décision modeste de la Banque centrale intervient après le « sommet » de Londres, alors que le ministre fédéral de l'économie, M. Friederichs, a reconnu récemment que la croissance serait en 1977 seulement supérieure de 4 %, et non de 5,5 %, comme il avait été prévu officiellement au début de l'année. Selon les instituts économiques, elle atteindrait au mieux 4,5 % et le chômage ne descendrait pas au-dessous de neuf cent mille personnes, en moyenne mensuelle.

LA CROISSANCE JAPONAISE PEUT ATTEINDRE 6,7 % estime M. Morinaga

La croissance économique au Japon devrait s'accélérer nettement pendant le trimestre en cours, indique M. Morinaga, gouverneur de la Banque du Japon, dans un entretien accordé à l'agence Reuter. Aussi l'objectif d'une croissance de 6,7 % du produit national fixé par le gouvernement pour 1977 (année fiscale se terminant le 1er avril 1978) pourrait-il être atteint.

Pour ce qui est du commerce extérieur, M. Morinaga estime qu'à mesure que la demande intérieure s'accroîtra les importations augmenteront et tendront à supprimer les excédents de la balance des paiements. L'objectif est d'ailleurs un déficit de 700 millions de dollars pour l'année fiscale en cours, rappelle M. Morinaga.

● *Le revenu nominal moyen des Britanniques* a enregistré en mars sa plus forte progression mensuelle depuis un an et demi : 1,9 %. En un an, sa hausse a été de 11,6 %.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

RICQLÈS-ZAN

Le bilan et les comptes de l'exercice 1976 font apparaître les résultats suivants :

Le chiffre d'affaires hors droits et taxes (ventes et redevances, après déduction des droits sur alcool et divers produits accessoires) est passé de 62 624 KF en 1975 à 70 148 KF ; le résultat d'exploitation de 3 221 KF en 1975 à 5 002 KF ; le compte de pertes et profits de 3 234 KF en 1975 à 6 039 KF ; toutefois, il y a lieu de remarquer que 1 644 KF proviennent de plus-values sur cessions d'actif. Les amortissements se sont élevés à 2 902 KF contre 2 160 KF en 1975.

Le résultat net a atteint 3 372 KF contre 1696 KF en 1975, après impôts qui se sont élevés à 2 667 KF contre 1 538 KF en 1975.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire la distribution d'un dividende de DIX POUR CENT (10 %), soit 5 F ramené à 4 F, contre 3,75 F pour l'exercice 1975 — ceci pour respecter les recommandations gouvernementales — ce qui, compte tenu de l'impôt déjà versé au Trésor (avoir fiscal), représentera un revenu global de 6 F. Le dividende complémentaire, soit 1 F, sera inscrit à un compte de report à nouveau spécial 1976 pour être distribué aussitôt que cela sera possible.

Pour le premier trimestre 1977, le *chiffre d'affaires s'est élevé* à 20 648 KF contre 17 452 KF, soit une progression de 18 %.



vallourec

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 17 mai 1977 sous la présidence de M. Jean-Paul Tannery, a approuvé toutes les résolutions proposées par le conseil d'administration.

Elle a décidé la mise en distribution d'un revenu global de 19,50 F (égal à celui de l'année précédente) dont 13 F de dividende directement versé aux actions et 6,50 F d'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal). *Ce dividende sera mis en paiement* le 6 juillet 1977.

Il est rappelé que le bénéfice de l'exercice 1976 a été de 58 420 610 F après dotation de 111 664 276 F aux amortissements des immobilisations, de 33 934 538 F à la provision pour risques sur crédits à moyen terme et de 9 236 955 F à la provision pour investissements.

Les comptes consolidés de 1976 font apparaître un bénéfice net (part du groupe) de 112 661 838 F après 311 544 436 F d'amortissements. Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Vallourec a été de 7 960 millions de francs.

L'assemblée a désigné comme nouvel administrateur M. Arnaud Leenhardt, qui était déjà directeur général de la société. Elle a renouvelé, par ailleurs, le mandat d'administrateur *de MM. Jean Laballery,* Maurice Lauré et François Lenté.



SOCIÉTÉ HOLDING DE LA COMPAGNIE DE L'EST ASIATIQUE

Les comptes et résultats de l'exercice clos le 30 avril 1977 seront présentés à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 2 juin prochain à Copenhague.

L'exercice se solde par un bénéfice de Kr. 17 287 462. Compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent, le bénéfice distribuable ressort à Kr. 19 329 693. Il permettra au conseil d'administration de proposer la distribution d'un dividende de 12 % du capital social de Kr. 140 *millions, soit Kr. 16 800 000* et de reporter Kr. 2 529 693 à l'exercice suivant. Le dividende serait mis en paiement à compter du 11 juin 1977.

CODETEL

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de Codetel, réunie à l'effet d'approuver les comptes de l'exercice 1976, s'est tenue le 16 mai 1977 sous la présidence de M. Jean Gibert, président du conseil d'administration.

Le bénéfice net de l'exercice ressort à 90 912 334,79 F.

L'assemblée générale a décidé de distribuer un dividende de 11,15 F à chacune des 8 millions d'actions constituant le capital social.

Le conseil d'administration a décidé de mettre en paiement ce dividende à partir du 31 mai 1977 contre remise du coupon n° 7.

L'assemblée générale a renouvelé, pour six exercices, les mandats de M. Pierre Doufflagues, commissaire aux comptes titulaire, et de M. Gonzagues Lauras, commissaire aux comptes suppléant. Elle a, par ailleurs, nommé commissaire aux comptes titulaire, pour six exercices, la Société française de commissariat aux comptes et de révisions (SOFRACOR).

S.P.R.

SOCIÉTÉ PEINTURE RECONSTRUCTION

Le conseil d'administration de la S.P.R. - Société Peinture Reconstruction a approuvé, le 5 mai 1977, le bilan et les comptes de l'exercice 1976, qui seront soumis à l'assemblée générale des actionnaires le 21 juin 1977.

Le chiffre d'affaires réalisé en 1976 s'élève à 93 945 000 F (hors taxes), *en augmentation de 4,17 % sur le* chiffre de l'exercice 1975.

Le bénéfice net de l'exercice 1976, *en augmentation de 11,76 % sur* celui de 1975, s'établit à 3 323 000 F, soit 33,23 F par action.

Ce bénéfice, qui représente 3,53 % du chiffre d'affaires, a été déterminé après dotation aux amortisse*ments de 1 097 000 F.*

Le cash-flow, comprenant le bénéfice net, les amortissements et les provisions, s'élève, pour 1976, à 5 482 000 F contre 4 887 000 F l'exercice précédent.

Le conseil proposera un dividende net de 15 F par action, soit 22,50 F avoir fiscal compris.

AGENCE HAVAS

Le conseil d'administration q
s'est réuni le 13 mai 1977 a arrê
les termes de son rapport sur l'exe
cice 1976.

Les comptes font apparaître u
progression très importante des r
sultats hors plus-values qui atte
gnent 24,11 millions de francs con
6,51 millions de francs en 1975. Le
actions entreprises ont permis
l'Agence Havas d'accroître sa pa
dans un marché publicitaire, lu
même en expansion.

L'incidence du compte de pert
et profits s'établit à 12 186 000
inférieure à celle de 1975, qui éta
de 70 986 000 F.

En effet, l'exercice précédent *com*
portait d'importantes plus-values

— L'une de 34 713 000 F due à
cession de l'immeuble de la rue
Richelieu ;

— L'autre de 21 425 000 F aya
été dégagée par l'opération d'appo
des activités voyages à la filia
Havas-Tourisme.

Celui de 1976 comprend des plu
values de cession de divers titres
participations et éléments d'act
pour un montant de 2 470 000
après impôts.

Au total, le bénéfice net d'impô
est de 27 016 000 F contre 62 652 000
l'année précédente.

Le chiffre d'affaires attein
759 550 000 F contre 629 200 000 F. L
marge brute d'autofinanceme
s'établit à 38 048 000 F.

Les revenus des titres de partic
pation détenus par l'Agence Hav
se sont élevés à 21 238 000 F con
17 227 000 F. Ce résultat s'établ
après constitution de provisions po
dépréciation de 8 472 000 F et
reprise sur provisions pour 8 985 000

La tendance des premiers mois
1977 présente des caractéristiqu
satisfaisantes.

Dans ces conditions, le cons
d'administration proposera à l'a
semblée générale ordinaire des a
tionnaires, le 24 juin 1977, la distr
bution d'un dividende de 9 F p
action (contre 8 F en 1975), asso
d'un *avoir fiscal de* 4,50 F — imp
déjà payé au Trésor, — ce qui repr
sente un revenu global de 13,50
par action contre 12 F l'année pr
cédente.

N.V. KONINKLIJKE NEDERLANDSCHE PETROLEUM MAATSCHAPPIJ

Établie à La Haye/Pays-Bas

(Royal Dutch)

A l'Assemblée Générale des Actionnaires, tenue le 12 mai 1977 à La Haye, il a été décidé de fixer le dividende total de l'exercice 1976 à fl. 10,— par action ordinaire. Un *acompte de fl. 4,50 ayant été mis en paiement en septembre 1976, il reste à distribuer un* dividende complémentaire de fl. 5,50 par action.

Sous déduction de l'impôt néerlandais de 25 % et contre remise du coupon No. 161 des *certificats d'action au porteur munis de coupons, ce dividende complémentaire sera* payable en France à partir du 24 mai 1977 auprès de

Lazard Frères & Cie
5, rue Pillet-Will
Paris, 9e.

Les actionnaires ayant leur domicile fiscal en France pourront obtenir une exonération (de 10 %) *de l'impôt sur le dividende, si les coupons sont accompagnés,* lors de leur présentation, de la déclaration "Inkomstenbelasting" No. 92F ou No. 95F, prévue pour l'application de la convention franco-néerlandaise de double imposition.

Ont droit au dividende complémentaire pour les actions au porteur dont les certificats sont munis d'une feuille de dividende qui ne se compose pas de coupons séparés (dits titres CF), ceux qui, le 12 mai 1977 à la fermeture des bureaux, sont détenteurs de telles actions et dont les feuilles de dividende *se trouvent à cette date en dépôt auprès de* Sicovam. Le dividende complémentaire sera versé le 24 mai 1977, sous déduction de l'impôt néerlandais sur ce dividende, au "Centrum voor Fondsenadministratie B.V." (Centre pour l'Administration de Valeurs mobilières), qui en assurera le transfert à *Sicovam.*

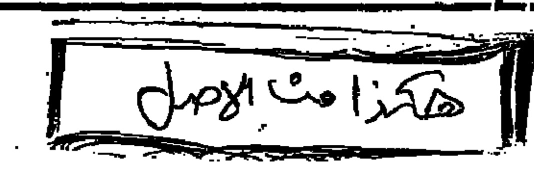
L'exonération (de 10 %) de l'impôt néerlandais sur le dividende est obtenue en présentant, lors de l'encaissement du *"certificat de coupon" délivré par Sicovam,* la ou les déclara*tions "Inkomstenbelasting" No. 92F ou No. 95F.*

Les personnes domiciliées en France bénéficieront dans ce pays d'un crédit d'impôt d'un montant égal à la retenue de 15 % effectuée aux Pays Bas.
Lazard Frères & Cie tiendront à la disposition des intéressés des instructions précisant les modalités de présentation.

Le crédit en compte ou le paiement de la contre-valeur du dividende seront effectués *en francs français au cours du jour, déduction faite de l'impôt français exigible et de la* commission de change d'usage. Sur demande, le dividende peut être payé en une autre monnaie. L'établissement payeur fournit tous renseignements.

La Haye, le 13 mai 1977 — *LA DIRECTION*





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

18 MAI

Redressement

Le tempérament très cyclothymique de la Bourse de Paris a été mis une fois de plus en évidence ce mercredi. A la rechute parfois sévère enregistrée la veille, a succédé, en ce jour de réponse des primes, un redressement très net des cours. Les points de fermeté ont été nombreux, notamment à la construction électrique, toujours en première ligne quand le sentiment est meilleur, aux laboratoires pharmaceutiques et au bâtiment. Au total, une bonne quarantaine de hausses d'ampleur notable (de 1 % à 7 %) ont été relevées pour seulement trente baisses d'importance équivalente, et bien qu'en clôture, malgré un affaiblissement passager, l'indicateur de tendance affichait une progression de 1,63 %.

Curieux retournement de tendance ! Faut-il en attribuer la cause aux déclarations de M. Boulin, laissant entendre que des mesures en faveur de la Bourse étaient à l'étude après avoir affirmé le contraire il y a quinze jours ? Ou bien à M. Chirac qui, à 13 heures, devait réaffirmer son désir de signer un pacte majoritaire ? Ou encore à l'amélioration du climat des affaires dans l'industrie, dont la production continue d'augmenter ? Un coquetèle composé de ces trois ingrédients a sans doute agi. Ajoutons-y quelques achats étrangers sur leurs valeurs favorites (Moët-Hennessy, Thomson-Brandt) et ceux des organismes de placements collectifs, qui ont profité de la diminution de l'activité pour intervenir très discrètement, ce qui a facilité d'autant le mouvement de reprise.

Sur le marché de l'or, le lingot a gagné 5 F à 23 995 F, et le napoléon a perdu 0,80 F à 250,10 F (après 250 F).

Aux valeurs étrangères, nouvelle avance des allemandes, irrégularité des américaines et vif recul des mines d'or. Bonne tenue des pétroles internationaux.

LONDRES

Déprimé par le nombre croissant d'augmentation de capital, le marché poursuit son repli vendredi matin. Peu avant midi, l'indice des industrielles accusait une baisse de 6,8 points à 461. Recul des pétroles et des fonds d'Etat. Irrégularité des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 147 05 contre 146 85

VALEURS	CLOTURE 19/5	COURS 20/5
War Loan 3 1/2 %..	30 1/2	30 7/16
Beecham	486 ...	478 ...
British Petroleum....	950 ...	942 ...
Shell............	540 ...	535 1/2
Vickers	191 ...	189 ...
Imperial Chemical....	398 ...	394 1/2
Courtaulds	127 ...	126 ...
De Beers..........	251 ...	253 1/2
*Western Holdings....	13 3/4	14 1/4
Rio Tinto Zinc Corp..	233 ...	231 ...
*West Driefontein....	19 1/4	19 3/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIETES

FINANCIERE DE PARIS ET DES PAYS-BAS. — Le bénéfice consolidé du groupe pour 1976 s'élève à 436 millions de francs, au même niveau qu'en 1975, la part des revenus étrangers passant de 29,6 % à 38,7 %. Après déduction des intérêts minoritaires, la part du bénéfice consolidé revenant à la Compagnie financière atteint 361 millions de francs contre 356,8 millions, soit 33,73 F par action contre 32,32 F en 1975 et 23,72 F en 1974. La diminution des résultats de l'activité bancaire a été composée par l'augmentation des revenus du portefeuille.

B.I.A.O. — Le bénéfice net pour 1976 atteint 26 millions de francs contre 0,5 million en 1975 et 21,6 millions en 1974, le bénéfice d'exploitation passant de 10 millions de francs à 20 millions après la constitution d'importantes provisions, et le total du bilan augmentant de 50 % à 4,86 milliards de francs (6,65 milliards de francs consolidé). La structure du capital a été profondément modifiée : la Compagnie financière France-Afrique, contrôlée par la B.N.P. et le C.C.F., détient toujours 51 % de la B.I.A.O., mais la Citibank a cédé sa participation de 49 % à l'Union de banques suisses (20 %), au Banco do Brazil (20 %) et à des intérêts africains (10 %).

ASSURANCES DU GROUPE DE PARIS-VIE. — Dividende global de 42,50 F contre 40 F. Attribution d'une action Compagnie des immeubles de la plaine Monceau pour deux actions A.G.P.-Vie.

NEW-YORK

Ventes bénéficiaires

Après quatre séances de hausse, les cours se sont repliés jeudi à Wall Street sous la pression des ventes bénéficiaires, déjà sensibles la veille en clôture. L'indice des industrielles s'est finalement établi à 936,48, soit à 5,43 points au-dessous de son niveau précédent. L'activité s'est ralentie : 21,28 millions de titres ont changé de mains contre 27,80 millions.

La hausse du loyer de l'argent sur le marché monétaire est à l'origine de ce repli. Les opérateurs, qui, mercredi encore, pensaient que la montée récente des taux d'intérêt était terminée, redoutent maintenant un nouveau renchérissement.

Sur 1 892 valeurs traitées, 786 ont baissé, 600 ont monté et 506 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 18/5	COURS 19/5
Alcoa	59 1/8	58 1/2
A.T.T.	65 ...	64 7/8
Boeing	53 1/4	53 ...
Chase Manhattan Bank...	32 1/8	31 7/8
Du Pont de Nemours....	127 3/4	127 5/8
Eastman Kodak........	61 1/2	60 5/8
Exxon	51 3/4	52 1/4
Ford	56 ...	55 7/8
General Electric......	55 1/4	56 1/4
General Foods.........	31 7/8	31 7/8
General Motors........	68 7/8	68 1/4
Goodyear	21 ...	20 3/4
I.B.M.	254 1/2	252 5/8
I.T.T.	34 7/8	34 5/8
Kennecott	28 1/2	28 1/4
Mobil Oil............	66 1/4	66 ...
Pfizer..............	26 3/4	26 3/8
Schlumberger.........	65 3/4	65 5/8
Texaco...............	27 ...	27 ...
U.A.L. Inc...........	23 1/4	22 3/4
Union Carbide.........	53 1/8	52 3/8
U.S. Steel...........	44 5/8	43 3/8
Westinghouse.........	20 1/2	20 3/8
Xerox...............	47 1/2	47 1/2

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	19/5	20/5
1 dollar (en yens) ..	276 925	277 40

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	17 mai	18 mai
Valeurs françaises ..	79,7	80,6
Valeurs étrangères ..	100,8	100,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	51,9	52,4

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 9 1/16 %

BOURSE DE PARIS - 18 MAI - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
%............	37 ..	1 890
%............	53 20	1 495
% 1920-1960..	144 60	1 486
[illegible]		

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
D.F. parts 1958	... ..	487 ..
D.F. parts 1959	... ..	465 ..
[illegible] France 3 %..	124 90	124 90
[illegible] L.G.A.R.D.	... ..	420 .
[illegible] (Vie)......	... ..	172 ..
G.F. (Sté Centr.)	375 ..	381 ..
[illegible] Gr. Paris-Vie	1168	1198 .
[illegible]	228 80	237 .
[illegible] France..	280	280 .
[illegible] Victoire..	143	160
[illegible] T.I.A.R.D...	74 50	74 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France I.A.R.D...	154 ..	150 ..
France (La)......	300 ..	288 ..
GAN (Sté) Centr..	613	615 .
[illegible]		
Créd. Gén. Indust.	135 60	136 ..
Cr. ind. Als.-Lor..	121 ..	122 .
(M) Crédit Méd..	.. .	53 .
Electro-Banque..	122 ..	123 50
Financière Sofal.	223 ..	225 .
Fr. Cr. et B. (Cie).	.. ..	38 ..
France-Bail......	175 ..	174 ..
Hydro-Energie....	26 10	25 .
Immobail B.T.P..	124	123 80
Immobanque......	160 30	164 ..
Immofice........	127 .	127 ..
Interbail........	133 .	132 80
Laffitte-Bail.....	117 ..	117 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locabail Immob..	151 10	156 ..
Locafinancière...	124 ..	C129 ..
Lyon-Alemand....	92 ..	98 ..
[illegible]		
Fonc. Chât.-d'Eau	565 .	565 .
(M) S.O.F.I.P.....	58 50	60 .
Fonc. Lyonnaise..	540 ..	536 .
Immob. Marseille	693	695
Louvre..........	174 80	174
Midi...........	564	564
Rente foncière...	650	649
SINVIM..........	157 30	156 [illegible]
Voitures à Paris..	211	229
Cogifi..........	189 50	189 [illegible]
Foncina........	93 80	94 .
Gr. Fin. Constr...	112 50	114 .
Immindo........	118 50	118 [illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immoinvest......	85 .	87 10
Cie Lyon. Imm...	86 60	88 ..
UFIMEG.........	70	71 .
[illegible]		

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]		
Carbone-Lorraine	27 50	26 40
Delalande S.A....	... ..	200 ..
Finalens........	46 ..	46 ..
FIPP.	.. ..	37 50
(Ly) Gerland.....	... ..	197 ..
Gévelot..........	d173 50	d177 ..
Grande-Paroisse.	72 ..	73 ..
Hailes G. et dér..	70 ..	70 .
Novacel.........	96 ..	96 ..
Parcor..........	230 .	235 ..
Quartz et Silice..	o 14 20	13 90
R.E.T.I.........	.. ..	75 .
Ripolin-Georget..	. ..	48 50
Rousselot S.A....	410 ..	415 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]		
Finextremer.....	... ..	123 ..
Minerais-Ressourc	9 15	8 95
Noranda.........	137 70	137 30
Vieille Montagne	. . ..	384 ..
Am. Petrofina...	... ..	170 50
British Petroleum	80 ..	C 81 ..
Gulf Oil Canada..	124 10	121 20
Petrofina Canada	76 50	78 50
Shell Tr. (port.)..	.. ..	45 30
Akzo..........	66 ..	67 ..
Dart. Industries.	175 ..	174 ..
Dow Chemical...	C182 ..	182 50
Foseco.........	.. ..	14 70

[illegible]

HORS COTE

[illegible]

SICAV

	Emission frais inclus	Rachat net
[illegible]		
Financière Privée	311 44	297 32
Fructidor.......	133 88	127 81
Gestion Mobilière	186 43	177 98
Mondiale Invest..	161 87	154 53
Oblisem.........	122 53	116 97
Optima.........	130 55	124 63
Planinter.......	262 63	250 72
Sicavimmo......	182 52	173 24
S. I. Est.......	347 18	331 39
Soginco........	115 70	110 45
Sogiuter.......	407 50	389 02
Univalor.......	140 24	133 88
Valorem........	147 44	140 76

*Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
33	4,50 % 1973	641 50	640 50	640 40	640 50
675	C.N.E. 3 %..	1775 ..	1778	1777 90	1775 ..
65	Afrique Occ..	326 20	328 50	331 80	326
15	Air liquide..	299 50	303 ..	305 .	304 .
62	Als.Part. Ind.	60	58 .	58 ..	56 90
30	Als. Superm..	116 50	112 .	112 ..	112 ..
[illegible]					

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
370 ..	Cie Gle Eaux.	317 ..	320 30	327 ..	[illegible]
172 ..	E.J. Lefebvre	159 ..	155	158 ..	[illegible]
47 ..	Esso S.A.F...	44 60	44 05	44 05	[illegible]
137 ..	Euratrance..	130 ..	124 .	124	[illegible]
355 ..	Europe no 1.	328 ..	334 ..	334 ..	[illegible]
[illegible]					

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					
180 ..	Tél. Ericsson	168 20	173 ..	173 ..	173 ..
63 ..	Terres Roug.	63 70	62 95	62 95	62 10
154 ..	Thomson-Br.	141 ..	149 ..	149 ..	149 ..
198 ..	— (obl.)..	194 90	195 ..	195 50	195 ..
195 ..	U.I.S......	198 ..	197 80	197 80	196 50
170 ..	U.C.B......	150 80	148 ..	148 ..	C145 10
182 ..	Un. F. Banqes	170 ..	170 ..	170 ..	C196 60
[illegible]					

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
330	Gen. Motors.	345 ..	343 50	324 90	343 .
14 ..	Goldfields...	13 25	13 ..	13 .	12 90
18 50	Harmony....	18 10	17 30	17 30	17 40
320	Hoechst Akt	310 ..	311 50	310 50	309 ..
30	Imp. Chem..	33 50	33 70	34 10	34 ..
146	Inco Limited	138 .	140 20	142 20	140 20
1340	I.B.M......	1260 ..	1270 .	1271 ..	1270 .
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18/5	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 954	4 952	4 960
Allemagne (100 DM)	209 880	209 770	209 500
Belgique (100 F.)	13 715	13 694	13 650
Pays-Bas (100 fl.)	201 590	201 240	200 500
Danemark (100 krd)	82 450	82 510	83
Suède (100 krs)........	113 630	113 520	114 ..
Norvège (100 k.)........	93 790	93 840	94 250
Grande-Bretagne (£ 1) ..	8 514	8 515	8 570
Italie (1 000 lires).......	5 591	5 587	5 650
Suisse (100 fr.)	196 410	196 130	196 500
Autriche (100 sch.)	29 492	29 500	29 350
Espagne (100 pes.)......	7 187	7 185	7 02
Portugal (100 esc.)	12 810	12 805	12 ...
Canada ($ can. 1).......	4 729	4 719	4 715

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/5
Or fin (kilo en barre)	23950 .	23800
Or fin (kilo en lingot).	23990 ..	23995
Pièce française (20 fr.)..	250 90	250 10
Pièce française (10 fr.)..	212 50	209 ..
Pièce suisse (20 fr.)....	222 60	222 ..
Union latine (20 fr.)....	207 90	207 50
Souverain.............	227 50	228 ..
Pièce de 20 dollars....	1100 40	1090 ..
Pièce de 10 dollars....	562 ..	568 ..
Pièce de 5 dollars....	334 ..	338 ..
Pièce de 50 pesos......	978 ..	970 ..
Pièce de 10 florins....	225 ..	221 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 20 mai 1977 a été tiré à 426 244 exemplaires.

LE DÉFICIT COMMERCIAL DES « NEUF » AVEC LE JAPON POURRAIT S'ACCROITRE DE 20 % CETTE ANNÉE

Tokyo (Reuter). — M. Wilhem Haferkamp, vice-président de la Commission de la C.E.E. chargé des relations extérieures, a déclaré jeudi 19 mai à Tokyo, *à l'occasion de nouvelles conversations bilatérales,* que si Tokyo veut éviter des mesures protectionnistes à l'encontre de ses exportations, le Japon doit rapidement réduire l'énorme excédent commercial qui résulte de ses échanges avec la Communauté européenne. C'est, en fait, le problème des cinq millions et demi de chômeurs de la C.E.E. que pose — indirectement — la Commission.

Le Marché commun, a *déclaré* en substance M. Haferkamp, apprécie les efforts et la bonne volonté du Japon pour la solution, ces dernières années, de plusieurs problèmes relatifs au commerce bilatéral, mais les autorités nippones doivent maintenant prendre des mesures concrètes pour augmenter les importations de produits européens.

Si le Japon ne tient pas compte des graves difficultés économiques de l'Europe et de ses cinq millions et demi de chômeurs, a poursuivi M. Haferkamp, on assistera inévitablement à des demandes de mesures protectionnistes, demandes que la Commission de la C.E.E. s'appliquera à décourager.

M. Haferkamp a déclaré ultérieurement au cours d'une conférence de presse qui si la tendance actuelle se poursuivait, le déficit commercial de la C.E.E. dans ses échanges avec le Japon « *passerait de 4,1 milliards de dollars en 1976 a près de 5 milliards cette année* ».

Le vice-président de la Commission a, par ailleurs, déclaré qu'au cours des conversations avec Tokyo — conversations qui prendront fin vendredi *20 mai,* — il serait notamment question de l'achat éventuel de l'Airbus ainsi que de l'importation accrue au Japon de produits chimiques et pharmaceutiques, de moteurs Diesel, de soie, de chaussures, de produits agricoles traités.

L'INDONÉSIE RENONCE A AUGMENTER SON PÉTROLE DE 5 % LE 1er JUILLET

L'Indonésie a annoncé le 20 mai qu'elle bloquait jusqu'à la fin de *l'année le prix du pétrole produit* dans le pays. M. Sadli, ministre des mines, a précisé que le gouvernement avait abandonné le projet d'augmenter le prix du brut de 5 % *à compter du 1er juillet* afin « *d'aider à préserver l'unité et la solidarité de tous les membres de l'OPEP* ».

La revue « Middle East Economic Survey » avait indiqué dans son numéro daté du 16 mai que les pays de l'OPEP avaient renoncé à la hausse de 5 % au 1er juillet décidée en décembre dernier et que *l'annonce de cet accord serait officielle* le 20 mai (« le Monde » daté 15-16 mai). L'Indonésie est donc le premier pays à renoncer officiellement à la hausse prévue pour juillet. Déjà, en janvier, le pays n'avait pas entièrement suivi la décision des Onze d'augmenter les prix de 10 %.

LE DERNIER VOYAGE DE L'ORIENT-EXPRESS

5 juin 1883... Ce jour-là, le premier Orient-Express *quittait* la gare de Paris-Lyon — la gare du P.L.M., comme on disait alors — à destination d'Istanbul, via Venise, Trieste, Ljubljana, Zagreb et Sofia. A quatre vingt-quatorze ans, il prend une retraite bien méritée : dans la nuit du 19 au 20 mai, le train, qui restera parmi les plus fameux de l'histoire du chemin de fer, a quitté la capitale pour son dernier voyage. Fini le « *glissement nocturne à travers l'Europe illuminée* » des belles voitures bleu et or doublées d'acajou, immortalisées par Valery Larbaud.

Devenu le Simplon-Orient-Express en 1920, puis le Direct-Orient en 1962, dédaigné par les voyageurs fortunés des sleepings de luxe, il ne transportait plus guère que des travailleurs turcs qui allaient, au fil des dernières années, lui préférer l'avion. Le « *roi des trains et le train des rois* », comme on l'appelait entre les deux guerres, rejoindra le musée du chemin de fer. Et de l'ancienne ligne ne restera qu'un Paris-Venise...

Mort de Robert Hutchins

réformateur de l'Université américaine

On apprend la mort, survenue à Santa-Barbara (Californie), de Robert Hutchins, ancien président de l'université de Chicago.

UN LUTHER ACADÉMIQUE

C'est une grande figure qui vient de quitter la scène américaine. Robert Hutchins a été pendant un demi-siècle le champion de la pensée pure, et il a été un objet de respect et d'admiration, non seulement dans les universités, mais dans les milieux politiques.

Il est mort à Santa-Barbara, où il avait fondé voici bientôt vingt ans une sorte d'abbaye laïque comportant des résidents et d'innombrables visiteurs, et qui était, à ses yeux, une cité du dialogue.

C'était là une entreprise matériellement lourde qui n'avait pu être instituée que du fait de l'immense prestige acquis par Robert Hutchins.

Acquis quand, comment ? Par la direction, assumée à trente ans, de la grande université de Chicago. Des études de droit éblouissantes, à Yale, lui avaient ouvert toutes grandes les portes d'une carrière rémunératrice entre toutes ; il lui avait préféré la conduite de la faculté de droit de cette université, à vingt-huit ans, puis la présidence de l'université de Chicago. Et c'est là que ce fils de pasteur protestant est devenu le Luther des universités américaines, opérant des réformes fondamentales tendant à la rigueur des études et à la revalorisation des moins utilitaires. C'était en 1929.

Comme il arrive souvent, c'est par un aspect mineur de sa réforme que son nom surgit dans la grande presse. Voulant l'université pure et dure, il faisait fi des à-côtés attrayants, multipliés dans les campus américains. Il retira le passe-droit partout accordé aux joueurs de football : acte symbolique qui frappa.

L'influence de Hutchins sur les universités fut immense : une réforme culturelle, notamment dans le sens du développement des enseignements philosophiques et de théorie politique. C'est là ce qui lui permis de trouver après la guerre les moyens de fonder un Centre de méditation sur les institutions démocratiques, qui reçut des visiteurs de tous les pays, souvent pour de longues périodes, ainsi les Myrdal.

Et c'est là une expérience sans précédent dont les leçons restent à tirer. On a pu dire que le centre était situé trop loin des milieux actifs et que la pensée, souvent, y planait trop haut. Il n'importe aujourd'hui.

Quiconque a été l'hôte de Hutchins a été enrichi par ce contact et garde de cette grande et belle figure un souvenir ému et admiratif.

BERTRAND DE JOUVENEL.

La chasse est interdite au Kenya

Le gouvernement de Nairobi a décidé d'interdire la chasse sur tout le territoire du Kenya à dater du 20 mai. Toutes les licences de chasse sont annulées. Les détenteurs de concessions auront toutefois la possibilité de conserver leurs droits sur les zones, à condition de les consacrer exclusivement aux safaris photographiques.

Aucune explication n'a été donnée jusqu'ici à ces décisions par les autorités kényanes.

La chasse était au Kenya une institution et constituait une part non négligeable du budget du tourisme. Depuis l'origine de la présence britannique en Afrique de l'Est, le pays passe, à juste titre, pour être le plus beau territoire de chasse d'Afrique, et les organisateurs pour être les plus compétents. A Nairobi, il y a environ quatre-vingts guides de chasse, *dont une vingtaine sont sous* contrat permanent. Leurs licences sont renouvelables tous les deux ans. Les concessions sont accordées par le gouvernement kényan pour trois ans et les superficies des territoires de chasse sont rarement inférieures pour chacun à 800 000 hectares.

Pour pouvoir tirer, un chasseur doit obligatoirement passer par un organisateur licencié, payer un permis (250 dollars, soit 1 250 F français) et régler une taxe d'abattage variant avec l'animal convoité (de 10 à 2 500 dollars pièce, soit 50 à 12 500 F français). Chaque année, le ministère du tourisme, de la nature et des chasses, fixe le nombre d'animaux tirables par espèces et par sexe. Il est rare que le quota soit atteint, et les organisateurs de chasse sont en général en « *positif* » *à la fin de chaque* saison. Ainsi peut-on s'étonner, toutes ces mesures étant prises, de la décision des autorités du Kenya.

A moins que le braconnage ne *soit plus visé que la chasse « officielle* ».

Comme dans la plupart des pays africains, cette forme de chasse clandestine et lucrative sévit de façon intensive. L'ivoire fait l'objet de trafics sur lesquels, dit-on, les autorités peuvent parfois fermer les yeux, et de véritables batailles rangées entre bandes armées se déroulent, notamment aux frontières nord du pays, pour la conquête de « l'or blanc ». La mise en exploitation de certaines zones forestières a, d'autre part, amené des concentrations d'éléphants à se former, ce qui facilite le « travail » des braconniers.

Bien que le tir de l'éléphant ait été totalement et officiellement interdit au Kenya depuis plusieurs années, le quotidien local *Daily Nation* s'était inquiété *récemment de la disparition progressive* de ce pachyderme, dont le nombre serait tombé en dix ans de cent vingt mille à trente mille spécimen. — C. L.

Après la victoire de la droite nationaliste en Israël

JOHANNESBURG : une heureuse surprise...

(De notre correspondante.)

Johannesburg. — « *Merveilleuse surprise, n'est-ce pas ?* », s'exclame, l'air réjoui, le gérant d'un petit restaurant d'Hillbrow, quartier animé de Johannesburg où la population juive aime retrouver ses plats préférés et ses produits cachers. Des clients acquiescent. Oui, l'arrivée au pouvoir du Likoud en Israël est une bonne nouvelle pour eux. Comme d'ailleurs pour la grande majorité des cent vingt mille juifs d'Afrique du Sud, communauté très proche d'Israël et qui, par rapport à son importance, lui assure le même soutien financier que les Juifs américains.

Au siège du Likoud, à Johannesburg, *on a, bien sûr, accueilli* le succès du parti de droite dans les cris et les embrassades.

M. Harry Hurwitz, président de la puissante fédération sioniste d'Afrique du Sud, pense, *quant à* lui, aux répercussions du scrutin sur les liens entre les deux pays. Ils ne pourront que se renforcer, conclut-on ici unanimement. Les relations entre Pretoria et Jérusalem ont culminé avec le voyage de M. John Vorster en Israël à Pâques 1976. Depuis quelque temps, on sentait des ré*ticences du côté du gouvernement* de Jérusalem, devenu plus sensible aux pressions américaines et plus ouvert au tiers-monde. La victoire du Likoud dissipe les craintes de la communauté juive et de Pretoria : « *M. Begin est un vieil ami de l'Afrique du Sud,* écrit le *Citizen,* quotidien anglophone progouvernemental. *Il a visité l'Afrique du Sud plusieurs fois depuis 1953, il compte des amis personnels très proches parmi les membres du gouvernement.* » — C. C.

NOUVELLES BRÈVES

● *Le comité intersyndical du Livre parisien* (C.G.T.) annonce que « *les travailleurs du Livre mettront tout en œuvre pour préparer dans les meilleures conditions leur participation à la grève nationale du 24 mai et à la manifestation de la Bastille à la gare de l'Est* ». Le comité intersyndical « *appelle tous les travailleurs parisiens du Livre à être effectivement dans la lutte et à ne pas se laisser prendre au piège patronal qui consiste à imaginer par avance la récupération du jour de grève* ».

● *L'ambassadeur d'Algérie en France,* M. Bedjaoui, a été reçu par le président Giscard d'Estaing à l'Elysée, ce vendredi 20 mai en fin de matinée. Il n'a fait aucune *déclaration à l'issue* de cette audience, qui n'était pas prévue.

● *M. Alvaro Cunhal,* secrétaire général du parti communiste portugais, a demandé vendredi 20 mai à être déchargé de son mandat de député.

Le leader communiste, qui n'a pas précisé le motif de sa décision, a proposé le nom de M. Marques Pedrosa pour lui succéder au sein du groupe parlementaire de son parti.

● *Agresseurs de trains de banlieue arrêtés.* — Deux jeunes gens qui avaient, la veille, avec trois *de leurs complices, terrorisé* les dix passagers d'un wagon de l'omnibus Luzarches-Paris, et volé deux d'entre eux, ont été arrêtés le 19 mai par les gendarmes d'Ecouen (Val-d'Oise). Jules Francisque, dix-huit ans, et Mohammed B..., seize ans, de Garges-les-Gonnesses, tous deux récidivistes, s'en étaient pris à deux jeunes garçons âgés de dix-sept ans, en les menaçant d'un canif et leur avaient dérobé leurs portefeuilles, un bracelet et une bague en or, tout en proférant des menaces à l'égard des autres passagers qui sont restés totalement passifs. Ils ont été formellement reconnus par leurs deux victimes.

